SALUEZ LE PRINTEMPS AVEC Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI PARTICIPEZ À LA PROMOTION À BAS LE COUT DE LA VIE AVEC PEPSI

1ère année No 180 | Samedi, le 4 mai 1974 | 32 36 pages | 20 cents

4 familles d'Alma chassées de leur foyer par des émanations de gaz

Par Serge CLOUTIER

Alma — La sûreté municipale aurait averti quatre familles d'Alma qu'il valait mieux abandonner leur maison pour quelques temps, en raison de la présence abondante d'essence dans le sous-sol avoisinant.

Ce phénomène, constaté déjà il y a quelques mois, et qui avait été corrigé par le propriétaire de la station-service d'où s'écoulait de la gazoline, à cause de réservoirs défectueux, est revenu de plus belle avec le dégel, de sorte que le danger pour une famille en particulier était devenu assez grand, paraît-il.

Inquiet des senteurs fortes qui se dégageaient de son sous-sol, un propriétaire en aurait averti les policiers, qui ont facilement cette fois-ci relié ces odeurs à la présence d'essence dans la terre.

Ce dernier propriétaire a quitté sa maison temporairement, et une tranchée a été creusée près de son immeuble, pour empêcher que la situation ne s'aggrave encore. Des travaux de recherche, et possiblement de réparations, devront probablement être entrepris à nouveau dans le secteur, par le propriétaire de la station-service, qui perd ainsi de toute façon une certaine quantité d'énergie, qu'il ne peut par conséquent vendre, ce qui lui occasionne des pertes.

Une analyse faite au "vapomètre" aurait montré que la quantité d'essence contenue dans la terre du sous-sol, sous la baignoire, où il n'y avait pas de béton, était supérieure à la capacité de l'instrument, l'indicateur sautant tout de suite au maximum.



NOUVELLE LOI: John Munroe, ministre du Travail a annoncé la présentation d'un bill omnibus aux Communes, prévoyant pour les femmes mariées les mêmes responsabilités que pour les hommes en vue de pourvoir aux nécessités de la vie.
(Téléphoto de la P.C.)

Les femmes seront aussi responsables (Lire en page 17)

Trafic aérien interrompu hier

MONTREAL (PC) — Le trafic aérien a été interrompu hier à 14:00 hres, à l'aéroport international de Montréal après que 196 contrôleurs aériens eurent débrayé pour entreprendre, pendant six heures, une session d'études sur le récent contrat de travail que leur a proposé le conseil du Trésor du Canada.

Les opérations à l'aéroport de Montréal devaient reprendre à 20:00 hres, hier soir. Les contrôleurs aériens avaient en tout cas promis de reprendre leurs postes.

Les autorités de l'aéroport ne s'attendent toutefois pas à ce que les activités normales puissent reprendre avant aujourd'hui samedi et ont déjà pris les dispositions utiles à faire face aux flots de passagers qui entreprendront un voyage ou qui rentreront à Montréal.

Pendant les six heures qu'a duré la session d'études des contrôleurs, les grandes sociétés aériennes ont quelque peu réaménagé leurs horaires de vol.

Air Canada a dirigé la plupart de ses vols internationaux vers Toronto; tout en avisant que ses horaires sont respectés. Seuls les vols domestiques, surtout ceux entre Montréal et Ottawa ou Toronto, ont été perturbés. Un porte-parole a précisé que 36 vols avaient été contremandés.

Par ailleurs, quatre vols entre Toronto et les Maritimes, avec escale à Montréal, ont été dirigés sur Ottawa.

Les autorités d'Air Canada ont également dû réaménager les horaires de vols à destination ou en provenance du nord québécois et des Etats-Unis.

Certains de ces vols, tels ceux en provenance de Miami, de Los Angeles et des Barbades ont été retardés pendant trois heures.

CP AIR

De son côté, la société CP Air a annoncé elle aussi qu'elle dirigeait tous ses vols domestiques vers Toronto, à l'exception d'une envolée en provenance de Vancouver, qui devait se terminer à Montréal après 20:00 hres hier soir.

Quand aux envolées internationales de CP Air, elles ont été réaménagées de la façon suivante: un vol en provenance de Lisbonne et de Madrid a été dirigé vers Toronto, un autre à destination de Mexico, partira de Toronto au lieu de Montréal.

Un porte-parole de CP Air a indiqué que les passagers incapables de se rendre à Toronto pour prendre leur avion à destination de Mexico voyageront sur un autre vol.

Des envolées de CP Air, à destination de Rome et d'Athènes seront entreprises dès que les activités reviendront à la normale.

Les sociétés British Airways et Eastern Airlines ont établi un service d'autobus depuis l'aéroport de Montréal jusqu'à celui de New York.

Québecair indique de son côté que ses vols réguliers entre Montréal et Québec subiront de nombreux délais.

AUTRES AEROPORTS

Les autres aéroports canadiens n'ont pas été touchés par cet arrêt de travail.

Selon le médiateur spécial, M. Stan Hart, le débrayage des syndiqués de Montréal est une manifestation de frustration ou de réaction à ce qu'il s'attend être un vote massif des contrôleurs en faveur des dernières offres gouvernementales.

Les opérateurs de radio

Débrayage ce soir

OTTAWA (PC) — Les opérateurs-radio affectés en divers points du pays ont indiqué hier à Ottawa, par la voix d'un porte-parole syndical, leur intention de débrayer samedi soir à 23:59hres.

Les quelque 1,100 opérateurs qui assurent les communications dans le secteur aérien, sont mécontents d'une récente décision arbitrale et du refus gouvernemental de leur offrir un plan de carrière.

A Ottawa, M. William Doherty, vice-président de l'Alliance canadienne de la Fonction publique, à laquelle sont affiliés les opérateurs, a rapporté avoir reçu de divers centres, des avis de grève.

M. Doherty n'a pu préciser si l'arrêt de travail serait national, mais a laissé entendre qu'il pourrait perturber la circulation aérienne.

Ce nouvel arrêt de travail intervient au moment où les contrôleurs aériens, de leur côté, se préparent à prendre le vote sur l'accord récent survenu dans leur différend avec le gouvernement. Ces mêmes contrôleurs ont tenu vendredi à Montréal, une session d'études qui a interrompu le trafic commercial aérien.

Cette journée d'étude fait suite à un avertissement servi par le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, lequel a menacé quiconque entreprendrait une grève illégale, de sérieuses représailles.

Deux grèves illégales sont survenues ces dernières semaines: celles des postiers et celles des pompiers affectés aux aéroports canadiens.

Le président du Conseil du Trésor a refusé de préciser, au cours d'une conférence de presse, la nature des représailles qui seront prises éventuellement contre les personnes entreprenant des grèves illégales.

"Je ne propose aucune action particulière", a déclaré le ministre. Il semble que le gouvernement aurait à choisir parmi les moyens de poursuite que lui offrent le Code criminel, le Code de procédure civil et la common law.

Dans le passé, le gouvernement a pardonné facilement les grèves illégales mais il semble maintenant peu disposé à "passer l'éponge".

"Les politiques de clémence, a observé le ministre, n'ont pas beaucoup rapporté jusqu'ici".

12 candidats aux élections présidentielles françaises

PARIS (Reuter) — Douze candidats se présentent dimanche au premier tour des élections présidentielles françaises.

Jamais, et de loin, un tel chiffre n'avait été atteint.

En 1965, pour la première élection du président de la République au suffrage universel, cinq candidats sollicitaient les suffrages des électeurs. Quatre ans plus tard, ce chiffre passait à sept.

Pour la quasi-totalité des candidats, cette campagne présidentielle est la première seuls en effet, M. François Mittérrand en 1965 et M. Alain Krivine en 1969, s'étaient déjà engagés dans la course à l'Elysée.

Leur âge va de soixante-dix ans pour M. Réné Dumont à trente-et un ans pour les plus jeunes, Jean-Claude Sebag et Bernard Renouvin.

Peu sont des inconnus. Plusieurs ont occupé des postes de gouvernement: M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, M. Valery-Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances, M. Jean Royer, ministre des Postes et Télécommunications, démissionnaire, M. François Mittérrand, plusieurs fois ministre sous la IVe République.

Cinq sont maires: M. Chaban-Delmas à Bordeaux, M. Roy à Tours, M. Emile Muller à Mulhouse, M. Giscard d'Estaing à Chamalières et M. Mitterrand à Château-chinon.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	21
— Annonces classées	22A
— Bandes dessinées	20
— Bourse	19
— Bricolage	30
— Bridge	31
— Cinéma	22
— Décès	23A
— Entrecroisés	31
— Finance	18
— Horoscope	31
— Mots croisés	17
— Mots mystères	31
— Sport	13 à 16
— Télévision	22
— Voyage	29

PERSPECTIVES



Cette semaine, Perspectives présente Claudia Cardinal, un garçon manqué, qui a la tête sur les épaules, les épaules larges et la tête dure... Elle a tourné 60 films. Aussi, la justice est maintenant accessible à tous. C'est l'histoire très jeune des bureaux d'aide juridique à travers la province. Enfin, un intéressant article d'une ville sortie de ses cendres, Heimaey, la seule ville d'une île islandaise ensevelie par un volcan.

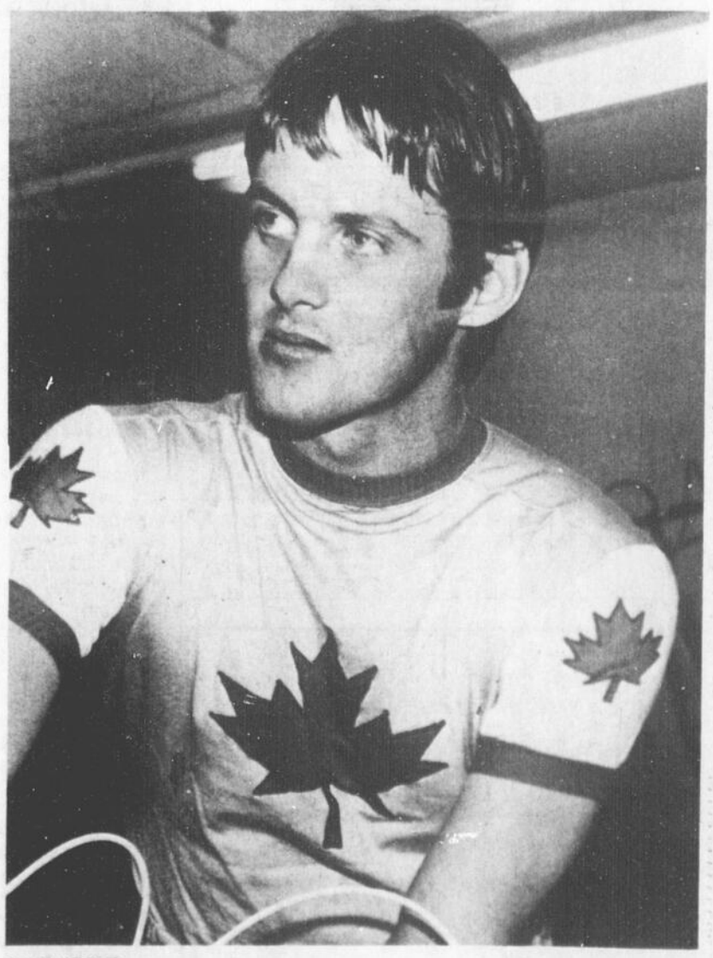
DOSSIER

En dernière page de son troisième cahier, le "Quotidien" publie une allocution prononcée devant les membres de "The Advertising and Sales Club" par le vice-président de la société de papier-journal Domtar, M. W. D. Davidson. Selon lui, l'avenir du papier-journal est très prometteur. (page 32)

ARTS ET SPECTACLES

Louis-Hémon aura aussi sa semaine culturelle. Elle sera inaugurée demain à la polyvalente de Normandin, par le sous-ministre à l'Education, M. Sylvester White. — Saviez-vous, par ailleurs, que le Saguenay a son atelier de jazz? Cet atelier présentera un spectacle intitulé "Mai Mouvement", le 12 mai. Aussi, Yvon Bergeron présente à l'Hôtel de ville d'Arvida une exposition intitulée "itinéraire pictural". (pages 21 à 24)

SPORTS



CYCLISME
Ancien routier en amour avec la piste, André Simard d'Alma ambitionne de devenir le leader de l'équipe cycliste canadienne. (page 15)

mini-loto TIRAGE: 5 VENDREDI, 3 MAI
29 Séries émises – 90,000 chacune
Possibilité de:

22955 –	29 GAGNANTS DE	$5,000.
2955 –	232 GAGNANTS DE	$500.
955 –	2,349 GAGNANTS DE	$100.

inter-loto Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126, Que. Tél. 873 5350 53

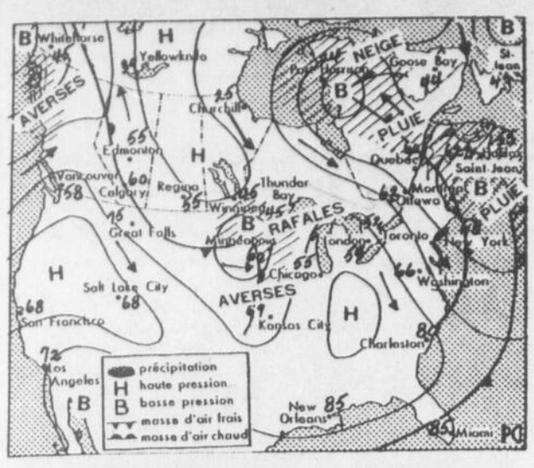
TIRAGE: VENDREDI 3 MAI — $1,111,477.00 BILLETS VENDUS — 3,309 GAGNANTS $720,400.00 EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	8	2	6	5	8	5	6	GAGNE $125,000.	
8 BILLETS SE TERMINANT PAR			6	5	8	5	6	GAGNENT	$5,000.
102 BILLETS SE TERMINANT PAR				5	8	5	6	GAGNENT	$1,000.
995 BILLETS SE TERMINANT PAR					8	5	6	GAGNENT	$300.

Le deuxième numéro complet	8	0	9	6	9	8	7	gagne $50,000.
11 billets se terminant par			9	6	9	8	7	gagnent $1,000.
103 billets se terminant par				6	9	8	7	gagnent $200.
973 billets se terminant par					9	8	7	gagnent $100.

Le troisième numéro complet	7	8	3	7	7	5	5	gagne $25,000.
billets se terminant par			3	7	7	5	5	gagnent $1,000.
100 billets se terminant par				7	7	5	5	gagnent $200.
1004 billets se terminant par						7	5	5 gagnent $100.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal pour samedi avec un aperçu pour dimanche. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Régions d'Abitibi et du Pontiac Témiscamingue, généralement nuageux avec de légères averses de neige et venteux. Maximum 35 à 40 (0 à 5). Aperçu pour dimanche, ensoleillé et frais.

Régions de Chibougamau et de Haute-Mauricie, nuageux avec averses de neige et venteux. Maximum 40 (environ 5). Dimanche, généralement nuageux.

Régions des Laurentides, d'Ottawa et de Montréal, quelques périodes ensoleillées avec un vent du nord-ouest de 20 à 25. Maximum 50 à 55 (10 à 15). Dimanche, généralement ensoleillé.

Régions de Québec, des Trois-Rivières et des Cantons de l'Est, pluie. Maximum 50 à 55. (15). Dimanche, quelques périodes ensoleillées en après-midi.

Régions du Saguenay-Lac-St-Jean, nuageux et quelques averses. Maximum 50 à 55 (15). Dimanche, peu de changement.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Gaspé et de Sept-Iles, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Maximum samedi 50 (10). Dimanche, généralement nuageux et quelques averses.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	40	56
Edmonton	27	40
Calgary	29	39
Winnipeg	35	38
Churchill	8	11
Windsor	37	62
Toronto	37	49
Fredericton	24	45
Saint-Jean, N.-B.	24	45
Moncton	24	46
Halifax	29	45
Charlottetown	26	41
Saint-Jean, T.-N.	31	52
Chicago	46	67
Miami	68	83
New Orleans	70	85
Los Angeles	57	66

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 07h05 (0'9") et haute à 13h10 (8'1"). Elle sera à nouveau basse à 19h10 (1'1").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h00 (17'5") et basse à 08h20 (1'5"). Elle sera à nouveau haute à 14h25 (16'8") et basse à 20h30 (2'0").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h05 (16'5") et basse à 09h30 (2'5"). Elle sera à nouveau haute à 14h30 (15'4") et basse à 20h40 (3'3").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480.

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).

La liberté et l'indépendance des étudiants étonnent 11 Espagnols en visite à Alma

par Serge CLOUTIER

ALMA — Dix étudiants espagnols et un professeur leur servant de moniteur auront passé dix jours à Alma. Ils sont partis de Cuenca, à 100 milles à l'est de Madrid, dans la Nouvelle Castille, choisis dans différentes écoles secondaires de cette dernière région, et sont venus au Québec pour participer à un programme d'échanges avec des élèves du cours d'espagnol du pavillon Wilbrod-Dufour.

Les démarches pour ces échanges ont été entreprises, il y a plusieurs mois, et grâce à la collaboration des autorités scolaires du Lac St-Jean, du coordonnateur d'espagnol au ministère québécois de l'Education, du parlement de Cuenca, et des professeurs impliqués, les cinq garçons et cinq filles auront pu passer plus d'une semaine dans des familles d'Alma, fréquenter des écoles de la région, visiter de nombreux endroits du tour du Lac, et s'immerger dans le milieu. Une dizaine d'étudiants, qui suivent des cours d'espagnol à Alma, feront probablement le voyage inverse l'année prochaine.

La première réaction en est une de surprise, les visiteurs étant frappés par l'architecture d'ici. "Les maisons sont séparées les unes des autres, tandis qu'en Espagne, elles sont toutes serrées les unes sur les autres."

Le climat, lui, ne surprend pas, et on s'attendait à un froid plus intense. A Cuenca aussi il fait froid, mais pas autant qu'ici. Il y a moins de neige, mais il y en a. Somme toute, on s'adapte assez facilement.

Nous avons rencontré deux étudiants, un garçon et une fille, et l'institutrice qui leur sert de moniteur pour le voyage, Maria Elena Martinez Lozano. La jeune fille ne parle pas beaucoup, et comme ses compagnes, elle est plus réservée, moins volubile que les garçons.



MONITRICE — La sénorita Pilar Tolosa, est la monitrice du groupe d'Espagnols actuellement en séjour à Alma.

Adolfo Pena Bellver, lui, parle beaucoup, et son français est impeccable, tellement qu'on le confondrait à un Français. C'est d'ailleurs son français "à la française" qui lui donne certaines difficultés. D'abord on le prend pour un jeune Français, mais surtout, il doit faire des efforts pour comprendre ce que les jeunes d'Alma disent, "parce qu'ils parlent très vite, et que certaines expressions sont étranges." Jumelé à une jeune fille d'Alma, Lucie Robitaille, Adolfo est tombé dans une famille de 11 enfants, et il s'en trouve enchanté. "J'aime beaucoup les habitudes de vie des gens d'ici, et la liberté, l'indépendance des enfants à l'égard de leurs parents est grande."

Exception faite des remarques sur le langage, les habitudes de vie, la discipline dans les maisons et à l'école, les jeunes sont les mêmes partout, et la plupart des jumeaux d'occasion s'entendent à merveille.

Une remarque cocasse: Adolfo découvre que les Québécois mangent les roties avec leurs mains, qu'ils ne font que trois repas par jour, et non pas cinq.

L'ECOLE DIFFERENTE

Mais si certains membres du groupe d'Espagnols, dont les filles, ne parlent pas beaucoup, les discussions entre Espagnols sont nombreuses et animées. Tous les visiteurs sont étonnés de voir le comportement des jeunes à l'école, et certains d'entre eux, les garçons surtout, verraient d'un bon oeil un climat semblable dans les écoles de Cuenca; d'autres, les filles surtout, ne conçoivent pas que cela puisse se produire ainsi en Espagne.

Et Mlle Pilar Eolosa, l'institutrice qui accompagne le groupe, et qui réside aussi dans une famille d'Alma, abonde dans le même sens que les filles. Elle est étonnée de constater la familiarité qui existe entre professeurs et étudiants, entre parents et enfants. Décidément, la conception de l'autorité est différente.

Mlle Tolosa s'intéresse aux méthodes pédagogiques, et découvre que le système d'éducation d'ici ressemble au fond à celui qui existe chez elle, exception faite des moyens financiers qui sont plus importants ici, et de cette fameuse discipline tout à fait différente. A Cuenca, il n'y a pas d'écoles mixtes, ont ne fume pas dans l'école, et on n'oserait jamais tutoyer un professeur, ni passer de remarques sur sa tenue. "Je préfère qu'il y ait une certaine distance entre les élèves et moi mais si cette intimité favorise l'apprentissage de la majorité, ce dont je doute, alors pourquoi pas, puisque de toute façon, ces habitudes font partie du mode de vie américain."

Et, parlant des moyens financiers, il est éloquent de donner comme exemple que Mlle Tolosa a découvert que le salaire de l'aide-ménagère de la famille où elle vit à Alma est égal à celui qu'elle gagne comme institutrice à Cuenca, après plus de 15 ans de services.

Mais si les Espagnols sont étonnés des habitudes de vie à l'école, ils sont bouleversés par l'accueil qu'on leur réserve, "dont nous ne revenons pas, et qui nous touche profondément, affirme-t-elle, en précisant que cette hospitalité fait contraste avec ce qu'elle a déjà connu lors de voyages en Europe."

Mlle Tolosa affirme aussi que les gens d'Alma qui vont se rendre à Cuenca vont sans doute constater la même chaleur humaine que celle qu'ils manifestent ici envers les Espagnols.

Démission à l'Enfance inadaptée

CHICOUTIMI — M. Guy Perreault, responsable du département de l'enfance inadaptée à la Commission scolaire régionale du Saguenay vient de remettre sa démission à ce poste. Il quittera la région pour occuper un poste au niveau du ministère.

Il n'a pas été possible d'en savoir plus long pour l'instant, mais chose certaine, le départ de ce dernier constitue une lourde perte pour la commission scolaire.

En effet, M. Perreault a été l'instigateur du département de l'enfance inadaptée à la CSRS.

Réussite de la Chorale Vol-au-Vent

Par Laurent TREMBLAY

MISTASSINI — "Etre une présence, être un temps d'espoir, être main tendue, voilà une ambition de ces quatorze ans d'histoire".

C'est en ces termes que l'ex-président M. Claude Gagné a résumé les 14 années d'activités de la Chorale Vol-au-Vent Dolbeau-Mistassini qui donnait un récital, jeudi soir, au théâtre Orphéon devant une salle remplie à pleine capacité.

Cette chorale a été fondée le 2 mai 1961 par M. Gilles Hébert qui l'a dirigé durant 9 années. C'est Mlle Huguette Martel, de Roberval, qui a pris la relève comme directrice.

Cet ensemble de 40 participants a été encore une fois de plus très appréciée de son auditoire qui a vivement applaudi à ces quelque 24 pièces présentées avec un fini vraiment remarquable.

"Tout au long de ces années, des liens se sont créés entre nous et vous, a déclaré M. Gagné. Cette présence, cette rencontre annuelle, se veut pour 1974 un rappel de ces années enfuies, un pont entre ce passé et le présent, et également le futur".

Cette chorale qui entreprend une tournée d'une quinzaine de concerts dans la région se veut "être un rappel de ce que l'on a fait, de ce que l'on a aimé, de ce que l'on a été aussi et comme un phare éclairant le sentier que nous suivons", a ajouté M. Gagné.

En l'absence de la présidente Mme Lisette Gauthier, retenue à la maison par la maladie, c'est Mlle Louisette Villeneuve qui a rendu un hommage particulier à leur directrice Mlle Huguette Martel. "Nous nous faisons un honneur de notre rôle d'ambassadeur, devait-elle déclarer. Notre plus cher désir a été de vous plaire, de vous distraire, de prendre le temps de vivre avec vous ces moments où nous exprimons la joie, l'amour, la tristesse, la vie".

Nouveau curé à Ste-Jeanne d'Arc

L'abbé Maurice Larouche, auparavant vicaire à St-Dominique de Jonquière, devient le nouveau curé de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc. Il remplace à ce poste l'abbé Lorenzo Cossette, démissionnaire pour raison de santé.

La cérémonie d'accueil aura lieu ce soir.

Mouvement des navires aux quais de Port-Alfred

PORT-ALFRED, le 3 mai 1974 — Les services portuaires de l'Alcan recevront 10 navires aux quais de Port-Alfred, entre le 4 et le 11 mai 1974.

Au quai Powell, où accosteront quatre navires, on y chargera 15,895 tonnes des produits suivants: 5,895 tonnes d'aluminium, 100 tonnes de panneaux de revêtement et 9,000 tonnes de papier-journal.

Quant au quai Duncan, six navires y déchargeront 150,210 tonnes de matières premières, comme suit: 16,500 tonnes de soude caustique, 5,800 tonnes de spath fluor, 34,000 tonnes de mazout, 25,000 tonnes de coke de pétrole et 68,910 tonnes de bauxite.

La liste des navires est la suivante:

QUAI POWELL

Nom	Nationalité	Date	Cargaison
Stanislabkiy	russe	7 mai 1974	1,475 tonnes d'aluminium 100 tonnes de panneaux de revêtement
Anna Presthus	suédois	10 mai 1974	4,420 tonnes d'aluminium
Sugar Crystal	anglais	10 mai 1974	5,500 tonnes de papier-journal
Germundor	finlandais	10-11 mai '74	4,400 tonnes de papier-journal

QUAI DUNCAN

Coral Voyager libérien 4 mai 1974 16,500 tonnes de soude caustique

Hamildoc canadien 6 mai 1974 5,800 tonnes de spath fluor

Valvata anglais 6-7 mai 1974 34,000 tonnes de mazout

Comeaudoc canadien 7 mai 1974 25,00 tonnes de coke de pétrole

Eeklo belge 7 mai 1974 44,660 tonnes de bauxite

Baron Belhaven anglais 7 mai 1974 24,250 tonnes de bauxite

Six wagons quittent le rail à St-Félicien

Saint-Félicien — Six wagons du Canadien National obstruent actuellement la voie ferrée à Saint-Félicien à la suite d'un déraillement hier après-midi.

Le convoi du CN transportait du bois de la scierie Gagnon de Chibougamau et était en direction de Saint-Félicien, lorsqu'une défectuosité dans la voie ferrée a fait dérailler six wagons, derrière le garage Paul Dumas, dans la municipalité de Saint-Félicien.

Vers 10h., hier soir, les équipes du CN n'étaient pas encore sur les lieux pour libérer la voie, et réparer les dégâts, afin de permettre que la circulation ferroviaire reprenne son cours normal.

Une enquête du CN est actuellement en cours pour déterminer la cause de l'accident qui serait, semble-t-il, le déplacement de la voie ferrée causé par la crue des eaux dans ce secteur.

DEGUSTATION
DE FROMAGE CANADIEN
du lundi au vendredi: de 5 hres à 7 hres.



Disco Bar
du ...
Restaurant Marchand
ST-BRUNO—LAC ST-JEAN. TEL.: 343-2438.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY et LAPOINTE
C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 543-1563
700 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515
RÉAL GERVAIS C.G.A. — ALAIN HARVEY C.G.A. — ANTOINE LAPOINTE C.G.A

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE
C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205
CHICOUTIMI — 549-1717
CLAUDE LACROIX C.G.A. Syndic — OLIVIER LAPOINTE C.G.A. Syndic — GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

GILLES TREMBLAY
C.G.A., SYNDIC
393 RACINE EST, CHICOUTIMI 549-5661
GHISLAIN LAPOINTE
C.G.A.

LOUIS TREMBLAY
C.G.A.
425, RUE SACRÉ-COEUR — ÉDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

CENTRE D'ACHAT ARVIDA

M. Gilles Dufour, directeur-général et administrateur du CENTRE D'ACHATS "ARVIDA" désire aviser les hommes d'affaires et les commerçants que la première phase de la construction est maintenant terminée.

Vous pouvez, dès maintenant, rencontrer le représentant à la location, M. Jean Crevier et voir sur place, dans le véritable Centre du Commerce régional, les espaces disponibles qui faciliteraient l'expansion de votre commerce.

Que vous ayez déjà fait une demande pour un local, ou que vous désiriez parler affaires, M. Jean Crevier, responsable de la location, est à votre disposition du lundi au vendredi au:
Centre d'Achats "Arvida", le jour, à: 548-8241.
Auberge des Gouverneurs, le soir, à: 549-6244.

CENTRE D'ACHAT ARVIDA

Les enseignants de la CSR Lac-St-Jean

Révoltés des congédiements pour surplus de personnel

ALMA — L'Association des enseignants du Lac-Saint-Jean est révoltée de cette saignée du personnel enseignant qui entraîne présentement des congédiements nombreux dans les différentes commissions scolaires de la province.

Les enseignants du secteur du Lac-Saint-Jean dénonce l'opération "congédiement pour surplus de personnel" qui, d'après eux, est un faux problème.

Ainsi, dans les commissions scolaires d'Alma, de Belle-Rivière, de Delisle et la C.S. Régionale, 57 professeurs sont remerciés de leurs services. Telle est la situation au Lac-Saint-Jean.

Devant ces congédiements, l'association des enseignants invite les commissions scolaires à faire des pressions auprès du ministère de l'Education et de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour obtenir des ratios spéciaux qui permettraient de régler le problème.

Les enseignants veulent également sensibiliser les hommes politiques à cette grande question de l'heure qui risque de devenir alarmante si l'on songe à la diminution projetée de la clientèle scolaire pour les prochaines années.

A moyen terme, l'association recommande l'ouverture immédiate des négociations sur l'ensemble du décret (sécurité-tâche-ratio-éducation permanente). De plus, on estime qu'il faudra lors de la prochaine négociation, inclure dans les demandes, une augmentation relative du nombre d'enseignants dans des secteurs, tel l'enseignement professionnel, l'enfance inadaptée, la pré-maternelle, l'élémentaire et les écoles à horaire flexible et aires ouvertes.

Au Lac-Saint-Jean, les enseignants sont décidés à poursuivre une bataille en ce sens. Ils veulent prouver que dans l'enseignement, il n'y a pas de surplus de personnel mais un manque de personnel.

C'est la raison pour laquelle, on invite aujourd'hui, les enseignants à ne pas s'asseoir sur leur ancienneté pour chercher des moyens d'action susceptibles de venir en aide à ceux qui sont victimes de l'opération du décret.

Les enseignants de la CSR Saguenay

Vers un syndicalisme combatif

CHICOUTIMI — Au seuil d'une année de négociation, les enseignants du territoire du Saguenay veulent étudier la possibilité de se diriger vers un syndicalisme plus combatif.

C'est d'ailleurs autour de cette grande question que se tient l'assemblée générale annuelle de l'association, qui a débuté hier soir, à l'école Lafontaine de Chicoutimi.

"Consolidation et solidarité", tel est le thème général de ce congrès qui se poursuit aujourd'hui. Les enseignants procèderont à une évaluation de leur activité syndicale pour en venir à une meilleure utilisation des ressources humaines et financières.

Au cours de ces assises, la question des congédiements pour surplus de personnel ne sera pas mise sur la tapis, l'association préférant attendre l'assemblée prévue dans le courant du mois de juin.

Le congrès permettra aux enseignants de se pencher sur leur mandat syndical; le droit des travailleurs; la prochaine négociation; le coopératisme; la condition féminine et le manifeste l'école au service de la classe dominante.

Evidemment, la négociation sera le sujet brûlant surtout que c'est lundi, que les dirigeants syndicaux des trois centrales rencontrent le premier ministre Bourassa pour lui soumettre certaines conditions de réouverture du décret au sujet du coût de la vie.

Le congrès de l'A.E.S. doit favoriser une prise de conscience qui devra guider la démarche des enseignants dans la révision des règlements et structures de leur association et surtout dans la mise en application des objectifs poursuivis par la mise en place de la nouvelle centrale.

A Chicoutimi

Pierre Joron poursuit des démarches pour la disparition des traverses à niveau

Par
Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Dans les limites du Chicoutimi, on dénombre pas moins de 19 passages à niveau traversant la municipalité du nord-est au sud-ouest. En fait, d'une extrémité à une autre. Déjà depuis plusieurs années, les autorités municipales envisagent la relocalisation des voies ferrées, propriétés du Canadien National. A ce jour, plusieurs rencontres se sont déroulées entre les autorités de la Société d'Etat et les responsables du comité du Boulevard Lamarche.

A ce titre, l'interlocuteur privilégié — le terme s'y prête — M. Pierre Joron, rencontre les vues des dirigeants, secteur de Québec, du Canadien National. "De par les correspondances échangées entre le comité du Boulevard Lamarche et les autorités du CN, on peut maintenant affirmer qu'un terrain d'entente est certain. D'ailleurs, le Canadien National n'est pas pour la relocalisation totale, et dans une même étape, de tous les services que la société dispense, tant à la population qu'au secteur industriel du Chicoutimi.

C'est ainsi que le Canadien National envisage le transfert des services offerts aux voyageurs, vers le Servocentre de Jonquière", nous confiait, hier, le directeur des relations du CN, secteur de Québec, M. René Chappaz, de passage à Chicoutimi.



M. RENE CHAPPAZ — "Il n'y a aucune objection à voir se réaliser le transfert des voies ferrées de la Société Canadien National".

ETAPES DE REALISATION

Du reste, la Société Canadien National, dans son plan de relocalisation, entrevoit la possibilité de procéder au transfert des services aux voyageurs, dans une première étape. Par la suite — et les échéanciers sont loin d'être fixés — dépendant de la réalisation du Parc industriel régional, on pourrait commencer la relocalisation des services offerts sur le plan industriel.

Pour ce, selon M. Chappaz, il importe que les autorités municipales soient saisies de la question, car le CN se dit prêt à réaliser la première étape dans l'année suivant la décision du conseil D'ailleurs, compte tenu des revalités régionales la décision que devra prendre le conseil sera dans l'ordre d'une acceptation de voir disparaître les services offerts aux voyageurs, en direction de Jonquière.

"D'ailleurs, nous n'avons aucune objection à réaliser la première étape au cours de l'année qui suivra. Pour ce, la municipalité de Chicoutimi doit donner son accord. Par ailleurs, il serait très facile aux dirigeants du Canadien National, de rencontrer les dirigeants municipaux de Chicoutimi, mais nous ne voulons rien provoquer et il est dans l'ordre des choses que nous attendions une demande en ce sens de la municipalité", a-t-il précisé.

C'est d'ailleurs ainsi, qu'il est à peu près impossible de fixer un échéancier bien précis et les difficultés mitigées s'en trouvent ainsi confondues.

D'autre part, M. Chappaz estime que la nouvelle loi, à l'étude à la Chambre des Communes à Ottawa, pourrait accélérer la réalisation de ces travaux. "Il n'y a aucun problème et même que la réalisation des travaux s'en trouverait avancée de beaucoup", a-t-il conclu.

20,000 jeunes participent à l'expo Sécurité-jeunesse

Par Réjean
TREMBLAY

CHICOUTIMI — "A Chicoutimi, la sécurité on l'applôôôdit!" pourront chanter les quelques 20,000 jeunes qui participeront à l'exposition "Sécurité-jeunesse 1974" qui mettra en vedette le clown le plus riche du Québec, l'impayable Patof.

L'ami Pierre (l'agent Pierre Thibodeau, de la sûreté municipale de Chicoutimi) et le clown Patof uniront donc leurs efforts pour faire de la campagne de sécurité lancée le 30 avril, un succès sans précédant.

Précisons le tout de suite, Pierre travaille bénévolement dans la campagne tandis que Patof, alias Jacques Desrosiers, a consenti à "couper" ses prix pour le bénéfice des jeunes.

Déjà des visites dans les écoles ont été entreprises depuis le début de la semaine dans le cadre du concours scolaire cyclo-sécurité. On y donne une partie théorique (comment choisir sa bicyclette et quoi y ajouter pour qu'elle soit sécuritaire) et à l'extérieur, des minivoitures serviront aux plus jeunes pour des rallyes miniatures de sécurité.

LA FETE DU 9 JUIN

Enfin viendra le 9 juin! Ce jour-là, en collaboration avec la maison Canadian Tire et le département de police, un grand défit réunissant des milliers de jeunes s'ébranlera du boulevard Talbot jusqu'au Centre Georges-Vézina.

Les trois mille premiers enfants présents au point de départ se verront remettre des verrous de sécurité pour leur bicyclette.

Au Centre Georges-Vézina battra l'exposition sécurité-jeunesse. Des kiosques à location gratuite, montés grâce à la collaboration de l'Air Force, des différents corps de police et de divers organismes impliqués dans la promotion de la sécurité, attendront les jeunes. Rien n'y sera à vendre et tout sera gratuit.

Enfin, les jeunes enfants pourront applôôôdir leurs deux idoles, l'ami Pierre et Patof clown numéro 1 du Québec.

Le maire et J.-Marcel Gauthier affirment que le complexe commercial se réalisera

Par
Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Il ne fait maintenant plus aucun doute de voir se réaliser le projet de complexe commercial pour le centre-ville, à Chicoutimi, puisqu'un groupe financier canado-américain, dont le représentant, à Montréal, M. Morris Feinstein, se dit prêt à exécuter le projet mis de l'avant par le promotteur J. Marcel Gauthier, d'ici la fin de 1976.

D'ailleurs, comme le déclarait le maire Henri Girard, hier, la municipalité de Chicoutimi n'aura à investir, fort probablement, que dans l'achat des terrains et possiblement pour une partie de la réalisation d'un autogare devant desservir les usagers de ce complexe.

"Tout compte fait, la municipalité devra investir dans l'acquisition des terrains compris à l'intérieur du quadrilatère formé des rues: Jacques-Cartier-Lafontaine- Boulevard Lamarche et Hôtel de ville.

Pour ce qui est des sommes à débourser, pour la construction d'un autogare, la municipalité pourra, par le biais de subventions gouvernementales, amoindrir les coûts de sa participation. Il ne faut pas, du moins pour l'instant, oublier la possibilité de voir le groupe financier, dont le représentant, à Montréal, M. Morris Feinstein, fournir la différence des sommes non couvertes par les subventions gouvernementales."

Par ailleurs, le groupe financier envisage de financer les deux premières étapes du projet, à savoir la construction de deux tours devant accueillir soit des bureaux ou encore des commerces. Pour ce qui est de la troisième étape du complexe, (l'aménagement des espaces qui seront laissés vacants par la relocalisation des réservoirs du port de Chicoutimi) le groupe financier préfère attendre que des ententes soient conclues avec la Commission des ports nationaux.

Outre ces investissements, qui se veulent à moyen terme, le maire Girard est d'avis que la municipalité, en accord avec le groupe financier, choisisse un coordonnateur pour planifier la réalisation et les négociations du projet. "D'ailleurs, j'ai ma petite idée quant à l'homme à suggérer aux membres du conseil. Je puis dire que notre choix sera fixé d'ici quelques semaines."

Du reste, la municipalité devra procéder à des études de rentabilité, pour ainsi s'assurer de la bonne marche de la réalisation du programme. De plus, des études devant déterminer la résistance des sols seront également entreprises dans les délais respectables.



MM. Henri Girard et J. Marcel Gauthier, ce dernier, promoteur du projet.

Papeterie de St-Félicien

Les objections de Chibougamau "ridicules et sans fondement"

Roberval — Selon M. Rosaire Gagnon, vice-président de Corporation Campeau, division des exploitations forestières et directeur général de Gagnon & Frères Industriel de Roberval Ltée, les objections des organismes publics et corps intermédiaires de Chibougamau, concernant le projet Donohue de St-Félicien, sont simplement dénudés de sérieux et frisent même le ridicule.

Au cours d'une entrevue accordée hier, M. Gagnon mentionnait que l'entreprise, qu'il dirige, employait actuellement 350 hommes dans le secteur de Chibougamau et même pas un pour cent de cet main d'oeuvre ne vient des municipalités de Chibougamau ou Chapais. Plus est, M. Gagnon a déclaré qu'après que l'incendie de la scierie de Gagnon & Frères, au millage 123, à 25 milles de Chibougamau, il y a quelques années, le manque de main d'oeuvre avait décidé l'entreprise à ne pas reconstruire, mais a opter plutôt pour le transport de la matière première à ses installations de Roberval, où ce problème de main-d'oeuvre est inexistant.

"Nous aurions actuellement plusieurs emplois à offrir aux gens de Chibougamau et Chapais, tant comme bûcherons que comme opérateurs, mécaniciens et autres, amis nous devons importer cette main-d'oeuvre de toutes les régions du Québec, et cela dure depuis que nous sommes implantés au millage 123. Il y a une belle route de 25 milles complètement asphaltée qui part de Chibougamau et passe pratiquement devant nos opérations, mais jamais les travailleurs de la ville minière n'ont voulu travailler chez-nous. Nous sommes les pionniers de la forêt dans l'arondissement de Chibougamau, nous avons vécu ce problème de main-d'oeuvre depuis plus de dix ans. Alors, je me demande qui couperait le bois d'une papeterie à Chibougamau et où on recruterait les ouvriers pour faire marcher l'usine".

"Vous comprendrez que ça fait un peu loufoque de voir ces gens s'égosiller pour tenter de s'approprier une usine qu'ils seraient incapables de faire fonctionner, du moins à partir d'une main-d'oeuvre locale," a conclu le directeur général de Gagnon & Frères de Roberval Ltée.

Vol à l'école Jacques-Cartier

Chicoutimi — La sûreté municipale de Chicoutimi a ouvert une enquête, hier, pour découvrir les auteurs d'un vol de marchandises et d'argent, d'une valeur de $200 commis la nuit dernière à l'école Jacques-Cartier.

Les voleurs ont pénétré avec effraction dans l'école, ils ont visité tous les bureaux des professeurs et ont commis leur vol dans le bureau du principal de l'institution.

Une fédération de comités de citoyens doit être apolitique

Ste-Rose-du-Nord — Le comité de citoyens de Sainte-Rose-du-Nord est favorable à la création d'une fédération de comités de citoyens au Saguenay, mais à certaines conditions.

Et l'une des primordiales est qu'aucun des comités n'ait des buts politiques à aucun niveau, soit municipal, provincial ou fédéral.

"A notre avis, il est absolument essentiel que les membres de la fédération aient les mêmes buts, les mêmes règlements et la même validité et ceci afin d'être véritablement reconnus comme un interlocuteur valable auprès du grand public et des organismes qui seront soumis aux pressions de la fédération", soutiennent deux porte-parole du comité de Ste-Rose-du-Nord, MM. Jacques Girard et Rosaire Rousseau.

Ainsi, on croit prématuré la formation d'une fédération tant et aussi longtemps que des comités locaux n'auront pas été formés dans la plupart des municipalités et villages du secteur.

Enquête préliminaire pour méfaits public remise

Chicoutimi — L'enquête préliminaire dans le cas de l'agent du Bien-Etre Gilles Dutil de Chicoutimi, responsable du secteur de Bagotville a été remise au mois de juin prochain.

En effet, hier matin, Me Lucien Tremblay, après avoir assigné une quinzaine de témoins a été dans l'obligation de remettre la cause, puisqu'il était impossible, à cause de la situation actuelle qui prévaut au Palais de justice, de procéder hier matin, à la suite de la maladie de plusieurs juges.

Cependant, la situation devrait se rétablir au cours des prochains jours et à l'avenir, il n'y aura plus de causes qui seront fixées pour le vendredi, avec un tel nombre de témoins.

On se rappellera que Dutil est accusé de méfaits publics à la suite d'un présumé faux enlèvement par les individus, au mois de février dernier.

La Sûreté du Québec avait fait une enquête à la suite de l'enlèvement de l'officier du Bien-Etre Social, mais il semble que selon l'accusation portée, que tel n'était pas le cas.

AJOURNEE AU 22 MAI

Par ailleurs, le procès du lieutenant René Saint-Hilaire de la sûreté municipale de Chicoutimi, accusé d'avoir négligé de fournir de la nourriture à sept chevaux a été remis au 22 mai, hier matin.

LAVOIE, BRASSARD & LAPOINTE
Avocats
CHICOUTIMI
310 E. RACINE (SUITE 124)
TEL.: 545-4901
BUR. à ST-AMBROISE
511 RUE SIMARD
TEL.: 672-4660
LUNDI SOIR 7 HEURES

prévost, casgrain, côté et gauthier
avocats et procureurs
gilles prévost, ll.l. paul casgrain, ll.l.
martin côté, ll.l. claude gauthier, ll.l.
110 racine est chicoutimi tél.: 549-5570

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.
ASSURANCE GENERALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS
31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)
543-0796 André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

mini-loto
TIRAGE 5ième
VENDREDI 3 MAI 74
22955
2955
955
29 Séries émises—90,000 chacune
POSSIBILITÉ DE:
29 GAGNANTS DE $5,000.
232 GAGNANTS DE $500.
2,349 GAGNANTS DE $100.
LOTO PERFECTA
5ième COURSE 2 MAI 1974
ORDRE: $1852.30 PRIX 73
DÉSORDRE: $72.60 1861
VENTES TOTALES: $563,418.00
RÉSULTAT
A B C D
6 10 4 7

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La stratégie du maire Girard

Le maire Henri Girard et ses trois principaux acolytes Léo Favre, Jules Larouche et Marcellin Martin savourent aujourd'hui leur victoire remportée contre l'équipe des fonctionnaires supérieurs de l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Après l'urbaniste Robert Leblond, c'est le gérant Laurier Boivin qui préfère quitter la fournaise municipale pour trouver un climat plus serein dans l'entreprise privée. Il ne reste à vrai dire que l'ingénieur Claude Tremblay à jouer au mousquetaire dans la forteresse assiégée du garage municipal.

Avec une rapidité étonnante, sans même faire d'appel d'offre auprès de candidats possédant un diplôme d'ingénieur, comme c'est la coutume, le conseil a procédé à la nomination du greffier Benoît Simard à la gérance municipale pendant que M. Jean-Yves Fortin accédait au poste de greffier.

En opérant cette stratégie dans le secret du huis clos, le conseil confie à vrai dire au maire Girard des pouvoirs réels accrus. Le premier magistrat et ses partenaires de l'administration publique pourront assumer, à vrai dire, les privilèges de la gérance sans être ennuyés par les observations gênantes des fonctionnaires supérieurs et les structures toujours embarassantes. C'est la porte ouverte à une forme de "patronage" bien commode à quelques mois des élections. Qui ainsi pourra empêcher le maire et même des conseillers à recevoir directement les plaintes et les demandes des contribuables et à utiliser la machine des services techniques pour gagner des sympathisants?

Par contre, cette nouvelle forme d'administration qui se dessine clairement à l'hôtel de ville de Chicoutimi pourrait avoir des éléments très positifs. Comme il le fait depuis quelques années, le conseil municipal pourrait recourir davantage aux services de firmes d'ingénieurs de Chicoutimi, qui ont déjà fait éloquemment leurs preuves sous l'Union nationale, notamment avec la construction du pont Dubuc, mais qui sont beaucoup plus disponibles aujourd'hui alors que le nouveau régime accorde d'abord sa confiance aux ingénieurs Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard et Associés dont le vice-président est M. Pierre Lajoie, ancien conseiller spécial du premier ministre et président du Parti libéral du Québec.

C'est peut-être à la compétence des ingénieurs-conseils dont les services sont souvent requis qu'un fonctionnaire supérieur de Québec voulait rendre hommage lorsqu'il nous a confié dernièrement: "Le conseil municipal de Chicoutimi agit parfois étrangement, mais les dossiers qu'il soumet au gouvernement sont d'une qualité généralement supérieure à celle d'un grand nombre d'autres municipalités. C'est souvent ce qui permet à votre conseil d'obtenir des décisions favorables."

Si vraiment à l'hôtel de ville, on préfère aux spécialistes-employés le recours à des firmes indépendantes, que le conseil municipal l'établisse clairement devant les contribuables en précisant de quelle façon également on évitera l'ingérance toujours extrêmement coûteuse de l'élu dans le travail des fonctionnaires municipaux.

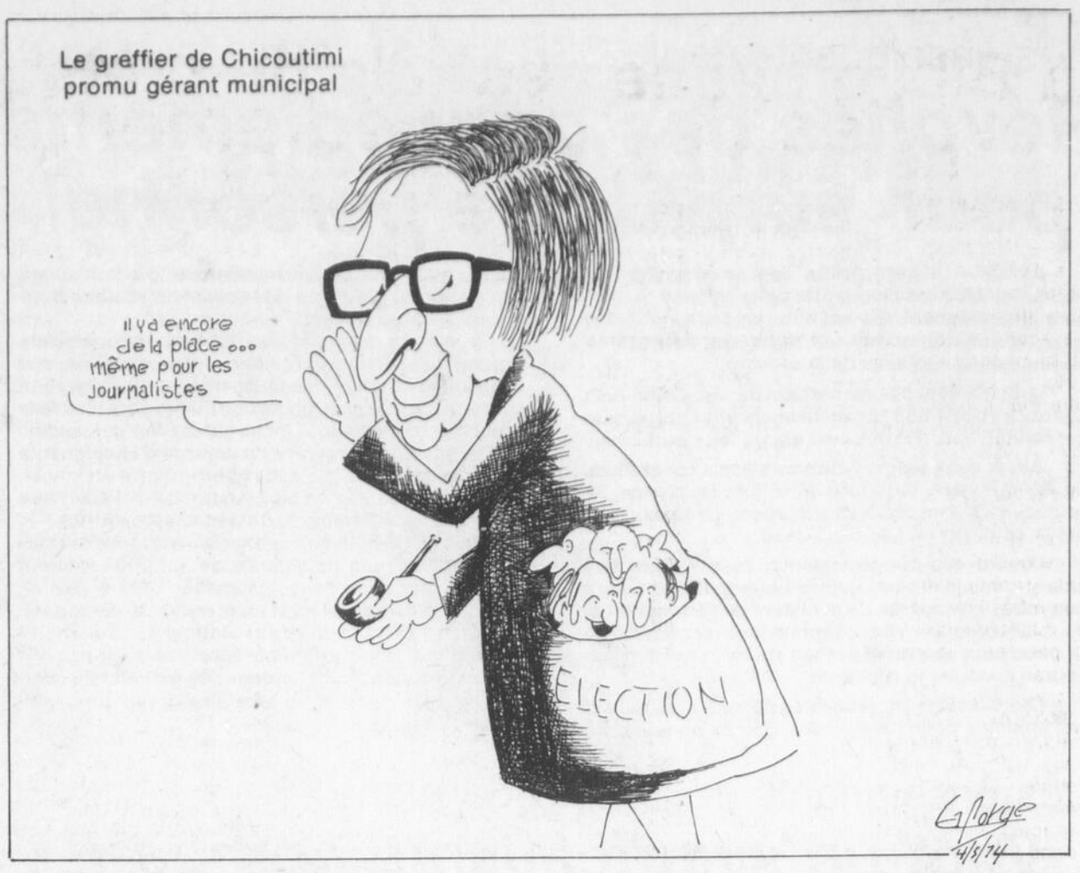
Quant au nouveau gérant Benoît Simard, dont le conseil à l'époque où M. Girard était justement ingénieur-gérant, avait jugé inutile le poste de greffier, il semble refléter les qualités d'un directeur de personnel efficace. On se souviendra que c'est la Commission municipale, qui, à la suite d'une session tenue à Chicoutimi, avait repoussé la décision partagée du conseil.

A l'emploi de la municipalité depuis une vingtaine d'années, M. Simard connaît bien le folklore de la maison. Il a oeuvré sous quatre régimes: ceux de M. Rosaire Gauthier, du Dr Gérard Tremblay, de M. Gilles Tremblay et enfin de M. Henri Girard. Il bénéficie de la confiance des chefs de service.

Comme coordonnateur, l'homme inspire confiance. Il reste que le départ de M. Laurier Boivin et l'attitude nouvelle du conseil nécessitent un meilleur éclairage que le mince filet de lumière projeté par le maire Girard à la conférence de presse donnée jeudi.

Bertrand TREMBLAY

Le greffier de Chicoutimi promu gérant municipal



BILLET

Sacrée Sagouine

Y a une p'tite escousse que j'voulions vous parler d'la Sagouine. Dans sa parlure à elle, attendu que j'voudrions qu'à m'comprenne. C'est pas aisé d'jaser avec du monde de même. A craire qu'à nous cause l'français d'nos aïeux.

Pis en plus qu'à vient d'allieurs nous narrer des histoires qu'on connaît pas: la déportation, le recensement, les coques, les huîtres,. J'étions point capable de saisir c'qu'à l'est, la vieille bougrèse; a sait même pas son appartenance, ni son nom à elle. C'est ben pas drôle d'être pardu d'même. J'savions pas si a va être capable d'artourner che eux.

Pis pas polie avec ça. A l'arrive devant nus autes en vieilles hardes, avec son siau, ses torchons, ou bedon a s'barce ou ben a l'épluche ses pétates. A cause tout l'temps, la v'limeuse que y a pas moyen d'placer un mot. Comme qui dirât qu'à pense tout haut d'vant tout l'monde.

Pis pas anstruite pantoutte. Ma foi djeu, a jamâs dû aller dans les colléges c'tella. C'est ben effrayant. Moé, j'comprenions pas pourquoi cé fére qui a laisse v'nir icitte ousque cé q'tout l'monde est prope pis iousque cé q'tout l'monde pale ben parce qu'y vont dans les écoles, les lycées, pis les colléges.

Moé, c'qui m'chagrinions le plus, cé qu'à s'mèle de parler de toute, pis d'n'importe quoi qui y passe par la tête: les jeunes, les vieux, l'printemps pis l'hiver, la vie pis la mort.

Le plus pire, c'est quand cé que j'l'avions entendu parler des prètes, d'la religion, pis d'l'étarnité. Un vrai sacrilége, ma foi djeu, pis tout l'monde trouvit ça ben drôle pareil.

Depuis c'temps-là, je m'demandions ben c'qu'à lé v'nue fére icitte, la sacrée Sagouine.

LE RICANEUR

AU FIL DE LA PENSÉE

Une appréciation motivée

Le volume **L'aventure Louis Hémon,** de Ayotte et Tremblay est grandement apprécié; on en reçoit beaucoup d'éloges et plusieurs sont justifiés par des observations qui les motivent.

Un connaisseur qui fait autorité, M. Jean Ethier-Blais, a fait de l'ouvrage une analyse particulièrement remarquable et estime que les auteurs "ont accompli une tâche au-dessus des éloges". Nous croyons opportun de publier celle qu'un autre littérateur de mérite, le Père Laurent Tremblay, O.M.I., adresse à l'un des auteurs.

"Dans mes temps libres, j'ai pu lire en entier le gros bouquin L'AVENTURE LOUIS HEMON.

"J'ai l'ai goûté énormément. L'intérêt augmente à mesure que se déroulent les pages, et même les paragraphes. C'est ravissant et presque ensorcelant. Quelle formidable enquête! Quel flair avisé et diligent! Quel travail acharné, patient, consciencieux et minutieux. Vraiment cette oeuvre me paraît en tout point irréprochable.

"Monsieur Ayotte se révèle chercheur émérite, et l'ont voit que Mgr Victor Tremblay l'a savamment secondé et complété en lui apportant le meilleur de ses vastes connaissances historiques. Les deux auteurs ont sûrement tout fouillé et tout déniché de l'introuvable documentation relative à leur sujet. Leurs conclusions s'avèrent nettement persuasives et irréfutables. Le portrait du héros semble complet et définitif. On nous livre un vrai Louis Hémon, vu et vécu en ses fidèles et moindres détails.

"Du même coup, cela nous explique MARIA CHAPDELAINE. Il fallait Louis Hémon, cet homme exceptionnel, pour mettre au monde un tel chef-d'oeuvre. MARIA CHAPDELAINE n'est pas un roman qui pouvait se composer par le simple souffle puissant "d'une imagination féconde et créatrice, mais seulement à coups de rudes expériences personnelles. Jamais peut-être romancier n'a si adéquatement décrit ses personnages, parce que rares sont les romanciers qui se sont engagés aussi loin que Hémon dans les cruels sentiers du devoir d'état et des sacrifices inhérents au métier. Son exil impressionnant au Canada puis à Péribonka, sa vie de pauvre volontaire qui touche aux frontières du martyre, son travail exténuant de 18 heures sur 24, son honnêteté littéraire, son extraordinaire modestie et sa noblesse d'âme le classifient définitivement parmi les écrivains les plus fidèles à leur talent et à leur vocation. Pour les jeunes d'aujourd'hui quel exemple achevé de générosité vraie et de total dépassement."

"Merci aux auteurs de L'AVENTURE LOUIS HEMON".

DOCUMENT

Les priorités de développement

Les priorités de développement seraient les suivantes:

1- Toutes les actions visant à exploiter une plus grande partie de la possibilité de la forêt publique;

2- La création des infrastructures nécessaires à la relance du Haut-Saguenay;

3- Les actions destinées à la mise en valeur du potentiel minier fer et cuivre;

4- La continuation du programme agricole;

5- La continuation du programme touristique.

La concrétisation de ces priorités pourra être entamée par deux dossiers principaux:

1- La continuation du plan d'aménagement intégré des ressources en réorientant les priorités de chaque secteur où il s'impose de le faire;

2- Par le regroupement municipal dans le Haut-Saguenay, par la confection de la cartographie de base et par une étude de transports.

PLAN D'AMENAGEMENT INTEGRE DES RESSOURCES:

Dans le secteur forêt il s'agit de terminer l'inventaire et la confection du plan d'aménagement de la zone agro-forestière et de terminer le rééquipement de la pépinière de Normandin; on pourra par la suite comprimer l'allocation des crédits vers la voirie forestière qui semble représenter le meilleur espoir de mise en valeur de toute la possibilité de la matière ligneuse.

Le programme de travaux sylvicoles aurait peut-être intérêt à être transféré pour financement à l'opération-placement conjointe du ministère des affaires sociales et du ministère du travail et de la main-d'oeuvre: les crédits ainsi libérés pourront servir à d'autres projets plus moteurs tel que la voirie forestière et la voirie minière.

Dans le secteur minier on doit mettre l'accent sur la voirie minière dans le secteur des lacs Frotet-Troilus et au-delà pour accélérer le développement des mines de cuivre; en autant que le dossier fer est concerné, les pré-requis semblent être tous en place et il faut attendre le résultat des négociations. Une décision reste également à être prise dans le dossier du Lac des Ecorces, qui pourrait éventuellement grever de $4,000,000. le budget du secteur mines et eaux.

Dans le secteur agricole il est recommandé pour une autre année de continuer le programme tel que commencé puisqu'il est encore relativement récent, et on pourra raffiner sur les projets qui se seront révélés les plus moteurs: on peut cependant augurer que dans ce secteur, la production du boeuf pourra avoir un effet déterminant sur l'économie agricole, et ce en plus d'autres productions telles le vin de bleuet et les productions végétales dans un but d'auto-approvisionnement.

Dans le secteur tourisme le projet du Lac Kénogami devrait être financé par l'Entente ARDA jusqu'à ce qu'on puisse l'intégrer, au point de vue financement, dans le dossier spécial de développement de la conurbation du Haut-Saguenay.

Pour le reste de la programmation tourisme, il s'agira de mettre en place les équipements recommandés par la programmation du ministère le jour où elle sera acceptée au niveau fédéral-provincial; cette programmation éventuelle ne devrait cependant pas déroger des lignes directrices qui ont présidé depuis octobre aux discussions entre le ministère, l'Office et la Conférence administrative.

2- LES ACTIVITES DES MINISTERES DE LA VOIRIE, DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE:

1 - MINISTERE DE LA VOIRIE:

Les principales préoccupations de développement du ministère de la Voirie sont les suivantes:

1 - Terminaison du pavage de la route St-Félicien-Chibougamau d'ici 1975;

2 - Etude et réfection partielle du boulevard Talbot entreprise depuis juin 73;

3 - Voies de communications de la conurbation: divers projets locaux sont soit à l'état d'étude ou de réalisation dans la conurbation, mais il n'est pas encore déterminé jusqu'à quel point ils n'originent que de problèmes locaux; il y aurait intérêt à réorienter le tout en fonction des exigences de la conurbation sur le plan des infrastructures de communications.

2 - LE MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES:

Dans l'ensemble de la région le MAM envisage pour la prochaine décennie, la fusion des villages avec leurs paroisses satellites.

D'autre part, au niveau de la conurbation trois études sur le regroupement ont été effectuées soit pour les secteurs de Jonquière-Kénogami- Arvida, de Chicoutimi-Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin et Bagotville, Port-Alfred, Grande-Baie. Le tout en est au stade d'évaluation et de discussion.

3 - LE MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE:

Le MIC a contribué depuis quelque temps à la création ou au financement des commissariats industriels des secteurs de Chibougamau, Dolbeau, Alma, Jonquière-Kénogami, Arvida, Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin et il reste à créer ceux de Roberval, St-Prime, St-Félicien et du secteur de La Baie.

Le MIC est aussi partie aux négociations et au financement de plusieurs projets industriels et principalement ceux liés à la transformation de la matière ligneuse.

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS DU DEVELOPPEMENT

En regard de l'analyse qui précède, on peut tracer ici le portrait idéalisé que pourrait adopter la région vers 1985 et en déduire les activités de développement auxquelles devrait concourir le gouvernement d'ici là.

A cette époque, en raison de la mise en valeur des gisements de fer et de cuivre du Lac Albanel et du secteur Troilus-Frotet, la population de Chibougamau-Chapais devrait atteindre 20,000 habitants; ce secteur devrait être lié à celui de La Baie par une route à circulation rapide passant par le sud du Lac-Saint-Jean et la conurbation, et par un chemin de fer qui, conçu en fonction du transport de minerais de fer, devrait par son tracé maximiser les potentiels forêt et tourisme. Ce chemin de fer aboutirait à un nouveau port minéralier et papetier situé à Port-Alfred.

A cette même époque également, les villes de St-Félicien et de Dolbeau-Mistassini devraient voir leur population respective passer à 10,000 et 20,000 habitants; les 3 ou 4 milles nouveaux emplois créés l'auront été dans le secteur de la transformation de matière ligneuse.

La ville de Roberval dont la population sera demeurée à peu près la même, continuera à agir comme centre de services hospitaliers et pour le commerce de détail, et affirmera de plus en plus ses particularités sur le plan tourisme.

La population de la ville d'Alma aura augmenté quelque peu grâce à sa situation privilégiée au coeur de la grande plaine agricole d'Hébertville et également grâce à l'apport supplémentaire créé par une exploitation plus intensive de la possibilité forestière.

La conurbation du Haut-Saguenay, qui sera composée seulement de quatre (4) villes (JAK, Chicoutimi, La Baie, Rive Nord) aura une population de 175,000 habitants et sera devenue un centre d'industrie diversifié et d'échanges commerciaux ayant des retombées à la grandeur de toute la région économique. Elle sera dotée des infrastructures suivantes:

Une voie rapide reliant Alma à la Baie;

Le boulevard Talbot amélioré pour relier mieux la région aux grands centres;

Un parc industriel régional situé au centre de la conurbation;

Un aéroport civil à St-Honoré, qui aura remplacé celui de Bagotville, conservé pour fins de l'aviation militaire seulement;

Un port de transbordement du minerai de fer et du papier dans La Baie;

Un parc industrialo-portuaire au même endroit avec possibilité d'une usine de bouletage;

Un grand parc de récréation régionale au Lac Kénogami;

D'autres infrastructures communautaires sur le plan de l'approvisionnement en eau, de la disposition et du traitement des eaux usées et de la disposition des ordures ménagères;

Un système de transport en commun;

Un deuxième port pétrolier situé sur le Saguenay en aval de Chicoutimi (besoins actuels de toute la région: 600,000 tonnes pour l'Alcan et l'industrie papetière et 600,000 tonnes pour les autres besoins domestiques et industriels)

A cette époque les centres-villes auront été modernisés et les quatre villes auront constitué un système de gestion des équipements qui leur seront communs et de leur rôle de support de la croissance économique. L'utilisation du sol aura été optimisée par diverses mesures, entre autre, la suppression des fumées de l'Alcan qui empêchent l'occupation d'une certaine partie du territoire de la conurbation et par un zonage plus rigoureux qui permettra de limiter l'empiètement du territoire urbain sur le domaine agricole.

LA PROGRAMMATION TRIENNALE:

En regard de la situation économique de la région, de la problématique, de la synthèse de l'activité gouvernementale sur le plan économique et des perspectives de développement énoncées plus avant dans le texte, nous pouvons présenter les priorités et les dossiers majeurs de développement à continuer ou à mettre en oeuvre.

La Bibliothèque centrale de prêts dessert 62,000 lecteurs

Par Serge CLOUTIER

Alma — "Même si les chiffres de 1973-74 sont éloquents, ils ne traduisent pas leurs implications profondes, car l'action de notre Bibliothèque centrale de prêts est permanente, quotidienne, prioritaire." C'est l'administrateur délégué, M. Philippe Sauvageau, qui présente ainsi le rapport annuel des activités de la B.C.P., organisme créé en 1971 par le ministère des Affaires culturelles, dont les locaux sont situés à Alma, et qui dessert maintenant près de 62,000 personnes, dans 49 municipalités du Saguenay-Lac St-Jean.

La Bibliothèque centrale de prêts, la troisième au Québec, a connu encore cette année une augmentation sensible de sa clientèle, grâce à la mise sur pied dans les localités de comités locaux qui servent d'intermédiaires entre la centrale administrative d'Alma et les clients-lecteurs. Les municipalités qui n'ont pas de bibliothèque publique peuvent adhérer à la B.C.P., grâce à une formule de participation à la corporation, moyennant un léger per capita. Pour le reste, le ministère subventionne à 90% l'institution, qui compte une dizaine d'employés, et qui possède de spacieux locaux, dans une bâtisse érigée sur un terrain cédé par Alma en 1971, dans le parc Falaise.

Comme le déclare M. Sauvageau dans son rapport, le principe d'action de la Bibliothèque centrale est simple: centralisation administrative, et décentralisation systématique des services. Les livres, disques, jouets éducatifs, oeuvres d'art, et films sont catalogués à la centrale, puis circulent dans les municipalités.

UNE BONNE ANNEE

En 1973-74, 253,154 volumes ont été prêtés, c'est-à-dire plusieurs fois le nombre total de volumes disponibles qui est de 60,341. Plus du quart de la population desservie, 16,010 sur 61,975 habitants, sont des abonnés des bibliothèques affiliées.

Aussi, 10 expositions ont été mises en circulation en 1973-74, ces dernières étant prêtées par la Fédération des centres culturels du Québec ou appartenant à la B.C.P. elle-même. De cette façon, les abonnés ont emprunté 182 oeuvres d'art pendant 5,626 jours. La collection de disques comprend 6,623 microsillons, et les abonnés ont emprunté 22,281 disques au cours de l'année.

On retrouve aussi des jouets éducatifs, au nombre de 581, et qui furent prêtés 2,984 fois. Les dirigeants ont également mis l'argent sur la publicité au cours de l'année, et les comités locaux seront de plus en plus consultés.

La collection de volumes a augmenté de 18,477 volumes cette année, dont 4,625 furent donnés par le ministère des Affaires culturelles. La préparation des volumes s'effectue à la B.C.P. de l'Outaouais, où M. Sauvageau est également administrateur.

Le rapport annuel fait état aussi des rotations effectuées au cours de l'année. Trois ont eu lieu en 1973-74, et 90,153 volumes ont circulé dans les bibliothèques municipales affiliées.

Un inventaire réalisé ces derniers mois a permis au personnel de constater que 448 volumes ont été perdus ou détruits depuis les débuts des opérations.

HOMMAGES

Lors de l'assemblée annuelle qui se tenait récemment, les membres ont rendu hommage au Directeur provincial des bibliothèques publiques, M. Gérard Martin, qui prendra sa retraite en août, et à qui les dirigeants de la corporation accordent un grand mérite dans l'aménagement de la B.C.P. du Saguenay-Lac St-Jean.

M. Paul-E. Lemieux d'Arvida, le président de la corporation, a fait porter son message annuel sur le dévouement de M. Martin, ainsi que des personnes bénévoles ou employées, qui font rayonner "la culture et le loisir culturel dans leur milieu". M. Lemieux fixe comme objectif pour l'année en cours que toutes les municipalités de la région soient desservies par la B.C.P.

RECOMPENSES

Les dirigeants ont également profité de l'assemblée annuelle pour souligner les performances des bibliothèques affiliées à la centrale. Ainsi, Boileau a obtenu le premier rang pour la plus forte proportion de prêts de volumes consentis par rapport à la population, soit 14.7%. St-André a connu la meilleure augmentation de prêts au total. St-Méthode, la plus forte augmentation d'abonnés, avec 35%. Et Rivière-Eternité le plus grand nombre d'abonnés par rapport à la population, avec 229 abonnés ou 45% de la population.

Créée pour améliorer l'accessibilité à la lecture et aux loisirs culturels en général, la Bibliothèque centrale de prêts du centrale de prêts du Saguenay-Lac St-Jean municipalités de s'y intéresser, et le public d'en profiter.

Notons enfin que certains administrateurs de la Corporation ont cédé leur place à d'autres, et que le conseil d'administration élira bientôt les membres de l'exécutif.



61,000 VOLUMES — La Bibliothèque centrale de prêt du Saguenay-Lac-St-Jean possède maintenant plus de 61,000 livres à la disposition de ses abonnés dans les villes de 5,000 habitants et moins de la région.

Déléguée de tous les étudiants de la région

CHICOUTIMI — Mlle Josée Garant, étudiante à l'école Lafontaine, vient de quitter la région pour participer au Congrès des études canadiennes qui se déroule à Halifax, où elle représentera l'ensemble des étudiants du Saguenay-Lac Saint-Jean.

C'est un grand honneur pour Mlle Garant d'assister à ces assises qui réunissent des étudiants du secondaire de chaque province et territoire du Canada en vue d'examiner ensemble les problèmes économiques et politiques qui confrontent les Canadiens.

Le thème du congrès, "L'avenir du Canada", permettra à tous ces jeunes d'évaluer l'impact des problèmes actuels sur le développement futur du peuple canadien.

Le congrès des études canadiennes se terminera le 11 mai alors que les étudiants reviendront d'un séjour intéressant en Nouvelle-Ecosse, qui leur aura donner la chance d'améliorer leurs échanges culturels.

Mlle Josée Garant a été choisie parmi les trois Commissions scolaires régionales et suite à l'approbation du Bureau régional du ministère de l'Education, pour représenter la région administrative No. 2.



JOSEE GARANT

Chibougamau proteste contre un mauvais service de téléphone

CHIBOUGAMAU — Le conseil municipal de Chibougamau vient de protester auprès de la Compagnie de téléphone du Nord de Québec "contre le service des plus mauvais".

Suivant le texte de la résolution, adoptée lors de la dernière réunion du conseil municipal, les résidents de Chibougamau doivent souvent attendre entre deux à quatre jours pour obtenir un appel interurbain, soit à Québec, à Montréal ou ailleurs en province.

"Ceci cause de nombreux préjudices non seulement à la municipalité, mais également aux commerçants, vu la situation géographique très éloignée des grands centres, ce qui nous force de plus en plus à recourir aux appels interurbains", soutient le conseil.

La municipalité prétend que la situation ne peut plus être tolérée plus longtemps et réclame que des actions soient prises immédiatement pour corriger le problème. Mentionnons qu'une copie de la requête a été envoyée au ministère des Transports et des Communications.

3ième RUE

Considérant la 3ième rue comme un tronçon de la route transquébécoise, le conseil municipal a, par ailleurs, adressé une demande au ministère de la Voirie pour la pose d'une couche d'usure d'asphalte.

Le conseil estime que cette rue est dans un état assez lamentable, l'asphalte étant défoncé à moult endroits et que la municipalité n'est pas équipée pour en faire une réparation adéquate.

EAU POTABLE

Enfin, la municipalité a l'intention de légiférer, à sa prochaine séance, pour interdire l'amérissage des avions ainsi que l'utilisation des moteurs hors-bords sur le lac Gilman, source d'approvisionnement du réseau municipal d'aqueduc.

Aubin, Bédard, Fillion, Brisson, & Fournier

AVOCATS ET PROCUREURS

GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.

110 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI TELEPHONE 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M. - TEL.: 544-1805

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

hôpital de chicoutimi inc.
Chicoutimi — Québec — Canada

VOUS ETES UN USAGER DE L'HOPITAL DE CHICOUTIMI?

Si vous, ou une personne mineure à votre charge, avez reçu des soins de santé à l'Hôpital de Chicoutimi durant la période de juin 71 à juin 74, vous pouvez poser votre candidature ou celle d'un autre usager au poste de membre du

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL DE CHICOUTIMI

Cette mise en candidature se fait au moyen d'un bulletin de présentation, signé par deux (2) usagers, que vous pouvez obtenir au bureau du soussigné et doit être remis au plus tard le 29 mai 1974 à 16 h. 30 (4 heures 30 p.m.).

La liste officielle des candidatures pourra être obtenue sur demande écrite à compter du 2 juin 1974.

L'ASSEMBLEE D'ELECTION SERA TENUE LE

5 JUIN 1974 A 20 HEURES

A L'AUDITORIUM BEAUCHAMP DE L'HOPITAL DE CHICOUTIMI

Cet avis est donné conformément à la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux (L.Q. 1971, ch 48) et aux règlements du Conseil de la Santé et des Services Sociaux région Saguenay-Lac St-Jean (A.C. 1770-73)

MAURICE CARDINAL
DIRECTEUR GENERAL
HOPITAL DE CHICOUTIMI INC.
CHICOUTIMI, QUE.

Radio gratuit avec tout dépôt garanti/tout compte d'épargne de $25 et plus.

TRUST GÉNÉRAL

paie sur les dépôts de 5 ans

9 5/8

EN DATE DU 1 MAI 1974.

Dépôt minimum: $500.00

5 ans	9 5/8%
4 ans	9¼%
3 ans	9¼%
2 ans	9¼%
1 an	9 3/4%

Dépôt minimum: $5,000.

270-364 jours	9 7/8%
180-269 jours	9 7/8%
90-179 jours	10 1/8%
60-89 jours	10 1/4%
30-59 jours	10

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

TRUST GÉNÉRAL
494, CHAMPS ÉLYSÉES
CHICOUTIMI • 549-6490

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.

Ci-inclus mon chèque au montant de $..... (minimum $500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

Nom de .....
No ..... Rue .....
Ville .....
Signature ..... Date .....

Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais n'affectent pas ceux déjà consentis.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

SORTEZ LES RATEAUX

Pas tellement de différence entre un dépotoir et le terrain de l'exposition situé à proximité du Centre Vézina. Allons messieurs, sortez les pelles et les rateaux. Car le boulevard de l'université, prenez pour acquis que le coup d'oeil n'est pas particulièrement édifiant.

SUR UNE LIGNE "TAPEE"



Quand on est ministre, quand on peut compter sur un bon attaché de presse (Jean Drolet), on pense de temps à autre à rafraîchir "la morgue" de la presse écrite. Chose faite pour le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette qui avait certes pris la précaution de vérifier si sa ligne téléphonique "était tapée".

UNE MEILLEURE INFORMATION

Secrétaire général à la Commission scolaire régionale du Saguenay, Michel Cloutier entend bien inventorier les mécanismes de presse en place et établir tous les contacts voulus afin d'en arriver à une information scolaire plus intéressante pour tout le monde.

LE VENT, L'AVION

On rapporte que plusieurs passagers de Québecair se sont retrouvés dans leurs "petits souliers" mercredi soir lorsque le Bac-111 s'est fait balayer par une rafale de vent au moment de l'atterrissage à Bagotville. La présence d'un peu de glace sur la piste n'avait rien pour arranger les choses.

LA CAMION DE SEL

Rien pour vous fouetter l'enthousiasme que la présence du camion de sel sur la rue Racine par ce matin du deux mai pour éliminer la glace sur la chaussée. C'est beau de croire à l'été mais d'aucuns seront d'accord pour dire qu'il se fait sérieusement tirer l'oreille et que ce vent glacial vous refroidit la moindre illusion.

L'INDUSTRIEL TANGUAY



L'industriel Jean-Paul Tanguay vient de quitter l'hôpital plus en forme que jamais. A bord de l'avion l'autre soir, il confiait à un collaborateur combien il avait apprécié le reportage consacré à son entreprise et à lui-même par Le Quotidien.

LES PUNAISES ET LE SEXE

Le Devoir en a parlé, la Presse y avait écho, toujours est-il que le "comportement sexuel des punaises" soulève des inquiétudes. Paraît-il que l'homosexualité est très répandue chez les punaises. Même chez les punaises de sacristie comme quoi le malaise n'épargne aucune classe de la société "punaiseuse". Heureusement qu'on ne retrouve pas ce fléau chez les humains...

UN VILLAGE HISTORIQUE

A Saint-Rock-des-Aulnaies (30 milles de Québec), on entreprendra cet été la construction d'un village histoire. Il fut déjà question à Chicoutimi d'un projet semblable mais comme le veut une coutume chère, on n'a fait qu'en parler.

16 STATIONS, NON 14

La paroisse Notre-Dame de Roberval est certes la première au Saguenay-Lac Saint-Jean à posséder un chemin de croix à seize stations au lieu des 14 habituelles. Il s'agit d'une oeuvre du sculpteur italien Joseph Guardo. Les sculptures sur bois sont ornées de textes évangéliques en français.

DE RETOUR DE PARIS

Directeur général des Industries Tanguay Limitée, Alain Godeau sera vraisemblablement de retour dans la région en fin de semaine prochaine. Avec la mission Licence 74, formée d'une dizaine d'hommes d'affaires et d'industriels du Québec, il aura eu l'occasion ces jours derniers de rencontrer des industriels européens, de se familiariser à la nouvelle technologie à l'occasion de la foire internationale de la sous-traitance en Suède. Par après, il devait s'arrêter à Paris pour discuter des possibilités d'échanges avec des représentants de maisons françaises.

FEMMES CHRETIENNES

C'est à Saint-Jérôme, plus précisément au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé que se tiendra samedi le 11 mai le congrès diocésain des femmes chrétiennes du Saguenay-Lac Saint-Jean. Outre une rétrospective de l'année complétée, les participantes auront à se pencher sur le programme d'action de 1974.

PLACE LAURENTIDE

C'est pas définitif, c'est pas certain, c'est pas officiel, mais il se pourrait que le nouveau centre commercial d'Arvida, dont on attend l'ouverture prochainement, soit connu sous le nom de Place Laurentide.

GOLDBLOOM A DOLBEAU



Le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom sera à Dolbeau le 27 de ce mois pour le début des travaux de construction de l'usine de filtration de la municipalité

PRESIDENT JEAN HALLEY

De nouveaux dirigeants de la Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre de la région Saguenay-Lac Saint-Jean et ce, au lendemain de l'assemblée annuelle de l'organisme. Jean Halley a été reporté à la présidence du mouvement. Le bureau de direction comprend également Raymond Hudon, Edmond Poirier, Lucien Girard, Gérard Gagné, et Frank Doubi.

Ont été élus au conseil d'administration Thérèse Flamand, Georges Henri Coulombe, Gilles Tremblay, Guillaume Gauthier, P.-A. Lambert, Robert Gosselin, Léopold Fournier et Claude Ouellet.



GEORGES-EMILE ET LES REMPARTS

S'il est un Saguenéen heureux de la réussite des Remparts de Québec, c'est bien Georges-Emile Archibald d'Arvida. Même si les hockeyeurs saguenéens ne "meurent" pas dans l'uniforme des Remparts, Georges-Emile n'en poursuit pas moins son inlassable travail de dépistage pour cette organisation. Cette rondelle souvenir, remise par l'instructeur Marc Picard, trouvera bien une place dans son foyer.

LES TROUS DANS...LE CHEMIN

A Chicoutimi et un peu partout dans la région, les rues sont dans un état pitoyable. Mais il faudra être patient. Car on ne pourra corriger la situation avant la fin de la période de dégel et surtout avant l'ouverture des plans d'asphalte. Il est dit que du béton bitumineux à l'état froid n'est pas particulièrement efficace pour une réparation importante.

JOURNEE D'ORIENTATION

C'est dimanche à l'école Lafontaine que l'Association du Parti Québécois du comté de Chicoutimi tiendra sa journée dite d'orientation. Celle-ci, précédant le congrès régional, permettra aux millitants du comté de faire le point et d'établir les priorités d'action. Les premiers ateliers de travail siégeront à compter de 10 h. de la matinée.



LA REINE DU CARCAJOU

Lise Simard, avec grâce et beauté, porte depuis quelques jours déjà le titre de Mademoiselle (miss pour les francophones) Club Carcajou d'Alma. Lors de la soirée du couronnement, Mlle Estelle Tremblay et Christian Hudon ont gagné un voyage de pêche en avion.

HORTICULTEURS D'ALMA

Une autre saison fort active pour les membres de la Société horticole d'Alma qui viennent de procéder au choix de leurs dirigeants. La présidence a été confiée à Ghislain Bouchard, le secrétariat à Hélène Côté, la trésorerie à Gabriel Harvey. Les directeurs sont Simone Couture, Clément Tremblay, Aurèle Blais et Charlotte Gagnon. Au programme de 1974, figurent des cliniques hebdomadaires abordant divers sujets, des voyages en groupe, un concours d'embellissement, une journée horticole lors de la semaine de la Traversée etc.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Séréna — Tous les couples mariés ou fiancés intéressés à recevoir de l'information sur la planification familiale sont invités à assister à une soirée d'information qui aura lieu lundi, le 6 mai à 8 heures à l'école Laure-Conan, Chicoutimi. Au cours de cette soirée, on y traitera de l'anatomie féminine et masculine, de la physiologie du cycle menstruel, de tous les moyens actuels de régulation des naissances et du test symptho-thermique. Cordiale bienvenue aux intéressés. Pour informations supplémentaires, téléphonez à: 548-8696 et 549-9673.

Club de l'Age d'Or — Soirée récréative, danse et cartes qui aura lieu au sous-sol de l'église du Christ-Roi, dimanche soir le 5 mai, au profit du Club de l'Age d'Or de la paroisse. Tous sont cordialement invités. Billets en vente à la porte.

CHICOUTIMI-NORD

Parents — L'assemblée générale des parents aura lieu lundi, le 6 mai, à 8 heures p.m., à l'école St-Luc de Chicoutimi-Nord.

Société Horticole — La Société Horticole de Chicoutimi-Nord débute cette semaine sa campagne de recrutement. Tous ceux qui sont intéressés à joindre ses rangs sont invités à se rendre lundi soir le 6 mai à 8 heures au chalet du Club de Tennis de Chicoutimi-Nord, alors qu'il y aura soirée d'information avec experts dans le domaine de l'horticulture et du potager ainsi que de nombreux prix de présence. Une invitation spéciale est lancée à tous les nouveaux propriétaires. Pour de plus amples renseignements vous pouvez appeler au numéro: 549-3410.

JONQUIERE

Parti Québécois — Tous les membres du Parti Québécois du Comté de Jonquière sont invités à une réunion générale qui aura lieu dimanche, le 5 mai, à 8 heures p.m., au local du Parti Québécois, 226 A Ste-Famille, Kénogami. Le but de la réunion est l'élection de délégués au Congrès régional qui aura lieu en juin, discussion pour des résolutions à soumettre au Congrès.

Mouvement familial — Le mouvement familial St-Georges de Jonquiere convoque ses membres pour la dernière assemblée générale de la présente saison, elle aura lieu à 20 heures, dimanche, le 5 mai, à l'école St-Jean-Baptiste. Il y aura les élections, le choix du père et de la mère de l'année ainsi que des informations sur la rénovation urbaine. Egalement, nous rappelons à tous, que vendredi, le 3 mai, nous avons notre soirée des sports à la salle Shipshaw Loisir.

BAS-SAGUENAY

Pèlerinage — Dimanche, le 5 mai prochain en rapport avec l'année sainte un grand pèlerinage des fidèles de toutes les paroisses du bas Saguenay soit Bagotville, Ferland, St-Félix-d'Otis et Petit Saguenay avec la présence de son excellence Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, est organisé pour 2 heures p.m.. Cette procession partira de l'église St-Edouard de Port-Alfred pour se terminer au Palais municipal et là à 3 heures, une messe sera chantée par son Excellence. Tous les corps feront partie de cette journée de réconciliation, les autorités municipales dans toutes les villes de ce secteur ainsi que ceux des paroisses. Pour de plus amples informations, appelez M. Jacques Lacoursière ou M. Albéric Potvin, 544-1233 ou 544-4552.

ST-BRUNO

Patronage de l'A.F.E.A.S. — "Fête des Mères". Grand événement féminin, aura lieu le 12 mai, à la salle "Camaro" St-Bruno, sous le patronage de l'A.F.E.A.S. organisé par les membres de la régionale, Lac St-Jean. Tous sont cordialement invités, car: "Rendre hommage à une mère, c'est honorer tout un peuple".

CLINIQUE DU 6 MAI

Chicoutimi, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'Unité Sanitaire de 2 à 3.30 heures.

Chicoutimi, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'école Notre-Dame-Assomp. de 2 à 3 heures.

St-Hedwidge, clinique DTC, polio, rougeole et rubéole à la salle paroissiale, à 14h.

hôpital de chicoutimi inc.

CHICOUTIMI — QUEBEC — CANADA

SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Avis est par les présentes donné que, conformément à l'article 89 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'Hôpital de Chicoutimi Inc. tiendra le mercredi vingt-deux mai mil neuf cent soixante et quatorze, à vingt heures, à l'auditorium Beauchamp, Hôpital de Chicoutimi, une séance publique d'information à laquelle la population de la région est invitée à participer.

Les membres du Conseil d'administration ainsi que le directeur général répondront alors aux questions qui leur seront adressées relativement aux états financiers de l'établissement, aux services qu'il fournit, aux relations qu'il entretient avec les autres établissements et avec le Conseil régional de la santé et des services sociaux.

Donné à Chicoutimi ce troizième jour de mai mil neuf cent soixante et quatorze.

Le président du Conseil d'administration

Aurélien Tremblay

GRANDE VENTE
de bons week-ends
$38.00

Une fin de semaine à l'Auberge des Gouverneurs, Québec; 2 personnes, 2 soirs: $38.00 taxe incluse (vendredi et samedi ou samedi et dimanche). Aucune charge ne sera faite pour les enfants qui habitent la même chambre que les parents. Ce spécial de fin de semaine est offert, selon la disponibilité des chambres, en tout temps, sauf du 15 juin au 15 septembre. Réservations requises.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
3030 BOUL. LAURIER. POUR RÉSERVATION GRATUITE: 1-800-463-2820

Le PQ veut amender le Code du travail

QUEBEC (PC) — Le Parti Québécois déposera mercredi à l'Assemblée Nationale un projet de loi qui amendera le Code du Travail pour permettre l'application de la formule Rand dans toutes les entreprises de la province où il existe un syndicat.

Ce projet de loi—le premier présenté par le Parti Québécois au cours de la 30e législature—a été inscrit jeudi au feuilleton de la Chambre. D'après les règlements de la Chambre, il faut qu'il s'écoule un "jour franc" entre l'inscription d'un projet de loi au feuilleton et son dépôt à l'Assemblée Nationale. La Chambre n'ayant pas siégé vendredi, ce jour franc sera mardi.

La formule Rand oblige tout travailleur d'une entreprise où il existe un syndicat à payer la cotisation syndicale, même si ce travailleur n'est pas membre du syndicat.

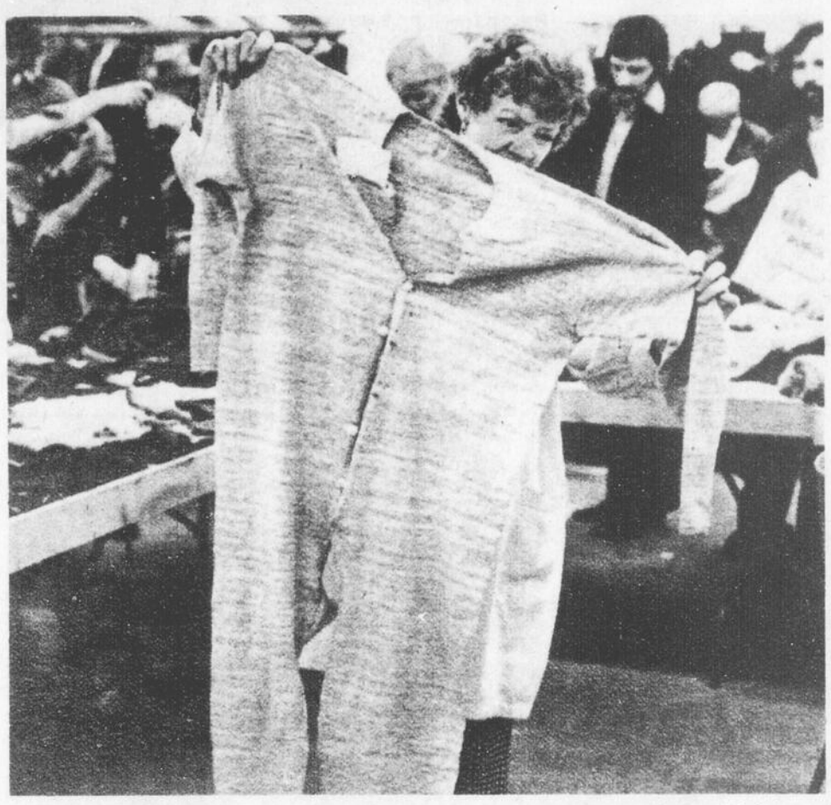
Le projet de loi du PQ vise à remplacer l'actuel article 38 du Code du Travail par un autre obligeant tous les employeurs à retenir sur le salaire de tous les salariés faisant partie d'un groupe pour lequel une association a été accréditée, le montant spécifié par cette association à titre de cotisation.

Dans un communiqué remis à la presse à l'occasion de l'inscription du projet de loi au feuilleton de la Chambre, Me Robert Burns a souligné les deux grands objectifs du programme du PQ dans le domaine ouvrier:

—reconnaître le syndicalisme comme un élément normal et indispensable de la vitalité économique, sociale et politique du Québec;

—faciliter le regroupement de tous les employés dans des organismes syndicaux de leur choix.

L'application de la formule Rand serait un premier pas majeur dans cette direction, a dit le leader parlementaire de l'Opposition.



ECONOMIE MONSTRE — Le comité féminin d'un organisme torontois procédait, cette semaine à sa vente-bénéfice annuelle, sur la Place du Parc de l'exposition. Cette vignette, bien qu'elle provienne de la province voisine, peut évoquer en nous cette tâche que ramène le printemps sur les épaules de nos mères... celle de ranger les sous-vêtements hivernaux. (PC Téléphoto)

Boycottage de l'Opposition:

Ajournement de la commission parlementaire

QUEBEC (PC) — **En raison de l'absence des députés de l'Opposition, les libéraux membres de la commission parlementaire chargée de scruter les crédits du Haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports ont décidé, vendredi, de n'adopter aucun item inscrit au budget.**

Les libéraux se sont ainsi abstenus d'approuver la politique budgétaire du gouvernement Bourassa sans que cette politique n'ait été scrutée par l'opposition péquiste et créditiste.

A l'ouverture de la séance, le ministre responsable du Haut-commissariat, M. Paul Phaneuf, à la suggestion du député libéral de Fabre, M. Gilles Houde, est convenu que la présence de l'opposition était nécessaire pour faire adopter les crédits de son ministère.

"Je voudrais donner au député de Lafontaine, M. Marcel Léger, porte-parole du Parti québecois en matière de sport et de loisir, l'occasion de questionner le gouvernement et le Haut-commissariat," a dit M. Phaneuf.

Les députés libéraux présents ont unanimement approuvé la suggestion de M. Houde.

Jeudi,les représentants péquistes créditistes avaient décidé de boycotter les séances des commissions parce que la séance régulière de l'Assemblée nationale de vendredi avait été annulée.

L'Opposition estimait que l'annulation de la séance de vendredi la privait de son droit de poser des questions au gouvernement Bourassa sur les conflits d'intérêt auxquels serait mêlée la famille du premier ministre.

C'est lors des séances de mardi prochain en commission, que l'Opposition effectuera un retour parlementaire.

La Croix-Rouge fait un "examen de santé"

QUEBEC (PC) — Après avoir procédé à un bilan de ses activités et à un examen des problèes auxquels elle doit faire face, la Croix-Rouge Internationale a entrepris une étude sur l'orientation qu'elle entend prendre au cours des prochaines années.

Cet "examen de santé" a fait l'objet vendredi à Québec, d'observations de la part du secrétaire-général de l'organisme, M. Henrik Beer, devant les membres du Conseil divisionnaire de la Croix-Rouge pour la province de Québec.

Soulignant l'apport considérable du Canada et du Québec dans les différents programmes de la Société, M. Beer a par la suite esquissé les trois grandes priorités de la Croix-Rouge dans un proche avenir.

Il s'agit en premier lieu, de créer de nouvelles sociétés nationales à travers le monde, de promouvoir, dans un deuxième temps, le développement humanitaire international et enfin, de créer des programmes susceptibles d'intégrer la jeunesse aux activités de la Croix-Rouge.

Précisant que son mouvement "ne peut manquer d'être influencé par l'apparition de nouveaux problèmes causés par la croissance démographique et par le développement économique et social", M. Beer a soulevé les nombreuses questions auxquelles les membres de son organisme doivent continuellement faire face.

Parmi celles-ci, M. Beer examine celle de l'unité de la Croix-Rouge dans sa structure actuelle, en regard des "mutations" surgissant dans nos sociétés modernes.

"En ce qui concerne la ligue, on peut se demander si une fédération fondée sur le principe d'une voix pour chaque Société a la possibilité de sauvegarder les intérêts de ses membres lors de conflits internes et quels sont les intérêts des Sociétés dans des conflits éventuels avec leurs propres gouvernements?" a-t-il poursuivi.

Ajoutant que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge ne sont pas à l'abri de difficultés, le secrétaire-général de l'organisme a poursuivi en disant que ces dernières sont à la fois indépendantes et auxiliaires des pouvoirs publics. "Cela est-il réellement possible dans la réalité, sinon dans un type "idéal" et suranné de démocratie complète"?

Poursuivant ses interrogations M. Beer a par ailleurs soulevé celle de la coordination entre les secours en provenance de l'étranger et ceux établis par les Sociétés nationales. Enfin, dans un autre esprit, il s'est demandé comment les Sociétés de la Croix-Rouge adaptent-elles leurs services aux collectivités modernes créées par des révolutions sociales en cours?

Le conférencier a conclu que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ne peut en aucune manière reconsidérer son rôle et dessiner son avenir en s'isolant des Sociétés nationales dont elle est l'émanation directe. C'est la Commission de révision des statuts, créée pour finaliser l'étude sur le rôle de la Croix-Rouge, de répondre à ces questions.

ATTENTION
Dernière chance
achetons monnaies canadiennes 1966 en bas
.10 .25 .50 $1.00
NORMAN 542-2301
APPELEZ AVANT DE VENDRE

COME AND LIVE
BILINGUALISM
IN THE HEART OF CANADA
ÉCOLE ANGLAISE D'ÉTÉ
(N.b. un programme de français est aussi offert)
Cours intensifs ou semi-intensifs de six semaines donnés à votre niveau
(Age minimum: 17 ans au 30 juin)
2 JUILLET - 9 AOÛT
Reconnu par le programme de bourses du gouvernement pour les écoles d'été de langue seconde.
Pour plus de renseignements, écrivez immédiatement à:
LE DIRECTEUR, ÉCOLE ANGLAISE D'ÉTÉ
INSTITUT DE LANGUES VIVANTES
UNIVERSITÉ D'OTTAWA
OTTAWA, K1N 6N5, ONTARIO
TEL. (613) 231-2973
UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Enquête sur l'incendie de la LG-2

"Si les tentatives d'intimidation continuent nous prendrons des mesures" *C. Delage*

QUEBEC (PC) — Des témoins à l'enquête du commissaire des incendies sur l'incendie qui a détruit le 21 mars le camp LG-2, à la Baie James, ont reçu des menaces par téléphone, a révélé hier le commissaire des incendies, M. Cyrille Delage.

"Si on ne cesse de tenter d'intimider les témoins, nous prendrons des mesures "pour que cette situation cesse, a déclaré M. Delage.

L'enquête a commencé à entendre à Québec les témoignages de travailleurs de l'est de la province qui se trouvaient au camp au moment de l'incendie et de la poussée de violence qui ont interrompu les travaux du projet de $6 milliards.

M. Delage a fait ces commentaires après que le procureur de la couronne, Me Gérard Girouard, eut demandé à un témoin s'il se sentait à l'aise pour témoigner devant le tribunal.

Le témoin a soupiré, s'est roulé les yeux et a tapoté le fauteuil sur lequel il était assis avant que M. Delage déclare qu'il acceptait le silence du témoin en guise de réponse.

DES MENACES

Au cours de son témoignage, l'homme a admis qu'il avait reçu au cours de la semaine trois appels de menaces.

L'interlocuteur anonyme lui a dit: "Si tu passes la nuit à Québec, ne reste pas dans la basse-ville", et "Nous te surveillons partout où tu vas".

Le troisième appel concernait les chances qu'aurait le témoin de ravoir son emploi à la Baie James.

Le commissaire des incendies a ordonné que les noms, adresses et occupations des témoins ne soient pas publiés.

Dix témoins ont comparu au cours de la matinée à l'enquête sur l'incendie qui a détruit cinq bâtiments du camp, situé à 650 milles au nord de Montréal, et qui a entraîné l'évacuation de 900 travailleurs.

Les témoignages entendus à Québec ressemblaient à ceux reçus à Montréal, à Matagami et au camp LG-2.

Me Girouard a demandé à la plupart des témoins s'ils avaient tenté d'éteindre les feux qu'ils avaient vus et la plupart ont répondu dans la négative.

LA PEUR

Je ne voulais pas me mêler de ça, je ne voulais pas me faire battre, a déclaré un témoin à qui on avait demandé s'il avait tenté d'éteindre un feu qu'il avait vu au bureau de la Fédération du travail du Québec.

Un autre témoin a déclaré qu'il était membre de la Confédération des Syndicats nationaux, une centrale rivale de la FTQ, et a avoué qu'il avait eu peur de se mêler à l'affaire.

Me Girouard a aussi demandé aux témoins s'ils avaient vu un bulldozer s'approcher des générateurs du camp ou un homme qui tentait de faire avec une chargeuse des trous dans les réservoirs de pétrole du camp.

Un témoin a avoué qu'il avait peur des autres travailleurs du camp et qu'il n'y avait pas grand-chose qu'il pouvait y faire. Même les pompiers du camp n'ont pas tenté d'éteindre l'incendie.

Au début de la séance, Me Pierre Morneau, qui représente plusieurs agents syndicaux du camp, a demandé que l'enquête se déroule à huis ~~clos~~, étant donné qu'un homme avait été accusé en rapport avec l'incendie.

Me Delage a noté que l'incendie était public, mais il a décidé que les journalistss ne devaient pas publier les noms des témoins et il a rappelé à la presse que l'affaire était "sub judice".

AUJOURD'HUI

Le commissaire des incendies, M. Cyrille Delage, a tenté de savoir vendredi pourquoi aucun travailleur du camp LG-2, à la Baie James, n'avait tenté d'empêcher la destruction des installations qui leur procurait des emplois.

M. Delage, et des avocats représentants les assureurs du camp qui a été en partie détruit par un incendie le 21 mars, ont demandé à plusieurs reprises à un témoin jusqu'où la violence aurait pu aller sans que les travailleurs n'interviennent et pourquoi lui n'avait pas tenté de l'arrêter.

Le témoin, amené à l'enquête par la police après son absence devant le tribunal au cours de la matinée, a indiqué qu'il avait eu peur d'intervenir mais il a nié avoir été présent au moment où un bulldozer a renversé les génératrices fournissant l'électricité du camp où au moment où les réservoirs à pétrole du camp ont été perforés.

Le témoin a admis qu'il était debout sur le toit d'un autobus devant les 900 travailleurs réunis et qu'il demandait "qui avait conduit le bulldozer".

"J'ai demandé cela parce que la police s'en venait et qu'il y aurait pu avoir de la violence et que cela n'aurait pas été une bonne chose. Des gars disaient: J'ai conduis le bulldozer. Qu'ils viennent m'arrêter."

L'homme, qui témoignait sous la protection de la loi du Commissaire des incendies et de la Loi de la preuve, a nié que les agents du syndicats avaient tenu une réunion au camp afin de discuter de la destruction des génératrices et des réservoirs à pétrole.

Quatorze témoins ont défilé devant M. Delage au cours de la journée. A tous les témoins, le procureur de la couronne a demandé de décrire ce qu'ils avaient vu au camp le 21 mars et pourquoi ils n'avaient pas tenté d'éteindre les incendies.

Les témoins ont répondu ou bien qu'ils avaient eu peur de représailles de la part des autres travailleurs ou bien qu'ils avaient craint que les réservoirs de pétrole explosent.

L'enquête a été ajournée sans qu'on ait fixé la date de la prochaine séance qui, s'attend-on, sera tenue en Abitibi.

Au cours de la matinee, M. Delage a révélé que plusieurs témoins avaient reçu des menaces par téléphone.

SALARIÉS DU QUÉBEC:

NOUVELLE HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM!

Si vous êtes actuellement couverts par la Loi du salaire minimum, lisez ceci. C'est pour vous.

NOUVELLE HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM

L'ordonnance générale no 4-1972 a été amendée pour prévoir une nouvelle augmentation du salaire minimum.

La Commission du salaire minimum a adopté le 28 mars 1974 une modification qui favorise les salariés. Cette modification prévoit les taux minima suivants pour tous les salariés actuellement assujettis au salaire minimum.

Nouveaux taux du salaire minimum à compter du 1er Mai 1974.

	Semaine normale (45 heures ou moins)	Heures supplémentaires (au-delà de 45 heures de travail dans une même semaine)
Salariés de 18 ans et plus	$2.10/l'heure	$3.15/l'heure
Salariés âgés de moins de 18 ans	$2.00/l'heure	$3.00/l'heure

Entrée en vigueur: 1er mai 1974.

Dans les établissements d'hôtellerie, les salariés qui reçoivent habituellement des pourboires ont droit aux mêmes taux que les autres salariés moins $0.30 pour chaque heure de la semaine normale de 45 heures. Les taux de salaire minimum pour ces mêmes salariés sont diminués de $0.45 pour chaque heure supplémentaire (au-delà de 45 heures de travail).

Dans l'industrie de la chaussure, l'employeur a droit d'embaucher pour une période de 40 jours des salariés à l'essai. La proportion de ces salariés ne doit pas dépasser 10% du total du personnel de production. Ces salariés peuvent être rémunérés aux taux du salaire minimum moins 10%.



QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

AVIS aux employeurs

A cause de la grève des Postes, un grand nombre d'employeurs concernés n'auront pas reçu, avant le 1er mai, des renseignements que la Commission du salaire minimum leur a adressés sous enveloppe.

Cependant, il y a lieu de présumer que tous les employeurs savaient, en avril, qu'une nouvelle hausse du salaire minimum allait entrer en vigueur le 1er mai 1974. Les nouvelles diffusées à ce sujet, par les média d'information imprimés et électroniques, furent très nombreuses.

Tous les bureaux de la Commission du salaire minimum sont à la disposition des employeurs (comme des salariés) s'ils ont besoin de précisions ou de détails plus complets.

Conflits d'intérêt:

"Je me soumets aux règles qui existent" *Garneau*

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a admis détenir 100 actions de la compagnie Bombardier Ltée, le plus grand fabricant de motoneige au monde.

M.Garneau, qui était interrogé par des journalistes sur les conflits d'intérêts qui ont secoué récemment le gouvernement Bourassa dont il est membre, a affirmé qu'il ne possédait aucune autre action dans quelque compagnie que ce soir, sauf Bombardier.

M. Garneau a soutenu que dans son cas, il n'y avait jamais eu de conflits d'intérêts et que jamais il ne s'était exercé de pressions en ce sens.

"M. Bourassa me connait depuis très longtemps et il est certainement au courant" dit M. Garneau au sujet de ses actions. Le ministre a dit que la malhonnêteté d'un homme public ne pouvait pas se calculer au niveau des actions qu'il possède dans une compagnie puisque "n'importe qui peut vérifier ça".

Puis, comme les journalistes poussaient plus loin leurs questions afin de savoir si M. Garneau possédait des terrains ou des valeurs foncières, ce dernier a invité les journalistes à respecter la solidarité qu'il devait avoir envers ses autres collègues ministres.

"Mais je me soumets aux règles qui existent, et si de nouvelles règles sont édictées, je m'y soumettrai" a conclu le ministre.

A Québec, la reprise de la session est difficile et jette sur les parlementaires la consternation

QUEBEC (PC) — Le soulèvement de l'opposition jeudi à l'Assemblée nationale a jeté beaucoup de consternation dans les rangs libéraux, en plus de paralyser complètement les travaux législatifs jusqu'à la reprise des hostilités, mardi prochain.

C'était poutant l'effet contraire que visait la motion du ministre Jean Bienvenue, leader adjoint du gouvernement, qui s'est appuyé jeudi sur l'écrasante majorité libérale pour supprimer la séance de l'Assemblée nationale, vendredi matin, afin d'accélérer l'étude des crédits en commissions parlementaires.

Que s'est-il donc passé dans les trois commissions boycottées jeudi et vendredi par l'opposition conjuguée des huit députés péquistes et créditistes.

Les ministériels ont réalisé qu'ils se trouvaient dans une situation telle qu'ils ont refusé d'adopter leur propre politique budgétaire, sans la présence nécessaire des membres de l'opposition, si faibles soient-ils numériquement.

"CHIENS SALES"

Il y a toutefois quelques libéraux marginaux qui se sont frottés les mains d'aise et qui ont littéralement méprisé l'opposition, mais les ministres et autres libéraux dans l'ensemble ont compris le geste spectaculaire posé par les député Morin, Burns, Léger, Lessard, Charron, qui s'est fait expulser jeudi de la Chambre, Samson et Roy.

Reprenons uniquement l'insulte lancée par le député Jacques Veilleux, Libéral de Saint-Jean, qui a dit jeudi à la commission de l'Agriculture: "Les chiens sales n'y sont pas". Les députés Lessard du PQ et Roy du Parti créditiste venaient de déserter la commission.

C'est également M. Veilleux qui s'est objecté, seul à l'ajournement de la commission, vendredi matin, commission qui a siégé à peine cinq minutes, sur la recommandation du ministre Normand Toupin.

Le titulaire de l'Agriculture a déclaré qu'il lui était impossible de continuer l'étude des crédits, puisque ses hauts-fonctionnaires étaient partis négocier avec ceux du fédéral la question du prix du lait.

PAS D'ADOPTION

Après le boycottage de l'opposition, on a adopté qu'un seul item de son budget de $115 millions, celui qui concerne le financement agricole, un item de $27 millions.

C'est la seule commission d'ailleurs qui a adopté une tranche de son budget, et cette tranche est plutôt infime et ne soulève pas beaucoup de contestation.

Aux Transports, le ministre Raymond Mailloux n'a pas siégé longtemps: dès jeudi après-midi, il ajournait la séance jusqu'à mardi matin, sans rien adopter, car il lui paraissait impossible de travailler sans opposition.

Même chose à la commission de l'Education, vendredi matin. On a parlé du Haut-Commissariat, mais le ministre Paul Phaneuf a laissé le débat en plan, en attendant le retour du critique péquiste, M. Marcel Léger.

Ainsi, la motion fort contesté du ministre Bienvenue a atteint le but contraire: au lieu d'accélérer l'étude des crédits budgétaires, elle l'a retardée et l'opposition n'a pas eu droit à la traditionnelle période de questions à l'Assemblée nationale, en matinée.

INDIGNATION

Selon certaines impressions lancées au sein du caucus libéral, il ressort que quelques ministériels partagent secrètement les sentiments d'indignation et de frustation qu'ont ressentis les membres de l'opposition, après l'adoption de la motion du ministre Bienvenue.

Dans l'opposition, on s'est insurgé du fait que le gouvernement profite de sa majorité pour supprimer une séance de l'Assemblée nationale.

Cette séance revêtait un caractère spécial, parce que c'était la seule occasion que l'opposition avait, cette semaine, pour faire rebondir l'affaire des conflits d'intérêts, reliée aux contrats et aux subventions accordés à des sociétés de la belle-famille du premier ministre Bourassa, la famille Simard de Sorel.

M. Burns déclarait jeudi que si c'était si urgent d'adopter la politique budgétaire du gouvernement, on aurait pu facilement entreprendre la présente session avant la mi-mars et on aurait également pu raccourcir la période de vacances de trois semaines à l'occasion de Pâques.

PROPRIETE LIBERALE

De son côté le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a lancé aux ministériels que le parlement n'était pas une "propriété" du Parti libéral.

Plus tard, en commission parlementaire, M. Michel Denis, nouveau libéral de Berthier, laissait savoir que le gouvernement n'avait pas besoin de l'opposition pour gouverner, que l'administration de l'Etat était la responsabilité du Parti libéral.

Mais pourquoi avoir refusé d'accorder une petite demi-heure, vendredi matin à l'Assemblée nationale, pour permettre à l'opposition de dialoguer avec le gouvernement.

Quelques ministériels se posent encore la question.

Autre incident. M. Roy n'entend pas passer l'éponge sur les menaces personnelles dont il dit avoit été victime en pleine Chambre, jeudi après-midi, lorsque le libéral Louis-Philippe Lacroix est allé le trouver à son siège pour lui dire: "Tu n'en as pas fini avec moi".

Cette histoire a pris naissance la veille, quand M. Roy harcelait le premier ministre sur les conflits d'intérêts. M. Lacroix s'est alors levé pour crier à M. Roy qu'il "avait fait perdre de l'argent dans la Beauce", après avoir déclaré faillite.

CHANTAGE

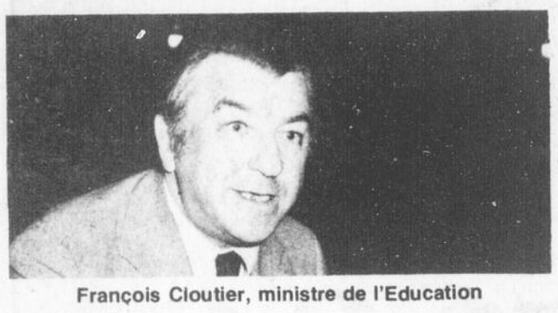
Le whip du Parti libéral a même exhibé un dossier en Chambre, en disant qu'il pouvait prouver son affirmation. M. Roy a bondi de son siège. Il a catégoriquement nié cette affaire, et il a entamé les procédures parlementaires pour forcer M. Lacroix à déposer publiquement son dossier.

M. Camil Samson, témoin" de son collègue Roy, n'a pas prisé ce genre d'atteinte à la vie personnelle des députés. "Si on en arrive à se battre avec des coups en bas de la ceinture, ce ne sera pas très glorieux pour l'Assemblée nationale du Québec".

C'est donc dans un climat pour le moins tendu que les députés sont partis en week-end. Ils seront de retour au parlement mardi, avec de meilleures dispositions, espère le président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie, qui a eu toutes les misères du monde cette semaine à contenir les élans des deux côtés de l'Assemblée nationale.

S'il faut se fier aux événements qui se sont produits depuis la reprise de la session, mardi dernir, à quoi faut-il s'attendre quand viendra le temps de débattre les projets de loi sur la langue, vers le mois de juin.

Les parents de Brossard réclament l'école promise



François Cloutier, ministre de l'Education

QUEBEC (PC) — Le Comité de parents de Brossard exige que le ministre de l'Education, M. François Cloutier, tienne la promesse faite lors de la dernière élection par le député libéral de Laprairie, M. Paul Berthiaume, concernant la construction d'une école primaire à Brossard, dans la banlieue montréalaise.

A cet effet, quatre représentants du Comité ont rencontré à Québec, vendredi, M. Berthiaume, devenu depuis ministre, afin de lui remettre 2,500 lettres de parents de Brossard réclamant la réalisation de cette promesse.

De volumineux paquets de 2,500 lettres étaient également acheminés aux bureaux du premier ministre, M. Robert Bourassa, et à celui du ministre de l'Education, M. François Cloutier.

Les porte-parole du Comité ont ensuite rencontré la presse parlementaire afin d'exposer les motifs de leur action.

LE PROBLEME

Selon le président du groupe, M. Jacques Gagnon, il manque 600 places dans les écoles primaires de Brossard pour la rentrée de septembre 1974. On prévoyait que l'école primaire promise lors de la dernière élection allait ouvrir ses portes à temps pour absorber cette masse étudiante.

A cause d'une directive récente du conseil du Trésor, la construction de cette école a cependant été remise en septembre 1975, puis en septembre 1976, de sorte que les parents de Brossard doivent trouver actuellement des locaux pour les étudiants du primaire.

Une des solutions proposée par la commission scolaire consiste à instaurer un double horaire au primaire, soit un groupe d'étudiants qui fréquentent l'école de jour et l'autre groupe en soirée.

Les parents rejettent cependant cette solution en affirmant qu'il est inhumain d'envoyer des enfants du cours primaire, âgés de 6 à 12 ans, à l'école le soir.

SOLUTION DE RECHANGE

En revanche, les parents proposent la construction d'une école préfabriquée sur un terrain appartenant déjà à la commission scolaire, dont le coût serait de $500,000.

Une assemblée regroupant tous les parents de Brossard se déroulera lundi soir, afin de faire le point sur les moyens à prendre et sur les solutions à envisager.

Requête pour rejet d'appel contre la Gely Construction

QUEBEC (PC) — Une requête pour rejet d'appel sera présentée mardi prochain à un juge de la Cour supérieure du Québec dans la cause opposant les Services de protection de l'environnement à Gely Construction Inc., trouvée coupable le 19 avril dernier d'avoir exploité une sablière sans permis dans les limites de Saint-Augustin, près de Québec.

Les procureurs de la compagnie avaient inscrit leur cause en appel le 23 avril dernier.

Dans leur requête pour rejet d'appel, les procureurs représentant les services de protection de l'environnement font valoir qu'il n'est possible d'en appeler d'un jugement rendu en vertu de la loi sur les poursuites sommaires que dans le cas où la loi d'origine, en l'occurence la loi sur la qualité de l'environnement, prévoit une telle éventualité.

Or, font valoir les procureurs des SPE, aucun article de la loi sur la qualité de l'environnement ne prévoit une telle éventualité.

JUGEMENT

Dans son jugement, le juge Gérald Boisvert, de la Cour des sessions de la paix, avait précisé qu'au cours du procès il avait été établi hors de tout doute que la qualité de l'environnement a été affectée de façon négative parce qu'au cours de l'exploitation de la sablière des contaminants ont été émis dans l'atmosphère, soit de la poussière et du bruit.

En exploitant la sablière sans permis Gely Construction commettait donc une infraction puisqu'il est stipulé à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement que "nul ne peut exploiter une industrie quelconque, s'il est susceptible d'en résulter une émission, un dégagement ou un rejet de contaminants dans l'environnement, ou une modification de la qualité de l'environnement, à moins d'obtenir une autorisation du directeur des Services de protection de l'environnement".

L'amende maximum qui pourrait être imposée à Gely Construction pour n'avoir pas demandé de permis est de $5,000. La sentence doit être rendue le 17 mai.

Mgr Lavoie: en guerre contre CPR

QUEBEC (PC) — Le curé de la paroisse Saint-Roch, à Québec, Mgr Raymond Lavoie, se propose de s'adresser personnellement aux tribunaux pour contester la valeur légale d'un contrat intervenu en 1880 entre le gouvernement canadien et la compagnie Canadien Pacifique.

Mgr Lavoie a fait part de ce projet dans une lettre qu'il vient d'adresser au ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, pour dénoncer les privilèges abusifs consentis à cette compagnie.

"Le gouvernement ne peut-il pas, dès la présente session, déposer un projet de loi visant à abolir les privilèges abusifs d'une compagnie comme le CPR et protéger de la sorte la constitution canadienne et le simple bon sens?", demande le curé de Saint-Roch.

"Si le gouvernement ne croit pas pouvoir intervenir au niveau législatif, poursuit-il, est-ce pour des raisons légales ou par souci de stratégie électorale?".

CONQUERANT MILITAIRE

Pour décrire les termes du contrat liant le gouvernement et le CPR, Mgr Lavoie reprend les propos d'un journaliste du Ottawa Free Press qui écrivait, le 20 octobre 1880: "Les conditions de ce contrat ressemblent plus à ce qu'aurait imposé un conquérant militaire après que le pays ait été prostré par une défaite".

A titre d'exemple, le curé de Saint-Roch affirme que personne, pas même le gouvernement, ne peut exproprier le Canadien Pacifique, alors que la compagnie, elle, peut exproprier qui elle veut.

Rappelons que Mgr Lavoie a essuyé deux échecs, récemment dans ses tentatives pour obtenir que les compagnies Canadien Pacifique et CP Investments prêtent gratuitement un dixième de un pour cent de leurs bénéfices nets pour des projets sociaux.

ÉNUMÉRATION
6 AU 11 MAI



La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 6 mai au samedi 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.



Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 6 au 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la revision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.

CARTES DE REMERCIEMENT DE TOUS GENRES À LA *La librairie Régionale Inc.* Tél.: 549-7135

AVIS



Avons actuellement de très beaux locaux à louer avec stationnement.

NOUVELLE ADMINISTRATION

LES IMMEUBLES LAMONTAGNE se sont portés acquéreurs de l'Edifice Place Tadoussac situé 2112, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord.

PLACE Tadoussac

Pour renseignements, communiquez avec les **IMMEUBLES LAMONTAGNE LTEE**
TEL.: 543-9171
prop. Gaston Lamontagne.

L'évêque de Rimouski s'oppose à toute relocalisation

RIMOUSKI (PC) — Tout en accusant le gouvernement de maintenir une situation de bienveillante négligence dans les paroisses de l'arrière-pays gaspésien, l'évêque de Rimouski, Mgr Gilles Ouellet, vient d'inviter ses diocésains à manifester leur appui envers la cause de ceux qui s'opposent à toute relocalisation, si elle n'est pas accompagnée de la promesse qu'ils pourront se trouver un emploi.

De retour d'une visite pastorale dans une quarantaine de paroisses, Mgr Ouellet a lancé cet appel à la solidarité dans le journal d'information et d'animation pastorale du diocèse de Rimouski.

Selon l'évêque de Rimouski, "tout semble concerté en haut, quelque part, pour adoucir l'agonie: on bâtit un pont ou un aqueduc par-ci par-là. On distribue des octrois improductifs qui font oublier le drame qui se vit. Surtout on se garde bien de créer des emplois permanents".

BIENVEILLANTE NEGLIGENCE

"En somme, écrit-il, on entretient de vastes régions de notre coin de terre dans ce que j'oserais appeler une situation de bienveillante négligence."

Mgr Ouellet cite en exemple le cas d'une paroisse "moyenne, loin d'être la pire" où 48 pour cent des chefs de familles sont forcés de s'exiler sur la Côte-Nord pour se trouver un emploi, tandis que 29 pour cent vivent de l'Assistance sociale et que seulement 23 pour cent gagnent leur vie sur place.

Il invite d'autre part les citoyens des villes à prendre conscience qu'à quelques milles de leur porte, "se vit une tragédie où des communautés humaines meurent doucement, lentement, sans bruit, d'une mort collective".

"On ne réalise pas qu'à sa porte, se trouve un Tiers-monde insoupçonné".

Ces gens, dit-il, "ont droit à notre appui s'ils décident de lutter pour ne pas être déracinés de chez eux sans une promesse d'un honnête gagne-pain".

"Ils ont surtout droit à notre solidarité, quand ils demandent qu'on leur donne les moyens de trouver, sur place, un honnête emploi."

A Montréal

Une explosion fait quatre blessés

MONTREAL (PC) — Quatre hommes ont subi des blessures, vendredi, dans l'explosion d'une bonbonne d'acétylène chez Acme Signalisation, dans l'est de Montréal.

Selon la police, le propriétaire de l'établissement, M. André Brouillette, 38 ans, et un employé, M. Yvon Morin, 29 ans, ont été gravement blessés.

Deux autres employés, MM. Robert Sévigny, 29 ans, et Gaston Ménard, 42 ans, ont obtenu leur congé de l'hôpital après y avoir reçu les premiers soins.

L'explosion s'est produite au moment où un ouvrier perçait de l'acier avec une torche à l'acétylène.

A Matapédia

La menace de nouvelles inondations persiste

MATAPEDIA (PC) — Bien que la situation se soit légèrement améliorée, la menace de nouvelles inondations persistait toujours, vendredi, à Matapédia, petite localité de 700 habitants située dans le comté de Bonaventure, à 230 milles au nord-est de Québec.

Vendredi après-midi, la Sûreté du Québec rapportait que le niveau de la rivière Restigouche avait baissé d'environ cinq pieds depuis la veille, alors qu'il s'était élevé à quelque 25 pieds au-dessus de la normale, inondant une partie de la localité et les terres basses de la région.

Ces inondations ont nécessité l'évacuation d'une cinquantaine de maisons à Matapédia et dans de petites municipalités voisines.

Une école polyvalente de 1,200 élèves a également fermé ses portes.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré que les dégâts étaient énormes, bien qu'aucune évaluation des dommages n'ait encore été faite.

NOUVELLE MENACE

On craignait vendredi que la débâcle sur la rivière Matapédia ne vienne causer de nouveaux dégâts.

Les glaces sur cette rivière, qui se jette dans la Restigouche près de Matapédia, étaient immobilisées par un embâcle à environ un mille de cette localité.

Par ailleurs, la route numéro 6 a été réouverte a la circulation, mais la voie serrée du CN demeure bloquée.

Un autre pont du Canadien National, à Rivière-Ouelle, à 80 milles au nord-est de Québec, a également été endommagé par la crue d'une rivière.

Un service d'autobus a été mis à la disposition des voyageurs se dirigeant vers le Bas du Fleuve et la Gaspésie, tandis que le trafic ferroviaire à destination ou venant du Nouveau-Brunswick est détourné sur une voie secondaire allant de Charny, près de Québec, à Edmundston.

AUCUNE VICTIME

Même si les dégâts matériels sont très élevés, on ne déplore cependant aucune perte de vie.

La police rapporte toutefois que trois personnes ont été hospitalisées.

Un citoyen d'Amqui, M. Roland Belisle, a été conduit à l'hôpital souffrant d'engelures, après avoir été trouvé sur un bloc de glace qui flottait à la dérive, jeudi matin.

La Sûreté du Québec rapporte également qu'un couple âgé demeurant au Nouveau-Brunswick a été hospitalisé.

Les opérations de secours sont menées par la Sûreté du Québec en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, la Protection civile et le ministère des Richesses naturelles.

QUÉBEC EN BREF

VIANDES

MONTREAL (PC) — Deux membres de l'association des inspecteurs en santé publique du Québec ont soutenu, jeudi, qu'au moins 400 abattoirs de la province ne sont jamais inspectés par les quatre inspecteurs responsables de la qualité des viandes pour le ministère de l'Agriculture.

MM. Paul Desfossés et Gaétan Courtemanche ont ajouté que ces abattoirs ne bénéficiaient d'aucun service vétérinaire sur place.

Les deux hommes ont refusé cependant de dévoiler quelle quantité de viande consommée au Québec provient de ces abattoirs.

CADAVRE DECOUVERT

Au cours de l'après-midi de jeudi le 2 mai 1974, les membres du détachement de la G.R.C. de Rivière-du-Loup, découvraient à environ 500' du bord dans l'Anse de la Pointe, de Rivière-du-Loup un yacht de marque Grew dont le moteur hors-bord était défectueux. A bord il y avait le cadavre de M. Josef Havicek, 40 ans du 73, St-Joseph à Baie St-Paul. Il y avait environ 2' d'eau à l'intérieur de l'embarcation. Le cable de l'ancre était enroulé en partie autour d'une jambe de la victime.

L'enquête se poursuit par les membres enquêteurs de la SQ de Rivière-du-Loup.

INCENDIE

Les unités des crimes contre la personne et contre la propriété de la Sûreté du Québec à Montréal continuent leur enquête au sujet de l'incendie suspect survenu le 18 avril 1974, vers midi dans une maison privée au 73 ouest rue Victor à Mirabel, section St-Janvier. Cet incendie avait fait trois victimes soit les enfants de M. et Mme Russel Asselin.

La mère des victimes Mme Francine Asselin, 27 ans a été arrêtée sous un mandat du coroner Taillon de St-Jérôme le 24 avril 1974. Elle a comparu devant lui le 25 avril et de nouveau le 3 mai 1974.

L'enquête du coroner Taillon a été fixée au 9 mai 1974 à 10:00 heures au Palais de Justice de St-Jérôme et tout cautionnement a été refusé au témoin important, Mme Francine Asselin.

Le caporal Yvon Fauchon et les agents Claude Rousseau et Gilles Villeneuve de la Sûreté du Québec ont fait enquête.

MEURTRE

QUEBEC (PC) — La Sûreté du Québec a institué une enquête pour déterminer les circonstances qui ont entouré la mort d'un jeune homme dont le cadavre a été découvert, jeudi, en bordure d'une route secondaire, à Tekewsbury, à une quinzaine de milles au nord de Québec.

La victime a été identifiée comme étant Gérard Pouliot, 23 ans, de Québec, qui avait été porté disparu à la fin de janvier.

La police n'écarte pas l'hypothèse d'un meurtre.

Il y a de l'essence aux Etats-Unis cet été.

Nous pouvons l'affirmer sans risque aujourd'hui.

Au moment de la levée de l'embargo, seulement 3% des postes d'essence des États-Unis tout entiers se trouvaient sans provision.

Ce pourcentage a encore diminué, et quand viendra le temps des voyages d'été, nous espérons qu'il sera réduit à presque zéro.

Tout l'indique d'ailleurs, si les choses continuent de s'améliorer.

On peut maintenant obtenir de l'essence le long de toutes les routes principales, grand'routes et autoroutes. Toute la famille, embarquez donc dans la voiture et venez.

Nous vous attendons. United States Travel Service.

Venez.

En retour de leur démission

250 débardeurs acceptent chacun $12,000 comptant

MONTREAL (PC) — Environ 250 débardeurs employés aux ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières ont accepté l'offre de $12,000 comptant chacun en retour de leur démission.

Un porte-parole de l'association des employeurs maritimes a confirmé jeudi que cette offre visait à réduire d'environ 400 le nombre des dockers.

Le contrat signé par les deux groupes stipule que les débardeurs reçoivent $600 par mois, même s'ils n'ont pas de travail, et l'offre des $12,000 était destinée à réduire le nombre de ces travailleurs à un niveau plus logique avec la somme de travail à accomplir.

Les effectifs à Montréal ont déjà diminué de 2,300 à 1,650 depuis deux ans. Mais l'association des employeurs maritimes estime qu'ils sont encore trop nombreux.

L'an passé, cette association a "acheté" plus de 560 débardeurs en versant à chacun plus de $13,000 pour quitter cet emploi, ce qui donne un déboursé total de $7.5 millions en comptent et en avantages sociaux.

DECLIN DU TRAFIC

M. Arnold Masters, président de l'association, confirme que la somme reçue par chaque débardeur pour démissionner dépend du moment où il part. S'il part aujourd'hui, par exemple, il peut recevoir $12,000 en argent comptant, mais s'il ne s'en va qu'en août prochain, il ne recevra peut-être que $4,500.

Des quelque 250 débardeurs qui ont accepté cette offre, 185 sont de Montréal, 35 de Québec et 25 de Trois-Rivières.

Selon M. Masters, ce problème a été causé par le déclin du trafic de la navigation sur le Saint-Laurent.

Des 1,650 débardeurs employés à Montréal, seulement 928 ont travaillé jeudi. Les autres, sans être au travail, figuraient tout de même sur la liste de paie.

Le 30 mars, l'association, qui groupe les agents de navigation et les compagnies d'arrimeurs, annonçait qu'elle imposerait un tarif élevé sur chaque tonne de marchandise passant sur les quais à Montréal, afin d'éviter une crise financière.

Ce tarif devait s'élever à $1.92 la tonne pour les produits renfermés dans les containers, et à $1.05 la tonne pour les marchandises transportées de façon traditionnelle.

D'après la Communauté régionale de l'Outaouais

Oswald Parent se livrerait au chantage

HULL (PC) — Le député-ministre de Hull, M. Oswald Parent, se livrerait au chantage auprès des municipalités de l'Outaouais en menaçant de leur retirer les subventions provinciales tant qu'elles n'auront pas opté pour le regroupement.

C'est ce qu'ont affirmé, jeudi, les membres du comité exécutif de la Communauté régionale de l'Outaouais, alors qu'ils discutaient de la nécessité d'obtenir une subvention gouvernementale pour aider à défrayer le coût de construction de l'usine de filtration de Buckingham-Masson.

Selon le président du comité exécutif de la CRO, M. Jean-Marie Séguin, le ministre Parent lui aurait affirmé que le gouvernement n'envisageait pas d'accorder de subventions pour ce projet tant que le regroupement municipal n'aurait pas été décidé.

LA CAGNOTTE D'OR
$1,000.00
PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUIN
r r la rue racine CHICOUTIMI
RÉCLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

Samson et Roy proposent des réformes électorales pressantes

QUEBEC (PC) — Les deux députés créditistes à l'Assemblée nationale réclament que la confection des listes électorales se fasse seulement après le déclenchement des élections.

De plus, MM. Camil Samson (Rouyn-Noranda) et Fabien Roy (Beauce-Sud), dans un communiqué remis à la presse vendredi, réclament que tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale du Québec, et uniquement ceux-ci, y participent.

MM. Samson et Roy soutiennent, en effet, que la confection des listes électorales une fois l'an, comme la chose se fait actuellement, "ne peut donner de résultats satisfaisants.

Ils font donc valoir qu'à chaque année le même travail est à recommencer et que la grande mobilité de la population, "ajoutée à des mécanismes de révision trop lourds empêcheront un grand nombre de citoyens d'être inscrits sur les listes électorales en temps voulu, leur refusant ainsi, le jour du vote, la possibilité de participer au choix des élus du peuple".

REGIONS RURALES

Par ailleurs, les deux députés créditistes insistent pour que l'énumération rurale se fasse de la même façon en milieu rural et urbain pour ainsi "mettre un terme, comme c'est le cas présentement pour le parti libéral du Québec, à la main mise d'un seul parti politique sur tout le processus d'énumération dans les régions rurales".

Ils demandent aussi que dorénavant, une carte d'identité pour fins électorales seulement devienne obligatoire pour chaque électeur.

"Celle-ci, disent-ils, devra porter la photo du détenteur, seule façon à leurs yeux de mettre un terme à la fausse représentation, aux substitutions de personnes et aux télégraphes le jour du vote".

MM. Samson et Roy réclament aussi que la commission parlementaire pour la réforme électorale siège dès cette année pour réviser ces éléments et aussi pour étudier les mécanismes relatifs au financement des partis politiques, le mode de scrutin et la forme de représentation parlementaire.

NOTRE-DAME DE LA DORE
LE 30 AVRIL 1974

AVIS

Avis est par la présente donnée que M. Paul-André Boulianne de N.-D. de la Doré fait une demande à la Régie des Transports du Québec en vue de l'obtention d'un permis de transports de palettes pour le compte de "Les Ateliers de Travail pour Handicapés de St-Félicien, Cté de Roberval", ce pour le trajet de St-Félicien à Bagotville, de St-Félicien à Dolbeau avec retour ayant droit au retour de charger du bois nécessaire à l'Atelier de Travail de St-Félicien, ce dans les paroisses environnantes.

Si quelqu'un s'oppose à ce projet de demande de permis, qu'il présente objection à la Régie des Transports du Québec.

Paul-André Boulianne
N.-D. de la Doré,
Cté Roberval, Qué.
G0W 2J0

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. **CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE CONTROLE REGIONAL INCLUANT UNE ROUTE D'ACCES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.**

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Ministère des Transport, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 7 juin 1974.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus à partir du 3 mai 1974 sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $100. fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, à l'Association des Constructeurs du Comté de Duplessis, 446 Arnaud, Sept Iles et à l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, 30 est, de l'Evêché, Rimouski, Québec.

Les sous-traitants en plomberie, ventilation, air climatisé, protection incendie, isolation (mécanique), nettoyage par le vide, électricité, béton pré-fabriqué, maçonnerie, couverture, revêtement souple de planchers, plâtre et planche de gypse, tuile acoustique et suspension, peinture, tapis, devront faire parvenir leur soumission au Bureau des Soumissions déposées de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, Québec, avant 15:00 heures (heure avancée de l'est) le 29 mai 1974.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau, Administrateur régional du Québec, Administration canadienne des Transports aériens.

Ministère des Transports, Aéroport int. de Montréal, le 23 avril 1974.

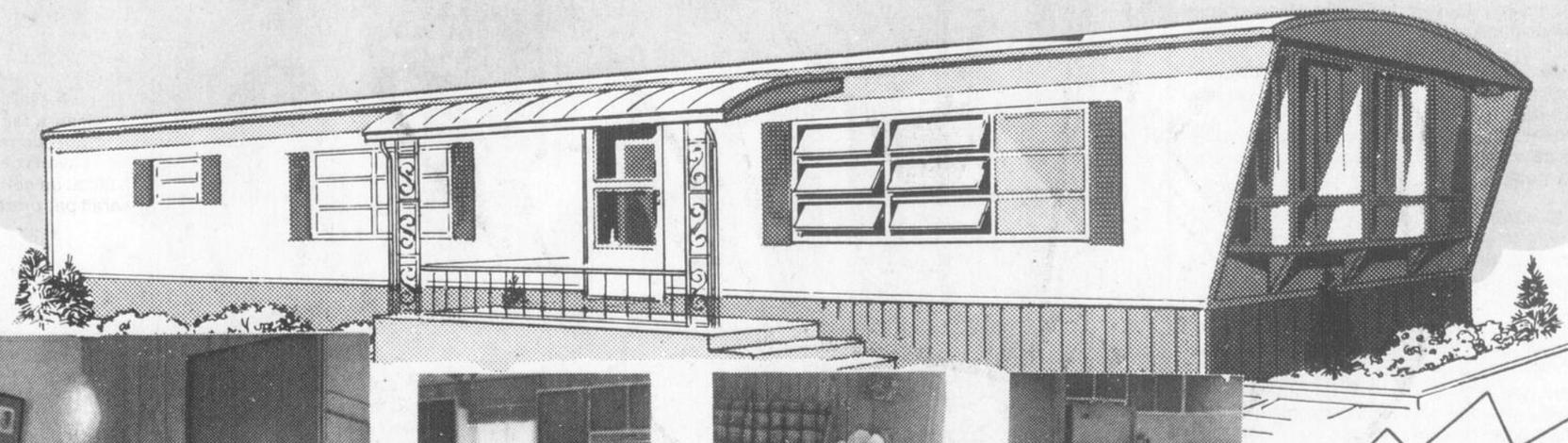
M. BARIBEAU
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.
Ministère des Transports, Aéroport Int. de Montréal, Le 23 avril 1974.

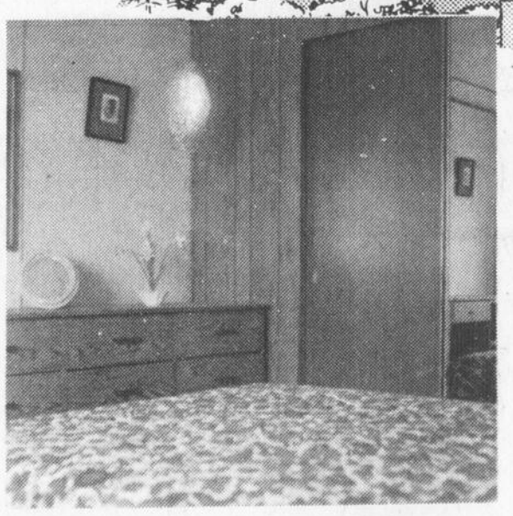
A
CHRL
au coeur
LUNDI
LE 20 MAI 1974
A
9 hres 30
MILOR - CHEY
CHRL AU COEUR
10,000 WATTS, ROBERVAL, 910KC.,
DANS LE COEUR DE SES AUDITEURS

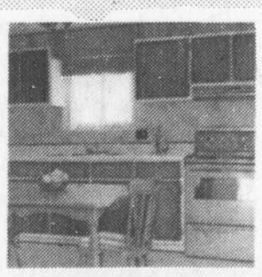

CLAUDE ST-JACQUES
CO-PROPRIETAIRE


ROSAIRE TREMBLAY
CO-PROPRIETAIRE

C.N.C. DISTRIBUTION
no 1 au Saguenay-Lac St-Jean











AU 1146 BOUL. TALBOT
VOISIN DE POTVIN & TREMBLAY

Maintenant à CHICOUTIMI

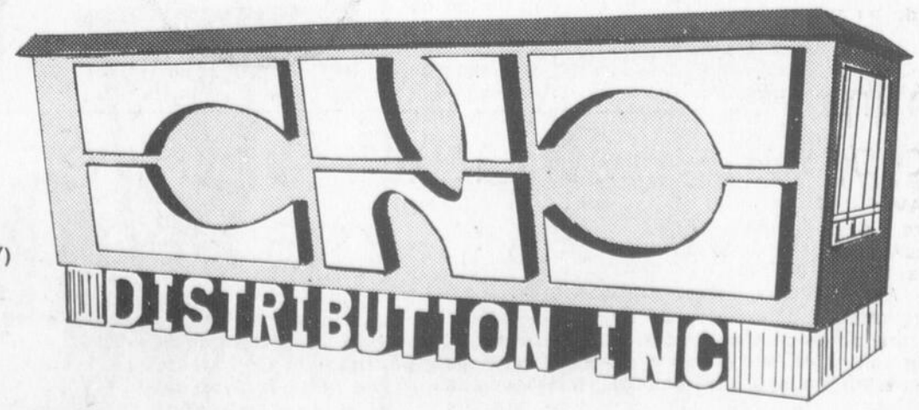
C.N.C. DISTRIBUTION
d'ALMA
a ouvert une nouvelle succursale au 1146, boul. Talbot, à Chicoutimi (près de Chez Potvin & Tremblay).

C.N.C. DISTRIBUTION
dépositaire des maisons-mobiles Rembec Aztec, (fabriquées par Roulex Ltée) et Canadiana.

Aussi distributeur exclusif de la roulotte de voyage Unic et les tentes-roulottes Roulex.

SPECIAL D'OUVERTURE
TIRAGE D'UNE
T.V. couleur portative avec l'achat d'une maison-mobile.

1146, BOUL. TALBOT,
CHICOUTIMI
Tél.: 545-0694
(VOISIN DE POTVIN & TREMBLAY)
ET
ALMA
BOUL. DUPONT,
Tél.: 668-8578
(VOISIN ACCESSOIRES LAURENTIEN)



L'intérêt québécois

nos

Obligations d'épargne du Québec

Elles sont encaissables en tout temps, à leur pleine valeur.

Elles arrivent à échéance dans 5 ans et rapportent un intérêt de 8% les deux premières années et de 8½% les trois dernières.

Elles se vendent en coupures de $100, $500, $1,000 et $5,000 avec un maximum de $40,000 par personne ou succession. Pour les coupures de $5,000, vos intérêts peuvent vous être expédiés directement par chèque, chaque année.

Les Obligations d'épargne du Québec sont offertes à tous les Québécois. Achetez-les chez votre courtier en valeurs mobilières, à votre banque, caisse populaire ou société de fiducie.

Investissons dans le Québec, c'est un placement sûr.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

Cachez ce sein...

OTTAWA (PC) — La société Radio-Canada a été prise à partie à deux reprises cette semaine, aux Communes, par deux députés libéraux. Vendredi, M. Marcel Roy, libéral de Laval, s'est élevé contre un spectacle mettant en vedette Denise Filiatrault, à l'émission des Beaux-Dimanches du 28 avril.

Il a affirmé que ce programme "visait à ridiculiser les institutions fédérales avec des fonds publics votés par le Parlement canadien".

M. Roy n'a cependant pu obtenir l'unanimité des Communes pour amener le président de la Société, M. Gérard Picard, à comparaître lors de la prochaine séance du comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts afin d'expliquer les raisons qui ont motivé la présentation de cette émission aux Beaux-Dimanches.

Un ancien jounaliste de la chaîne anglaise de CBC, M. Peter Reilly, député conservateur d'Ottawa-ouest, s'est objecté, notamment à la motion de M. Roy.

BOUFFONNERIES

Mercredi, M. Albert Béchard, libéral de Bonaventure et des Iles-de-la-Madeleine, avait également soulevé la question en demandant au Secrétaire d'Etat M. Hugh Faulkner, "s'il avait l'intention d'intervenir personnellement auprès des autorités de Radio-Canada afin de faire cesser ces boufonneries dégoûtantes du genre de celle présentée dimanche soir au dernier réseau au programme "Les Beaux-Dimanches", boufonneries indignes de la Société Radio-Canada, dont l'objectif principal est de sauvegarder l'unité canadienne".

M. Faulkner avait répondu qu'il informerait la Société des opinions du député.

Jeudi, un autre député libéral, M. Marcel Prud'homme, de Montréal, tâchait de savoir si une enquête serait instituée afin de déterminer "les circonstances incontrôlables" qui ont empêché la diffusion du Téléjournal de fin de soirée de Radio-Canada et de faire en sorte que les journalistes respectent leur contrat de travail.

Le député faisait allusion au débrayage des journalistes de Montréal pour appuyer les travailleurs québécois à l'occasion de la fête du 1er mai.

Sharp en Pologne

OTTAWA (PC — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, sera en Pologne, du 22 au 25 mai, a-t-on annoncé vendredi.

Il conférera avec le ministre des Affaires étrangères de Pologne, M. Stefan Olszowski, et d'autres dirigeants polonais. Les entretiens porteront sur les questions bilatérales et sur les problèmes internationaux.

Charles Drury en a plus que son voyage des grèves illégales

OTTAWA (PC — Le président du Conseil du Trésor, M. C.M. Drury, patron en dernier ressort des fonctionnaires fédéraux, a nettement laissé entendre aux Communes, vendredi, qu'il en avait assez des grèves légales, illégales et autres actions syndicales s'y rapportant.

Répondant à une question du conservateur Otto Jelinek qui demandait pourquoi le Conseil du Trésor ne poursuivait pas les auteurs d'actions illégales comme dans le cas de la grève des postes, M. Drury a répondu qu'un certain nombre d'actes soit illégaux, soit contraires aux règlements, avaient été posés pendant cette grève.

"Le syndicat a essayé d'obtenir l'assurance du gouvernement qu'il retirerait toutes actions disciplinaires entreprises dans ces cas. Le gouvernement a refusé", a dit M. Drury, ajoutant qu'il n'avait promis qu'aucune nouvelle procédure ne serait entamée.

En fait, une seule action disciplinaire est impliquée et elle concerne lecas très particulier d'un employé qui aurait causé des dommages à la propriété. L'employé des postes dont il s'agit constitue au surplus, un cas spécial de réhabilitation et le syndicat ne considère pas son dossier comme faisant partie de la grève elle-même mais a naturellement l'intention de le suivre de très près.

"Belle-famille"

La Colombie va de l'avant, elle

VICTORIA (PC) — Le gouvernement de la Colombie-Britannique a rendu public, jeudi, un projet de loi qui forcerait tous les dirigeants provinciaux, officiels municipaux et fonctionnaires à révéler leurs intérêts financiers.

Hors de la législature, le procureur général Alex Macdonald a déclaré que la nouvelle loi sera plus rigoureuse que celle présentée à la session du printemps de 1973 mais qui n'a jamais été adoptée.

Selon le nouveau projet de loi, un dirigeant ou officiel provincial est un membre du cabinet ou un député, un officiel municipal est un maire, un conseiller ou membre du conseil d'une cité, d'un district, d'une ville ou d'une municipalité de village ou tout autre officiel élu.

Un fonctionnaire est une personne désignée à ce poste par le cabinet, et qui sert toute régie, agence ou commission du gouvernement. Mais cela ne s'applique pas à un juge.

La déclaration écrite d'intérêts financiers devra se faire deux fois l'an, entre le 1er et le 15 de janvier et de juillet.

DIRECTIVES

Cette déclaration devra comprendre:

— Le nom de toute société dans laquelle l'officiel provincial ou municipal, où le fonctionnaire, ou leur fidéicommis, détient une ou plusieurs actions.

— Le nom de toute entreprise d'affaires dans la province ou la municipalité où l'officiel municipal est employé, qui fournit certaine rémunération à l'officiel provincial ou municipal, pour services rendus par lui à titre d'employé, officier, propriétaire en tout ou en partie, directeur, fiduciaire ou associé.

— Le nom du créancier à qui un officiel provincial ou municipal ou un fonctionnaire doit de l'argent.

— La description et l'emplacement des terrains dans la province ou la municipalité qui sont la propriété de l'officiel provincial ou municipal ou du fonctionnaire, où ils ont des intérêts de propriété.

Le projet de loi comporte également une section traitant de la situation où les actions d'une société impliquant plus de 30 pour cent des votes pour l'élection de directeurs sont détenues par un officiel provincial ou municipal ou par un fonctionnaire ou un fiduciaire en leur nom ou conjointement avec leur épouse, enfant, frère, soeur, père ou mère.

OTTAWA EN BREF

LE GEL DE PRIX ET DES SALAIRES

OTTAWA PC— Le gouvernement ne tient nullement à instituer une régie des prix et des salaires, mais s'il le faut, si la chose devient vraiment nécessaire, si ça devient le seul moyen de combattre efficacement l'inflation, eh bien, alors, le gouvernement la créera, cette régie, et elle aura des dents, ce sera un vrai gel des prix et des salaires. C'est ce qui ressort d'une déclaration que le premier ministre Trudeau a faite vendredi aux Communes, en réponse à une question du député conservateur Marcel Lambert. Nous avons déjà étudié toute cette question et si, un jour, il fallait un gel des prix et des salaires, le gouvernement ne serait pas pris au dépourvu, a soutenu le premier ministre.

PERSPECTIVES-JEUNESSE

OTTAWA (PC) — Dans quelques jours, le gouvernement aura pris des décisions sur presque toutes les demandes de subventions qui lui ont été faites relativement au programme de Perspectives-Jeunesse, a déclaré vendredi le secrétaire parlementaire Mark MacGuigan.

LE QUEBEC ET LE PETROLE SEOUDIEN

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le ministre de l'Energie, M. Donald MacDonald, ont tous deux déclaré aux Communes vendredi qu'ils n'avaient pas reçu officiellement des informations à propos du travail que le Québec a fait pour obtenir de l'Arabie séoudite du pétrole brut. En janvier dernier, des représentants du Québec s'étaient rendus en Arabie séoudite à cette fin.

VACCIN CONTRE UNE MENINGITE

OTTAWA (PC) — Des scientifiques du gouvernement ont mis au point un vaccin qui pourrait empêcher que ne meurent de méningite cérébro-spinale chaque année au Canada plus d'une centaine de personnes. Jusqu'ici ce vaccin n'a été expérimenté qu'avec des souris, mais il ne faut pas oublier que les souris et les êtres humains ont des systèmes immunisants qui sont semblables, déclare le Dr Harold Jennings, du service d'immunochimie au Conseil national de la recherche.

LE FOOTBALL AMERICAIN

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, soutient que son parti est toujours déterminé à combattre contre le projet de loi gouvernemental qui vise à interdire au Canada les ligues américaines de football.

LA SURPOPULATION

OTTAWA (PC) — Chaque jour, à travers le monde, il y a 200,000 naissances de plus que de morts, chaque mois, à travers le monde, il y a six millions de naissances de plus que de morts, chaque année, la population du globe augmente de plus de 74 millions d'habitants. Ces faits et bien d'autres seront discutés à une conférence nationale sur la population mondiale, conférence qui aura lieu à Ottawa les 10 et 11 mai et qui est organisée par le Conseil canadien pour la coopération internationale.

Woolco

AUBAINES FANTASTIQUES POUR VOTRE FAMILLE, VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME DITES: 'PORTEZ À MON COMPTE'

Ces prix sont en vigueur pour une journée seulement

LUNDI JOUR 1.44

PAPETERIE — JOUETS

LIVRES bon passe-temps, pour tous les goûts, choix varié. 8 pour 1.44

ROMANS POUR JEUNES FILLES pour les heures de détente, 3 choix dans un paquet, intéressant à lire 2 pour 1.44

ALBUMS A COLORIER albums géants, amusant à colorier, pour les moments libres des enfants 2 pour 1.44

PORTE-DOCUMENTS pour l'homme d'affaires, couleur marine, ivoire, brune, avec fermoir 1.44

CASSE-TETE pour les jeunes de 5 à 12 ans, représentant vos programmes de T.V., 3 assortiments pour les heures de détente 3 pour 1.44

JEUX POUR JEUNES jeux avec vos héros de la T.V., tels que Sylvester, Little Lulu, Bugs Bunny, etc., très amusant à partir de 4 ans et plus, de deux à quatre joueurs ou plus 1.44

DIVERS

ROULEAUX A CHEVEUX de marque Solo, très résistant, grandeurs assorties 2 pour 1.44

BARRETTES jolies et décoratives, dessins variés, couleurs attrayantes 6 pour 1.44

CENDRIERS EN CERAMIQUE DE CALIFORNIE différents modèles, dans les couleurs de brun, or, rouge, bleu, vert. 2 pour 1.44

BRELOQUES ARGENT différents modèles, signe du zodiaque. 1.44

CHAINE AVEC SIGNE ZODIAQUE de couleur or, très joli pour enfants. 2 pour 1.44

BAGUE EN PLASTIQUE dans les couleurs bleu, rouge, vert, jaune, différentes formes, très populaire pour l'été. 1.44

TENDER VITTLES nourriture moite pour chats, format de 6 onces, 4 enveloppes par boîte. 6 pour 1.44

NOURRITURE POUR PERRUCHES format de 16 onces. 3 pour 1.44

CLOTURE DE BROCHE 7½ de longueur, 18" de hauteur. 1.44

TERREAU POUR TRANSPLANTATION format 40 lb. pour le jardinage. 3 pour 1.44

GRAINES DE SEMENCE enveloppes de .25 sous seulement, choix de radis, tomates, carottes, etc 8 enveloppes pour 1.44

GRAINES DE SEMENCE POUR LEGUMES carottes, radis, persil, tomates, navet, laitue, etc., préalablement vérifiées. 2 boîtes pour 1.44

ROSIERS SAUVAGES "DUTCH-BOY" choix de couleurs et de sortes, fabrication canadienne. 2 pour 1.44

ARTICLES MENAGERS

COOKING MAGIC pour les viandes plus juteuses, aucun nettoyage de rôtissoires, pratique et utilitaire. 5 pour 1.44

SACS VERTS économique, 25 par paquet, grandeur 26 x 36. 2 pour 1.44

PAPIER DE TOILETTE DELSEY 2 rouleaux par paquet, double épaisseur, couleurs variées. Limite 10 par client. 5 pour 1.44

ESSUIE-TOUT KLEENEX 2 rouleaux par paquet, couleurs variées, pour l'entretien de la maison. Limite 6 par client. 3 pour 1.44

CHIFFONS J mille et un usages, très résistants, linges doux. 2 pour 1.44

BAGGIES 20 sacs par boîte, sacs grand format, avec attaches. 3 pour 1.44

BAGGIES type alligator, 50 par paquet, fini rugueux et résistant. 5 pour 1.44

NAPKINS KLEENEX double épaisseur, couleurs variées, 75 par paquet. 4 pour 1.44

SOUS PLATS idéals pour réceptions, très beau motif, fini chrome. 1.44

AIR CAIRE déodorisant solide, pour salle de bain ou garde-robes. 2 pour 1.44

WALLY BRAS-FORT mousse qui absorbe la saleté, lave les murs, format de 20 onces. 2 pour 1.44

EMPOIS A VAPORISER WOOLCO ne colle pas, ne roussit pas, format de 20 onces. 4 pour 1.44

AIR CARE canettes à vaporiser, vaste choix d'essence, format de 7 onces. 4 pour 1.44

FERTILISANT 7-7-7 35 livres, idéal pour pelouse. 1.44

MOP MAGIC pour soins des planchers, nettoie et fait reluire avec la vadrouille humide, format 32 onces liquide. 2 pour 1.44

RAIN BARREL adoucisseur de linge, assouplissant concentré, 26 onces liquide. 3 pour 1.44

DEODORISANT WIZARD choix de plusieurs essences, format de 6 onces. 4 pour 1.44

NETTOYEUR A VITRES WOOLCO 24 onces liquide, action mousseuse. 3 pour 1.44

VERRES TIVOLI paquet de 4, épice ou bleu, 7 onces et 12 onces. 1.44

ARTICLES DE VERRE idéal pour la maison, pots à fleurs, plats à bonbons, etc. 4 pour 1.44

ARTICLES DE PAILLE vaste choix de modèles et de grandeurs, idéal pour réceptions. 2 pour 1.44

COUVRE PLANCHE A REPASSER fabriqué de Teflon, pour planche à repasser standard 15 x 54. 1.44

BROSSES POUR TOILETTE avec support, choix de couleurs, plastique robuste. 1.44

B.B.Q. portatif, 3 positions, facile à assembler. 1.44

TASSES "BILTONS" en poterie anglaise "Ironstone", choix de 2 couleurs: vert, brun, fabriquées en Angleterre. 4 pour 1.44

ASSORTIMENT D'USTENSILES WEAR-EVER choix de moules à gâteaux, moules à pains, moules utilitaires, plats à muffins, moules à gâteaux carrés. 1.44

BONBONS

FREEZE POP congelez-les vous-mêmes, 36 par paquet, différentes saveurs. 2 pour 1.44

PIZZA de marque Hélène, fabriquée par Robert Lalancette, 9" de diamètre, toute garnie. 2 pour 1.44

TARTE A LA CREME GLACEE fabriquée par la Laiterie de Kénogami, gâteau au chocolat et vanille, recouvert de crème glacée et de fraise, décorée de non pareil. 3 pour 1.44

JUS D'ORANGE ET JUS DE RAISIN fabriqué par la Laiterie de Kénogami, en paquet de 2 pintes, raisin et orange, se conserve pendant des mois au réfrigérateur. 3 pour 1.44

TAVENERS bonbons assortis, poids net 8 onces, 8 onces 1-2 et 9 onces, idéal pour vos soirées. 4 pour 1.44

CHOCOLAT WHILE HEATHER délicieux chocolat qui feront de jolis petits plats, saveurs variées. 2 pour 1.44

BONBONS ASSORTIS saveurs différentes, emballage individuel, de marque Ganong. 5 pour 1.44

AFTER EIGHT rondelles de chocolat à la saveur de menthe, importés. 2 pour 1.44

GRIGNOTINES saveurs différentes, idéal pour vos soirées, poids net 6 onces. 4 pour 1.44

REGLISSE GEANTE bouchées aux cerises, poids net 16 onces, un régal pour les enfants. 3 pour 1.44

CARAMEL de marque Kraft, saveur vanille, chocolat, pour servir et pour vos recettes. 3 pour 1.44

CHIPS saveurs assorties, de marque Dulac. 3 pour 1.44

QUINCAILLERIE

REVETEMENT POUR ETAGERES format 10' x 22" ou 20' x 11 3-4", vaste choix de couleurs. 1.44

GRANDS SPECIAUX Woolco

JAMBON CUIT de marque Fédéral, frais du jour, recouvert d'une mince couche de gras. la livre 1.44

AJAX récurant en poudre, format 14 onces, le récurant qui désinfecte. 6 pour 1.44

CHARGE W DITES PORTEZ À MON COMPTE

MENU DU CAFÉ ROUGE



CAFE ROUGE
DINER A LA DINDE
Jello ou pouding au riz
Breuvage
1.44 le tout

COUVRE-POLES pour salle de bain ou garde-robe, longueur 72", choix de couleurs. 2 pour 1.44

TABLES PATIO 19" de diamètre, choix de modèles. 1.44

BATTERIES WOOLCREST format C ou D, 1.5 volts, 2 batteries par paquet. 4 paquets pour 1.44

AMPOULES BEST BUY blanc doux, choix d'intensités 40, 60 ou 100 watts, paquets de 2 ampoules. 4 paquets pour 1.44

OUTILS choix de pinces, mèches, marteaux, etc., idéal pour maison ou voiture. 1.44

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS pour B.B.Q., extérieur seulement, paquet de 20 livres. 1.44

BOYAUX D'ARROSAGE 1-2" de diamètre, 50' de longueur, vert opaque, pour tout usage. 1.44

COIN DU TAPIS

PRELART 100% VINYLE 12' de largeur, choix de couleurs et de motifs, idéal pour chalet. la verge carrée 1.44

VINYLE PROTECTEUR protégera vos tapis, 27" de largeur, anti-dérapant, blanc seulement. la verge linéaire 1.44

MITAINES POUR FOURNEAU 100% ratine, piquée, doublées d'amiante, choix de couleurs. 1.44

TRACK EN FORME DE H pour vos fenêtres, blanc ou aluminium, 5' long seulement. 1.44

TOILES DE FENETRE 36" x 70", plastique résistant, blanc et crème. 1.44

LAINE 100% POLYESTER 4 brins, lavable et séchable à la machine, 2 onces, choix de teintes. 2 pour 1.44

TISSU 100% COTON pour vêtements sport, lavable, 36" et 45" de largeur, choix de couleurs. 2 verges pour 1.44

VETEMENTS POUR DAMES

BAS AUX GENOUX POUR DAMES 100% nylon, très pratique, une grandeur, couleurs variées. 5 pour 1.44

BAS SPORT POUR DAMES ET FILLETTES choix de modèles, acrylique et nylon, couleurs variées, pointures 9 à 11. 2 pour 1.44

BAS AUX GENOUX POUR DAMES ET FILLETTES nylon et acrylique, choix de modèles, bonne confection, couleurs variées, pointures 9 à 11. 2 pour 1.44

SOUTIENS-GORGE POUR DAMES choix de modèles, coton ou nylon, bretelles réglables, blanc, beige, tailles 32A à 42C. 1.44

CULOTTES BIKINI POUR DAMES 100% arnel, bonne confection, couleurs imprimées, tailles P.M.G. 3 pour 1.44

SCARFETTES POUR DAMES choix de modèles, polyester et coton, facile d'entretien, tons unis ou à motifs. 1.44

SHORTS POUR DAMES 100% nylon, idéal pour l'été, lavable, blanc, bleu, jaune, royal, tailles P.M.G. 1.44

GILETS POUR DAMES choix de modèles, idéal pour l'été, 100% nylon, tons unis ou à motifs, tailles P.M.G. 1.44

FOULARDS POUR DAMES choix de modèles, acrylique et nylon, tons à motifs. 1.44

CULOTTES POUR FILLETTES 100% nylon, modèles variés, une grandeur, tons unis ou à motifs. 4 pour 1.44

VETEMENTS POUR GARCONS ET FILLETTES

BAS SPORT POUR GARCONS 70% coton peigné, 30% nylon, paquet de 3 paires, lavable, paquet de blanc ou de couleurs, pointures 8 à 10. 1.44

BAS DE TRAVAIL 50% laine, 25% viscose et 25% nylon, gris, pointures 11. 2 pour 1.44

BAS SPORT POUR HOMMES nylon et acrylique, choix de modèles, couleurs assorties. 2 pour 1.44

GILETS ET TOP POUR FILLETTES plusieurs modèles, 100% nylon, lavable, tons unis ou à motifs, tailles 7 à 14. 1.44

PANTALONS POUR FILLETTES choix de modèles, acrylique et polyester, facile d'entretien, couleurs variées, tailles 7 à 14 1.44

SHORTS POUR FILLETTES 100% nylon, lavable, bonne confection, bleu, rouge, blanc, bleu pâle, tailles 7 à 14 1.44

ENSEMBLE DE SHORT POUR GARCONS ET FILLES 100% nylon, idéal pour l'été, lavable, couleurs à motifs, tailles 4 à 6x. 1.44

SHORTS POUR FILLES 100% nylon, lavable, bonne confection, jaune, rouge, blanc, bleu, tailles 4 à 6x. 2 pour 1.44

JEANS POUR GARCONS ET FILLES 100% coton, lavable à la machine, bleu seulement, tailles 4 à 6x. 1.44

CULOTTES POUR FILLETTES 100% nylon, lavable, couleurs à motifs, tailles 4 à 6x. 4 pour 1.44

CULOTTES ET CAMISOLES POUR GARCONS 100% nylon, lavable, couleurs variées, tailles 4 à 6x. 2 pour 1.44

GILETS POUR GARCONS ET FILLES 100% nylon, choix de modèles, lavable, tons unis ou à motifs, tailles 4 à 6x. 2 pour 1.44

GILETS ET DEBARDEURS POUR GARCONS ET FILLES polyester-coton-nylon, choix de modèles, lavable, tons unis ou à motifs, tailles 4 à 6x. 1.44

ENSEMBLE DE SHORT POUR ENFANTS nylon et ratine, pratique pour l'été, lavable, couleurs variées, tailles 2 à 3x. 1.44

JAQUETTES POUR FILLETTES 100% coton, modèle très jeune, lavable, couleurs à motifs, tailles 2 à 3x. 1.44

SHORTS POUR GARCONS ET FILLES choix de modèles, 100% nylon, lavable, tons unis ou à motifs, tailles 2 à 3x. 1.44

CHAPEAU POUR BEBES ET ENFANTS choix de modèles, facile d'entretien, couleurs variées, tailles 12 à 24 mois et 2 à 3x. 1.44

BARBOTTEUSES POUR BEBES ratine, nylon et coton, lavable, tons unis ou à motifs, tailles 12 à 24 mois. 1.44

CULOTTES POUR ENFANTS en ratine, facile d'entretien, blanc, rose, bleu, tailles 1 à 4 ans. 4 pour 1.44

VETEMENTS POUR HOMMES

BAS SPORT POUR HOMMES 100% coton, dans les couleurs de vert, or, blanc, bleu marin, bleu, brun et gris, une seule pointure 10-12, confection canadienne. 2 pour 1.44

BAS DE TRAVAIL POUR HOMMES de confection canadienne, une seule grandeur 10-12, choix de teintes. 2 pour 1.44

CALECONS COURTS POUR HOMMES confection canadienne, 100% coton, dans le blanc seulement, trois unités par paquet, tailles P.M.G. 1.44

GILETS DE MECHES POUR HOMMES 100% coton, manches courtes, dans les couleurs assorties, lavable à la machine, tailles P.M.G. 1.44

GILETS DE COTON POUR HOMMES lavable à la machine, manches courtes, dans des couleurs unies ou rayées, tailles P.M.G. T.G. 1.44

GILETS SPORT POUR GARCONS manches courtes, lavable à la machine, dans des couleurs et modèles assortis, choix de textures, tailles P.M.G. T.G. 1.44

CRAVATES POUR HOMMES confection canadienne, texture de mèches et polyester, lavable à la machine. 1.44

CEINTURES POUR HOMMES dans des modèles variés, assortiment de couleurs, tailles 30 à 40. 1.44

CALECONS COURTS POUR GARCONS de couleurs, 3 unités par paquet, confection canadienne, 100% coton, tailles P.M.G. 1.44

CHEMISES-T POUR HOMMES de confection canadienne, facile d'entretien, 50% polyester — 50% coton, tailles P.M.G. T.G., dans des couleurs de marine, bleu, or. 1.44

CHAUSSURES

ESPADRILLES POUR ENFANTS modèle unisex en toile robuste lavable à la main, renfort de caoutchouc sur le bout pour une meilleure protection, offertes dans le blanc ou le marine, pointures 5 à 10 et 11 à 3. 1.44

SANDALES POUR HOMMES deux modèles sont offerts avec courroies entrecroisées sur l'empeigne, semelle de mousse légère, les deux modèles sont offerts dans le brun foncé, pointures P.M.G. T.G. 1.44

GRANDS SPECIAUX Woolco

MIXO eau de javel, format 128 onces. 3 pour 1.44

BAS-CULOTTES POUR DAMES 100% nylon extensible, sans gousset, une grandeur, épice, beige. 7 pour 1.44

CHARGE W DITES PORTEZ À MON COMPTE

CHOIX DE SANDALES POUR FILLETTES les modèles les plus variés dans un arc-en-ciel de couleurs estivales, ils sont munis d'une courroie ajustable, toutes les pointures ne sont cependant pas disponibles dans tous nos modèles. 1.44

MOCASSINS POUR DAMES idéals pour la maison, semelle de mousse cousue et laçage bouclant sur le dessus du pied, offerts dans le blanc, le tan et le brun. Pointures 5 à 10 pour dames. Quantité limitée, pour enfants. 1.44

SANDALES POUR DAMES idéales pour la maison ou pour la marche, talon 1 1-2", courroie ajustable à l'arrière, courroies croisées sur l'empeigne, offertes dans le blanc, rouge, brun, pointures 5 à 10. 1.44

MULES POUR DAMES ET DEMOISELLES acrylique lavable aux teintes vives, se porte comme pantoufle ou sandale de bain, semelle légèrement coussinée, pointures pour dames et demoiselles P.M.G. 2 pour 1.44

PRODUITS SANTE-BEAUTE

DESODORISANT BAN choix entre parfumé, inodore et en poudre, ne tache pas le linge et ne colle pas, format 6 onces. 2 pour 1.44

PATE DENTIFRICE CLOSE UP laisse vos dents plus blanches, il garde la bouche fraîche, choix de régulier ou menthe, format 25 ml. 5 pour 1.44

CURE-OREILLES COTN'TOP boîte de 110 avec le bâton en bois. 4 pour 1.44

SAVON EN BARRE CASHMERE BOUQUET choix de différentes odeurs entre or, vert avocado, rose flamand, bleu azur, très pratique pour les chambres de bain de couleurs, format pratique. 3 paquets pour 1.44

PANSEMENT ADHESIVE ELASTOPLAST très pratique pour les chalets ou encore dans le coffre à gants de la voiture boîte de 40. 2 pour 1.44

TISSUS FACIAUX DE KLEENEX petites boîtes de 100, différentes couleurs, deux épaisseurs, profitez-en ça n'arrive qu'une fois par mois 7 pour 1.44

PEINTURE ET PAPIER PEINT

MACTAC 3 verges de longueur x 18 pouces de largeur. Choix de motifs: fleuris. Bois veiné, imitation de marbre. la boîte 1.44

PEINTURE RESOLAC excellente peinture pour intérieur, fini intérieur latex et émail semi-lustré, disponible dans le blanc ou les couleurs pastelles. la pinte 1.44

TAPISSERIE REGULIERE bonne qualité de tapisserie, choix de couleurs et de modèles en magasin pour votre convenance. le rouleau simple 1.44

CENTRE DE L'AUTO

HUILE A MOTEUR CASTROL GTX multi-grade, avec tungstène, 20W-50, 5W-30, limite de 6 par client. 2 pour 1.44

PHARES D'AUTOS haute et basse, 25% plus de lumière, type 4,000 et 4,001. 1.44

COUSSINS D'AUTOS très confortable, bon choix de couleurs, modèle No. 676. 1.44

REMPLACEMENT D'ANTENNE s'installe en une minute, 3 sections, No. SP100. 1.44

COIN DU FUMEUR

TABAC WOOLCO 6 onces, haché fin. 1.44

FILTRES A CIGARETTES boîte de 200, Embassy, Century, Filterite, Premier. 4 pour 1.44

JEUX DE CARTES motifs variés. 2 pour 1.44

SPORTS

HAMECONS POUR LA PECHE carte de pêche comprenant soit: hameçon, mouche, cuillère, pesée. 2 pour 1.44

COFFRE DE PECHE coffret de pêche "Old Pal" en polystyrène, étanche, plateau vinyle avec 2 larges compartiments, grandeur du coffre 12 3-4 x 6 1-4 x 4 3-4. 1.44

ENSEMBLE DE BADMINTON jeu de badminton comprenant 2 raquettes à tige d'acier et poignée antiglissante, filet et volant, emballée dans une housse de plastique. 1.44

BASEBALL balle de baseball en cuir tanné, centre de compression, grosseur officielle. 1.44

BALLE DE TENNIS de marque renommée, 3 balles par paquet, balle de caoutchouc renforcée de nylon. 1.44

CADENAS POUR BICYCLETTE serrure antivol à combinaisons, très solide, brande de 5" en acier enduit de plastique. 1.44

BALLES DE 22 balles de carabine 22, Long Rifle, idéale pour le menu gibier. 2 pour 1.44

BALLES DE GOLF haute vélocité, incoupable, longue trajectoire. 2 pour 1.44

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

MAGASINS À RAYONS Woolco
UNE DIVISION DE F W WOOLWORTH CIE LTEE

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE OU ARGENT REMIS



Michel Harvey, le choix de Maurice Fillion

Michel Harvey à la barre des Nordiques

Depuis l'annonce du désistement du contesté Jacques Plante, les rumeurs n'ont cessé de se multiplier dans l'entourage des Nordiques de Québec. Quantité de noms ont été avancés comme candidats possibles au poste d'instructeur de l'équipe. De cette longue liste, retenons toutefois le nom de Michel Harvey.

S'il faut en croire un informateur digne de foi et près de l'organisation, les chances de Harvey d'hériter de la succession de Plante seraient plus que bonnes... Et pour plusieurs raisons!

Harvey a acquis une précieuse expérience au cours de la dernière campagne, en dirigeant les Nordiques du Maine. Compte tenu du potentiel dis-



ANDRE LESTOURNEAU

ponible et des nombreux problèmes rencontrés par le club, Harvey a accompli un boulot plus que satisfaisant, malgré l'élimination hative des siens lors des séries de fin de saison.

En outre, pour avoir longtemps évolué chez les professionnels, les connaissances techniques de Harvey ne peuvent être mises en doute. Homme au dialogue facile et possédant beaucoup d'entregent, de même qu'une bonne presse, Harvey s'affirme comme un candidat de choix.

Rejoint au téléphone, Harvey nous a mentionné n'avoir encore reçu aucun appel en ce sens. Ce dernier devait avoir une rencontre avec Plante, vers la fin du mois d'avril, mais ce rendez-vous a été décommandé.

Interrogé sur cette éventualité de devenir pilote des Nordiques, Harvey a admis qu'il y pensait très vaguement. Tant que tu n'as pas reçu d'offre concrète, il est difficile de se faire à cette idée", nous a-t-il déclaré. "C'est un peu comme une personne qui rêve de gagner le million de la Loterie Olympique".

Il ne fait aucun doute cependant que Harvey acceptera de relever le défi, si une offre concrète lui est formulée.

"Je ne sais pas comment je réagirais, de répondre Harvey. Je n'ai pas tellement d'expérience dans le métier. Il faudrait des conditions intéressantes et en discuter autrement que par téléphone, pour que j'accepte une proposition de ce genre. Une telle décision demande réflexion".

Un candidat de choix

Quant à Maurice Fillion, lequel sera vraisemblablement engagé à titre de gérant-général de l'équipe, ce dernier s'est déclaré favorable à l'embauche de Harvey.

"Je connais bien Harvey. Je l'ai vu travailler à Lewiston. Il est un ami personnel. Je me suis toujours bien entendu avec ce dernier. Il est sûrement un candidat de choix".

Fillion s'est bien gardé de parler davantage du sujet, tout comme de son prochain rôle dans l'organisation des Nordiques, si ce n'est avoir reçu l'ordre de décommander son voyage à Calgary, en vue des séries de la coupe Mémorial.

Responsable du dépistage, Fillion a été prévenu d'être sur les lieux pour l'importante réunion que tiendront aujourd'hui, dans la Vieille capitale, les actionnaires de l'équipe alors qu'une partie du mystère entourant la formation québécoise devrait être dévoilé.

S'il est encore trop tôt pour affirmer que Michel Harvey héritera du poste d'instructeur des Nordiques et que Maurice Fillion sera retenu comme gérant-général, il est clair comme de l'eau de source que les deux hommes aimeraient travailler ensemble et que l'engagement de l'un pourrait être conditionné à l'embauchage de l'autre.

Une histoire à suivre de très près au cours des prochaines heures...

Ligue junior régionale de baseball

Kénogami menace de se retirer

Par Pierre RAYMOND

CHICOUTIMI — Avant même que la saison ne débute, la Ligue junior régionale de baseball se retrouve devant une impasse. Ainsi, les Royaux de Kénogami menacent de se retirer de la ligue, s'ils n'obtiennent pas le droit d'aligner huit joueurs d'âge midget, sans être victimes d'un prôtet. Pour ce faire, les sept autres équipes qui composent le circuit devront signer une entente à la faveur des Royaux.

Tout compte fait, si les Royaux n'obtiennent pas ce droit, lors de l'assemblée d'urgence cédulée pour mercredi, la ligue fera face à un sérieux dilemne, soit le retrait des Royaux de Kénogami.

Rejoint au téléphone, hier soir, le gouverneur de l'équipe, Roger Hudon, a confirmé ses intentions. "Nous sommes en quelque sorte, les victimes de l'instabilité de certains dirigeants d'équipes", de déclarer Hudon. "C'est de l'illogisme de la part de certaines personnes".

Hudon en avait long à dire sur la marche présente de la ligue. "Si nous n'obtenons pas gain de cause, nous nous retirerons, un point c'est tout. Nous ne pouvons nous plier au chantage dont nous sommes les victimes dans le moment".

Le gouverneur des Royaux a, par la suite, argumenté sur ce qu'il croit être une instabilité de certaines âmes dirigeantes. "Plusieurs gouverneurs qui siègent présentement à la ligue en sont à leurs premières armes. Quand le moment est venu de se fier sur une expérience de deux ans, ce qui n'est pas tellement loin, très peu de personnes peuvent alors faire connaître leurs opinions. C'est dérisoire pour nous!"

Hudon continue: "C'est aussi de l'illogisme quand un représentant de Jonquière, Elie-Marie Boily, nous accorde sa faveur sur une de nos propositions et que le gouverneur de cette même équipe vote contre. Certaines équipes devraient faire attention et ne pas se prendre pour d'autres. Nous avons perdu Alma cette année, la ligue pourrait bien perdre Kénogami...!" a-t-il souligné.

Finalement, le gouverneur a conclu en ces termes: "Certaines personnes oublient qu'il ne faut pas rire de ceux qui ont de l'expérience sur le sujet".

UN REGLEMENT DE LA FBAQ

Toute cette histoire tourne autour d'un règlement de la Fédération de baseball amateur du Québec. Cette clause stipule qu'aucune équipe n'a le pouvoir d'employer plus de cinq joueurs d'âge midget de façon régulière.

Toutefois, si une formation désire élargir ses cadres, à ce chapitre, il devient obligatoire que toutes les autres équipes qui composent le circuit s'avouent en faveur.

Kénogami ayant déjà obtenu cet accord verbal, les dirigeants de l'équipe exigent maintenant une entente signée et formelle. Advenant le cas que les Royaux se retrouvent dans une situation appréciable, en fin de saison, une autre équipe pourrait alors loger un prôtet qui serait, bien entendu, accordé. L'organisation des Royaux perdrait alors tous ses droits.

LA VERSION DU PRESIDENT

Le président de la ligue, Bernard Larouche, pour sa part, s'avoue en faveur de la signature d'un tel pacte. "Nous sommes rendus à un tel point que nous ne pouvons nous permettre de perdre une équipe. Tout le travail serait à refaire".

Inutile de mentionner que plusieurs équipes ne voient pas d'un bon oeil la signature d'une telle entente, surtout celles qui en sont à leur première année dans le circuit.

Le président Larouche se place donc dans la peau des gouverneurs. "Les gouverneurs des autres équipes ont déjà accepté la proposition voulant que Kénogami aligne ces joueurs, ils doivent maintenant se rendre jusqu'au bout. Nous avons voulu injecter du sang nouveau en élargissant les cadres, il ne faudrait pas que des incidents du genre brisent tout", a-t-il précisé.

La perte de l'équipe de Kénogami s'avèrerait néfaste pour la ligue, selon lui. "L'organisation de Kénogami a déjà prouvé sa valeur. Ce sont des gars qui ont de l'expérience, il faut se rendre à l'évidence. Les Royaux demeurent une équipe établie qu'il ne faudrait pas se départir", a rajouté le président Larouche.

Le sort de l'équipe de Kénogami sera donc réglé mercredi soir prochain. Sept gouverneurs détermineront si les Royaux ont lieu d'être ou... de ne pas être.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SELIG par SIMMONS

POTVIN TREMBLAY meubles

Les Rangers tenteront de faire tout aussi bien qu'à domicile

New York (PC) — Les Rangers de New York se dirigeront aujourd'hui vers Philadelphie dans l'intention de modifier l'allure qu'a prise leur série semi-finale quatre de sept contre les Flyers.

Quant aux Flyers, ils travailleront aussi durement pour maintenir cette allure et gagner la série qui, jusqu'à maintenant, est égale 3-3, chaque équipe ayant remporté ses trois parties à domicile.

Les Rangers ont maintenu le statu quo jeudi soir à New York en vainquant les Flyers 4-1.

La partie décisive, dimanche, débutera à quatre heures de l'après-midi et le gagnant se mesurera à Boston en finale 4 de 7 pour la coupe Stanley. Cette dernière série débutera à Boston mardi prochain.

Alors que les siens tenteront de conserver une chance de remporter une première coupe Stanley en 34 ans, Rodrigue Gilbert a affirmé "qu'il s'agira probablement de la partie la plus importante de notre vie... pour nous tous."

Le défenseur Brad Park, dont le but en fin de la première période de la sixième partie, avait égalisé le compte, après que Don Saleski eut donné une avance de 1-0 aux Flyers, décrit cette équipe comme un groupe de joueurs bien disciplinés, malgré la cadence avec laquelle ils sont pénalisés.

MISE EN ECHEC

"Ils pratiquent remarquablement la mise en échec," de dire Park. "Bobby Clarke accomplit une tâche formidable pour eux et ils sont bien disciplinés."

Park est d'avis que les Flyers ont adopté un style différent à New York de celui qu'ils utilisent normalement à domicile.

"Vous devez toutefois nous accorder un certain crédit. Il est naturel que nous aimions mener le jeu sur notre patinoire. A Philadelphie, dimanche, nous tenterons cette fois de diriger le jeu chez les Flyers, de contrôler la rondelle et de jouer au hockey la tête levée."

Il ne croit pas que les Flyers modifieront leur style agressif dans la partie finale, parce "que c'est de cette façon qu'ils ont gagné et que, quand vous avez déjà gagné d'une certaine façon, vous ne la modifiez pas."

Même si les Rangers possèdent l'expérience des séries éliminatoires, Park ne croit pas que ce soit un facteur important. "L'expérience compte pas. Tous les joueurs sont nerveux dans une septième partie."

Quant à l'instructeur Fred Shero, il ne peut s'expliquer l'impossibilité apparente de ses Flyers de l'emporter à New York.

"Il est possible que nous ne soyons que des joueurs à domicile. Je ne crois pas, personnellement, qu'une septième partie à domicile constitue un avantage probant. Je préfèrerais même jouer sur une patinoire neutre."

Les vacances de deux jours entre la sixième et la septième partie bénéficiera certainement à tous les joueurs.

Le gardien Bernard Parent des Flyers a été de plus en plus bombardé par l'adversaire dans les quatre dernières parties. Clarke a joué son rôle de centre régulier, tout en jouant durant les désavantages numériques et sur les jeux de puissances. Parent et Clarke ont donc bien accueilli ces vacances.

Chez les Rangers, le centre Walt Tkaczuk reposera un genou endolori, l'ailier gauche Vic Hadfield a joué à sixième partie avec un support spécial pour sa cheville gauche, l'ailier droit Bruce MacGregor a un hématome à l'épaule et le défenseur Gilles Marotte a subi un claquage.



Pour Rodrigue Gilbert... le match le plus important de sa carrière

Gene Mauch n'a pas l'intention de changer la rotation de ses lanceurs

Montréal — Bien que la mauvaise température ait à nouveau contrecarré ses plans au cours de la journée d'hier, l'instructeur Gene Mauch n'a pas l'intention pour autant de changer la rotation de ses lanceurs débutants.

"Je ne veux pas que mes lanceurs de relève affectent mes artilleurs de relève", a fait remarquer le pilote des Expos. "A venir jusqu'à maintenant, même si elle n'a pas encore subi de véritable test, je suis content de ma relève".

Ainsi, si la température le permet, le droitier Steve Rogers sera envoyé au monticule pour affronter les Giants de San Francisco. Il sera opposé à D'Aquisto, dont la fiche indique deux victoires contre une défaite.

La rencontre qui devait être disputée hier sera reprise dimanche, lors d'un programme double, disputée en matinée.

Concernant le dernier voyage de son équipe, Mauch a mentionné qu'il avait été surtout impressionné par les Dodgers de Los Angeles, non seulement lors de ce désastreux voyage, mais aussi lors du camp d'entraînement.

"Les Dodgers possèdent une grosse organisation. Ils ont tenu un camp préliminaire d'un mois, en janvier. Ils sont favorisés par le climat. J'ai du respect pour leur équipe, mais je me demande si leur rendement aurait été le même, s'ils avaient à passer par les mêmes problèmes que nous avons rencontré depuis le début de la saison".

Enfin, comme objectif pour les neuf prochaines rencontres que son équipe doit disputer au Parc Jarry, Mauch a déclaré: "J'espère que nous aurons la chance d'en jouer au moins une".

Les Remparts ont respecté la tradition

QUEBEC (PC) — C'est devenu plus ou moins une tradition pour les Remparts de Québec que de remporter le championnat de la Ligue junior majeure de hockey du Québec.

Pour la quatrième fois en cinq ans, les Remparts représenteront en effet le Québec dans les finales de la coupe Memorial, pour le championnat canadien du hockey junior.

Les Remparts, qui ont perdu en finale l'an dernier, contre les Marlboros de Toronto, se mesureront cette année dans la première partie du tournoi round robin, aux Black Hawks de St. Catharines, à Calgary dimanche. Les Pats de Regina forment la troisième équipe à participer au tournoi.

Personne ne prévoyait que les Remparts participeraient aux finales cette année. Le club favori était celui des Black Hawks de Sorel, qui avait terminé devant Québec, en première place de la division Est du circuit de onze équipes.

Sorel avait défait Québec cinq fois en huit rencontres durant la saison régulière, mais les Remparts ont remporté l'éliminatoire par quatre victoires contre deux défaites.

IMPREVU

"C'était vraiment imprévu," de dire James Bateman, un des plus durs joueurs des Remparts, "car peu de personnes croyaient que nous puissions réussir. Mais, nous avons travaillé en équipe et gagné."

L'offensive des Remparts est dirigée par le trio Jacques Locas-Réal Cloutier-Richard Nantais. Locas, qui a déjà signé un contrat avec Cincinnati, dans l'AMH, a réussi 99 buts et 107 aides pour un total de 206 points en saison régulière, tandis que Cloutier a compté 93 buts et obtenu 123 mentions d'aide, pour 216 points.

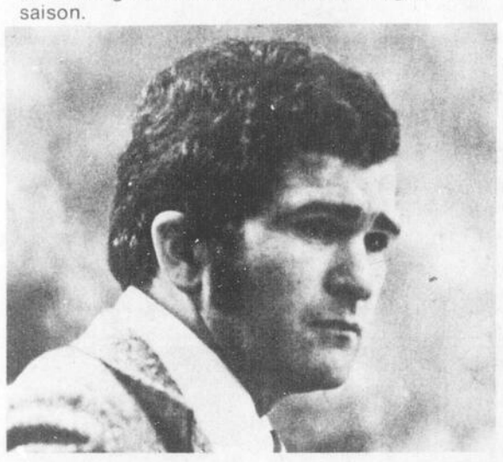
Nantais, un joueur très rude, a passé 213 minutes au banc des punitions, mais a terminé troisième en comptant 64 buts et en obtenant 130 mentions d'aide.

Parmi les autres joueurs offensifs, on remarque Guy Chouinard avec 75 buts et 85 aides pour 160 points, Daniel Beaulieu avec 45 buts et 59 aides pour 104 points et Michel Lachance avec 72 points, pour neuf buts et 63 aides.

Tout comme les autres équipes de la LJMQ, les Remparts possèdent beaucoup de talents à l'offensive, mais connaissent des difficultés lorsqu'il s'agit de stopper les compteurs adverses. Ils sont donc les négligés dans cette série.

La fiche des gardiens des Remparts laisse en effet à désirer. Maurice Barrette, en 33 parties, a laissé passer 143 buts, pour une moyenne de 4.33, tandis que Michel Corcoran a été débité de 171 buts en 37 parties, pour une moyenne de 4.66.

Les Remparts ont décidé de joindre à leur alignement le gardien Robert Sauvé du National de Laval, gardien toutes-étoiles de la ligue cette saison.



L'instructeur Marc Picard redoute une forte opposition.

Crozier accepte l'offre des Blazers

VANCOUVER (PC) — Le propriétaire Jim Pattison des Blazers de Vancouver de l'AMH, a annoncé que Joe Crozier a signé un contrat à long terme à titre de gérant général de cette équipe.

Crozier a quitté les Sabres de Buffalo de la LNH pour se joindre aux Blazers et Pattison a précisé que le contrat a été signé peu après minuit, vendredi matin, à Vancouver.

On n'a pas précisé la longueur du contrat ni l'avenir qui sera réservé à l'instructeur actuel, Andy Bathgate.

"Andy et moi-même nous réunirons bientôt pour décider de ce que nous allons faire," de dire Crozier.

"L'un de nous deux devra diriger l'équipe. Nous serons tous deux sur la glace avec les joueurs, quotidiennement, avant de prendre une décision."

Crozier a quitté les Sabres après un peu plus de deux saisons et demie comme instructeur de la LNH, menant cette équipe aux éliminatoires en 1972-73.

Il s'était joint aux Sabres après avoir passé trois mois comme instructeur du club-ferme les Swords de Cincinnati, de la Ligue américaine. Punch Imlach, instructeur des Sabres, avait souffert d'une crise cardiaque qui avait ouvert la porte à Crozier.

CONGEDIE

Avant de se joindre à l'organisation du Buffalo, Crozier était instructeur des Canucks de Vancouver de la Ligue de l'ouest, mais fut congédié après l'achat du club par Medicor, de Minneapolis.

"On m'a très bien traité à Buffalo, mais c'est à Vancouver que je désirais travailler," de dire Crozier, qui a évité le plus possible les questions de ceux qui désiraient savoir s'il entraînerait avec lui certains joueurs des Sabres.

"En ce qui concerne les joueurs du Buffalo, je n'ai parlé à aucun d'eux. Les Sabres ont huit joueurs dont le contrat expire cette année. C'est tout ce que je peux dire."

Parmi ces joueurs, on remarque le gardien Dave Dryden, les défenseurs Larry Carrière et Paul Terbenche, et les avants Don Luce et Jerry Korab.

"J'ai été respecté par les joueurs qui ont évolué sous mes ordres et je les respecte beaucoup. Il existe toutefois d'autres joueurs dans d'autres équipes. Tout ce qu'ils ont à faire c'est de me téléphoner."

Crozier a déclaré qu'une des raisons principales de son acceptation d'un poste avec les Blazers est qu'il croit en une fusion, avant longtemps, de l'AMH et de la LNH.



HOCKEYEURS SUEDOIS — Le président Ben Hatskin et le joueur-instructeur Bobby Hull lèvent les bras de Ulf Nisson et Anders Hedberg, deux hockeyeurs suédois qui viennent d'accepter les conditions des Jets de Winnipeg de l'Association mondiale. Nisson et Hedberg ont signé des contrats de deux ans. (Photo PC)

Deux suédois avec les Jets

WINNIPEG (PC) Les Jets de Winnipeg ont annoncé vendredi que deux joueurs de l'équipe nationale de Suède ont signé des contrats avec cette équipe. Le président Ben Hatskin a aussi laissé entendre que d'autres Européens pourraient se joindre à ce club de l'AMH avant la saison prochaine.

Les nouveaux joueurs des Jets sont les avants Anders Hedberg et Ulf Nilsson, tous deux âgés de 23 ans, qui ont signé des contrats de deux ans.

Les modalités des ententes n'ont pas été annoncées, mais on croit que chacun recevra plus de $100,000 pour ce contrat.

Hedberg et Nilsson sont les deux premiers d'une avalanche de joueurs européens qui, selon les informateurs, seraient embauchés par l'AMH et la LNH cette année.

Buck Houle préfère se montrer prudent

TORONTO (PC) — Les Toros de Toronto sont favoris pour remporter la sixième partie des semi-finales de l'Association mondiale de Hockey, ce soir, à Chicago, contre les Cougars, mais le gérant général Buck Houle des Toros n'en craint pas moins les retours en force de l'adversaire.

"Il ne faut pas oublier leur série quart de finale contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

"Les Whalers avaient fini premiers en saison régulière, avaient remporté le championnat la saison précédente et possédaient une très bonne équipe. Les Cougars tiraient de l'arrière 3 défaites contre deux victoires et ont remporté la sixième partie à domicile pour battre les Whalers en septième sur leur propre glace.

"Nous avons encore deux chances de remporter cette série. Je préfère toutefois l'emporter à la première occasion."

Les Toros mènent la série 3-2 contre les Cougars. S'ils sont défaits ce soir, à Chicago, ils devront disputer une septième et dernière partie à Toronto lundi.

Dans les cinq parties disputées entre les deux équipes depuis le début de la série, les Cougars ont chaque fois comblé un déficit subi en début de partie et, à trois reprises, les Toros ont dû travailler ferme pour reprendre leur avance et l'emporter.

Buck Houle croit toutefois que "ses joueurs peuvent amortir l'élan des Cougars et que la discipline est meilleure dans son équipe.

Les gagnants de cette série se mesureront aux Aeros de Houston, en finale.

SPORT ECLAIR

Les Gulls sans demeure

SAN DIEGO (PA) — Les Gulls de San Diego de la Western Hockey League ont été évincés de l'aréna de cette ville, par les Knights du New Jersey qui y déménagent en prévision de leur prochaine saison dans l'AMH. Les Gulls étaient la seule équipe à évoluer à cet endroit depuis trois ans. Depuis neuf ans, ils étaient la franchise mineure la plus rémunératrice, attirant une moyenne de 8,550 personnes par partie. On ne sait pas ce qu'il adviendra des Gulls. La ville n'a toutefois pas encore accordé la permission aux Knights de déménager à cet endroit, enquêtant sur son propriétaire Joe Schwartz et une poursuite judiciaire bancaire intentée contre l'équipe.

Fanatiques partisans

NEW YORK (PA) — Plus de 17,500 spectateurs remplissaient le Madison Square Garden, jeudi soir, pour assister à la défaite de 4-1 des Flyers de Philadelphie aux mains des Rangers. Mais, alors que cette foule assistait en direct à la partie, quelque 5,000 autres admirateurs des Rangers, incapables d'obtenir des billets pour la partie, comblaient le Felt Forum, dans le même édifice, pour assister à la transmission de la partie en circuit fermé de télévision, sur deux écrans géants. Les spectateurs payaient leurs places $5. La partie était télévisée à Philadelphie, mais retransmise par câble seulement à New York et au New Jersey.

Cuisant revers de Durelle

ROME (AFP) — Le poids moyen italo-américain Vito Antuofermo a fait d'impressionnants débuts en Europe, vendredi soir au Palais des Sports de Rome, en mettant KO dès la première reprise le Canadien Joey Durelle.

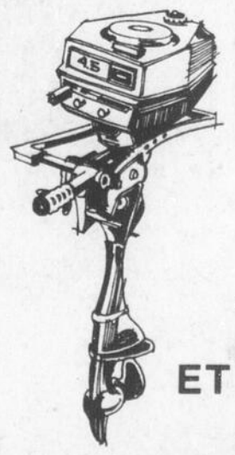
D'entrée, Antuofermo se ruait sur son adversaire et plaçait une série de crochets des deux mains à la face.

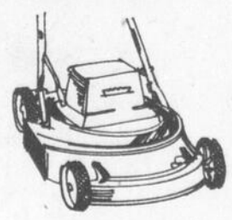
Joey Durelle s'écroulait lourdement et mettait plus d'une minute à récupérer. Il est difficile de se faire une idée précise de la véritable valeur de l'Italo-Américain tant le combat a été court, 59 secondes, temps du KO compris, et l'opposition dérisoire.

Antuofermo compte maintenant vingt-trois victoires, dont dix par Ko, un nul et une défaite sur blessure.

Sears

Pour une **MISE au POINT COMPLETE**





DE VOTRE

TONDEUSE ET HORS- BORD

par nos experts et dans la plupart des marques reconnues,

tel: 549-8240

LOCAL (286)

notre camion se rendra sur demande et sans aucun frais chercher votre tondeuse ou hors-bord. Fiez-vous à

notre Centre de Service "SEARS"

BONNE CHASSE DANS LES PARCS DU QUÉBEC...

aux chasseurs qui aiment le panache



Entre le 14 septembre et le 20 octobre 1974, les dates variant selon les territoires, 2 880 chasseurs du Québec seront autorisés à chasser l'orignal dans 9 parcs et réserves du Québec

Les noms de ces chasseurs seront tirés au sort le 17 juin prochain.

Pour vous inscrire, procurez-vous un formulaire de participation. Ces formulaires seront **disponibles du 15 avril au 20 mai** dans les bureaux du Ministère ou auprès des agents de la conservation de la faune.

La chasse contrôlée de l'orignal s'effectuera dans les parcs suivants:

- Dunière
- Haute Mauricie
- Laurentides
- La Vérendrye
- Mastigouche
- Matane
- Mont-Tremblant
- Portneuf
- Saint-Maurice

Votre formulaire dûment rempli doit parvenir au plus tard le 21 mai, à:

Ministère du Tourisme,
de la Chasse et de la Pêche
Chasse contrôlée de l'orignal
650, rue Saint-Amable, Québec
G1A 1R6

Le tirage au sort des candidats choisis sera fait publiquement au Centre de traitement électronique des données du ministère des Finances, 1601, rue Semple à Québec, lundi le 17 juin à 19 heures.

Faites de la découverte votre seconde nature

MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE



André Simard... un fier compétiteur qui ne manque pas d'idéal.

André Simard est tombé en amour avec la piste

Par André LESTOURNEAU

Alma — André Simard ne veut plus rien savoir de la route. Intégré à l'équipe cycliste canadienne, l'an dernier, l'intrépide athlète d'Alma est tombé en amour avec la piste.

"La piste est plus attrayante, moins monotone que la route", d'affirmer Simard.

En contact avec le public, tu embarques dans le jeu malgré toi. Tu te sens poigné et tu est porté à te donner davantage."

Cette première aventure en piste lui a permis de s'imposer comme un espoir de première valeur, en même temps que de découvrir les risques du métier.

Sa participation aux championnats du monde de 1973, en Espagne, l'a opposé au titulaire Daniel Morelon, dans l'épreuve du sprint... un souvenir que l'audacieux coureur ne pourra jamais oublier.

Fort de ce premier essai, Simard a réalisé qu'il avait besoin d'acquérir évidemment plus d'expérience, plus d'assurance, mais surtout plus de robustesse.

Un entrainement intensif, au cours de la saison hivernale, lui a moulé un physique plus musclé, plus résistant, tout en raffermissant sa base.

ECHEANCIER POUR 1976

Fier de pouvoir représenter son pays, Simard s'est tracé un échéancier précis en vue des Olympiques de 1976.

Comme premier objectif, Simard s'est fixé une superperformance lors des prochains championnats canadiens, afin de dissiper tout doute sur sa valeur et d'être reconnu comme le meilleur pistard au pays.

Etre dans le coup, lors des championnats mondiaux qui auront lieu à Montréal, en août prochain. Enfin, être décoré d'une médaille, lors des Olympiques de 1976.

Simard vise haut. En regard des avantages dont il a pu bénéficier, il se sent obligé de produire.

"Je ne me prends pas pour un autre, mais je ne me sous-estime pas", de poursuivre le courageux pistard. Personne ne pensait que je monterais aussi haut, lorsque j'ai commencé à faire de la course sur route".

Aujourd'hui, après cinq ans seulement, Simard est devenu une vedette à l'échelon national, l'image de l'athlète par excellence de sa discipline que tout le monde voudrait imiter. Certains le jalousent.

Pourtant, Simard n'a pas volé son maillot bleu et blanc, estampillé de la feuille d'érable. Il lui a fallu travailler fort, accomplir de nombreux sacrifices, prendre quantité de risques pour se hisser au rang de l'élite.

ETRE LE LEADER

Simard veut faire du sprint et du tandem ses spécialités.

"Je ne suis pas encore à la hauteur, de confesser le "coureur de soie". Je n'ai pas assez d'expérience et je ne peux rivaliser de tactiques".

Simard croit pouvoir corriger cette lacune au cours des prochains mois.

Il aurait aimé faire équipe en tandem avec Jocelyn Lovell.

La suspension de ce dernier est venue quelque peu contrecarrer ses plans, tout en lui ouvrant cependant de nouveaux horizons.

"Je veux être le leader de l'équipe. Je ne me sens pas en confiance, lorsque je suis deuxième. Il faut un gars pas peureux pour être leader".

Ainsi, le représentant du Lac St-Jean, seul québécois sur l'équipe canadienne de piste, devra vraisemblablement compétitionner avec Ed McCray, de Vancouver, pour revendiquer le rôle de leader.

Sans rouler sur l'or, Simard a les pieds bien placés dans l'étrier de la formation nationale. Son poste à la Sûreté du Québec constitue un placement, tandis que le cyclisme représente la moitié de sa vie.

Afin d'atteindre ses objectifs, acquérir plus d'expérience, devenir un pistard de la classe des Morelon et Trentin, Simard entreprendra sous peu un deuxième voyage outre-frontière qui le conduira en Italie, en Hollande et dans les pays de l'Est, toujours dans l'optique de devenir le leader en piste de l'équipe cycliste du Canada.

Les clubs sociaux se découvrent une nouvelle vocation sportive

Chicoutimi — La contribution financière à des oeuvres de jeunesse, réalisée par certains clubs sociaux de la région est d'un précieux support au développement de quelques athlètes du secteur.

Il est de plus en plus fréquent car c'est devenu maintenant une politique reconnue et acceptée par ces différents clubs sociaux de participer d'une façon active aux opérations d'une équipe de hockey, de baseball, de volley-ball ou autres.

Les sommes versées à la cause du sport ou du loisir parmi la jeunesse sont assez substantielles et il n'est pas risqué de dire que les clubs sociaux de la région contribuent pour un montant annuel approximatif de $25,000 à ces oeuvres communautaires.

On peut citer entre autres le cas du Club Richelieu dont le président est Bernard Cauchon qui verse annuellement à l'oeuvre des cadets, escadrille 404, une somme de $5,000 en plus d'une contribution financière de $1,500 au club de baseball junior local.

Le Club Optimiste s'occupe plus particulièrement du hockey pee wee alors que dans un autre secteur, un autre club subventionne une équipe de volleyball, masculine et féminine.

Ce qui représente des sommes respectables.

Il serait trop long d'élaborer sur la valeur imposante de ces contributions mais il est certain que ce sont des actes très appréciés et il est à espérer que ces contributions seront accrues dans le futur.

Me Marcel Claveau, le coordonnateur du programme de soutien à l'athlète dans les cadres de "Mission 76" a d'ailleurs recommandé à l'occasion d'une réunion du Conseil d'administration de cet organisme, le patronage de quelques espoirs québécois par les clubs sociaux.

Questionné sur l'opportunité d'une telle participation, Me Claveau mentionnait: "Nous savons que les clubs sociaux souscrivent déjà de façon très libérale au développement des athlètes mais nous croyons que leur contribution au programme de "Mission 76" sera de nature à favoriser un épanouissement encore plus accentué".

Me Claveau a soumis un projet à l'effet que les Conseils régionaux de loisirs se fassent le porte-parole de "Mission 76" à l'effet d'inciter les clubs sociaux à parrainer et à adopter un ou deux jeunes athlètes dans le but de leur aider à atteindre leur objectif.

Le Club Optimiste de Chicoutimi fut le premier à répondre à l'appel en acceptant d'aider la cause de la nageuse Lyne Chénard et du boxeur Carl Morais.

Me Claveau a bonne confiance que d'autres clubs sociaux répéteront le geste posé par le Club Optimiste afin que nos jeunes athlètes de la région puissent travailler dans un climat de sécurité et de confiance.

Pas moins de 15 athlètes du secteur ont réussi à se classer dans les normes d'acceptation du programme "Mission 76". De ce fait, l'organisme exerce une surveillance étroite sur leur progression athlétique.

Chez les archers, Mme Huguette Poirier d'Arvida figure sur cette liste.

A l'aviron, Richard Lachance d'Arvida, Mario Lalancette et Pierre Langlois de Chicoutimi ont figuré avantageusement aux Jeux canadiens ainsi qu'aux régates internationales de Zurich en 1973.

Marlène Rae et Sylvie Tremblay de Chicoutimi ont également pris une part active aux championnats canadiens de 1973, dans la discipline de l'aviron.

A la boxe, on retrouve Carl Morais, qui a enregistré trois victoires en trois combats disputés en France, en 1974.

A la gymnastique, on retrouve les noms de Sylvie Bryard, de Suzanne Drolet et de Martine Giguère, toutes trois d'Arvida.

Au handball, Marcel Goulet de Jonquière a réussi à inscrire son nom dans ce domaine.

A la natation, la réputation de Hélène Boivin d'Arvida, de Lyne Chénard et de Louis Simard de Chicoutimi, est solidement établie.

Jacques Néron d'Alma représente un espoir à la discipline du volley-ball. De l'avis de Me Marcel Claveau, il est certain que la Fondation-Timi pourra participer de façon tangible au développement de ces athlètes mais les différents clubs sociaux de la région seront également appelés à apporter leur contribution financière et morale.

Mission 76, une force de frappe pour le développement de l'élite

Par Julien GAGNON

Chicoutimi — "Mission 76" représente non seulement une force de frappe pour l'élaboration des programmes en vue du développement et de la formation des meilleurs espoirs québécois en vue des Olympiques 1976, mais également l'un des organismes les plus valables sur le plan de subventions accordées à ces athlètes.

Un total de 421 athlètes figuraient en 1973, sur la liste des représentants du Québec dont "Mission 76" avait pour objectif principal de leur venir en aide.

La politique établie ne consiste pas spécifiquement à verser des sommes d'argent mais à exercer aussi une surveillance de bon aloi sur le comportement de l'athlète afin d'éviter des attributions de subventions mal dirigées.

Les principaux critères établis en vue de l'acceptation d'une bourse tiennent compte de la situation financière familiale dans une proportion de 30 pour cent; des pertes financières en raison d'un manque à gagner, 20 pour cent; de l'évaluation des problèmes particuliers par la Fédération, 10 pour cent; de la classification de l'athlète, 20 pour cent et, enfin, de la probabilité de réussite, 20 pour cent.

Une échelle a également été préparée afin que les subventions suivent une progression fonctionnelle.

Ainsi, un athlète qui fréquente une école secondaire peut recevoir un minimum de $250. allant jusqu'à un maximum de $500. Un athlète d'un collège supérieur reçoit un minimum de $400. jusqu'à un maximum de $1,000.

Pour un athlète à l'Université, l'échelle est située entre $600 et $1,500; alors qu'un athlète résidant à l'extérieur du Québec peut recevoir entre $1,000 et $2,000.

Fondée depuis deux ans, "Mission 76" est composée d'un groupe d'administrateurs dont les connaissances en sports ou en loisirs sont reconnues.

Au conseil d'administration de cet organisme, on retrouve Yvan Dubois, Gérald Simond, Marcel Claveau, Luc Racine, Yves Bélanger, Jean Béliveau, Guy Desrosiers, Simon St-Pierre, Alois Voitchovsky, Douglas Insleay et Georges Labrecque.

Me Marcel Claveau est le seul individu du secteur Saguenay-Lac-St-Jean à faire partie de ce comité et il a la responsabilité de coordonner le soutien à l'athlète.

Il lui incombe donc la tâche de favoriser à un athlète, l'octroi d'une subvention, en tenant compte toutefois des critères reconnus d'acceptation.



MAISONS-MOBILES
TOUTES GRANDEURS
de $800. à $1,500.
de moins
LIVREES CHEZ-VOUS.
Financement de 12 à 15 ans. Isolation double pour notre climat. Construction entièrement canadienne. Marque "Pacific Mobile" "Bellevue" "Moduline".
Aussi tente-roulotte, et camion-roulotte venez et sauvez de l'argent à Longueuil.
PAULO SPORT INC.,
1341 Ave. Poirier,
Longueuil.
651-7110
Pour maisons-mobiles
656-0930

Le Programme de Protection de l'Acheteur d'American Motors.
Nous croyons que c'est après avoir acheté sa voiture qu'un client découvre s'il a fait une bonne affaire.

AMC Matador '74 COUPÉ



NOUS LES GARANTISSONS MIEUX PARCE QUE NOUS LES CONS TRUISONS MIEUX.

La seule intermédiaire entièrement nouvelle cette année. Le nouveau coupé AMC Matador, celui que les experts reconnaissent déjà comme la plus sportive des nouvelles voitures américaines.

Son style nouveau dégage une silhouette gracieuse depuis la calandre originale jusqu'aux lignes fuyantes de la plage arrière.

Le coupé Matador, une voiture excitante et toute nouvelle garantie par le programme de protection de l'acheteur, exclusif à American Motors.

centre-ville auto Inc.
AMERICAN MOTORS
234 RACINE EST- CHICOUTIMI - TEL.: 543- 1587 543-0281
304 ST-AIME - JONQUIERE - TEL.: 547-4784

BASEBALL

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

Section Est

	G	P	Moy.	Dif.
St-Louis	13	11	.542	—
Montreal	9	8	.529	½
Philadelphie	11	12	.478	1 ½
Chicago	8	12	.400	3
New York	8	14	.364	4
Pittsburgh	7	13	.350	4

Section Ouest

Los Angeles	18	7	.720	—
Houston	16	10	.615	2 ½
Cincinnati	11	10	.524	5
San Fran.	12	12	.500	5 ½
Atlanta	12	13	.480	6
San Diego	11	14	.440	7

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	G	P	Moy.	Dif.
New York	15	10	.600	—
Détroit	12	10	.545	1 ½
Milwaukee	10	9	.526	2
Baltimore	11	10	.524	2
Cleveland	10	12	.455	3 ½
Boston	10	13	.435	4

Section Ouest

Texas	13	9	.591	—
Californie	13	11	.542	1
Oakland	11	11	.500	2
Chicago	10	11	.476	2 ½
Minnesota	9	12	.429	3 ½
Kansas City	8	64	.364	5

LIGUE NATIONALE

Hier

Houston 4 St-Louis 1
Philadelphie 2 Los Angeles 1
Chicago 6 Cincinnati 5
Pittsburgh 4 Atlanta 2
San Francisco vs Montréal, remise
San Diego vs New York, remise

Dimanche

St-Louis vs Houston
San Francisco vs Montréal
San Diego vs New York
Los angeles vs Philadelphie
Cincinnati vs Chicago
Atlanta vs Pittsburgh

LIGUE AMERICAINE

Hier

Oakland 3 Cleveland 1
Californie 2 Baltimore 0
New York 5 Kansas City 4
Détroit 4 Minnesota 3
Chicago 10 Milwaukee 3
Texas vs Boston, remise.

Dimanche

Cleveland vs Oakland
Baltimore vs Californie
Détroit vs Minnesota
New York vs Kansas City
Texas vs Boston
Chicago vs Milwaukee

LIGUE NATIONALE

Les meneurs

	G	AB	R	H	Pct.
Reitz, St-Louis	24	92	10	37	.402
Maddox, San Fran.	24	100	17	37	.370
Hebner, Pittsburgh	19	80	16	29	.363
Unser, Philadelphie	18	58	12	21	.362
Smith, St-Louis	24	97	17	35	.361
Helms, Houston	23	73	7	26	.356
Grubb, San Diego	21	73	13	26	.356
Gross, Houston	23	76	16	27	.355
Watson, Houston	26	95	17	33	.347
Schmidt, Philadelphie	23	77	11	26	.338

Circuits: Aaron, Atlanta; Perez, Cincinnati; Garvey, Los Angeles; Winn, Los Angeles; Hebner, 6.

LIGUE AMERICAINE

Les meneurs

	G	AB	R	H	Pct.
Carew, Minnesota	22	93	12	37	.398
Jackson, Oakland	22	84	19	33	.393
Stanton, Californie	17	59	12	23	.390
Freehan, New York	17	50	5	18	.360
Piniella, New York	17	64	8	23	.359
Blomberg, New York	17	53	12	19	.358
Griffin, Boston	21	72	8	25	.347
Grich, Baltimore	21	74	14	25	.338
Yastrzemski, Boston	23	74	12	25	.338
McRae, Kansas City	21	74	13	25	.338

Circuits: Nettles, New York, 11; Jackson, 10

Montanez cause la perte des Dodgers

PHILADELPHIE (PA) — Willie Montanez a réussi un circuit et un simple très important, tandis que le lanceur de relève Eddie Watt a préservé la première victoire de la saison de Ron Schueler, alors que les Phillies de Philadelphie ont vaincu les Dodgers de Los Angeles 2-1.

Schueler, qui avait perdu trois parties malgré une moyenne de points mérités de 2.91, a retenu les Dodgers à cinq coups sûrs jusqu'en huitième, alors que Bill Russell a claqué un double et que Ken McMullen l'a rendu au troisième tandis que MacScarce le faisait compter avec un ballon sacrifice.

Montanez, qui avait aidé à faire compter Mike Anderson en première sur un simple, a réussi son circuit en quatrième.

A Houston, un simple de deux buts de Doug Rader en septième a brisé l'égalité de 1-1 pour permettre aux Astros de Houston de l'emporter 4-1 sur les Cardinals de St-Louis.

Bob Watson et Lee May ont réussi des simples et Milt May a obtenu un but sur balles intentionnel pour remplir les buts avant que Rader fasse porter le compte à 3-1. Tommy Helms a frappé un simple pour réussir le dernier point, permettant à Claude Osteen de remporter sa huitième victoire en n'ayant accordé que huit coups sûrs. Les Cardinals avaient réussi un point en première et Lee May avait égalisé le compte en quatrième sur son cinquième circuit de l'année.

Jerry Reuss n'a accordé que huit coups sûrs et les Pirates ont réussi quatre buts en troisième manche, pour permettre à Pittsburgh de vaincre les Braves d'Atlanta 4-2.

Reuss a été crédité de son premier triomphe de l'année. Il fut également au début de l'explosion de quatre buts des siens en obtenant un but sur balles du perdant Roric Harrison. Reuss s'est rendu au troisième sur un double de Richie Hibner et a compté sur un coup roulé d'Al Oliver.

Les autres buts ont été comptés sur un double de Willie Stargell, un triple de Dave Parker et un mauvais lancer d'Harrison 2-4. Les Braves ont réussi leurs buts sur des simples de Darrell Evans et Ivan Murrell et un double d'office.

A Chicago, Rick Monday a claqué un circuit de deux buts à la fin de la neuvième manche, donnant une victoire de 6-5 aux Cubs de Chicago, contre les Reds de Cincinnati, dans la Ligue nationale.

Pete Rose avait donné une avance de 5-4 aux Reds avec un circuit de trois buts au début de la neuvième.

Chicago mettait ainsi fin à une série de trois défaites consécutives.



TIREUR DE L'OUEST — Tel un tireur de l'Ouest, l'arbitre Laurence "Dutch" Rennert jr a commandé le jeu, lors de la rencontre de baseball entre les Cubs de Chicago et les Reds de Cincinnati.

(Téléphoto PC)

Bourse record de 326,000 dollars pour le derby du Kentuky

LOUISVILLE (PA) — Vingt-trois chevaux ont terminé leur entraînement vendredi, en vue de la 100ème reprise annuelle du célèbre Derby du Kentucky. On prévoit un ciel ensoleillé et des températures de 65 à 70 à Louisville, pour cette classique à laquelle assisteront quelque 130,000 spectateurs, dont la princesse Margaret et son époux.

La course débutera à cinq heures et trente de l'après-midi, cet après-midi, et sera télédiffusée par le réseau national de la Société Radio-Canada entre cinq et six heures.

Si les 23 inscrits prennent le départ, une bourse de $274,000, une coupe en or incrustée de diamants et d'émeraudes de $16,000 et une coupe antique seront offertes au cheval victorieux. La bourse, qui totalise $326,000, est supérieure de $127,000 au précédent record.

Les premiers paris inscrits laissent prévoir que les favoris seront Judger et Connonade, entraînés tous deux par Woody Stephens. Rube the Great et Accipiter constituent des seconds choix probables.

L'entraîneur de Rube the Great, Frank Pancho Martin, affirme que son poulin est "en meilleure condition que Sham ou Secrétariat l'an dernier. Il est en meilleure forme que Sham et il a remporté ses deux dernières courses, soit le Gotham et le Wood Memorial, alors que Secrétariat avait été vaincu dans le Wood," de dire Martin.

Ce dernier était l'entraîneur de Sham, qui fut battu par deux longueurs et demie par Secrétariat, lorsque ce dernier établit un nouveau record du derby en 1:59,4, sur un mille et quart, l'an dernier.

Parmi les jockeys, cet après-midi, on remarquera Bill Hartack, qui montera Sir Tristram, pour tenter un nouveau record en remportant cette classique pour une sixième fois.

On prévoit que la majorité ou la totalité des chevaux qui participeront au derby seront préalablement traités au Butazoladin, une médication contre la douleur. C'est cette même médication que l'on avait découvert dans le sang de Dancer's Image, après le derby de 1968, et qui avait provoqué la disqualification de ce dernier.

L'utilisation de ce médicament doit être signalée aux vétérinaires de la piste, cette année, et être appliquée avant la journée du derby.

Les Northmen encore à la recherche d'un domicile

Toronto (PC) — John Bassett, président des Northmen de Toronto, a affirmé vendredi qu'il était "très improbable" que cette équipe de la Ligue mondiale de football puisse jouer à Toronto cette saison.

Aux journalistes qui lui demandaient de confirmer ses déclarations faites à des reporters de Memphis, jeudi, à l'effet qu'il désirait que son équipe évolue dans cette ville du Tennessee, Bassett a déclaré:

"Si je puis trouver un ou deux partenaires dans cette ville et conclure une entente pour l'utilisation du stade, nous déménagerons."

Bassett, tout en convenant que son équipe ne pourrait jouer à Toronto cette année à cause de la législation fédérale présentement étudiée par les Communes et interdisant les ligues américaines dans notre pays, a affirmé qu'il ne pouvait affirmer définitivement que les Northmen dé ménageraient.

Le projet de loi interdisant les Northmen, comme étant une menace à la Ligue canadienne de football, a été approuvé en principe en deuxième lecture, à Ottawa.

A un journaliste qui lui demandait s'il espérait en une rémission, dans le cas où le gouvernement libéral minoritaire serait défait aux Communes avant que le projet de loi ne soit définitivement approuvé, Bassett a répliqué qu'il "ne pouvait se permettre de risquer $5.5 millions en contrats avec des joueurs, sur un risque d'élection sur l'espoir que les libéraux ne soient pas réélus."

"Bassett n'a pas rejeté l'éventualité de prendre des procédures contre cette loi et il a laissé entendre que des poursuites sont très probables par la Ligue mondiale.

Il a ajouté que cette ligue pourrait tenter de créer une nouvelle équipe à Toronto ou une autre ville canadienne, la saison prochaine, et combattre la législation, si nécessaire.

SUR LES BUTS

LIGUE NATIONALE

Atlanta	000	002	000-2	8	0
Pittsburgh	004	000	00X-4	9	1

Harrison 2-4, House 7 et Casanova; Reuss 1-2 et Sanguillen.

St-Louis	100	000	000-1	8	0
Houston	000	100	30X-4	6	0

Foster 1-2, Garman 7 et Simmons; Osteen 4-2 et M. May.
Circuit: Hou-L. May 5.

Los Angeles	000	000	010-1	9	0
Philadelphie	010	100	000-2	8	1

Rau 2-1, Marshall 8 et Ferguson; Schueler 1-3, Scarce 8, Watt 9 et Boone.
Circuit: Phi-Montanez 1.

Cincinnati	020	000	003-5	12	2
Chicago	001	011	012-6	9	1

Kirby, Borbon 6, Norman 7, Osburn 8, Carroll 8, Gullett 9 2-2 et Bench; Hooton, Burris 8, Kremmel 9, Pina 0 2-2 et Mitterwald, Lunsted 7.
Circuits: Cin-Foster 2, Rose 1; Chi-Monday 3.

LIGUE AMERICAINE

New York	300	000	200-5	12	1
Kansas City	100	300	000-4	7	0

Medich 5-1 et Munson; Pattin, Mingori 0-1 7, Hoerner 7, Bird 7 et Healy.
Circuits: KC-Pinson 1, Solit 2, Rojas 2.

Chicago	017	020	000-10	13	0
Milwaukee	001	001	001- 3	6	1

Wood 3-5 et Herrmann; Wright 3-3, Sprague 3, Champion 5, Kobel 9 et Moore.
Circuits: Chi-Downing 4; Mil-Money 3, Briggs 5, Mitchel 1.

Détroit	000	003	100-4	9	1
Minnesota	100	010	001-3	9	1

Aslayback 1-1, Hiller 7 et Moses; Decker 2-2, Hands 8 et Hundley.
Circuits: Min-Braun 3; Dét-Horton 6.

Cleveland	100	000	000-1	7	0
Oakland	000	000	30X-3	6	1

J. Perry 2-2 et Duncan; Holtzman 2-3, Fingers 8 et Fosse.

Baltimore	000	000	000-0	3	0
Californie	000	100	100-2	4	0

Grimsley 3-2 et Etchebarren; Tanan 3-2, Selma 9, May 9 Rodriguez.
Circuits: Cal-Oliver 3, McGraw 3.

Ligue canadienne de football

Interruption dans les négociations

CALGARY (PC) — Les représentants de la Ligue canadienne de football ont mis fin abruptement, jeudi, à leurs négociations, et ont laissé entendre que celles-ci ne reprendraient pas avant trois semaines.

La décision a été prise après que les représentants de l'Association des joueurs de la LCF eurent demandé qu'Ed Garvey, directeur exécutif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de football, assistent à une séance de négociations.

Le président de l'Association canadienne, George Reed, a précisé que Garvey était présent à titre de conseiller, sur les questions autres que les bénéfices financiers, en vertu d'une entente conclue entre les deux associations de joueurs.

Reed lui-même avait été invité comme conseiller à la réunion de l'Association américaine et Garvey a fait savoir que si une association est créée dans la Ligue mondiale, on demandera à celle-ici de participer de la même façon aux négociations des deux autres organismes.

Garvey a laissé entendre que cette collaboration pourrait même s'étendre à un partage du fonds de grève, si jamais une telle action est entreprise.

Norm Kimball, négociateur de la Ligue canadienne, a affirmé que la ligue n'avait pas été informée de la participation de Garvey.

"Nous étions placés dans une position où nous nous trouvions devant un nouveau négociateur devant lequel nous n'étions pas préparés. Nous avons réclamé un ajournement afin d'obtenir l'avis du comité exécutif de la LCF, qui se réunira à Winnipeg jeudi prochain. Nous pourrions alors embaucher nos propres conseillers."

Les deux parties en cause ont convenu de se réunir de nouveau durant la semaine du 20 mai, mais aucun lieu n'a encore été choisi.

AU MONTICULE

LIGUE AMERICAINE

Détroit, Lolich 1-4 à Minnesota, Woodson 1-1
Chicago, Bahnsen 2-2 à Milwaukee, Colborn 1-1
Texas, Clyde 1-0 à Boston, Tiant 1-3
Cleveland, G. Perry 3-1 à Oakland, Blue 0-3
Baltimore, Palmer 2-1 à Californie, Singer 3-2
New York, Stottlemyre 5-1 à Kansas City, Splittorff 2-2

LIGUE NATIONALE

Cincinnati, Nelson 1-2 à Chicago, Frailing 2-1
San Francisco, Bradley 2-3 à Montréal, Torrez 3-1
San Diego, Arlin 1-3 à New York, Swan 0-2
Atlanta, Niekro 3-2 à Pittsburgh, Rooker 0-2
St-Louis, Siebert 2-1 à Houston, Roberts 4-2
Los Angeles, Sutton 4-1 à Philadelphie, Lonborg 1-2

PLACE du SAGUENAY

Vous offre l'opportunité de

GAGNER

UN VOYAGE A

PARIS

POUR DEUX (2) PERSONNES

AVEC EXCURSION DE 8 JOURS EN AUTOCAR OFFERTE PAR

LE TOURISME FRANÇAIS

EN ITALIE ET EN SUISSE OU AU CHOIX SUR LA COTE D'AZUR. TOUS FRAIS COMPRIS

(transport hôtels repas)



Plus $400 OFFERT PAR

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

VOUS VOYAGEREZ PAR

PARCE QUE C'EST FRANÇAIS

AIR FRANCE

EN COLLABORATION AVEC

VOYAGES MICHEL INC. IATA

363 RACINE

CHICOUTIMI 549-8874

DECOUPER ce coupon et déposer à PLACE SAGUENAY

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL .....

TIRAGE LE 30 MAI A L'EMISSION "BONNE JOURNEE"



NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

DECOUPEZ ET APPORTEZ A PDS

VALIDE SEULEMENT Si déposé dans le mail central de Place du Saguenay Valide pour toute la série

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE

PLACE du SAGUENAY

CO-ANIMEE PAR YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

"Bonne Journée"

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m. sur les ondes de CKRS-TV.
Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employé(e)s des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....



POUR PROTEGER LE CONSOMMATEUR — Le ministre Otto Lang, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue hier. Il a annoncé l'instauration d'un système de double prix pour le blé, de façon que le consommateur ne paie pas son pain trop cher. A droite, W. E Jarvis, assistant-sous-ministre de l'Agriculture.

(Téléphoto PC)

Blé destiné à la consommation

Le projet de double prix n'est pas une manoeuvre électorale

Otto Lang

OTTAWA (PC) — Se défendant d'entreprendre une offensive électorale reliée au contexte d'incertitude qui prévaut aux Communes présentement, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a déclaré vendredi, au cours d'une conférence de presse, qu'un projet de loi sur la stabilisation des revenus des céréaliculteurs de l'Ouest serait déposé à la Chambre dans un mois environ.

Quelques heures auparavant, M. Lang, le seul député libéral de la Saskatchewan, l'Alberta n'en comptant aucun et le Manitoba deux seulement, avait déposé aux Communes un projet de loi prévoyant un système de double prix pour le blé destiné à la consommation.

PROJETS DE LOI

D'autre part, au cours de sa conférence de presse, le ministre Lang a annoncé que le gouvernement ferait connaître dans deux ou trois semaines sa politique en matière de grains de provende et rappelé, en outre, que deux autres projets de loi sous sa responsabilité étaient présentement inscrits au feuilleton de la Chambre: la loi modifiant la Commission canadienne du blé, depuis le 29 avril, et la loi sur l'augmentation des paiements anticipés pour les grains des Prairies, depuis le 15 avril.

A un journaliste qui demandait à M. Lang s'il y avait un lien entre le climat préélectoral qui prévaut aux Communes présentement et le dépôt, précisément maintenant, du projet de loi sur le double prix du blé et l'annonce, maintenant, du futur projet de loi sur la stabilisation des revenus des céréaliculteurs de l'Ouest, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé s'est contenté de faire remarquer que la stabilisation des revenus agricoles faisait l'objet de discussions depuis trois ans au moins et que la loi sur le double prix du blé ne faisait que confirmer un système qui existe depuis quelque temps déjà.

LA LOI

Le projet de loi sur le double prix du blé consacre par une mesure législative un système appliqué depuis l'automne dernier par lequel, au cours des sept années à venir, le blé de meunerie est fixé à $3.25 le boisseau pour la catégorie supérieure, sans égard au niveau des prix du marché mondial.

Au fur et à mesure que le prix mondial du blé dépassera ce minimum de $3.25, entraînant le prix canadien, le trésor fédéral paiera alors la différence à la Commission canadienne du blé jusqu'à concurrence d'un prix maximal de $5 le boisseau.

Le prix du blé de meunerie est particulièrement important en ce qui concerne le prix du pain.

Le ministre Lang a fait remarquer que ce projet de loi était un heureux compromis entre l'intérêt du consommateur en stabilisant au plus bas possible le prix du blé de meunerie et l'intérêt du céréaliculteur, qui recevra tout de même le prix de son produit, les subventions du gouvernement venant compléter le prix payé par les meuniers.

Discrimation de sexe

Huit lois seront modifiées par le nouveau bill omnibus

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau a franchi une autre étape dans ses efforts de faire disparaître tout acte discriminatoire à l'endroit de la femme, en soumettant, vendredi, aux Communes, un bill omnibus concernant le statut de la femme qui modifie huit lois présentes.

Le ministre du Travail, M. John Munro, a déposé le projet de loi qui s'appuie en grande partie sur les recommandations du rapport de la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada.

Le bill s'attaque à certaines anomalies législatives relevées dans la loi sur l'assurance-chômage, l'immigration, la loi électorale du Canada, la loi sur les pensions de guerre pour les civils, la loi sur la défense nationale et la loi sur l'emploi dans la fonction publique.

ASSURANCE—CHOMAGE

L'une des principales dispositions du bill traite des prestations de maternité que retirera une femme avant et après l'accouchement.

Régis par la loi sur l'assurance-chômage, les changements prévus permettront à la prestataire de s'en prévaloir pour une période variable de 15 semaines.

Ces prestations pourront être réclamées à compter de huit semaines avant la date de l'accouchement jusqu'à 15 semaines après la naissance.

Cette mesure permettra ainsi à la femme de prendre la plus grande partie de son congé après la naissance de l'enfant, pour raisons de santé ou autres.

La disposition éliminera, selon M. Munro, les problèmes administratifs qu'engendre présentement la difficulté de prévoir à l'avance la semaine de l'accouchement.

La loi actuelle stipule que les prestations de maternité sont payables dans la plus brève des périodes suivantes: quinze semaines débutant huit semaines avant la semaine présumée de l'accouchement ou la période qui débute huit semaines avant la semaine présumée de l'accouchement et qui prend fin six semaines après la semaine de la naissance.

L'IMMIGRATION

Par ailleurs, le gouvernement fera disparaître l'expression "chef de famille" dans la loi sur l'immigration qui aura pour effet, notamment, de ne pas inclure les dépendants du père sous le coup d'une ordonnance d'expulsion s'ils sont déjà citoyens canadiens ou s'ils ont été légalement admis au Canada pour y résider en permanence et sont âgés de 18 ans ou plus.

Les épouses dépendantes ne seront donc plus déportées automatiquement parce que leurs maris le sont.

Il en est de même des enfants nés au Canada, qui ne seront plus touchés par l'ordonnance d'expulsion.

LOI ELECTORALE

Présentement, la loi électorale du Canada interdit aux femmes mariées de s'inscrire sous leur nom de jeune fille, même si elles sont connues sous ce nom.

Une des dispositions du bill omnibus prévoit que, dorénavant, une femme mariée pourra s'inscrire sur la liste électorale sous son nom de jeune fille, si elle le désire.

La loi n'exigera pas d'autres précisions que le nom, l'adresse, l'occupation et peut-être le sexe de la personne.

Au chapitre des pensions et allocations de guerre pour les civils, le bill Munro propose des amendements en vue d'apporter les mêmes avantages pour le conjoint et les enfants d'une pensionnée invalide que ceux prévus pour les dépendants d'un pensionné invalidé.

Des pensions sont également prévues tant pour les veufs que pour les veuves.

Quant aux enfants, des prestations de pension seront versées aux garçons et aux filles jusqu'à l'âge de 17 ans, et non plus 16 ans, comme c'est le cas actuellement.

En ce qui regarde les enfants qui poursuivent des études avancées, la limite d'âge pour les prestations sera portée de 21 à 25 ans.

LE CODE PENAL

Par ailleurs, des modifications seront apportées au code pénal quant à la présumée complicité ou contrainte de la conjointe quand le mari a été partie à une infraction.

Cet article du code se fondait sur une contrainte présumée de la part du conjoint mais, à notre époque, il n'a plus sa raison d'être, selon le ministère du Travail.

Un deuxième amendement sera proposé, à ce chapître, et il stipule que l'épouse sera légalement tenue de fournir le nécessaire à l'existence de son mari, tout comme ce dernier est présentement tenu de s'acquitter de ce devoir envers son épouse.

LES CADETS

Dans les annees passees, les jeunes filles se plaignaient d'être rejetées d'organisations comme les cadets de l'armée; le présent bill permet indifféremment aux garçons et filles d'appartenir à ces groupes.

Le projet de loi interdit finalement toute discrimination se rapportant à l'état civil ou à l'âge de la femme dans la fonction publique. La discrimination fondée sur le sexe est déjà défendue mais on a constaté que cette discrimination contre la femme était souvent basée sur son état civil.

Régime de pension

Trois députés conservateurs paralysent les Communes

OTTAWA (PC) — L'opposition acharnée de trois députés conservateurs à certaines dispositions du projet de loi visant à modifier le régime de pension du Canada a ralenti hier les travaux parlementaires aux Communes.

En plus d'empêcher l'adoption définitive de ce projet de loi, dont l'étude remonte à la dernière session, l'obstruction des trois conservateurs, isolés au sein de leur propre parti, a privé le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, de présenter en deuxième lecture son bill destiné à accroître substantiellement le niveau des paiements anticipés accordés aux producteurs de blé.

C'est le fougueux député albertain Jack Horner qui a mené la résistance, soutenu de son frère Norval (PC—Battleford-Kindersley) et de M. S. Schumacher (PC—Palliser).

Ils ont particulièrement défendu un amendement devant prévenir l'exclusion de certains groupes religieux du régime de pension, notamment la secte des Huttérites dont les quelque 7,000 membres albertains vivent de l'exploitation agricole.

Les Huttérites ont demandé au gouvernement d'être soustraits du programme de pension du Canada, alléguant que leurs convictions religieuses les empêchent de retirer des bénéfices personnels tels que ceux accordés par le régime de pension.

M. Horner, lui-même engagé dans l'industrie de l'élevage, soutient pour sa part que le gouvernement ferait preuve d'injustice à l'égard des autres Canadiens en exemptant les membres de la secte religieuse des contributions requises par la loi.

Il a souligné d'autre part qu'installées sur près d'un million d'acres de terres des plus productives, les 82 colonies huttérites avaient réalisé des profits de quelque $6 millions en 1971.

"Je ne crains pas la concurrence, a-t-il dit, mais je crois qu'il est du devoir du gouvernement d'établir des règles de base de façon à ce que la concurrence soit juste. Si l'on m'impose un fardeau additionnel, je crois qu'il serait normal qu'on fasse de même pour eux."

M. Horner a en outre demandé, après que son premier amendement eut été largement défait, que le gouvernement accepte d'établir un taux d'intérêt fixe de sept pour cent pour la pénalité imposée aux employeurs ayant omis de verser dans les délais prévus les contributions requises.

Selon la formulation du bill, le taux d'intérêt sur les sommes dues atteindrait 10 pour cent et serait sujet à révision.

Le régime de pension du Canada s'applique dans tout le Canada, à l'exception du Québec qui a choisi d'administrer son propre programme, le régime des rentes du Québec.

Le bill, présenté par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, prévoit notamment l'indexation des gains admissibles à la moyenne des gages du secteur industriel ainsi que l'égalité des cotisants et des bénéficiaires quel que soit leur sexe.

Un sondage national de la PC

Les prix des aliments sont partis en orbite

Par la (PC) — Les prix de la viande de boeuf, du beurre et du sucre ont accusé les hausses les plus marquées alors que les prix des produits alimentaires continuaient de monter en spirale, en avril, dans dix localités canadiennes.

Les prix du sucre ont notamment enregistré une hausse substantielle en dépit d'une réduction intervenue en mars dans le prix du gros.

Un relevé trans-canadien réalisé par la Presse Canadienne dans 13 localités révèle par ailleurs que les morceaux de boeuf de qualité supérieure étaient légèrement plus coûteux que le mois précédent dans la plupart des villes, mais que les prix du porc et du poulet sont restés stables dans l'ensemble.

A la suite de l'introduction du programme gouvernemental d'assistance aux agriculteurs, note-t-on par ailleurs, les prix du beurre ont augmenté de $0.06 la livre et ceux du lait écrémé en poudre sont passés de $0.12 à $0.15 à la fin de mars.

Le relevé de la PC est basé sur un panier d'alimentation de 17 articles dont le prix est fixé le dernier jeudi de chaque mois. Il ne vise aucunement à établir une étude comparative des prix des aliments entre les différentes localités.

Les articles sont étiquettés chaque mois dans le même supermarché et le relevé fait état du plus bas prix régulier pour des articles identiques ou très comparables. Ce relevé a commencé en avril dernier.

Le panier d'alimentation comprend les articles suivants: une livre de pointe de surlonge de boeuf, des saucisses de boeuf, des côtelettes de porc, du poulet de première qualité, du boeuf haché, des filets de morue congelés, du beurre de première qualité, des tomates, des pois verts congelés, des pommes McIntosh, du café, une douzaine d'oeufs moyens, une pinte de lait entier, un pain blanc tranché de 24 onces, dix livres de pommes de terre de première qualité, une boîte de 24 onces de poires en demies de première qualité et cinq livres de sucre blanc en poudre.

ST-JEAN, N.-B.

Les prix du boeuf et du poulet demeuraient stationnaires, à $1.78 et 75 cents la livre respectivement. La lb de porc tombait de $1.28 à $1.08, le boeuf haché de $1.28 à $1.18 et le filet de morue de $1.19 à $1.17. Le prix des oeufs fléchissait de trois cents à 83 cents la douzaine et celui du sucre de cinq cents à $1.62. Cependant, le lait augmentait de quatre cents à 45 cents la pinte, le beurre passait de 77 cents la lb à 84 cents et le pain de 39 cents à 42 cents. Les pommes de terre passaient de $1.73, en mars, à $1.79 et la lb de tomates de 55 cents à 59 cents. Enfin le prix du café gagnait deux cents à $1.11. Ainsi le coût total d'un panier de marchandises, en avril, atteignait $15.81, comparativement à $16.03 en mars.

QUEBEC

La lb de boeuf haché faisait un saut de 40 cents à $1.69; celui du sucre passait de $1.49 à $1.55, alors que la lb de beurre enregistrait une hausse de sept cents à 84 cents et le pain de huit cents à 53 cents. Les pommes de terre augmentaient de 40 cents à $1.89, les tomates de 26 cents à 55 cents la lb, alors que les petits pois congelés passaient de 28 cents à 36 cents la lb. Le boeuf et le porc demeuraient au même prix qu'en mars, soit à $1.99 et $1.39 respectivement, de même que les prix du poulet, du café et du lait. Le prix du filet de morue continuait de régresser, de $1.20 à $1.15 la lb. Le prix total d'une commande d'épicerie se fixait donc à $16.91 en avril contre $15.86 en mars.

A MONTREAL

Le rôti de boeuf passait de $1.95 à $1.99 la lb et le rôti de porc de $1.39 à $1.45 la lb, alors que les saucisses coûtaient quatre cents de plus qu'en mars, soit $1.07 la lb. Toutefois, le poulet se vendait 81 cents la lb, soit huit cents de moins qu'en mars, et la viande hachée 10 cents de moins, à $1.09 la lb. Alors que le prix du lait demeurait stable, celui du beurre passait de 83 cents à 89 cents la lb., celui des oeufs baissant de deux cents à 81 cents. Le pain se vendait 33 cents, soit 12 cents de moins qu'en février, pendant que le sucre subissait une hausse de 10 cents. Les pommes de terre faisaient un saut de 30 cents à $1.69 et les tomates de 20 cents à 49 cents la lb, mais le prix du café régressait de 13 cents à $1.15. Le coût total du panier de victuailles s'établissait donc à $16.39 en avril, comparativemment à $16.20 en mars.

A OTTAWA

Le rôti de porc passait de $1.29 à 95 cents la lb, le poulet de 81 cents à 77 cents, et la lb de boeuf de $1.29 à $1.19. Le prix du filet de morue demeurait stationnaire à $1.19. La douzaine d'oeufs se vendait 79 cents, soit un cent de moins qu'en mars, mais le lait était en hausse de quatre cents à 43 cents la pinte et le beurre de cinq cents à 85 cents la lb. Le sucre subissait une légère hausse, et les pommes de terre passaient de $1.45 à $1.69. Les prix du café, des tomates et des poires en conserve demeuraient les mêmes, mais celui des pommes était en baisse de trois cents à 30 cents la lb. Le coût total du panier de marchandises se chiffrait donc par $14.90 en avril, contre $15.41 en mars.

A TORONTO

Les rôtis de boeuf et de porc passaient respectivement de $1.54 à $1.79 la lb et de $1.04 à $1.39, alors que le prix des saucisses gagnait 15 cents à $1 la lb. La livre de boeuf haché passait de $1.18 à $1.28, la douzaine d'oeufs de 82 cents à 84 cents, la pinte de lait de 36 cents à 41 cents et la lb de beurre de 77 cents à 83 cents.

Les pommes de terre augmentaient de 22 cents à $1.59, les tomates de 20 cents à 79 cents et les poires en conserve de deux cents à 49 cents. Le cinq lbs de sucre était en hausse de trois cents à $1.66. Le poulet et le filet de morue demeuraient aux mêmes prix qu'en mars, mais le pain régressait de 10 cents à 34 cents et le café de huit cents à 89 cents. Le coût total d'une commande d'épicerie était donc de $15.98 en avril, comparativement à $14.76 en mars.

VANCOUVER

Le prix des oeufs augmentait de trois cents à 94 cents la douzaine, celui du beurre de sept cents à 88 cents la lb, celui des pommes de terre de 46 cents à $1.99 et celui du sucre de 12 cents à $1.70. Le prix du boeuf demeurait stationnaire à $2.19 la lb, ainsi que celui des saucisses à $1.09, mais le rôti de porc passait de $1.48 à $1.29, le poulet de 92 cents à 89 cents la lb et la viande hachée de $1.29 à $1.19. Le filet de morue enregistrait une baisse de 30 cents à 99 cents, et les prix du lait, du pain et du café demeuraient stationnaires, respectivement à 45 cents, 41 cents et $1.19. Le coût total d'un panier de marchandises s'établissait donc à $17.48 en avril, contre $16.66 en mars.

D'ici 3 ans?

La retraite à soixante ans

OTTAWA (PC) — Si les libéraux sont encore au pouvoir à Ottawa dans trois ou quatre ans, il y a de fortes chances que l'âge de la pension soit réduit de 65 à 60 ans, selon une déclaration du premier ministre Trudeau, vendredi, aux Communes.

C'est le chef créditiste, M. Réal Caouette, qui a soulevé de nouveau cette question en demandant au premier ministre si le gouvernement avait l'intention d'abaisser l'âge de la retraite à 60 ans, avant les prochaines élections fédérales.

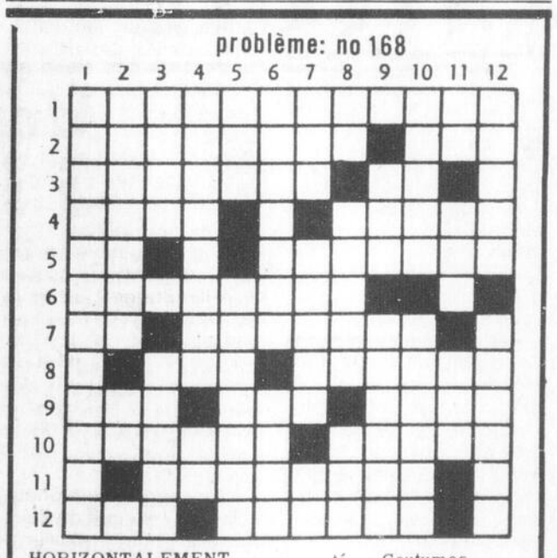
"Cela nous donne trois ou quatre ans pour y penser; alors je dirai au député en temps et lieu ma réponse à cette question", a dit le premier ministre.

"Le chef du gouvernement serait-il en mesure de nous dire si dans trois ou quatre ans, par exemple, cette question sera définitivement réglée?", a demandé encore M. Caouette.

"Au rythme où le gouvernement libéral adopte la législation sociale et aide tous ceux qui en ont besoin dans le pays, je pense qu'on peut faire des prévisions assez favorables dans ce sens-là", a indiqué M. Trudeau.

MOTS CROISES

problème: no 168



HORIZONTALEMENT

1- Tremblements des membres.
2- Biens transmis par voie de succession. Transpire.
3- Enlèvera la cîme.-- Négation.
4- Enlevée .-- Histoire mensongère.
5- Ile de l'Océan Atlantique.-- Qualité de ce qui est âcre. (pl.).
6- Soldat dans les armées de Trajan.
7- Symbole du tour.-- Réunion de témoignages pour élucider une question douteuse.
8- Plainte.-- Triche.
9- Pronom relatif.-- Suinte.-- Arbre de Malaisie dont le latex est utilisé pour empoisonner les flèches.
10- Celui qui a recours à un service public.- Prénom féminin.
11- Filles de Nérée et de Doris.
12- Tamis .-- Elément chimique artificiel et radio-actif.

VERTICALEMENT

1- Contemplatifs.
2- Chef d'une université.-- Coutumes.
3- Ville des Etats-Unis.-- Maître du logis.
4- Rendre piquant, très libre (fig.).-- Germanium.
5- Allez, en latin.--Aromatisera avec de l'anis.
6- Industriel français, (1855-1931).-- Aurochs.
7- Nom de dignitaires orientaux musulmans.-- Partie où une chose se termine.-- Ida Turgeon.
8- Ferrure.-- Fonder. Prénom féminin.
9- Patriarche biblique. Petit tour de graveur en pierres fines.
10- Tentent.-- Raide, affecté.
11- Sans vêtement .-- Possessif.-- Partie tombante d'un vêtement.
12- Répands çà et là.-- Font tort.



PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

La semaine boursière

Marché modéré, mais début de reprise

Les craintes, un moment entretenues, devant la menace d'un déclin du prix des actions que pourrait provoquer le projet de loi fédéral sur les profits excessifs, se sont atténuées cette semaine et les principaux parquets ont enregistré des gains inégalés en sept semaines. Le marché a toutefois été modéré.

La semaine dernière, les prix des actions avaient enregistré des pertes, suite au dépôt aux Communes d'Ottawa, du projet de loi gouvernemental sur les profits excessifs. La Bourse de Toronto, déjà frappée par la hausse des taux d'intérêts et par le mouvement d'inflation, a subi ses pertes les plus considérables depuis juillet 1972, s'il faut se fier à la mesure que représente l'indice des valeurs industrielles.

Les observateurs estiment que l'impact négligeable que représente le projet de loi gouvernemental tient au fait que ce dernier ne donne aucune définition de ce qu'il faut entendre par l'expression "profits excessifs" et également à ce que les dispositions du projet de loi sont généralement vagues.

Par ailleurs on attribue les gains substantiels réalisés cette semaine aux espoirs qu'ont fait naître à la Bourse de New York, le gel apparent des taux d'intérêts et le dégel des prix et des salaires.

Si les prix ont légèrement fléchi en fin de journée vendredi, c'est qu'on mandait en certains milieux que les taux d'intérêts aux Etats-Unis semblent toujours soumis à certaines pressions.

A Toronto, l'indice des valeurs industrielles, considérée comme la mesure la plus juste des tendances du marché, a pris 1.81 et a terminé la séance vendredi en se fixant à 199.49. A Montréal, l'indice composé a gagné 1.26 et en fin de séance était de 207.59.

A la Bourse de New York, l'indice Dow Jones, représentant une moyenne de 30 valeurs industrielles, a bondi de 11.26 et a atteint vendredi, 845.90.

MARCHE MODERE

Le marché a été modéré cette semaine à Toronto. Au total, le volume d'actions qui ont changé de mains a été de 8.73 millions d'actions, pour une valeur de $73.22 millions, comparativement à 12.16 millions d'actions ou $97.09 millions la semaine précédente.

A Montréal, le volume des transactions a atteint cette semaine $26.31 millions sur 3.92 millions d'actions vendues, en regard de $33 millions sur 5.32 millions d'actions la semaine dernière.

La diminution des chiffres relatifs aux transactions est le résultat d'une diminution des heures de séance sur les parquets.

Le ralentissement du marché pourrait également, selon les observateurs, avoir été causé par la crainte qu'ont inspirée aux investisseurs, les pertes enregistrées au cours des six semaines précédentes. On aurait également craint les mesures que le ministre des Finances, M. John Turner, s'apprête à rendre publiques la semaine prochaine lors du dépôt de son budget.

Monnaie arabe

KOWEIT (PA) — Des économistes et des experts financiers arabes ont proposé au cours d'un symposium la création d'un dinar arabe comme seule monnaie pour le paiement des revenus pétroliers.

Les participants qui représentaient onze pays, ont souligné que ce dinar protégerait les réserves monétaires des pays arabes contre les fluctuations des marchés mondiaux.



LES ARVIDIENS ET LA FONDATION DE L'UQAC — M. Claude Girard, de la maison Girard & Fils d'Arvida, comprend parfaitement l'utilité de la Fondation de l'UQAC; il a donc accepté de participer financièrement à la campagne qui se poursuit présentement dans les régions Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau et Côte-Nord. On le voit ici s'entretenant avec Me Claude Leblanc, représentant de la Fondation dans le secteur d'Arvida.

Argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien, vendredi, à $5.426 l'once de Troyes.

Cours de l'or

PARIS (AFP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$169.00
Paris	fermé
Francfort	$170.41
Zurich	$169.50
Hong Kong	$164.78
Beyrouth	$5,443 le kilo.

Obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient en hausse et l'activité intense cette semaine sur le marché canadien des obligations.

Modéré lundi dernier, le marché est devenu de plus en plus actif au fur et à mesure que la semaine avançait.

Les obligations canadiennes à court terme ont pris entre 25 et 40 cents celles à moyen et long terme ont gagné environ un point. Il en fut de même pour les obligations des provinces et celles des sociétés.

L'argent au jour le jour était disponible à un taux de sept pour cent. Les bons du Trésor fédéral de trois et six mois se sont vendus à des taux respectifs de 7.72 et 8.12 pour cent, comparativement à des taux de 7.64 et 7.96 pour cent la semaine dernière.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Bow Valley Industries Ltd., 5 cents, le 31 mai aux actionnaires inscrits le 10 mai.

Canadian Utilities Ltd., 14 1-2 cents, le 31 mai aux actionnaires inscrits le 15 mai; l'action priv. à $1.25, 31 1-4 cents, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Dominion Lime Ltd., 15 cents, hausse de 2 cents, le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Farmers and Merchants Trust Co. Ltd., 5 cents, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Finning Tractor and Equipment Co., 6 cents, le 30 mai aux actionnaires inscrits le 16 mai.

GBC Capital Ltd., l'action priv., 65.625 cents, le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Granby Mining Co. Ltd., 15 cents US, le 14 juin aux actionnaires inscrits le 17 mai.

Guaranty Trust of Canada, 14 cents, le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 28 juin.

Gulf Oil Corp., 37 1-2 cents US, le 6 juin aux actionnaires inscrits le 3 mai.

D.H. Houden and Co. Ltd., 10 cents, premier depuis l'inscription, le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 14 juin.

IU International Corp., 18 3-4 cents US, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 13 mai.

Lincoln Trust and Savings Co., 25 cents, semestriel, le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 28 juin.

Pacific Western Airlines Ltd., l'action priv. à $2.20 de la série A, $1.10, semestriel, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 20 mai.

Placer Development Ltd., 30 cents, le 14 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Redpath Industries Ltd., 45 cents, le 3 juin aux actionnaires inscrits le 10 mai.

Riverside Yarns Ltd., classe A, 12 1-2 cents, premier paiement depuis la réorganisation de la compagnie en novembre 1969, le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Robinson Little and Co. Ltd., 3 cents, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai; classe A, 2 1-2 cents, le 29 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Scott's Restaurants Co. Ltd., 12 cents, semestriel, premier depuis l'inscription, le 17 juin aux actionnaires inscrits le 3 juin.

Wajax Ltd., classe A, 15 cents; classe B, 12 3-4 cents; payables les deux le 31 juillet aux actionnaires inscrits le 16 juillet.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 76; 93 points, 77; Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: blanc, 81.5; jaune, 81.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lbs, .50 à.52; procédé par rouleau, No 1, en sacs, .51; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .47.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, .45 à .48; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .44 à .47.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, $12.50.

Lait clair en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, .08 1-2 à .10; procédé par vaporisation, .14 1-2 à 18; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .21 à.23 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine: A-extra-gros, 81.0; A-gros, 77.6; A-moyens, 73.7; A-petits, 61.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .78; A-gros, .75; A-moyens, .71; A-petits, .59; A-peewee, .40.

Pommes de terre: I.P.E., $1.25 à$1.35 le 10 lbs, $3.00 à $3.50 le 25 lbs, $5.85 à $6.00 le 50 lbs; N.-B., $1.20 à $1.26 le 10 lbs, $2.80 à $3.00 le 25 lbs, $5.40 à $5.60 le 50 lbs.

Il y avait 13 arrivages.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a monté de 1-5 vendredi à Montréal et y atteint $0.96 6-25 et la livre sterling y a monté de 1 11-100 et atteint $2.33 13-25.

New York, le dollar canadien a baissé de 11-50 et fermé à $1.03 9-10 et la livre sterling a monté de 13-20 et atteint $2.42 13-20.

LE SOLEIL, LIMITEE



M. CHARLES E. MARQUIS

M. Jacques Francoeur, président du Conseil d'administration de Le Soleil, Limitée, est heureux d'annoncer l'élection de M. Charles E. Marquis au Conseil d'administration de la Compagnie.

Monsieur Marquis, de Québec, est président du Conseil d'administration de Beaudet & Marquis Inc. et siège au Conseil d'administration de plusieurs entreprises telles que la Banque Canadienne Nationale, Arteco Mortgage Investment Corporation, Les Equipements St-Paul Ltée, Fercal Inc., Le Club de Hockey Les Nordiques Inc. et plusieurs autres.

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE



M. J.-G. ROGER BENARD

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. J.-G. Roger Bénard au poste de directeur général adjoint, prêts, pour la région du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Est de l'Ontario. M. Bénard occupait auparavant le poste de directeur délégué de la succursale principale à Montréal.

Bénéfices nets

Ahed Music Corp. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 nov. dernier, $25,854—3.1 cents l'action, contre $260,666—31.9 cents; pour les trois mois qui se sont terminés le 28 fév. dernier, $12,378—1.5 cent l'action, contre $21,706—2.6 cents.

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $3.5 millions—21 cents l'action, contre $3.2 millions—19 cents.

Avoca Mines Canada Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $1,276,724—22 cents l'action, contre $143,160, perte—deux cents.

Canadian Industrial Gas and Oil Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $3,108,000—14 cents l'action, pas de comparaison.

Consolidated Textile Mills Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $547,000—25 cents l'action, contre $346,000—16 cents.

Crédit Foncier Franco-Canadien, pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $5,714,000—$6.63 l'action, contre $5,194,000—$6.04.

Discovery Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $501,092—18 cents l'action, contre $199,568, perte—7 cents.

Emco Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $1,594,000—42 cents l'action, contre $488,000—13 cents.

D.H. Houden and Co. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $204,069—41 cents l'action, contre $85,186—16 cents.

Husky Oil Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $6 millions—60 cents l'action, contre $1.7 million—16 cents.

Magnetics International Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $708,786, perte—22 cents l'action, contre $116,588, bénéfice—quatre cents.

Prairie Oil Royalties Co. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $109,000—6 cents l'action, contre $94,000—5 cents.

Simpsons Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 3 avril dernier $2,267,504—4.8 cents l'action, contre $2,057,168—4.4 cents.

Silknit Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier $2,267,504—4.8 cents l'action, contre $2,057,168—4.4 cents.

Silknit Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $250,009—30 cents l'action, contre $39,136—5 cents.

Standard Brands Inc., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $12,205,000 US—89 cents l'action, contre $11,101,000—81 cents.

Trans Mountain Pipe Line Co. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $4,444,000—58.6 cents l'action, contre $4,365,000—57.6 cents.

Wabasso Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $1,573,533—$3.96 l'action, contre $199,500, perte—50 cents.

Yukon Consolidated Gold Corp. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $6,582,735—83 cents l'action, contre $43,839—un cent.

LA BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs ont régressé vendredi à la Bourse de Montréal et l'activité y a été faible.

Au fait, le virement n'a été que de 612,800 actions, contre 821,000 jeudi.

Les industrielles reculent de 1.89 et tombent à 221.05, les services publics, de 1.88 et tombent à 133.13, l'indice composé fléchit de 1.84 et tombe à 207.59, les banques reculent de 1.22 et tombent à 258.08 et les papeteries, de .20 et tombent à 124.36.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	68	118
Pertes	146	95
Inchangées	48	39
Total	262	252

Consumers Gas Co., dont 10,100 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 1-4 et est tombée à $15 1-2.

Beaver Mining, dont 38,600 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de un cent et atteint $2.76.

Canadian Pacific, en baisse de 3-4 et au niveau de $14 3-8, rapporte un bénéfice non vérifié de $37.8 millions pour le premier trimestre de l'année, contre $28.2 millions pour la même période l'an dernier.

LES PETROLES

Les pétroles ont perdu du terrain. Pacific Petroleums a reculé de 1 1-4 et est tombé à $24 5-8, Husky Oil, de 7-8 et est tombé à $18 1-4, Gulf Oil Canada, de 3-8 et est tombé à $30 7-8, Shell Canada, de 1-2 et est tombé à $16 3-4, Ocean Oil, de 1-4 et est tombé à $11 7-8 et Texaco Canada, de 1-4 et est tombé à $42 3-4.

Ailleurs, on a vu à la hausse Denison Mines à $44, un gain de 2 1-2, Consolidated Bathurst à $25, un gain de 1-4, BP Canada à $14, un gain de 1-4, Asbestos Corp. à $18 1-4, un gain de 1-4 et Alberta Gas Trunk Line à $11 3-4, un gain de 1-4.

D'autre part, on a trouve à la baisse Falconbridge Nickel Mines à $53, un recul de 1 1-4, Andres Wines à $14 1-4, un recul de 7-8, Alcan à $33 1-4, un recul de 5-8, Realty Investments à $11 1-8, un recul de 5-8, Dome Petroleum à $31 1-4, un recul de 5-8, Domtar à $25 1-8, un recul de 3-8, Chrysler à $16 1-8, un recul de 3-8, Abitibi à $11 5-8, un recul de 1-4, Distillers Corp.-Seagrams à $38 7-8, un recul de 1-4, Dominion Textile à $10 5-8, un recul de 1-4.

Dans le secteur de la spéculation, Fanex Resources Ltd a reculé de quatre cents et est tombé à $1.36 dans un virement de 17,542 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — Le virement a été le plus faible de l'année vendredi à la Bourse de Toronto et les cours, qui avaient progressé au cours des trois séances précédentes, ont terminé la semaine en régressant considérablement.

L'indice industriel a reculé de 1.39 et est tombé à 199.49. Les trois séances précédentes lui avaient donné un gain de plus de trois points. Les métaux de base ont reculé de .33 et sont tombés à 91.08, les pétroles de l'Ouest, de 2.71 et sont tombés à 222.75, mais les aurifères ont monté de 4.74 et ont atteint 490.69.

De l'avis d'analystes, la baisse de Toronto vendredi provient principalement de la baisse de New York le même jour et la hausse du marché torontois au cours des trois séances précédentes provenait principalement de la vigueur dont Wall Street faisait alors preuve.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	205	316
Pertes	272	168
Inchangées	228	231
Total	705	715

Le virement n'a été que de 1.51 million d'actions d'une valeur totale de $13.16 millions jeudi. La veille, il avait été de 2.18 millions d'actions d'une valeur totale de $18.65 millions. Le virement de vendredi a été le plus faible depuis le 4 juillet l'an dernier.

A l'ouverture de la séance, on a suspendu les transactions dans le cas de Precambrian Shield Resources, dans l'attente d'informations relatives à cette société. Jeudi, l'action ordinaire de Precambrian avait fermé à $1.08.

RAMBLER MONTE

Consolidated Rambler Mines, qui a rapporté une hausse considérable de son bénéfice pour 1973, a monté de 19 cents et atteint $2.99.

Preston Mines, qui a rapporté une hausse de son bénéfice pour le premier trimestre, a reculé de 3-8 et fermé à $14. Preston dit que l'amélioration de son bénéfice provient d'une hausse considérable du bénéfice de Rio Algom. Preston détient 44 p.c. des actions de Rio Algom, société dont la cote est restée inchangée, soit à $29 1-2.

New York

NEW YORK (AFP-PA) — La baisse a repris à Wall Street vendredi dans un marché toujours peu actif. Le mouvement s'est amorcé dès l'ouverture et, en l'absence de nouvelles économiques fraîches susceptibles de ranimer l'intérêt, les cours ont continué de s'effriter.

Trois compartiments ont fait preuve de fermeté dans cette grisaille: les pétroles à l'exception d'Exxon (moins 1 1-4), les automobiles (sauf GM 3-4) et l'acier, après les hausses de prix annoncées ces derniers jours. D'autres compartiments étaient irréguliers, notamment les chimiques (Dupont plus 1 3-4, Dow Chemicals moins 1 3-4), les cuprifères (Copper Range moins 5-8) et les aéronautiques. D'autres enfin étaient en baisse, comme les ordinateurs (IBM moins 3 1-8, Burroughs moins 2 1-8, Honeywell moins 2 1-2), les électroniques (GE moins 5-8) et les pharmaceutiques (Merck moins 2 1-4).

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles a reculé de 5.16 et est tombé à 845.90.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	454	710
Pertes	880	647
Inchangées	379	420
Total	1,713	1,777

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines a monté de trois dollars et atteint $160, Seagrams, Hudson Bay, Massey-Ferguson, International Nickel, Canadian Pacific et Alcan ont subi des baisses fractionnaires et McIntyre à $46 1-2 est resté inchangé.

PLACEMENTS GARANTIS A COURT TERME

9 1/2% D'INTERET

COMMUNIQUER AVEC:

LEVESQUE, BEAUBIEN INC.

206 EST, RUE RACINE — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8888

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
A et B					
Abitibi	2030	$11⅞	11⅛	11⅛	– 1/8
Abitbi 7½p	100	$48	48	48	+ 1
Acklands	600	$12	12	12	
Acme Gas	7000	11	10½	11	
Acres Ltd	380	$9	9	9	– ¼
Acres A pr	250	$40	39½	40	+ ½
Acres wt	1140	44	44	44	+ 4
Advocate	530	110	110	110	
Afton Min	800	$7	7	7	+ ¼
A.G.F.M	1300	220	200	220	+20
Agnico E	3750	$7⅜	7	7⅜	– ⅛
Agra Ind	550	$8	8	8	
Ahed M	z200	75	75	75	
Akaitcho	1400	200	190	195	– 5
Albany	2000	48	48	48	
Alt East G	2300	$6⅞	6¾	6¾	– 1/8
Alta Gas A	4902	$12	11⅞	11¾	– ¼
Alta G E p	z40	$23½	23½	23½	
Alta Nat	z5	$18½	18½	18½	
Alcan	8270	$33½	33¼	33¼	– ⅛
Alcan pr	100	$21½	21½	21½	
Algoma St	3054	$25	24⅝	24⅝	– ½
Algonq pr	120	425	425	425	
All-Cn B	18300	320	290	320	+20
Allarco Dv	450	$9½	9½	9½	– ¼
Alminex	600	$6⅜	6⅜	6⅜	– 1/8
Am Bonza	2870	255	235	255	+15
Am Larder	4154	100	100	100	+ 5
A Eagle	29792	115	99	115	+20
Am Leduc	3000	5	5	5	– ½
Andres W	2890	$14⅜	14	14¼	– ½
Anglo-cn	3000	$21⅞	21⅝	21⅝	– 1/8
Ang CT 290	100	$31	31	31	– 2
Ang U Dev	2000	135	135	135	+ 5
Aquitaine	201	$27½	27	27½	+ ¼
Argus B pr	z10	$31½	31½	31½	
Argus C pr	1000	$11¾	11¾	11¾	+ 1/8
Args 260 p	105	$30¾	30¾	30¾	– 1/8
Asamera	1360	$10½	10¼	10⅜	– 1/8
Ashland C	1500	$10½	10½	10½	
Asoc Porc	202	165	165	165	+ 6
Atco A	360	$17	17	17	+ ½
Atlas Yk	1500	15	15	15	
Avoca M	3000	72	72	72	+ 2
Bad Boy	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Ballndery	3200	125	120	125	+ 5
Banister C	500	$11¼	11¼	11¼	– ¾
Bankeno	1100	390	380	390	+10
Bank B C	z24	$22¾	22¾	22¾	
Bank Mtl	4372	$18⅛	17¾	18	+ ¼
Bank N S	2335	$34	33⅝	33⅞	– 3/8
B Cdn Nat	100	$18⅛	18⅛	18⅛	
Barex	1500	12	12	12	
Baton B	400	470	465	470	+ 5
Bay Mils p	100	$9½	9½	9½	
Becker B p	1300	365	360	365	+ 5
Bell Canad	8517	$41	40¾	40⅞	– 1/8
Bell A pr	366	$42¾	42¼	42¼	– ¼
Bell B pr	450	$44¼	44	44⅛	– 1/8
Bell C pr	525	$29⅜	29⅜	29⅜	+ 1/8
Beth Cop	450	$13⅜	13¼	13¼	– ¼
Big Nama	5000	18	18	18	
Black P A	200	420	420	420	– 5
Blkwod A	100	425	425	425	+25
Block Bros	3700	345	340	345	+10
Bomac A	100	$6¾	6¾	6¾	
Bombrder	3300	265	255	260	–15
Bovis Cor	1050	170	168	168	+ 2
Bow Valy	2020	$24¼	23⅞	23⅞	– ½
BP Can	1150	$14⅛	14	14	– 3/8
Bralor Res	3000	170	170	170	+ 3
Bramalea	800	$6	5¾	5¾	– 1/8
Brameda	699	48	48	48	+ 1
Brascan A	7476	$15⅞	15⅝	15¾	– 1/8
Brenda M	1100	$6¼	6¼	6¼	
Bright A	900	$18⅝	17½	17½	– ¼
Brinco	4935	$6⅝	6½	6⅝	+ 1/8
Br Am Bnk	z37	$16	15½	15½	
BC Forest	z160	$17⅞	17⅞	17⅞	
BC Frest p	100	$37	37	37	+1½
BC Phone	z45	$53⅞	52⅜	52⅜	
BCPh 4¾ p	100	$49	49	49	+ ½
BCPh 1956	125	$52	52	52	–cwc
BCPh 4.84	100	$1r½	14½	14½	+ 1/8
BCP4 6.80	z20	$20¾	20¾	20¾	
Bruck B	100	$8½	8½	8½	+ 1/8
Brunswk	2200	475	465	475s	+ 5
Budd Auto	100	$8¼	8¼	8¼	+ 1/8
Budd A w	200	365	360	360	+ 5
Bulora Cor	400	195	193	195	
Burns Fds	100	$12½	12R	12½	– 1/8
Bushnell	400	$7¾	7¾	7¾	
C					
Cad Dev	500	$14¼	14	14	+ ¼
CAE Ind	800	$9⅝	9⅝	9⅝	
Cal Pow	350	$23	22⅞	23	
Calmor IB	500	68	68	68	+ 5
Calvert	3500	24	23	24	+ 1
Cam Mine	3500	18	17	18	+ 1
Camflo	5275	$16¼	15¼	16¼	+ ¼
Cam Chib	1600	$7	6¾	6¾	–C1/8
Camp RL	150	$76½	76½	76½	+ 2
Campau A	1470	$8	7⅜	7⅜	– ⅛
Can Cem L	2070	$13⅛	13⅛	13⅛	– 1/8
C Geother	3000	150	140	149	– 1
C Nor West	800	$6½	6⅜	6⅜	– 1/8
C Pakrs C	225	$23	23	23	
Can Perm	1250	$16	16	16	
CS Pete	4600	400	385	400	+ 5
CSL pr	400	465	465	465	– 5
C Tung	2500	380	370	375	– 5
C Cablesy	z18	$13	12⅜	12⅜	
Cdn Cel	600	$5⅞	5¾	5¾	– ¼
CC Man A	200	$25	24½	25	+ ½
C Ex Gas	1300	315	310	310	
C Found pr	131	$10¼	10¼	10¼	– 1/8
CGE	z50	$25	25	25	
CGE pr	200	$24	23½	23½	– 2
C Homestd	1000	$5½	5½	5½	– 1/8
C Hydr	750	$7½	7¼	7¼	– ¼
C Imp Bank	6085	$27½	27⅛	27⅛	
C Ind Gas	1000	$8½	8⅜	8⅜	– 1/8
CIL	5405	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
C Int Pow	600	$11	11	11	
C Manoir	200	420	415	415	–15
C Ocdental	1700	$10⅜	10	10	– 3/8
CP Inve	2080	$15⅜	15⅜	15⅜	
CP Inve pr	100	$31⅛	31⅛	31⅛	– ¼
CP Inve w	6155	225	220	224	– 1
CP Ltd	21413	$14¾	14½	14½	– ½
CPL A p	4700s	$9¼	9⅛	9⅛	– 1/8
CPL $3. pr	100	$8	8	8	– ½
C Reserve	400	385	385	385	– 5
Cdn Salt	z5	$15⅛	15⅛	15X	
Cdn Sup O	1375	$47¼	47	47	– ½
Cdn Tire	1521	$37⅛	36¾	36¾	– ¼
C Utilties	444	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
C Util 4¼ p	z75	$49	49	49	
C Util $1.25	z50	$18	18	18	
Canron	1481	$22¼	22	22¼	+ ¼
Capit Div	750	35	35	35	+ 1
Cara	100	$5½	5½	5½	
Carl OK	6001	305	300	300	– tc
Carl OK A p	100	$21½	21½	21½	– 3/8
Carl OK B p	365	$25½	25¼	25¼	– ¼
Carma D	600	$11	11	11	– ¼
Carrier JD	500	165	165	165	– 5
Cassiar	750	$8¼	7⅞	8¼	+ ¼
CC Yachts	1100	340	335	335	–25
Celanese	1165	$6	5⅞	5⅞	
Celan 175 p	100	$19	19	19	
CFCN	c500	$5¼	5¼	5¼	+ 1/8
Chemaloy	3200	283	279	283	+ 3
Chib-K	10500	29	27	27	– 2
Chib M	3000	40	38	40	– 1
Chieftan D	2250	$8¼	8	8¼	
Chimo	300	104	104	104	
Chrysler	1696	$16½	16¼	16¼	– 1/8
CHUM B	2200	$8⅜	8¼	8¼	– 1/8
Coch W	14600	205	185	201	–14
Cokfield	300	450	450	450	–10
Coin Lake	1500	27	27	27	+ 1
Coldstm	416	235	235	235	
Coles Book	250	$6⅝	6⅝	6⅝	DC1/8
Compr Ap	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Comb Met	1333	11½	11½	11½	
Cominco	3220	$28⅛	27¼	27¼	– ¾
Com Cap	1075	270	270	270	
C Holiday I	1410	$6⅛	6	6	– ¼
Comtech	300	315	315	315	+ 5
Coniagas	3400	195	191	195	+ 5
Conn Chm	300	$5	5	5	
Con Bath	850	$25	24⅞	25	
Con Bath p	200	$17¾	17¾	17¾	+ 1/8
Con Bath w	2700	80	73	73	– 7
Con Bldg	1500	295	290	290	– 5
Con Fardy	3700	110	105	106	+ 6
C Durham	6500	72	70	72	+ 1
C Marben	500	73	73	73	– 1
C Morisn	3300	200	189	195	+ 9
Con Nichol	1000	13	13	13	D 2
Cons Prof	9300	116	113	116	– 6
C Rambler	3700	305	293	299	+19
C Rexspar	1500	23	23	23	+ 1
Con Textle	100	380	380	380	
Con Distrb	1125	$8⅛	8	8	– ¼
C Gas	16885	$15½	15⅜	15½	
Con Gas B	z30	$66	65	66	
Con Glass	100	$9¾	9¾	9¾	– ¼
Conwest	1100	410	405	405	–15
Cooper C	950	485	475	475	–25
Cornat Ind	3920	490	490	490	
Corp Food	100	410	410	410	–15
Cr Food A	z25	$27	27	27	
Coseka R	5000	225	210	225	+15
Costain R	800	$7⅜	7¼	7¼	+ 1/8
Costin R w	1000	265	265	265	+ 5
Courvan	z50	12	12	12	
Craigmt	3425	$5⅞	5¾	5¾	
Crain R L	1450	$9	8⅝	9	+ ½
Crestbrk	400	$7¾	7¾	7¾	– ¼
Cstland	1000	16	16	16	
C Zelrba A	406	$23¼	22¾	23¼	+ 3/8
Crow Nest	102	$26	26	26	– 1
Crush Intl	810	$8⅛	8	8	
Cuvier M	9050	192	188	190	
D & G					
Dale R	100	$8	8	8	
Daon Dev	200	$9⅛	9⅛	9⅛	+ 1/8
D Aragon	1000	17	17	17	
Decca R	800	395	380	380	–15
D Eldona	2500	45	44	45	
Denison	2521	$44	43½	43½	– ½
Dicken	15750	$9¼	8½	9⅛	+ 1/8
Discovry	1900	258	251	258	+ 3
Distl Seag	2569	$38⅞	38⅜	38⅞	– 1/8
Doman I	1300	$6½	6½	6½	
Dome	462	$154	150	154	+3½
Dome Pete	2155	$31⅞	31	31	– 3/8
D Bridge	118	$40½	40½	40½	+ ½
D Citrus	z20	$6¾	6⅜	6⅜	
D Explor		See list below.			
Dofasco	3664	$30	29⅝	29⅝	– 3/8
Dom Glass	100	a13½	13½	13½	
Dom Store	722	$14⅛	14	14	
D Textie	450	$10⅞	10⅝	10⅝	– ¼
Domtar	1053	$25¼	25⅛	25⅛	– 1/8
Dover Ind	200	$13½	13½	13½	+ 3/8
DRG Ltd A	500	$7	7	7	
Dunde Pal	1000	46½	46½	46½	+1½
Du Pont	100	$28⅝	28⅝	28⅝	– 1/8
Dustbane	500	$6	6	6	– ½
Dylex L A	400	$5⅛	5⅛	5⅛	– 1/8
Dynasty	1725	$9½	9⅛	9¼	– 1/8
Estn Can S	125	$13½	13½	13½	+ 1/8
East Mal	3410	$6⅞	6⅜	6¾	– ½
East Sull	800	283	282	283	– 2
Econ Inv p	100	$29½	29½	29½	– ¼
Eddy Mtch	100	$23	23	23	+ 3
E-L Fin	1910	$5⅞	5½	5½	– ½
Electro Itd	500	$7	6¾	7	
Electro K	200	130	130	130	–15
Elks Stors	500	$10	10	10	
Emco	1450	$7	6⅞	6⅞	– 1/8
Exquisite	800	205	205	205	
Extndcar	1200	$7⅜	7	7⅜	+ 3/8
Fairview	100	$20½	20½	20½	– 3/8
Falcon C	2768	$11¼	11	11⅛	– 1/8
Falcon	1105	$53½	53⅛	53½	– 3/8
Fed Ind Ltd	155	$6½	6½	6½	+ 1/8
Fed Pion	100	$18	18	18	– ½
Fields S	z50	$15⅝	15⅝	15⅝	
F City Fin	1100	$8¾	8½	8½	
F City F wt	100	425	425	425	
F Orenada	5500	19½	19	19	– ½
Fleetwod	100	$7	7	7	
Foodcrp L	9725	150	145	150	
Foodex S	1210	465	465	465	
Ford Cnda	1100	$85	84¾	84¾	– ¼
Fort Relnc	2000	20	20	20	
F Seasons	200	$5½	5½	5½	
Fraser A	201	$25¼	25¼	25¼	
Frobex	5500	26	26	26	
GH Steel	300	$8	8	8	
Gaz Metr	400	$5⅜	5⅜	5⅜	+ 1/8
Gaz 5½ p	z15	$60	60	60	
Gen Baker	z1	420	420	420	
GMC	170	$45¾	45¾	45¾	–1¼
Genstar L	895	$19½	19¼	19½	+ 1/8
Gnt Masct	1300	153	150	150	
Giant Yk	7900	$17⅛	16½	16¾	– ¼
Gibraltar	650	$9⅞	9¾	9¾	– 1/8
Glendale	200	470	470	470	
Gold Crest	100	$7¾	7¾	7¾	
Goldund M	z12	74	74	74	
Goldray	z150	46	46	46	
Goodyear	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Gozlan	325	$8	7¾	8	+ ¼
Graft G	11200	$26¾	2y½	26½	+ 3/4
Granduc	500	251	251	251	– 4
GL Nickl	1000	220	215	220	
GL Paper	105	$23⅞	23⅞	23⅞	+ 1/8
GL Pap w	100	$6	6	6	
GN Capitl	1100	$7¼	7	7¼	+ ¼
GNGas A p	z50	$17⅞	17⅞	17⅞	
Gr Plins	14410	$37⅛	37	37	– ¼
Gt W Life	439	$60	60	60	+ 3/4
Gt West S	2650	465	460	465	+15
Greb I B	900	$15⅛	14½	14½	– ½
Greyhnd	520	$16½	16⅜	16½	+ ¼
GSW C pr	z5	$80	80	80	
Guar Trst	986	$8	7⅞	7⅞	– 1/8
Guard Cap	720	400	375	375	–25
Gulf Can	1825	$31	30¾	31	
Gulfstrem	5300	76	75	75	– 1
H & L					
Halifax D	100	230	230	230	
Hambro C	500	305	300	305	+ 5
H Group	250	$5	495	495	– 5
Ham Tr	3270	$9¾	9½	9½	+ ¼
Hand Chm	400	410	410	410	– 5
Hnd C A pr	100	495	495	495	
Hardee	1100	107	107	107	+ 1
Hard Crp A	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Harris J S	1450	$10⅛	10	10⅛	– 1/8
HWood A	400	280	275	280	
Hawker S	1200	$5½	5⅜	5⅜	– 1/8
Hayes D A	140	$6½	6½	6½	
Highmont	100	140	140	140	+10
Hollinger	100	$36	36	36	+ ½
Homco Ind	1100	445	440	445	+10
Home A	2931	$45⅞	45½	45½	+ 1/8
Home B	387	$42½	42⅛	42⅛	– ⅞
H Bramor	100	475	475	475	
Houston O	4000	223	216	216	– 9
Hoden DH	794	$6	5⅞	6	+ ¼
Huds Bay	3195	$21⅜	21	21	– ⅜
H Bay Co	9375	$18¼	18⅛	18⅛	– ¼
HB Oil Gas	125	$38	38	38	– ½
Hughs-O p	z20	$20¼	20¼	20¼	
Hu-Pam	500	30	30	30	+ 2
Huron Eri	424	$23	22¾	22¾	– ¾
Husky Oil	8245	$19⅜	18	18¼	– 1
Husky D w	5924	335	225	230	–60
Husky E w	400	$7¾	7½	7¾	– 3/8
Hydrd	25680	93	83	90	
Hy's Ltd	250	310	305	305	– 5
IAC	3150	$16¼	16	16⅛	– 1/8
IAC wt	300	370	350	370	–10
Imasco	588	$28½	28¼	28½	
Imasco A p	539	360	355	360	+10
Imp Gen	150	410	410	410	
Imp Oil A	3544	$37	36¾	36¾	– ¼
Indal Can	1100	$11⅜	10⅝	11⅜	+ 3/4
Indusmin	600	$9	8⅝	8⅝	– 3/8
Ind Adhes	260	$14½	14	14½	
Inland Gas	1772	$9⅛	9	9⅛	
Inland G p	300	$11	11	11	
Inter-City	4000	$5¼	5⅛	5¼	
Inter C B w	600	300	290	300	–15
IBM	z39	$215	212	212	
Int Mogul	711	$7⅞	7¾	7¾	– ¼
Inco	5640	$31	30⅝	30¾	– ¼
I Obask	14500	49	47	48	– 1
Interpool	425	$12½	12½	12½	
Int Div	1000	270	270	270	+10
Intpr Pipe	2466	$17⅞	17¾	17¾	– 1/8
Int Pipe w	200	450	440	450	+ 5
Ipsco	1000	$14⅞	14⅝	14⅞	
Inter Tech	4500	21	21	21	+ 1
Inv Grp A	775	$7⅜	7¼	7⅜	+ 1/8
Inv Grp 5 p	250	$15¾	15½	15¾	
Iron Bay T	1100	450	445	445	+ 5
Irwin T A	100	275	275	275	
Iso	1500	160	158	160	+ 2
ITL Ind	1300	235	230	230	– 5
IU Intl	11660	$14⅝	14¼	14½	
Ivaco Ind	2525	$11⅛	11⅜	11½	+ ¾
IWC Com	5600	150	140	150	
Jannock	2125	$7⅞	7¾	7⅞	
Jannock D	175	$7¾	7¾	7¾	+ 1/8
Jannock A	300	$13	13	13	
Jannock B	300	$13¼	13¼	13¼	+ ¾
Jelex		See list below.			
Jonsmith	5000	6½	6½	6½	+ ½
Jorex Ltd	2500	59	57	59	+ 4
Joutel	2000	48	48	48	– 1
Kaiser Re	2900	390	385	390	
Ksr w	10300	174	166	174	+ 3
Km Kta	10800	100	96	100	+ 3
Kaps Tran	1550	325	315	325	
Keen Ind	500	$7	7	7	+ ¼
Kenting	z10	$5¼	5¼	5¼	
Kerr Ad	16825	$13	12¾	12¾	
K Anacon	2100	30	29½	29½	–1½
Koffler	700	475	470	475	
Koffler A p	200	$7½	7½	7½	
Koffler w	200	140	140	140	
Labatt A	535	$23⅞	23⅜	23⅜	
Labatt A p	425	$23¾	23½	23½	– ¼
Lab Min	325	$34	34	34	– ½
Lacanex	1200	73	70	70	– 5
Laidlaw T	320	$6⅝	6½	6½	– 1/8
LOnt Cem	1300	350	350	350	
L Shore	501	$5½	5½	5½	– ¼
Lambda M	200	184	184	184	– 1
Langis	5500	13	11½	13	+ ½
Laura Sec	1000	410	410	410	– 5
Lau Fin	200	$9¼	9¼	9¼	– 1/8
Lau Fn 140	z33	$17	17	17	
Leigh Inst	950	315	300	300	–10
Leons Frn	100	$8	8	8	– ¼
Liberian	500	$10	10	10	
Linc T w	100	275	275	275	–25
LL Lac	300	285	275	275	–10
Lob Co A	1532	$6	5⅞	6	– 1/8
Lob Co B	1100	$6	6	6	– 1/8
Lob Co pr	z70	$25¾	25½	25¾	
Lob Ltd Ap	550	$15⅜	15¼	15⅜	+ 1/8
Lob Ltd Bp	575	$16	16	16	– ¼
Lob Inc	500	385	385	385	
Lochiel	7800	240	220	235	
Loeb M	z100	355	355	355	
Lost River	2500	395	385	385	
Lytton M	8100	185	180	182	– 1
M & O					
Maclarn A	z50	$28½	28½	28½	
Mclan H A	100	$7	7	7	– 3/8
MH Cable	490	$11⅛	11	11	
MB Ltd	409	$28	27¾	27¾	– 1/8
Madeline	700	485	480	480	+10
Madsen	2700	260	251	251	–19
Magna Int	500	$10½	10½	10½	
Magnason	4875	275	270	275	+ 5
Magnetcs	1100	61	61	61	+ 1
Maher	200	$44	44	44	– 1
Major H D	250	335	335	335	–15
Malartic	1600	200	185	200	+20
Man Bar	4500	141	140	140	
M Lf Gard	z30	$27⅞	27¼	27⅞	
M Lf Mills	685	$21¾	21¼	21¾	– ¼
Marcana	500	18	18	18	+ ½
Maritime	252	$18	17⅞	18	+ 1/8
Markel F	100	465	465	465	–20
Martin	12500	48	44	47	–2½
Mass Fer	4065	$17⅜	16⅞	16⅞	– ½
Matchan	2500	16	16	16	
Mc Adam	3000	42	41	42	+ 3
McLaghln	450	$17¼	17¼	17¼	
Melchers	100	$5	5	5	– ¼
Melton R E	200	325	325	325	+ 5
Mentor	100	190	190	190	– 9
MEPC	z75	$8¼	8¼	8¼	
Mercantil	990	$18¼	18	18	– ¼
Merland E	1000	185	180	180	
Met Stores	1650	$12½	12¼	12¼	– ¾
MICC	100	$13	13	13	
Microsyst	441	$6½	6½	6½	
Micrsys w	1300	325	325	325	
Mindamr	1500	240	236	236	– 4
Molson A	2266	$22⅜	22⅜	22⅜	– 3/8
Montrey A	3500	18	16	17	– 2
Moore	10877	$49½	48⅝	49½	+ ¼
MTS Inter	500	38	38	38	
Multi-Mi	8000	73	70	73	+ 6
Multi Acc	400	480	475	480	
Murphy	1500	$8¾	8½	8⅝	+ 3/8
NaChrs I	4000	$7½	7⅜	7⅜	– 1/8
Nat Drug	z50	$5¼	5¼	5¼	
Nat Pete	2000	37	35	37	
Nat Trust	510	$14¼	14¼	14¼	+ ¾
N B Cook	450	260	255	260	+10
NBU Mine	1500	385	385	385	
Neonex	6900	210	205	210	– 1
New Ath	1000	34½	34½	34½	– ½
NB Tel	325	$13¼	13¼	13¼	
New Cal	5100	32	32	32	+2½
Newconx	300	490	480	480	–10
N Dimens	1000	19	19	19	– 1
N Goldvue	1000	15½	15½	15½	+ ½
N Kel	25440	40	38½	40	
Newnor	3000	9	9	9	
N Provid D	z100	28	28	28	
N Que Ragl	200	480	480	480	
N Senator	3000	19	19	19	
N York Oil	z80	57	57	57	
Nfld LP	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ½
Nfld Tel A	z65	$17½	17½	17½	
Nick Rim	1500	11	10	11	+ 2
Nor Acme	4000	19	19	19	
Noranda A	4175	$45½	44¾	44⅞	+ ¼
Norbaska	1000	24	23	24	+ 4
Nordair L	100	350	350	350	
Norlex e	1500	28	27	28	+ 2
Normick P	1000	460	460	460	– 5
NC Oils	300	$5	490	490	
N Canada	1500	70	70	70	+ 5
Nor Ctl G	3984	$11¼	11	11⅛	
Nor Ctl B p	200	$21½	21⅛	21⅛	– 3/8
Nor Cf 150 p	300	$21⅛	21	21	+ 1/8
Nor Ctl w	300	285	285	285	+ 5
Nor Elect	2485	$21½	21¼	21½	+ ¼
Northgat	660	$6¾	6⅝	6⅝	
Northld	7000	20	20	20	+ 1
N Rock	1000	23	23	23	
Nowsco W	200	$9⅛	9	9⅛	– 1/8
NRD	11500	41	39	41	
NSI Mark	300	100	100	100	
Numac	6190	$15	14¼	15	+ ½
NWest	12650	$10½	10¼	10⅜	
NW Fin	500	125	125	125	– 5
Oakwood P	4500	176	160	160	–16
Obrien	2700	119	114	114	– 3
Ocdentl Pt	z26	$9⅛	9⅛	9⅛	
Ocelot Ind	100	450	450	450	–10
Oil Patch	100	240	240	240	
Ontario Tr	z40	$5⅞	5⅞	5⅞	
Orchan	1300	435	425	430	– 5
Orlando R	z50	$11⅛	11⅛	11⅛	
OSF Ind	300	$5½	5½	5½	– ¼
Oshawa A	900	$6¾	6½	6½	– 1/8
Oshawa w	z12	26	26	26	
P à S					
Pac Coper	1500	95	93	95	+ 2
Pac Pete	4035	$25⅞	24⅝	24¾	– 1
Pac West A	z40	$7	7	7	
Pac WA A p	500	$33	32	32	
Page Pet	400	300	290	300	+



INCROYABLE — Le fils et le père, à la sortie du tribunal où le premier a raconté comment son père l'a exposé à des radiations dangereuses. (Téléphoto AP)

On le lit, mais on n'y croit pas

Un homme est accusé d'avoir castré son fils

HOUSTON (AP) — Un ingénieur en technique pétrolière vient d'être accusé d'avoir castré son fils de 13 ans en l'exposant à des matières radioactives.

Devant le grand jury jeudi, plusieurs chefs d'accusation ont été portés contre Kerry Andrus Crocker, âgé de 43 ans, notamment de castration, de tentative de meurtre, de mutilisation et de défiguration.

Crocker a protesté de son innocence, mais il a été emprisonné en attendant de trouver un cautionnement de $50,000.

Ces accusations ont été portés à l'issue d'une audience, jeudi, où l'ex-femme de Crocker a réclamé une plus forte pension afin de payer les comptes de médecins traitant son fils, dont elle a la garde légale.

TEMOIGNAGE DE LA VICTIME

Le jeune Kirk, qui s'est levé de sa chaise roulante et a dû se servir de béquilles pour se rendre au box des témoins, a témoigné durant 90 minutes, au tribunal de la jeunesse.

Il a raconté qu'à l'été de 1972 son père a commencé, durant ses visites chez lui, à placer des plombs ou petits objets métalliques cylingriques près de son corps durant son sommeil. Le petit a retrouvé de ces plombs sous son oreiller, soous son sofa et dans des écouteurs à télévision.

PLAIES

Barbara Smith, mère de l'enfant, avait déclaré plus tôt avoir trouvé de grandes plaies sur le chevilles de Kirk, sur son pouce droit et à l'intérieur de ses cuisses. Ces plaies finissaient par s'ouvrir et on pouvait constater qu'elles rongeaient la peau et les tissus musculaires.

L'avocat John Bible a témoigné que les testicules du garçonnet se sont détériorées. Il a aussi révélé que Kirk doit recourir à des béquilles et à une chaise roulante pour se déplacer. Il ne peut marcher tout seul que de 10 à 15 minutes à la fois.

Crocker a nié avoir délibérément exposé son fils à cette matière métallique que l'on a identifiée comme du césium. "Je n'ai certainement pas fait ça. Absolument pas", a-t-il protesté.

Il a ajouté que ce métal était utilisé dans les puits pétrolifères, et qu'il détenait un permis du service de santé de l'Etat pour être en possession de cette substance.

Une grève générale secoue New Delhi et Bombay, en Inde

NEW DELHI (Reuter) — Une grève générale, inspirée par les partis de gauche, paralyse vendredi New Delhi et Bombay.

Dans les deux villes, la plupart des magasins, les écoles et les banques sont fermés. Autobus, taxis sont en grève et de nombreux trains ne circulent pas.

A New Delhi, le mot d'ordre de grève a été lancé par les communistes et autres formations politiques pour protester contre la hausse des prix.

A Bombay, la grève constitue une réplique des syndicats à la mesure prise par le gouvernement, jeudi, de procéder à l'arrestation de plus d'un millier de dirigeants syndicaux des chemins de fer.

Le gouvernement a procédé à ces arrestations pour tenter d'empêcher la grève nationale des chemins de fer, prévue pour mercredi. Les cheminots réclament d'importantes augmentations salariales et une réduction du temps de travail.

Suite à ces arrestations, le réseau ferroviaire indien risque d'être rapidement paralysé.

En apprenant la nouvelle, de nombreux cheminots ont cessé spontanément le travail et des milliers de voyageurs sont en ouffrance.

FORCES ARMEES

Les forces de l'ordre—armée, police et para-militaires—ont été placées pratiquement en état d'alerte dans tout le pays.

On craint que la démonstration de force du gouvernement n'engendre des violences.

A Delhi, des policiers armés gardent les installations ferroviaires et l'armée protège les installations électriques et hydrauliques.

Dans l'ensemble la presse indienne est très critique à l'endroit de la décision prise par le gouvernement de procéder à l'arrestation de dirigeants syndicaux au milieu des négociations, tout en admettant la nécessité d'empêcher la grève des cheminots qui pourrait se révéler désastreuse pour une économie déjà en situation difficile.

Le monde se sauvera par la paix

Soljenitsyne

WASHINGTON (AP) — Pour Alexandre Soljenitsyne, la détente représente "le seul salut de l'humanité".

Dans une lettre à deux parlementaires américains, l'écrivain soviétique en exil estime qu'il n'y a pas de détente actuellement et met en garde contre la "pseudo-détente".

Cette lettre, qui a été rendue publique jeudi, répondait à une autre, dans laquelle Soljenitsyne était invité à témoigner devant deux sous-commissions des affaires étrangères de la Chambre des représentants. Le romancier a décliné cette offre.

M. Benjamin Rosenthal (démocrate), souhaitait que Soljenitsyne présente ses idées sur la détente devant la sous-commission pour les affaires européennes, tandis que M. Donald Fraser (démocrate) voulait qu'il donne son point de vue sur la protection internationale des droits de l'homme.

Dans sa lettre, tapée à la machine en caractères russes, mais traduite pour la commission des affaires étrangères, Soljenitsyne affirme: "Je ne considère pas qu'une pseudo-détente soit un relâchement de la tension internationale.

"C'est une situation où les journaux aux ordres cessent leurs attaques contre un partenaire mais, sur une seule injonction, peuvent les reprendre chaque matin".

D'après l'écrivain, on peut parler de pseudo-détente "quand on attache une signification sacramentelle aux signatures et même aux promesses verbales de dirigeants qui n'ont jamais appliqué la constitution même dans leur propre pays.

Puis l'auteur écrit: "Une définition constructive de la détente ne serait pas longue."

"C'est un contrôle sans équivoque de tous les moyens de violence et de guerre de quelque camp que ce soit contre tous les citoyens, étrangers ou autochtones, ceux qui sont encore hors de portée et ceux que l'on peut déjà atteindre; contrôle qui rendrait chaque étape et chaque stade de la détente pratiquement irréversible et empêcherait tous ceux qui détiennent le pouvoir de la volonté arbitraire de revenir soudainement à une politique de violence".

"Oui, la détente n'est pas seulement nécessaire, c'est aussi le seul salut de l'humanité, et un besoin urgent de notre temps. Mais ce doit être une détente vraiment garantie, plus puissante que les intentions et les décisions des dirigeants politiques pris individuellement".

Que de sous, mère-grand!

GENEVE (Reuter) — Le "Star of South Africa", l'un des diamants les plus célèbres du monde, a été vendu jeudi au prix de 1.6 million de francs suisses, soit $530,000 environ, au cours d'une vente aux enchères à Genève.

Découvert en 1869 par un jeune berger dans la ferme de Zenfontein, près de la rivière Orange, en Afrique du Sud, le "Star of South Africa" lui avait été racheté pour cinq cents moutons, dix boeufs et un cheval.

La pierre de 83.50 carats est restée pendant soixante ans la propriété d'une même famille, qui l'a mise en vente anonymement jeudi.

Débutées à 500,00 francs suisses, les enchères ont rapidement monté en quelques minutes par paliers de 50,00 FS pour terminer à plus du triple.

MANDRAKE, LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE

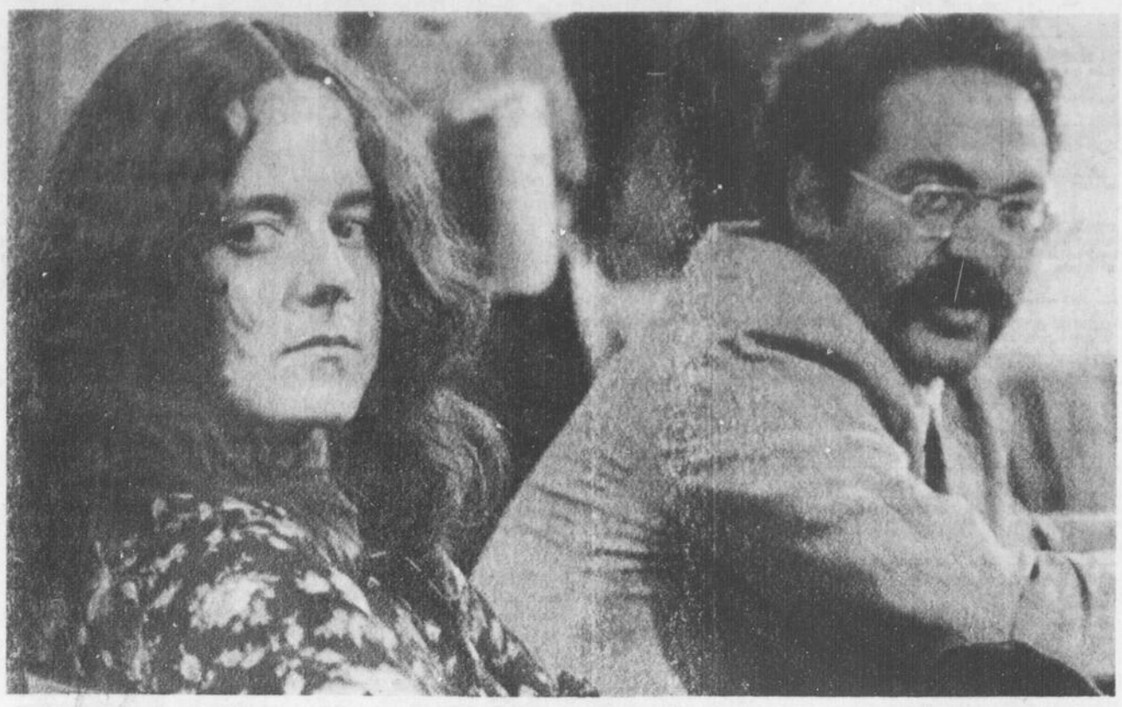


LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE





MON OEIL — Cynthia Garvey regarde avec hauteur les journalistes, lors d'une séance d'un grand jury fédéral qui enquête sur le hold-up d'une banque de San Francisco. L'Armée de libération symbionèse et Patricia Hearst avaient été mêlées à ce vol. Quoiqu'elle ait fait une déclaration devant le jury et ait obtenu l'immunité, elle a refusé de répondre aux questions.

(Téléphoto AP)

Les procès-verbaux de la Maison Blanche corroborent les dires de Dean

WASHINGTON (PA, AFP) — Le sénateur démocrate Sam Ervin, de Caroline du Nord, président de la commission sénatoriale qui instruit l'affaire du Watergate, et le sénateur républicain Howard Baker, du Tennessee, vice-président de la commission, ont été d'accord jeudi pour estimer que les procès-verbaux des conversations de la Maison Blanche rendus publics par le président Nixon corroborent de nombreuses dépositions de M. John Dean, ancien conseiller juridique présidentiel.

M. Dean pourrait ainsi regagner en crédibilité avec la publication des transcriptions de conversations présidentielles malgré les propos du président Nixon qui l'a présenté comme un menteur, lors de son allocution télévisée de lundi dernier.

En publiant ces procès-verbaux, la Maison Blanche avait en effet affirmé qu'ils montraient que M. Dean avait commis un parjure. Les documents confirment cependant, entre autres, la déposition de M. Dean devant la commission sénatoriale, dans laquelle l'ancien conseiller présidentiel déclarait avoir dit à M. Nixon que M. Howard Hunt réclamait $120,000 pour se taire, et que M. Nixon avait répondu que trouver un million de dollars en espèces pour payer le silence ne constituait pas un problème.

M. Ervin a décrit jeudi à Washington les transcriptions comme "révélatrices et abasourdissantes". "Elles confirment fermement" la déposition de John Dean, a-t-il déclaré. De son côté, M. Baker a affirmé au cours d'une conférence de presse tenue à Philadelphie que la commission sénatoriale d'enquête devrait peut-être ajourner de plusieurs jours la conclusion de son rapport qu'elle devait remettre le 28 mai car le contenu des transcriptions avait ouvert "de nouveaux domaines d'enquêtes, y compris la recherche d'un possible parjure d'associés du président Nixon lors des auditions de l'été dernier".

"La plupart du témoignage de John Dean a été corroboré", a ajouté le sénateur Baker, précisant qu'il basait son opinion sur la lecture de près de la moitié des transcriptions des bandes magnétiques transmises par le président Nixon à la commission judiciaire de la Chambre des représentants.

Lors de la publication de ces documents la Maison Blanche avait, au contraire, souligné qu'ils montraient avec évidence l'innocence du président Nixon dans l'affaire du cambriolage du siège du Parti démocrate, dans l'immeuble du Watergate, et la tentative d'étouffement des faits qui a suivi. Le président Nixon n'avait pas manqué non plus de souligner que le témoignage de M. Dean pouvait être suspect puisqu'il n'avait pas été retenu contre les ex-secrétaires à la Justice, M. John Mitchell, et au Commerce, M. Maurice Stans, jugés et acquittés à New York.

La controverse, comme l'a rappelé M. Ervin, repose principalement sur une réunion qui s'est tenue le 21 mars 1971 à la Maison Blanche entre le président et M. Dean et à laquelle s'était joint au cours de la discussion M. H. R. Haldeman, l'ancien secrétaire général de la Maison Blanche.

C'est à l'occasion de cette réunion qu'a été discutée la possibilité de verser de l'argent à Hunt pour assurer son silence.

Présidentielles: premier tour

31 millions d'électeurs vont sélectionner les 2 meilleurs

PARIS (AFP et Reuter) — La campagne pour l'élection présidentielle du 5 mai prendra fin vendredi soir. Elle aura duré, en fait, un mois. Les 31 millions d'électeurs français qui auront dimanche "sélectionné" les "deux meilleurs candidats" ne feront leur choix définitif que le 19 mai. Un sondage d'opinion effectué au cours de la journée de vendredi par l'IFOP et qui sera publié samedi par le quotidien France-Soir donnera une dernière photographie des intentions de vote. Contestés parfois, mais non interdits, les sondages seront jusqu'au dernier moment offerts à la méditation des analystes politiques et des électeurs dans cette journée de réflexion précédant le vote. En baisser de rideau officiel, les 12 candidats à l'Elysée auront d'autre part pu, à l'heure du dîner vendredi, exposer à la télévision française les raisons suprêmes de voter pour chacun d'entre eux. Les trois candidats du peloton de tête n'en ont pas pour autant renoncé aux traditionnelles réunions publiques: M. François Mitterrand, candidat uniqu de la gauche, à Toulouse; le ministre des Finances M. Valery Giscard d'Estaing (conservateur) dans la région parisienne; et le candidat gaulliste Jacques Chaban-Delmas à Marseille.

Un des sommets de la campagne a été atteint jeudi soir. Au cours d'un "face à face" radiophonique (Radio-télé Luxembourg) le candidat de la gauche et le ministre des Finances se sont prédit mutuellement des "lendemains difficiles" en cas de victoire.

MITTERRAND

M. Mittérrand, qui ne s'était pas présenté en 1969, jouit cette année du soutien, notamment, du Parti communiste, du Parti socialiste unifié PSU et des Radicaux de gauche, ainsi que de celui des syndicats CGT, CFDT et FEN.

Il a d'emblée axé sa campagne sur cinq grands thèmes:

"Des hommes plus libres, une société plus juste une monnaie plus forte, un peuple plus fraternel, une France plus présente".

GISCARD

M. Valéry Giscard d'Estaing sera, selon les sondages, son adversaire au second tour. Sa carrière se place sous le signe de la réussite et de la jeunesse. Diplômé de Polytechnique et de l'Ecole nationale d'administration, il sera en 1962 à 35 ans le plus jeune ministre des Finances qu'ait connu la France depuis Poincaré. Aujourd'hui, à 46 ans, il proclame qu'élu, il sera le plus jeune chef d'Etat des grands pays.

Sur le plan des institutions, le dirigeant des Républicains indépendants est favorable à une évolution vers le régime presidentiel en souhaitant le raccourcissement du mandat à six ou cinq ans. Il désire également lancer une génération d'hommes nouveaux dans les institutions de la Ve République.

Le ministre de l'Economie et des Finances, qui se veut le candidat de "l'unité de la majorité nouvelle et du changement" a axé sa campagne sur quatre points: pour la France, puissance et indépendance, pour les Français justice et sécurité.

En politique extérieure, il est partisan d'un Europe unie et indépendante en matière, de défense, de monnaie, de politique étrangère et de culture. Indépendance vis-à-vis des Etats-Unis, poursuite des rapports avec l'Europe de l'est, maintien de l'équilibre et instauration de la paix au Proche-Orient seront les axes de sa politique.

Il met surtout l'accent sur son plan social dont la priorité absolue sera le réajustement du revenu des personnes âgées, extension de l'assurance-maladie et de l'allocation de salaire unique, doublement des centres sociaux, loi d'orientation en faveur des handicapés, retraite à 60 ans, association accrue des travailleurs à la vie de l'entreprise, promotion d'un habitat à l'échelle humaine en sont les points principaux.

CHABAN

M. Jacques Chaban-Delmas, son rival de l'ex-majorité présidentielle, à 59 ans, a eu une carrière longue et bien remplie. Général à 29 ans, il a occupé les fonctions de député, maire, ministre, président de l'assemblée nationale, premier ministre. Fort du soutien de l'UDR, il se situe "entre un Parti communiste qui se cache et une droite qui se Révèle".

Durant sa campagne, il n'a pas menagé des critiques à celui qui fut ministre de l'Economie et des Finances, l'accusant d'avoir mené une politique parallèle à celle du gouvernement.

JEAN ROYER

Troisième candidat de l'ex-majorité, M. Jean Royer est âgé de 53 ans. Cet ancien instituteur devenu ministre du Commerce et de l'Artisanat, puis ministre des Postes et Télécommunications dans le gouvernement Messmer, entend "donner du coeur à la France". Se plaçant en dehors des partis, il condamne la centralisation excessive de l'administration et, en matière économique, accorde la priorité à la lutte contre l'inflation. En matière sociale, il insiste particulièrement sur le rôle de la famille.

Champion de la morle, il avait créé dans sa ville de Tours une commission de censure, adversaire de l'avortement, M. Royer a eu une campagne difficile et, après plusieurs chahuts, a dû restreindre ses audiences à la presse et aux comités de soutien.

Portugal

Le peuple décidera de son avenir bientôt, dit la junte

LISBONNE (Reuter) — L'objectif principal du général Antonio De Spinola et des militaires au pouvoir au Portugal depuis la semaine dernière, est de donner au peuple la possibilité de décider librement de son avenir, a déclaré vendredi, à Lisbonne, le commandant Joao Mariz, porte-parole de la junte.

Celle-ci se propose également de former un gouvernement provisoire.

Au même moment quelques déserteurs et objecteurs de conscience ont déclaré à des journalistes qu'il repoussaient l'offre d'amnistie avancée par la junte, tant que des opérations militaires se poursuivraient en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau.

Cette proposition d'amnistie est interprétée par les observateurs comme le signe que les nouveaux chefs du Portugal souhaitent trouver une solution pacifique à la guerre vieille de 13 ans que le pays mène dans ses territoires d'Afrique.

Prié de dire si la junte avait pris contact avec les mouvements nationalistes africains, le commandant Fernandez a répondu: "Nous ne savons rien de tels contacts, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas."

En réponse à des questions, le commandant Fernandez a déclaré que la situation continuait d'être "normale" dans ces territoires. Il n'a pas été en mesure de dire si un changement était intervenu dans l'importance des opérations militaires, depuis le coup d'Etat du 25 avril. En outre, il n'a pu préciser combien de personnes seront touchées par l'amnistie et si certains déserteurs s'étaient déjà présentés aux autorités.

RETOUR D'EXILES

De source généralement digne de foi, on estime qu'environ 4,000 jeunes Portugais sont directement concernés par l'amnistie, soit qu'ils aient déserté ou qu'ils n'aient pas répondu à l'appel au service militaire.

Le décret de la junte précise que bénéficieront de l'amnistie les déserteurs qui auront regagné leur domicile et se seront présentés aux autorités 15 jours après leur retour au Portugal.

Par ailleurs, de nouveaux exilés politiques regagnent leur pays. M. Ruy Luis Gomes, candidat aux élections présidentielles en 1951, et M. Jose Cardoso Morgado, intellectuel réputé, sont arrivés samedi de Brésil.



FROM THE TOP TO THE POT — Ca continue, la dégringolade. Spiro Agnew a été rayé du Barreau du Maryland, jeudi dernier, par la Cour d'appel de cet état. On se rappelle qu'Agnew avait été destitué de son poste de vice-président, en octobre 1973, après avoir admis sa culpabilité à des histoires d'évasion fiscale et de pots-de-vin. Mon Dieu que ce monde va mal, semble-t-il se dire!

(Téléphoto AP)

Le Canada cherche à se rapprocher de la CEE

LA HAYE (AFP) — Le Canada a transmis, la semaine dernière, un aide-mémoire aux capitales des Neuf dans lequel il exprime son désir d'établir des relations plus étroites sur les plans économique, commercial et politique avec la CEE, apprend-on de source diplomatique.

Bien que le texte de ce message n'ait pas encore été divulgué, il y a lieu de penser qu'il a été avant tout dicté par l'intention de longue date du gouvernement d'Ottawa de "diversifier" ses relations économiques et commerciales qui actuellement dépendent en très grande partie des Etats-Unis.

Ottawa aurait exprimé le voeu de conclure un accord commercial extrêmement large avec la Communauté économique européenne.

Le secrétaire d'Etat néerlandais aux Affaires étrangères, M. Laurens Brinkhorst, s'est entretenu pendant cinq jours, la semaine dernière, à Ottawa, avec les dirigeants canadiens, des problèmes concernant précisément les relations entre le Canada et l'Europe.

Il a laissé clairement entendre le 30 avril à son retour à La Haye que les hommes d'Etat canadiens mettaient l'accent sur la nécessité de resserrer les liens économiques entre l'Europe et le Canada, conscients qu'ils étaient de leur grande dépendance dans ce domaine à l'égard des Etats-Unis.

PILIER EUROPEEN

Les Neuf, rappelle-t-on, avaient, il y a quelques semaines, été saisis par la France, à Bruxelles, d'un projet de déclaration sur les relations entre l'Europe et le Canada.

Selon certains observateurs diplomatiques, cette initiative devrait être interprétée à la lumière de la tension qui prévalait en mars dernier entre Paris et Washington bien que, du côté américain, on soupçonnait le Canada d'avoir fait une suggestion dans ce sens à Paris.

La proposition française avait été accueillie assez favorablement par plusieurs partenaires de la France.

Il semble, d'après des indications recueillies de source diplomatique européenne, que le Canada ait en quelque sorte saisi cette occasion pour remettre au premier plan ses projets visant à étayer davantage son économie et son commerce par un pilier européen.

Le fait que le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, ne se soit apparemment pas contenté d'une simple déclaration de principe, mais ait voulu placer le débat sur un plan beaucoup plus convret, semble avoir provoqué, si l'on en croit certains renseignements obtenus de bonne source à La Haye, un assez vif embarras au sein de la CEE où l'on attendrait avec intérêt les réactions américaines.

La France et l'Afrique: vers où va-t-on?

PARIS (AFP) — L'avertissement lancé jeudi à la France par le président Léopold Senghor, du Sénégal, concernant l'avenir de ses relations avec l'Afrique, intervient à la veille de son voyage officiel en Chine populaire et deux jours avant le premier tour des élections présidentielles françaises dont l'inconnue inquiète les partenaires africains de la France.

Le président Senghor, qui parlait devant les journalistes d'outre-mer, a fait état de ses inquiétudes sur un ton mesuré bien qu'incisif. Il a exprimé tout haut ce que les Etats francophones liés à la France par des accords de coopération déplorent depuis quelque temps, notamment la suppression du secrétariat d'Etat chargé de la coopération, qui symbolisait à leurs yeux le traitement privilégié dont ils bénéficiaient jusqu'à présent.

Mais, le chef d'Etat sénégalais est allé plus loin dans son analyse de ce qu'il considère comme un désintéressement de la France à l'égard de ses anciennes colonies. Il regrette que les investissements français en Afrique aient diminué et a fait état de l'indifférence de l'opinion publique, opposée à l'augmentation de l'aide au tiers monde.

Comme l'a dit M. Senghor, les Arabes, les Chinois et les Américains s'intéressent de plus en plus à l'Afrique noire, à la fois pour les raisons politiques et économiques.

AMERICAINS ET CHINOIS

L'offensive des pays arabes s'est concrétisée par la création d'une banque arabe de développement africain après la rupture en chaîne des relations diplomatiques liant la plupart des Etats africains à Israel.

Quant aux Américains et aux Chinois, chacun selon ses méthodes, ils se sont implantés, depuis quelques années, en Afrique noire. Les Chinois ont mis l'accent sur leur appartenance au tiers monde et sur des aides à long terme destinées principalement à des projets exigeant peu d'investissements.

Les Américains témoignent d'un intérêt économique de plus en plus important, intérêt qu'ont souligné à la fois MM. Nixon, dans son discours de politique étrangère du 3 mai 1973, et Kissinger, lorsque celui-ci a pris ses fonctions de secrétaire d'Etat. M. Senghor a d'autre part insisté sur l'échec de la session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies sur les matières premières. Cet échec, tout comme le piétinement des négociations de Bruxelles entre la Commmunauté économique européenne et les pays africains, inquiète que les détenteurs de matières premières craignent une mainmise économique des puissances occidentales ou des pays arabes détenteurs de pétrole.

Ils sont nombreux à penser, comme l'a dit le président Senghor, que seule une Eurafrique regroupant les pays méditerranéens, africains et ceux du Proche-Orient, leur permettra d'occuper la place qui leur revient avec, bien sûr, la France comme partenaire privilégié.

Proche-Orient

Toujours pas de solution, mais on cause encore

JERUSALEM (PA) — Avant de partir pour Damas, prochaine étape de sa nouvelle tournée au Proche-Orient, M. Henry Kissinger a eu, vendredi matin, un dernier entretien avec Mme Golda Meir.

On note que le rythme de ses négociations avec les Israéliens s'était accéléré mais, dans les milieux officiels américains, on affirme que M. Kissinger part pour la Syrie sans proposition ferme concernant un désengagement sur le Golan.

Durant la nuit, de nouveaux incidents se sont produits sur le Golan. D'après les Israéliens, deux Syriens ont été tués.

Les duels d'artillerie ont également continué sur le mont Hermon, et, déclare un communiqué, deux Israéliens ont été blessés.

On ignore encore ce dont M. Kissinger et Mme Meir, qui a 76 ans ce vendredi, ont discuté. Mais un porte-parole a révélé que le secrétaire d'état avait souhaité un bon anniversaire à Mme Meir.

M. Robert McCloskey, ambassadeur des Etats-Unis en Israel, a déclaré aux journalistes que son dernier entretien avec Mme Meir "donnerait au secrétaire d'Etat l'occasion d'avoir des discussions plus larges lors de son arrivée à Damas", sans donner d'autres détails.

M. Kissinger a également eu une conversation d'une heure et demie, jeudi soir, à son hôtel, avec le général Moshe Dayan, ministre israélien de la Défense. On ne sait rien non plus de la discussion.

Avant de monter en voiture pour gagner l'aérodrome Ben-Gourion d'où il devait s'envoler pour Damas, le secrétaire d'Etat a, d'autre part, rencontré des familles de prisonniers israéliens détenus en Syrie et de militaires disparus dans le Sinai.

Il a été annoncé d'autre part que M. Kissinger, qui devait revenir en Israel dimanche, était désormais attendu samedi soir, ce qui lui permettra d'avoir des entretiens avant l'importante réunion dominicale du conseil des ministres.

Tout plan de désengagement, élaboré par le secrétaire d'Etat, devrait être ratifié par le gouvernement israélien.

Lundi, M. Kissinger repartira pour Damas. Mme Kissinger, quant à elle, reste en Israel.

Entre-temps, au Caire, le journal officieux égyptien 'al Ahram" estime aujourd'hui dans un éditorial que la conjoncture actuelle au Proche-Orient n'a jamais été aussi propice pour un succès des efforts de M. Kissinger en vue d'un désengagement israélo-syrien sur le Golan.

"Un désengagement n'est imaginable que si Israel se retire des territoires syriens occupés en 1967 et évacue la ville syrienne de Kouneitra", écrit 'Al Ahram", mais si quelqu'un peut réussir, seul, cette mission difficile, c'est le secrétaire d'Etat américain, selon le quotidien cairote qui ajoute que la paix dans la région est fonction d'un désengagement et sa réalisation sera le premier test pour le nouveau gouvernement israélien de Yitzak Rabin.

"Al Ahram" rapporte d'autre part, selon des milieux diplomatiques égyptiens, qu'au cours du voyage de M. Kissinger au Caire, l'Egypte a repoussé une proposition tendant à la création d'une commission d'experts, chargée de préparer une reprise de la conférence de Genève, avant qu'un désengagement ne soit intervenu sur le Golan.

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

PIECES DE RENAULT 12 1972 à vendre, appeler en matinée au tél.: 544-1563 et en soirée: 544-3335 à Port-Alfred.
F-1110

BUICK SKYLARK 1965, transmission standard. Aussi: OLDSMOBILE Delta 88, 1966. Tels: 543-4304 ou 549-0042.
F-1184

RAMBLER REBEL 1969, sedan 4 portes, 6 cylindres automatique, bonne condition, prix à discuter. Tél.: 544-5654.
F-1132

CAMIONS A VENDRE

"TOWING" remorqueuse, Ford, 1 tonne, 1970, 4 x 4, équipé d'une winch "Holmes", avec une gratte originale Ford. Spécial prix à discuter. Tél.: 545-0429.
F-1143

COMMERCES A VENDRE

INVESTISSEMENT EXTRAORDINAIRE: Devenez propriétaire d'un magnifique commerce avantageusement situé. Aucune compétition dans le secteur. Prix de vente sensiblement inférieur à la valeur réelle. Occasion unique pour la bonne personne. Appelez 549-8371 ou 545-0607.
F-1141

DIVERS A VENDRE

GUITARE Fender télécasteur & case, amplificateur 100 w., Silvertone, microphone Traynor, Fuzz Big Muff. Tél.: 545-0508, après 6 hres, acheteur sérieux seulement.
F-1181

45 TABLES rondes de 2' de diamètre, au prix de $12.00 chacune, en bloc ou à l'unité. Tels: jour: 662-5305 ou soir: 668-8444.
F-1111

TENTE-ROULOTTE ROULEX: 6 places, 1971, toit rigide, frigidaire électrique, gas propane, auvent, roue de secours. Tél.: 548-7222.
F-1159

TENTE ROULOTTE VALIERE 6 places, en bon état, équipement compris, prix à discuter. Tél.: 544-2391 avant 6 hres p.m.
F-1128

PETITS CHIENS âgés de 7 semaines. Tél.: 677-2379.
F-1137

TENTE ROULOTTE STARCRAFT 6 places, 3 toits rigides, très propres. Tél.: 547-0734.
F-1131

½ LIT Continental. Tél.: 549-3703, appeler après 5 hres. Aussi polisseuse, 2 brosses.
F-1164

MAISON MOBILE 1972, 12 x 60, meublée ou non, 3 chambres à coucher. Prix à discuter. Tél.: 677-2718.
F-1166

CHIEN POLICIER âgé d'un an, prix à discuter avec l'acheteur. Tél.: 549-1580.
F-1140

ORGUE: à l'état neuf de marque Oréana, électrique. 40 accords à droite, 8 accords à gauche. Prix spécial. Tél.: 543-7459.
F-1148

MAISONS A VENDRE

MAISON UNIFAMILIALE, 36' x 28', terrain aménagé 50' x 135', située 195, St-Clément, Jonquière. Pour informations: 547-7447.
F-1139

MAISON de campagne, terrain 200 x 200, située rang 7, Ouest Ascension. Directement du propriétaire. Tél.: 347-5215.
F-1116

BUNGALOW 25' x 44', brique, à Chicoutimi, 3 grandes chambres, salon, dinette et chambre de bains, avec tapis, cuisine, sous-sol, salle de jeux 12 x 36, salle de lavage, atelier, chambre froide, douche et toilette, 4ième chambre, livraison à discuter. $25,500. Tél.: 549-7892.
F-1147

BUNGALOW en briques, rénové récemment, rue Verdun, Chicoutimi-Nord. Pour renseignements, tél.: 548-3943.
F-1144

MOTOS A VENDRE

HONDA 175 cc., 1973. AUSSI: YAMAHA 100 cc., en très bonne condition, prix à discuter. Tél.: 548-4747.
F-1182

YAMAHA 100 cc, 1972. Tél.: après 6 hres 543-4078.
F-1185

HONDA 350 cc, 1973, à l'état de neuf, 2,000 milles. Prix à discuter. Tél.: 549-1998.
F-1187

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN rue de Tracy, quartier Murdock, Chicoutimi. Tél.: 549-8744.
F-1183

TERRAIN 90 x 120, à Shipshaw, prix à discuter. Tél.: 547-4506.
F-1112

A LOUER

TERRAIN à louer, Base Hydravion de Gagnon Air Service, situé à St-Léonard, de Shipshaw, pour camping, Marina etc., avec ou sans bâtisse. Un lève-charge en acier pour mettre à l'eau chaloupe, bateau ou avion. Tél.: 543-2820.
F-1162

TERRAIN pour chalet, camping ou tente au Lac Sébastien, grande superficie, plage. Tél.: 543-2820.
F-1161

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, indépendant de la maison, $120.00, 1029 Jollet, Chicoutimi, le jour sur semaine, tél.: 543-0709, le soir, 549-3130.
F-1106

APPARTEMENT 3½ pièces, chauffé, éclairé avec eau chaude, $95.00. Tél.: 549-3065.
F-1150

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, tapis mur à mur, près de Place Saguenay, 428, Champs-Elysées, Chicoutimi.
F-1151

LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL idéal pour barbier, coiffeuse, agent d'assurances, esthéticienne, etc., facilité de stationnement, édifice Pharmacie Claveau, 181 rue Côté, Bagotville. Tél.: 544-3621 jour et semaine seulement.
F-1104

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: meublé 4½ pièces, tapis mur à mur, chauffage à l'eau chaude et eau chaude comprise, entrée indépendante, beau site le long de la Rivière Chicoutimi. Tél.: 543-7459.
F-1149

LOGEMENT: 4 pièces, conviendrait pour couple sans enfant, situé rue Dubuc, libre le 1er juillet. Tél.: 543-4179.
F-1165

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement ou 1er mai. Tels: 549-9400 ou 549-3338 ou 677-2332.
F-1102

2 LOGEMENTS: 4½ pièces, situés près du Cegep de Chicoutimi, non chauffés, $95.00. Tél.: 544-2174, libres 1er juin.
F-1142

LOGEMENT: 4½ pièces, prélard, eau chaude fournie, chauffé, libre immédiatement, à Bagotville. Tél.: 544-3072.
F-1163

LOGEMENT: 4½ pièces, bas de maison, entrées laveuse et sécheuse, libre 1er juillet, situé 11 rue Labrie, St-Jean-Eudes, Arvida. Tél.: 547-3986.
F-1013

LOGEMENT: 4½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, peinture neuve, situé 2032 Roussel, Chicoutimi-Nord, libre 1er juillet. Tél.: 543-3113 ou 543-9854.
F-1145

DIVERS

ACHETONS monnaie Canadienne $0.50, $0.25 et $0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-1114

ACHETONS ENCORE MONNAIE: au plus haut prix. CANADIENNE 1968 et moins, AMERICAINE 1964 et moins. Tél.: 1-849-3287.
F-937

FAIRE-PARTS Futur (e)s marié (e)s; faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-866

FUTURS MARIES: Cinéaste fait films de mariage, anniversaire toutes occasions, son ou muet. Super 8 ou 16 mm. AUSSI: industriel, commercial, et documentaire. Tél.: 544-6630.
F-1127

ACHETEZ directement du manufacturier, persiennes (Volets) en aluminium de différents modèles, différentes couleurs, fabrication sur mesure. Estimation gratuite. Tels: 548-7041, 543-9974, 662-4076, 548-7521.
F-1186

La CEE entreprend d'étudier le cas des cies multinationales

BRUXELLES (FP) — Le groupe de coordin tio pour l'énergie, qui réunit des hauts fonctionnaires des pays de la CEE, sauf la France, des Etats-Unis, du Japon, du Canada et de la Norvège, examiné, au cours de ses travaux de jeudi au palais d'Egmont à Bruxelles, le rôle des sociétés pétrolières multinationales au cours de la récente crise de l'énergie.

L'Allemagne fédérale, a-t-on appris de source allemande, a présenté au cours de cette réunion une proposition sur une action commune à entreprendre par les "12" contre les abus de concurrence pratiqués éventuellement par les sociétés internationales.

Cette troisième réunion du groupe des "12" s'est terminée vendredi après-midi.

FEMMES DEMANDEES

FEMME DEMANDEE pour vendre des cosmétiques Lady Finelle, dans la région, possibilité de devenir consultante avec voiture fournie. S'adresser à Mme Lise Larouche. Tél.: 548-3761.
F-1105

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de besoin courant Régine de France, division Familex. Pour informations, tél.: à Mme Bertrande Tremblay Bradet, 549-6728 ou 542-2854.
F-1087

HOMMES DEMANDES

AGENTS de sécurité demandé pour Québec et Baie-Comeau. Exigences: posséder un permis d'agent de sécurité. Pour entrevue se présenter à 580, Grande-Allée Est, Suite 170, Québec 4 ou téléphoner: 522-4791.
F-1086

MAISONS DEMANDES

JE SERAIS intéressé à acheter une maison de 3 ou 4 logements, dans Chicoutimi ou Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3113.
F-1146

NAISSANCES

ASSELIN — M. et Mme Gaby Asselin (Carole Sanfaçon), 1550 des Maristes, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Christian, né à Chicoutimi le 18 avril 1974. Parrain: M. Pierre Asselin. Marraine: Mme Pierre Asselin.

BOIES — M. et Mme Léo Boies (Hélène Galipeau), 2215 apt. 7, Blv. Henri-Bourassa, Québec, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Lise, née à Chicoutimi le 29 avril 1974. Parrain: M. Emmanuel Galipeau. Marraine: Mme Emmanuel Galipeau. Porteuse: Mme Léo Boies (mère de l'enfant).

BRUNELLE — M. et Mme Louis Brunelle (Françoise Reid) du 1240 Ave. Duchesne apt. 4, Chicoutimi ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Marc, né à Chicoutimi le 17 avril 1974. Parrain: M. Roméo Reid. Marraine: Mme Roméo Reid. Porteuse: Mme Louis Brunelle (mère de l'enfant).

CYR — M. et Mme Michel Cyr (Pâquerette Racine) du 1093 rue Gagnon, Port-Alfred, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Martin, né à Chicoutimi le 15 avril 1974. Parrain: M. Claude Racine. Marraine: Mme Claude Racine. Porteuse: Mme Michel Cyr (mère de l'enfant).

DESBIENS — M. et Mme Michel Desbiens (Emerise Robichaud) du 1543 rue Bagot, Bagotville, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Carl, né à Chicoutimi le 23 avril 1974. Parrain: M. Gabriel Hamel. Marraine: Mme Gabriel Hamel. Porteuse: Mme Michel Desbiens (mère de l'enfant).

DESGAGNE — M. et Mme Michel Desgagné, (Johanne Morais) du 338 A, Racine est, Chicoutimi, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Martin, né à Chicoutimi le 6 avril 1974. Parrain: M. Bernard Morais. Marraine: Mlle Lise Desgagné. Porteuse: Mme Gérard Desgagné.

DESMEULES — M. et Mme Gilles Desmeules (Diane Boivin) du 270 A, Albanel, Arvida, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Catherine, née à Chicoutimi le 27 avril 1974. Parrain: M. Bertrand Rainville. Marraine: Lucille Rainville. Porteuse: Mme Gilles Desmeules (mère de l'enfant).

DUFOUR — M. et Mme Jules Dufour (Danielle Beaudin) du 1606 des Sarcelles, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Michèle, née à Chicoutimi le 28 avril 1974.

GIRARD — M. et Mme Serge Girard (Lydie Morin) du 2673 de la Rivière, Port-Alfred, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Karen, née à Chicoutimi le 29 avril 1974. Parrain: M. Richard Morin. Marraine: Mme Gaétane Morin. Porteuse: Mlle Germaine Tremblay.

KORB — M. et Mme Karl Korb (Ginette Canuel) du Rang Ste-Anne, St-Fulgence, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Siegfried, né à Chicoutimi le 18 avril 1974. Parrain: M. Peter Ruegsegger. Marraine: Erika Korb. Porteuse: Diane Gagné.

LAJOIE — M. et Mme Gilles Lajoie (France Girard) du 2382 8ième Avenue, Port-Alfred, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils John, né à Chicoutimi le 25 avril 1974. Parrain: M. Ghislain Pagé. Marraine: Mme Monique Girard. Porteuse: France Lajoie (mère de l'enfant).

LAJOIE — M. et Mme Jacques Lajoie (Jacinthe Duchesne) du 139 Anse-à-Benjamin, Bagotville, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Frédéric, né à Chicoutimi le 9 avril 1974. Parrain: M. Bernard Hudon. Marraine: Mme Charlotte Hudon. Porteuse: Mme Jacinthe Lajoie (mère de l'enfant).

SHEEHY — M. et Mme Germain Sheehy (Emélie Bouchard) du 225 Rang 2, St-David-de-Falardeau, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Claude, né à Chicoutimi le 15 avril 1974. Parrain: M. Jacques Sheehy. Marraine: Mme Jacques Sheehy. Porteuse: Mme Germain Sheehy (mère de l'enfant).

CARRIERES ET PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

QUEBEC MACK INC.
(Division Chicoutimi)

Recherche mécanicien classe A, expérience en moteur diesel, transmission et différentiel exigés.

Connaissances de produit Mack seraient un atout de plus.

Taux $5.25 de l'heure, bénéfices marginaux très avantageux, emploi immédiat pour travail à Chicoutimi.

S'ADRESSER PAR ECRIT A:

QUEBEC MACK INC.
2160 Boul. Charest, Ouest
Ste-Foy, P.Q. G1N 2G3
Att.: M. Roger Giroux

PRODUITS FORESTIERS CHAPAIS LIMITÉE

CONTROLEUR

QUALIFICATIONS:
Diplômé CA ou CGA ou RIA.

FONCTIONS:
Responsable de toutes les activités comptables.
Planification et implantation des procédures administratives: rapports d'information sur la gestion, contrôle des techniques administratives comptables.
Coordination et participation actives dans les prévisions budgétaires.
Rédaction des rapports financiers requis par les différents niveaux de gouvernement, les Banques et les Assurances.
Supervision du personnel administratif.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
Connaissance des deux langues essentielles.

DURÉE: Permanent.
ENDROIT: Chapais, P. Qué.

SALAIRE:
$15,000 à $17,500 selon qualifications.

ECRIRE A CASIER 248 CHAPAIS P. QUEBEC

LA VILLA DES LYS INC.

est à la recherche d'un directeur des services professionnels.

FONCTIONS:
Personne qui sous l'autorité du directeur général coordonne et surveille les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement. Elle est responsable de la direction du personnel éducateur. Elle maintient les relations nécessaires avec le milieu scolaire et les parents.

EXIGENCES:
Porteur d'un diplôme universitaire en psycho-éducation en psychologie, en pédagogie ou en science humaine et doit avoir une longue expérience dans le domaine de la rééducation ou l'équivalent.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

ADRESSE:
Faire parvenir curriculum vitae avant le 18 mai 74 à:

M. Clément Ouellet,
Directeur général,
La Villa des Lys Inc.,
400, boul. Champlain sud,
Alma, G8B 5W1

OFFRES D'EMPLOIS

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services de PROFESSEURS à temps complet, pour l'année académique 1974-75.

POUR SON CAMPUS D'ALMA

EN TECHNIQUES INFIRMIERES (3 postes)

a) SPECIALITES D'ENSEIGNEMENT:
un professeur en psychiatrie;
un professeur en médecine et chirurgie;
un professeur en pédiatrie;

b) QUALIFICATIONS:
un détenteur de diplôme universitaire et/ou de l'expérience dans l'enseignement sera préféré mais la licence d'infirmier(e) est exigée.

EN TECHNOLOGIE AGRICOLE (3 postes)

a) SPECIALITES D'ENSEIGNEMENT:
un professeur en génie rural (machinerie, construction et assainissement des sols) qui doit être un agronome-ingénieur ou un agronome avec expérience pertinente;
un professeur en production végétale (sols-végétaux, céréales-fourrages et horticulture);
un professeur en production animale;

b) QUALIFICATIONS:
doivent être agronomes, et, de préférence, avoir une expérience pertinente.

EN BIOLOGIE (1 poste) EN MATHEMATIQUE (1 poste)

— QUALIFICATIONS:
avoir au moins un diplôme universitaire de premier cycle dans la matière d'enseignement;
avoir de l'expérience dans l'enseignement de niveau collégial.

EN PHYSIQUE (1 poste)

— QUALIFICATIONS:
avoir au moins une maîtrise en physique (ou en génie physique) et une expérience pertinente dans l'enseignement.

POUR SON CAMPUS DE CHICOUTIMI

EN TECHNIQUES BIOCHIMIQUES (1 poste) (temps complet)

a) SPECIALITES D'ENSEIGNEMENT:
santé et bien-être, pathologie, histologie dans les techniques de la santé, pour le secteur des sciences et techniques biochimiques.

b) QUALIFICATIONS:
diplôme de premier cycle dans une des techniques de la santé ou l'équivalent.

EN ARTS PLASTIQUES (1 poste)
(temps complet, année académique 1974-75)
diplôme de premier cycle dans la matière d'enseignement ou l'équivalent.

TRAITEMENT:

Selon le décret des enseignants, tenant lieu de convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 16 mai 1974 inclusivement, en spécifiant le titre du concours pour lequel vous appliquez sur l'enveloppe, à:

COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
a/s Directeur du personnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

LOCAL COMMERCIAL A LOUER

Centre-ville, Arvida.

Conviendrait parfaitement pour dentistes-notaires-avocats-médecins ou autres. La superficie à votre choix.

S'adresser à 547-2393.

POUR INSERER UNE

ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI

545-4895

ALMA
662-6629
668-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

TAPIS TUILES

Pour vos meilleurs achats de peinture, tapisserie, tuiles, etc. S'adresser à:
RAY-CO ENR.
(Voisin A.L. Green).
66, Racine Est,
Chicoutimi.
Tel.: 549-8692.

Specialiste tapis, prelart, tuiles, tapisserie. Service decoration.
AUX TAPIS DU BOULEVARD,
1157, Boul. Talbot,
Chicoutimi.
Tel.: 549-5844.

SALLE DE DANSE

LOCATION DE SALLE accomodation 400 personnes. DANSE avec orchestre le samedi soir.
SALLE DU ROCHER
1133, Boul. St-Paul,
Chicoutimi.
Tels: 549-5424
Res: 543-1205

AMELIORATIONS DE MAISONS

ATTENTION contracteurs ou particuliers: pour tous genres d'ouvrage en maçonnerie, consultez:
TREMBLAY & VAILLANCOURT ENR.
Entrepreneur-briqueteur,
840 Marguerite-Bourgeois,
Chicoutimi.
Tels: 549-7786 ou 543-9110

ARMOIRES DE CUISINE et vanité sur commande, estimation gratuite. VOYEZ
BOUTIQUE DU NORD ENR.
9 rue Desrosiers,
St-Honoré.
Tél.: 673-4356.

ANIMAUX

SPECIALITES: 12 races miniatures Yorkshire Terrier Lhasa Apso, Pékinois et plusieurs autres.
CHENIL DE LATERRIÈRE,
Boul. Talbot,
Laterriere.
Tel.: 678-9904

REPARATION-ENTRETIEN

LAVEUR DE VITRES SAGUENAY, ENR.
Entretien d'édifices commerciaux, maisons privées, et autres. CONSULTEZ: MARTIN CLAVEAU & SERGE BOUCHARD, PROPRIETAIRES.
359, Boul. Gaudreault,
Bagotville.
Tél.: bur.: 544-2228

APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES CONONIAL, 3 1/2 pièces, neufs, près de Place du Royaume, site boisé, stationnement.
APPARTEMENTS HABITAT SAGUENAY
a/s TREPIN INC.
Tel.: 549-4322

ARBRES ET PARTERRES

BALANCOIRES, chaises de parterre, tables de camping, cabanes d'oiseaux, etc., demandez M. Belley.
AMEUBLEMENT DE PARTERRE ENR.
1732, Boul. St-Jean-Baptiste,
Chicoutimi. Tél.: 549-6385

LEGUMES, arbres, engrais, pesticides, matériel horticole (gros et detail), demandez nos prix.
PEPINIERE DU LAC ENR.
1855, Boul. Auger sud,
Alma, Lac-St-Jean.
J.-Yves Bourdages, Agronome, Tél.: 668-7316
Marcel Tremblay, Agronome, Tél.: 668-8655

COURS ENSEIGNEMENT

ARVIDA AUTO ÉCOLE
592, Fickes,
Arvida.
Tél.: 548-5385
Gérard Lacombe,
directeur.

IMMEUBLES

LA SOCIETE LASIBEC ENR.
Courtier en immeubles,
1398, Des Erables,
Chicoutimi. Tél.: 549-3440.
Avant de vendre votre maison, consultez-nous.

MAISONS A VENDRE
Dans Chicoutimi,
Chicoutimi-Nord,
Rivière-du-Moulin.
S'adresser à:
IMMEUBLES BELLEY ENR.
12 Racine Ouest
Chicoutimi
Tél.: 543-7741

DIVERS

FAIRE-PARTS — FUTUR(E)S MARIE(E)S: Faire-parts de mariage EXCLUSIFS, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à:
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4474.

Pour réparation de matelas ou achat de matelas neufs. Directement du manufacturier.
MATELAS LION D'OR INC.
2894, Boul. St-J.-Baptiste,
Chicoutimi.
Tél.: 549-5315
ou St-Bruno - 343-2634

Foyer St-Gérard pour personnes âgées, situé près Centre-Ville Jonquière.
FOYER ST-GERARD,
434, St-Gérard,
Jonquière.
Tél.: 547-1472

CHOIX complet d'accessoires de roulotte. Accouplement, réfrigérateur, poêle, filage électrique.
JEAN FIOLA
131, de la Voye,
Jonquière.
Tél.: 547-8690

CHAUSSONS, pointes, souliers, collants, léotards, BOUTIQUE exclusive dans la région.
LA BOUTIQUE DU BALLET
1111, Pierre-Bédard,
Chicoutimi,
Tél.: 549-2558

Fosses Sceptiques pour résidences et chalets, vente, installation. Spécialités nettoyage.
SERVICE DE POMPES SANITAIRES ENR.
909, Jolliet, Chicoutimi.
Tels: 549-0760 - 549-4136
Gérard Godin Propriétaire

POUR fabrication d'auvents et réparation de tentes. S'adresser à:
M. MAURICE GIRARD
151 rue St-Jean,
Bagotville.
Tél.: 544-2479

AUTOS usagées à vendre, en bonne condition. Tél.: 548-7834 ou s'adresser à 213 Tachereau, Arvida.
ALFRED BELLERIVE

IMPRIMERIE

Cartes d'affaires, entête de lettre, factures, états de compte, circulaires étiquettes avery, faire-parts, cartes mortuaires, etc.
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4474.

DEBOSSAGE

Nettoyeur de tapis industriel et résidentiel, procédé nouveau. Satisfaction garantie.
LES PRODUITS SANITAIRES SAGUENAY-LAC ST-JEAN
Tél.: 543-9677

POUR PLACER VOTRE ANNONCE
dans cette rubrique, téléphonez à 545-4895
Elles sont publiées:

Vendredi - samedi dans:	LE QUOTIDIEN
Le dimanche	PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi	PROGRES REGIONAL

DECES

MARIETTE TREMBLAY

A St-Jean d'Hébertville, le 2 mai 1974, à l'âge de 46 ans est décédée **Dame Mariette Tremblay,** épouse de M. Omer Dufour. Elle demeurait au 627, boulevard Lasalle St-Jean d'Hébertville. Départ Salon Funéraire paroissial de Chambord.

Direction: M. Rémi Tremblay, Chambord.

BARRETTE JEAN-BAPTISTE

A St-Jérôme le 2 mai 1974, à l'âge de 89 ans et 4 mois, est décédé **M. Jean-Baptiste Barrette** époux de Feue Dame Anabelle Couture. Il demeurait au 3545 rue du Lac ouest Alma. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 mai 1974, à 10 heures. Départ Bérubé & Fils Inc., 680 rue Harvey ouest Alma à 9:30 hres pour l'Eglise de St-Gédéon et de là au cimetière paroissial de St-Gédéon.

Direction: Bérubé & Fils Inc. Alma.

PHILIPPE BOILY

A Alma le 3 mai 1974, à l'âge de 49 ans et 2 mois, est décédé **M. Philippe Boily** époux de Dame Marie-Paule Gauthier. Il demeurait au 550 boulevard Francoeur Alma. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 mai 1974 à 2 heures. Départ Bérubé & Fils Inc. 290 Boulevard Dequen, Alma à 1:30 hres pour l'Eglise St-Sacrement et de là au cimetière paroissial du Cartier Naud.

Direction: Bérube & Fils Inc. Alma.

JACQUELINE SIMARD

A Chicoutimi le 2 mai 1974, à l'âge de 50 ans est décédée **Mlle Jacqueline Simard,** fille de Feu M. Sévérin Simard et de Dame Anna-Marie Labbé. Elle demeurait Avenue Bégin Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 mai 1974 à 3 heures. Départ Aubin & Fils Enr. Avenue Séminaire à 2:30 hres pour la Cathédrale et de là au cimetière de Chicoutimi.

Elle était la soeur de: Mme Rosaire Tremblay (Anita) Alma, Mme Gérard Côté (Mariette décédée) Chicoutimi, M. Maurice (Marguerite Thibeault) Roberval, M. Gérard (Marie-Paule Boivin) Chicoutimi, Marcel (Marthe Picard) Québec, Guy (Madeleine Paiement) Montréal, Mme Jean Poulin (Lucette Simard) Québec, la belle-soeur de: Mme Jean-Charles Simard (Gilberte Guimard) Chicoutimi, Mme Pierre-Eugène Simard (Armèle Gagné) Toronto.

Direction: Aubin & Fils Enr.

HENRI LEBLANC

A Jonquière le 1 mai 1974, à l'âge de 65 ans et 11 mois, est décédé **M. Henri Leblanc** époux de Dame Marie-Jeanne Lavoie. Il demeurait au 18 Fortier Kénogami. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 mai 1974 à 11 hres. Départ Nault & Girard Inc., 105, Ste-Famille Kénogami à 10:30 hres pour l'Eglise Ste-Famille et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

ARTHEMISE LEMAY

A Jonquière le 2 mai 1974, à l'âge de 65 ans est décédée Dame Arthémise Lemay épouse de M. Azade Arseneault. Elle demeurait au 4 rue Joliette Kénogami. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 mai 1974 à 3 hres. Départ Caron & Fils, 178 Ste-Famille à 2:30 hres pour l'Eglise Ste-Cécile et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron & Fils.

MLLE BERNADETTE LEGARE

A Albanel le 3 mai 1974, à l'âge de 63 ans et 11 mois est décédée **Mlle Bernadette Légaré** fille de Feus M. et Mme Gédéon Légaré. Elle demeurait à Girardville. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 mai à 10 hres. Départ de la Salle de l'O.T.J. Girardville à 9:30 pour l'Eglise de Girardville et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marcel Dion, Normandin.

AUTRES DECES

M. Désiré Auger, 74 ans, 742 Route Nationale, Neuville.

— — —

Mlle Marie-Jeanne Barbeau, 74 ans, 1030, avenue du Parc à Québec.

— — —

M. Joseph Bégin, 85 ans, 1800, rue de la Ronde.

— — —

M. Roland Bergeron, 54 ans, 158 des Franciscains.

— — —

M. Alphonse-Adrien Bernier, 67 ans, Cap St-Ignace.

— — —

M. Ernest Bernier, 68 ans, Québec.

— — —

Mme Christiane Faber Careau, 75 ans, Québec.

— — —

M. Léon Couturier, 38 ans, 2525, rue des Plaines Ste-Foy.

Mme Géraldine Côté, 51 ans, 504, Boulevard St-Cyrille Ouest.

— — —

M. Wilfrid Dion, 84 ans, Québec.

— — —

M. Yvon Drolet, 39 ans, 585, rue de la Chapelle.

— — —

M. Camille Fortin, 51 ans, Québec.

— — —

M. Claude Fournier, 29 ans, 4747, rue St-Félix, Cap-Rouge.

— — —

Mme Exilina Pageau Godin, 85 ans et 7 mois, 3860, rue Chabanel, Giffard.

— — —

Mme Maria Trudel Jobidon, 90 ans et 11 mois, 7197, avenue Royale, Château-Richer.

— — —

Mme Berthe Roy Lachance, 80 ans et 6 mois, 614, rue Durocher.

— — —

Mme Albina Jobin Laliberté, 84 ans et 7 mois, 413, rue Montmagny.

— — —

Mme Lisette Boucher Levasseur, 30 ans, 101, rue Choisy, Villeneuve.

— — —

M. Guy Marchand, 47 ans, 2152, 4ième avenue.

— — —

Mme Marie-Paule Routhier, 47 ans, 386, rue Marie de l'Incarnation.

— — —

Sr St-Gaétan (Lina Roy), 93 ans, Québec.

— — —

M. Gaétan Taillon, 16 ans et 7 mois, Québec.

AVIS DIVERS

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOTEL-DIEU DU SACRE-COEUR DE JESUS DE DOLBEAU

AVIS

Est par les présentes donné à toutes les personnes majeures ayant bénéficié des services de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus de Dolbeau

durant la période s'étendant du 5 juin 1971 au 5 juin 1974

qu'elles pourront participer à l'élection de deux (2) membres

du Conseil d'Administration au cours d'une assemblée qui se tiendra le 5 juin 1974 à 19.30 heures à l'Hôtel de Ville de Dolbeau.

Les formules requises pour les mises en nomination sont délivrées par le Directeur Général de l'établissement et devront lui être retournées avant le 29 mai 1974 à

l'adresse suivante:

Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus
a/s Directeur Général
Dolbeau, P.Q.

Les usagers présents à l'assemblée pourront se prévaloir de leur droit de vote sur présentation d'une carte ou de toute autre preuve attestant qu'ils ont fréquenté l'établissement au cours de la période mentionnée. (Formule no 9).

A moins de changement, l'assemblée d'élection se tiendra à la date, à l'heure et au lieu ci-haut mentionnés sans autre avis.

FORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE PSYCHIATRIQUE DE ROBERVAL

ELECTION DE DEUX (2) MEMBRES PAR LES USAGERS

AVIS

Est par les présentes donnés à toutes les personnes majeures ayant bénéficié des services du Centre Psychiatrique de Roberval qu'elles pourront participer à l'élection de deux (2) membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement, au cours d'une assemblée qui se tiendra à l'Auditorium du Centre Psychiatrique de Roberval, **le mercredi 5 juin 1974 à 20.00 heures.**

Toute personne devant exercer son droit de vote à l'assemblée des usagers de l'Etablissement, doit déclarer par écrit, au début de l'assemblée, y avoir reçu des services de santé et/ou des services sociaux, entre juin 1971 et juin 1974.

Toute personne majeure, ayant bénéficié pour elle-même ou pour une autre personne mineure, dont elle a encore la charge, des services de santé dans le Centre Psychiatrique de Roberval peut poser sa propre candidature ou celle d'une autre personne au poste de "membre du Conseil d'Administration du Centre Psychiatrique de Roberval".

Cette mise en candidature se fait au moyen d'un bulletin de présentation indiquant le nom du candidat proposé ainsi que les autres renseignements pertinents à sa candidature.

Le bulletin de présentation doit être signé par deux (2) usagers, porter le consentement écrit du candidat à sa mise en nomination et être transmis au Directeur Général du Centre Psychiatrique de Roberval, le ou avant le **29 mai 1974,** c'est-à-dire sept (7) jours avant la date prévue pour l'élection.

On peut se procurer des bulletins de présentation en communiquant avec le Directeur Général du Centre Psychiatrique de Roberval.

Dans les deux (2) jours qui suivent la clôture des mises en nomination, le Directeur Général dresse la liste des candidats proposés qui est ensuite affichée dans les endroits habituels d'affichage de l'Etablissement et en fournir copie à toute personne qui en fait la demande.

Au jour et lieu fixés et après vérification du quorum de cent (100) personnes ayant droit de vote, requis par la Loi, l'assemblée se désigne un président d'élection.

S'il n'y a pas plus de deux (2) candidats de proposés, ceux-ci sont déclarés élus par le président d'élection; s'il y a plus de deux (2) candidats, on procède alors à l'élection.

Il est alloué une période de temps limitée aux candidats qui désirent s'adresser à l'assemblée.

L'élection se fait au scrutin secret et les deux (2) personnes qui obtiennent le plus grand nombre de votes, sont déclarées élues par le président d'élection.

S'il survient une égalité des voix, ayant pour effet d'élire plus de deux (2) personnes, le président d'élection procède alors par tirage au sort.

Si le quorum de cent personnes ayant droit de vote n'est pas atteint une (1) heure après l'heure prévue pour le début de l'assemblée, l'assemblée est dissoute et rapport en est faut au Conseil de la Santé et des Services Sociaux de la Région Saguenay-Lac St-Jean.

A moins de changements, l'assemblée se tiendra le **mercredi, 5 juin 1974 à 20:00 heures** sans autre avis.

Le Directeur Général

P.A. Lambert

Roberval 1974.05.01

AVIS PUBLIC

Office Municipal d'Habitation Municipalité de St-Edmond Lac St-Jean-Ouest

Propositions d'aménagements paysagés. Des propositions cachetées et identifiées Office Municipal d'Habitation de St-Edmond adressées à Lionel Tremblay, coordonnateur de St-Edmond, 61, rue Principale, St-Edmond, Lac St-Jean Ouest seront reçues en 3 exemplaires jusqu'à 8 heures p.m. le 22 mai 1974 où elles seront ouvertes en présence de tous les intéressés.

Les dossiers de demande de propositions peuvent être obtenus en s'adressant à l'Office Municipal d'Habitation de St-Edmond au soin de Lionel Tremblay, coordonnateur, 61 rue Principale, St-Edmond.

Un chèque certifié de $10.00 fait à l'ordre de l'Office Municipal d'Habitation de St-Edmond et non remboursable est exigé pour l'optention du dossier de demande de proposition.

Un dépôt de soumission remboursable égal à 10% du montant de la soumission valable pour 90 jours à partir de la date de l'ouverture.

Le dépot sera sur l'une des formes suivantes: chèque visé par une banque à chartes canadienne ou une caisse populaire à l'ordre du propriétaire: un cautionnement émis par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire au nom du promoteur et au bénéfice du propriétaire.

Tous renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au soussigné coordonnateur du projet.

Les propositions seront jugées selon les critères donnés au dossier de demande de proposition et le propriétaire ne s'engage pas à accepter la proposition offrant la plus basse soumission ni aucune des propositions reçues.

Publié Quotidien du 4 mai.

Lionel Tremblay
Coordonnateur Municipal
St-Edmond, le 24 avril 1974.

AVIS PUBLIC

Séance publique d'information.

DATE:
16 mai 1974.
HEURE:
20 heures.
ENDROIT:
Le Domaine du Bel Age.

94, rue Saint-Joseph
Saint-Coeur-de-Marie

Le Domaine du Bel Age de Saint-Coeur-de-Marie Inc.

Jean-Yves Fleury
Secrétaire et Directeur Général.

FORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HOPITAL DE LA BAIE DES HA! HA! INC.
(CENTRE HOSPITALIER)
BAGOTVILLE

ELECTIONS DE DEUX (2) MEMBRES PAR LES USAGERS

AVIS

Est par les présentes donné à toutes les personnes majeures ayant bénéficié des services du centre hospitalier de **l'Hôpital de la Baie** qu'elles pourront participer à l'élection de deux (2) membres du Conseil d'Administration de l'établissement, au cours d'une assemblée qui se tiendra, pour le centre hospitalier le **5 juin, 1974** à **20.00 heures** à **l'Hôtel de Ville de Bagotville.**

N.B. — Toute personne devant exercer son droit de vote à l'assemblée des usagers de l'établissement doit déclarer par écrit, au début de l'assemblée, y avoir reçu des services de santé et/ou des services sociaux entre juin 1971 et juin 1974.

Toute personne majeure ayant bénéficié pour elle-même ou pour une personne mineure dont elle a encore la charge des services de santé dans le centre hospitalier peut poser sa propre candidature ou celle d'une autre personne au poste de membre du Conseil d'Administration de ce centre hospitalier.

F-2 — F-3 Cette mise en candidature se fait au moyen d'un bulletin de présentation indiquant le nom du candidat proposé ainsi que les autres renseignements pertinents à sa candidature. Le bulletin doit être signé par deux (2) usagers, porter le consentement écrit du candidat à sa mise en nomination et être transmis au Directeur général de l'établissement concerné le **28 mai** ou avant le **28 mai** 1974, c'est-à-dire sept (7) jours avant la date d'élection. On peut se procurer des bulletins de présentation en communiquant avec le Directeur général du centre hospitalier.

Dans les **deux** (2) jours qui suivent la clôture des mises en nomination, le Directeur général dresse la liste des candidats proposés qui est ensuite affichée dans les endroits habituels d'affichage de l'établissement, et en fourni copie à toute personne qui en fait la demande.

Au jour et lieu fixes et après vérification du quorum de cent personnes ayant droit de vote, requis par la Loi, l'assemblée se désigne un président d'élection.

S'il n'y a pas plus de deux candidats, ceux-ci sont déclarés élus par le président d'élection; s'il y a plus de deux candidats, on procède alors à l'élection. Il est alloué une période de temps limitée aux candidats qui désirent s'adresser à l'assemblée.

L'élection se fait au scrutin secret et les deux personnes qui obtiennent le plus grand nombre de votes sont déclarées élues par le président d'élection.

S'il survient une égalité des voix ayant pour effet d'élire plus de deux personnes, le président d'élection procède alors par tirage au sort.

Si le quorum de cent (100) personnes ayant droit de vote n'est pas atteint, une heure après l'heure prévue pour le début de l'assemblée, l'assemblée est dissoute et rapport en est fait au Conseil Régional.

A moins de changements, l'assemblée se tiendra le 5 juin 1974 à **20.00 heures à l'Hôtel de Ville de Bagotville** sans autre avis.

AVIS

Je, Adjutor Gaudreault, domicilié au Village Villeneuve, Dolbeau, P.Q. présente à la Commission des Transports du Québec, une demande pour obtenir le permis spécial suivant:

Transport de copeaux de l'usine Sylvex inc., Dolbeau à l'usine Consolidated Bathurst de Port-Alfred, en utilisant une remorque appartenant à Sylvex inc.

Tous intéressés peut faire opposition à cette demande dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution du dit avis.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOTEL DIEU DE ROBERVAL

AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes à toutes les personnes majeures ayant bénéficiées des services de l'Hôtel-Dieu de Roberval durant la période s'étendant du 5 juin 1971 au 5 juin 1974, qu'elles pourront participer à l'élection de deux (2) membres du conseil d'administration au cours d'une assemblée qui se tiendra le 5 juin 1974 à 20:00 hres à l'Auditorium de l'Hôtel-Dieu de Roberval.

Les formules requises pour les mises en nomination sont délivrées par le directeur général de l'établissement et devront lui être retournées avant le 28 mai 1974 à 16:00 hres à l'adresse suivante:

HOTEL-DIEU DE ROBERVAL
a/s Secretariat de la Direction Générale
140, Avenue Lizotte,
Roberval, G8H 1B9

Toutes personnes devant exercer son droit de vote à l'assemblée des usagers de l'établissement, doit déclarer par écrit au début de l'assemblée y avoir reçu des services de santé au cours de la période mentionnée précédemment.

Toutes personnes majeures ayant bénéficiées pour elle-même ou pour une personne mineure dont elle a encore la charge des services de santé dans le Centre hospitalier, peut poser sa propre candidature ou celle d'une autre personne au poste de membre du conseil d'administration de ce centre hospitalier.

A moins de changement, l'assemblée d'élections se tiendra à la date, à l'heure et au lieu ci-haut mentionnés sans autre avis.

Signé: Paul-André GARON, Dir. Gén.

Centre Hospitalier de MÉTABETCHOUAN

FORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER DE METABETCHOUAN

ELECTIONS DE DEUX (2) MEMBRES PAR LES USAGERS

AVIS

Est par les présentes donné à toutes les personnes majeures ayant bénéficié des services du **Centre Hospitalier de Métabetchouan,** qu'elles pourront participer à l'élection de deux (2) membres du Conseil d'Administration de l'établissement, au cours d'une assemblée qui se tiendra,pour le Centre Hospitalier le **5 juin à 14:00** heures p.m., au Centre Hospitalier.

Toute personne devant exercer son droit de vote à l'assemblée des usagers de l'établissement doit déclarer par écrit, au début de l'assemblée, y avoir reçu des services de santé et/ou des services sociaux entre juin 1971 et juin 1974.

Toute personne majeure ayant bénéficié pour elle-même ou pour une personne mineure dont elle a encore la charge des services de santé dans le Centre Hospitalier peut poser sa propre candidature ou celle d'une autre personne au poste de membre du Conseil d'Administration de ce Centre Hospitalier.

Cette mise en candidature se fait au moyen d'un bulletin de présentation indiquant le nom du candidat proposé ainsi que les autres renseignements pertinents à sa candidature. Le bulletin doit être signé par deux (2) usagers, porter le consentement écrit du candidat à sa mise en nomination et être transmis au Directeur Général de l'établissement concerné avant le **28 mai 1974,** c'est-à-dire sept (7) jours avant la date d'élection. On peut se procurer des bulletins de présentation en communiquant avec le Directeur Général du Centre Hospitalier.

Dans les deux (2) jours qui suivent la clôture des mises en nomination, le Directeur Général dresse la liste des candidats proposés qui est ensuite affichée dans les endroits habituels d'affichage de l'établissement, et en fourni copie à toute personne qui en fait la demande.

Au jour et lieu fixes et après vérification du quorum de cent personnes ayant droit de vote, requis par la Loi, l'assemblée se désigne un président d'élection.

S'il n'y a pas plus de deux candidats, ceux-ci sont déclarés élus par le président d'élection; s'il y a plus de deux candidats, on procède alors à l'éclection. Il est alloué une période de temps limitée aux candidats qui désirent s'adresser à l'assemblée.

L'élection se fait au scrutin secret et les deux personnes qui obtiennent le plus grand nombre de votes sont déclarées élues par le président d'élection.

S'il survient une égalité des voix ayant pour effet d'élire plus de deux personnes,le président d'élection procède alors par tirage au sort.

Si le quorum de cent (100) personnes ayant droit de vote n'est pas atteint, une heure après l'heure prévue pour le début de l'assemblée, l'assemblée est dissoute et rapport en est fait au Conseil Régional.

A moins de changements, l'assemblée se tiendra le **5 juin 1974** à **14.00 heures p.m.,** sans autre avis.

Alain Gaudreault,
Directeur Général,
Centre Hospitalier de Métabetchouan,
Métabetchouan, Lac-St-Jean,
G0W 2A0.

Le 2 mai 1974.

Institut Roland-Saucier (Centre Régional de Santé Mentale)

FORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU (CENTRE HOSPITALIER)

ELECTIONS DE DEUX (2) MEMBRES PAR LES USAGERS

AVIS

est par les présentes donné à toutes les personnes majeurs ayant bénéficié des services du centre hospitalier **Institut Roland-Saucier** qu'elles pourront participer à l'élection de deux (2) membres du Conseil d'Administration de l'établissement, au cours d'une assemblée qui se tiendra, pour le centre hospitalier le **5 juin à 20 heures à l'Institut Roland-Saucier.**

N.B. — Toute personne devant exercer son droit de vote à l'assemblée des usagers de l'établissement doit déclarer par écrit, au début de l'assemblée, y avoir reçu des services de santé et/ou des services sociaux entre juin 1971 et juin 1974.

Toute personne majeure ayant bénéficié pour elle-même ou pour une personne mineure dont elle a encore la charge des services de santé dans le centre hospitalier peut poser sa propre candidature ou celle d'une autre personne au poste de membre du Conseil d'administration de ce centre hospitalier.

F-2 — F-3 Cette mise en candidature se fait au moyen d'un bulletin de présentation indiquant le nom du candidat proposé ainsi que les autres renseignements pertinents à sa candidature. Le bulletin doit être signé par deux (2) usagers, porter le consentement écrit du candidat à sa mise en nomination et être transmis au Directeur général de l'établissement concerné le **28 mai** ou avant le **29 mai 1974,** c'est-à-dire sept (7) jours avant la date d'élection. On peut se procurer des bulletins de présentation en communiquant avec le Directeur général du centre hospitalier.

Dans les **deux (2) jours** qui suivent la clôture des mises en nomination, le Directeur général dresse la liste des candidats proposés qui est ensuite affichée, dans les endroits habituels d'affichage de l'établissement, et en fournit copie à toute personne qui en fait la demande.

Au jour et lieu fixes et après vérification du quorum de cent personnes ayant droit de vote, requis par la Loi, l'assemblée se désigne un président d'élection.

S'il n'y a pas plus de deux candidats, ceux-ci sont déclarés élus par le président d'élection; s'il y a plus de deux candidats, on procède alors à l'élection. Il est alloué une période de temps limitée aux candidats qui désirent s'adresser à l'assemblée.

L'élection se fait au scrutin secret et les deux personnes qui obtiennent le plus grand nombre de votes sont déclarées élues par le président d'élection.

S'il survient une égalité des voix ayant pour effet d'élire plus de deux personnes, le président d'élection procède alors par tirage au sort.

Si le quorum de cent (100) personnes ayant droit de vote n'est pas atteint, une heure après l'heure prévue pour le début de l'assemblée, l'assemblée est dissoute et rapport en est fait au Conseil Régional.

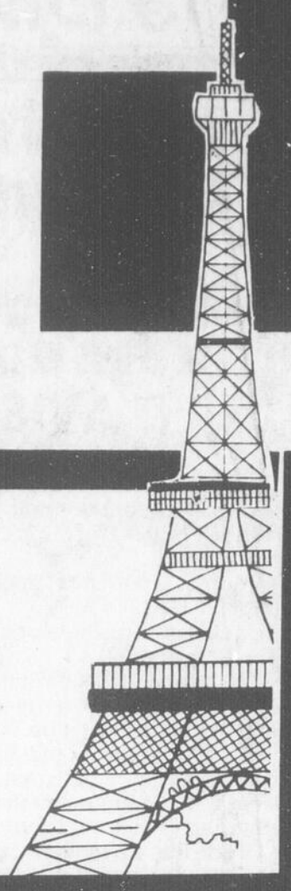
A moins de changements, l'assemblée se tiendra le **5 juin 1974 à 20 heures, à l'Institut Roland-Saucier** sans autre avis.

LUNDI 6 MAI 1974

A VOTRE CENTRE D'ACHAT...

place du royaume

CARREFOUR DE LA MODE



CHANDAILS
d'une valeur de $8.00
SPECIAL A: $2.44
BOUTIQUE MARIE LUV

CHANDAILS
$7.44
GAZEBO

DENTIFRICE CREST
100 ML (Gentil Monstre) 2/$1.44
Bain de soleil Antoine
Prix régulier: $2.00 — SPECIAL: $1.44
PHARMAPRIX

SPECIAL:
Les chefs-d'oeuvre de Jules Verne, Coll. Bibliothèque Marabout (Quantité limitée).
PRIX SPECIAL: .44
LIBRAIRIE GARNEAU

240 paires de chaussures
Régulier jusqu'à $20.00
SPECIAL: $9.44
CHAUSSURES FRANCAISES

BLOUSES
MANCHES LONGUES
jusqu'à $15.00 pour
$7.44
MAGGIE

TOUS LES LONGS-JEUX
de Serge Fontaine
Régulier $3.98 — SPECIAL:
$2.44
MUSIQUE TEMPO

ROBES DE NUIT: $9.44
BABY-DOLL: $5.44
QUANTITE ILLIMITEE
Toute grandeur. couleurs assorties.
PAULA & BRUNA

BLOUSES chemisiers
manches longues de toutes teintes.
Valeur $8.00 pour $5.44
LINDOR

LOT DE GILETS
à $4.44
BOUTIQUE MARIE CLAIRE

SPECIAL:
3 livres de bonbons
KEILLER $1.44
BONBONNIERE DU SAGUENAY

VITAL-GYNOL
efficace dans les cas suivants: circulation, crampes, irrégularité.
Prix régulier: $6.00 — SPECIAL:
$4.44
MAISON NATURISTE

BLOUSES
PANTALONS, GILETS,
$5.44
FANNIE

CHEMISES
de laine très belle valeur
$4.44
CHEZ BEATRICE

BLOUSES imprimées
Valeur jusqu'à $30.00
SPECIAL: $6.44
ROYAUME DE L'ELEGANCE

POUR LES AMATEURS DE PECHE
Spécial 3 mouches pour .44
AUSSI DISPONIBLE PERMIS DE PECHE
L'EGOINE

VALISES
POUR 24 CASSETTES
SPECIAL: $7.44
SAGUENAY T.V.

BOURSES pour dames
choix de plusieurs couleurs
SPECIAL: $1.44
CITE CHAUSSURES

MIXO eau de javel
format 128 onces
3 pour $1.44
WOOLCO

SET DE VAISSELLE
RABAIS 25%
Stonehenge de Wedwinter
8 couverts, 45 pièces
Rég.: $131.05 — SPECIAL: $98.44
STOKES

LOT DE SOULIERS
valeur jusqu'à $41.95 pour $14.44
LOT DE CHEMISES $4.44
valeur jusqu'à $13.00
MERCERIE CARTIER

GILETS à $2.44
BOUTIQUE ZIBA

POUPEES EGLANTINE
Régulier: $9.95
SPECIAL A: $8.44
TABAGIE DU ROYAUME

GILET de coton (motifs)
SPECIAL: $1.44
LES TRICOTS

SPECIAL: de nuit, deux grandeurs:
ROBES LARGE ET O.S. Rég.: $5.00 à $1.44
GILETS de nuit XL et 2XL Rég.: $7.98 à $2.44
BOUTIQUE AMOUR

PETIT CHAPEAU fait à la main en paille $6.44
CHALE fait à la main $16.44
ARTISANAT DU ROYAUME

FILET
pour enjoliver vos fenêtres 45" large, choix de couleurs unies et deux tons.
Rég.: $1.89 pour $1.44
PRINCESS SILKS

Bourses et sacs de voyage
$14.95 pour $7.44
Beige, brun
J. E. Fournier

LUNDI
6 MAI

CHANDELIERS
Régulier: $5.50
SPECIAL: $3.44
couleurs: métal et teck
LA BOETIE LTEE

LUNDI
6 MAI

PANTALONS Valeur: $20.00 SPECIAL: $11.44
GILETS $6.44
ZODIAC

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU — COTE-NORD

Semaine culturelle Louis-Hémon 1974

NORMANDIN — M. Sylvester White, sous-ministre au ministère de l'Education du Québec, présidera à l'ouverture de la semaine culturelle Louis-Hémon dimanche, à la Polyvalente de Normandin.

Cette semaine, à laquelle participent douze écoles est l'occasion d'expositions et spectacles divers, démontrant les travaux des élèves et les possibilités des troupes amateurs.

Au cours de cette activité, le programme laisse voir plusieurs échanges entre les institutions du secteur Louis-Hémon; tantôt ce sera la troupe de l'Association Théâtrale Jean-Dolbeau qui se rendra jouer à St-Félicien et Roberval, tantôt ce sera l'Harmonie de St-Félicien qui se présentera devant le public de Dolbeau et Normandin. Il en sera de même pour des troupes de théâtres de Roberval et St-Félicien ainsi que pour des groupes qui se rendront constater ce qui se passe ailleurs.

Vingt-cinq mille visiteurs avaient pris part aux activités de la semaine culturelle 1973, ce qui démontre l'impact de cette semaine intensive auprès de la gent étudiante et de la population en général, constituant un sommet culturel au Lac St-Jean Ouest.

"C'qu'on sait faire" est le thème choisit pour cette activité. Thème proposé par l'étudiant Alain Groleau de la polyvalente St-Félicien à l'occasion d'un concours de slogan. "C'qu'on sait faire" répond bien à l'objectif de cette deuxième série de manifestations culturelles qui est de rendre hommage à la créativité des étudiants et étudiantes de ce secteur.

Quant au "poster" c'est Mlle Monique Boily, étudiante au Sec. V à la Cité Etudiante de Roberval qui a remporté le premier prix.

D'expositions en spectacles, la semaine culturelle se terminera le dimanche 12 mai par une soirée méritas, à la Cité Etudiante de Roberval. Lors de laquelle soirée on honorera ceux qui sur le plan régional se sont particulièrement distingués sur les plans athlétiques et culturels. Les noms des athlètes et les grands récipiendaires des prix littéraires et culturels de la C.S.R. seront dévoilés.

PROGRAMME

POLYVALENTE NORMANDIN

Ouverture dimanche le 5 mai à 19.30h. La Sagouine sera jouée les lundi, mardi et mercredi. "Le cousin de monsieur" jeudi et vendredi. Variétés les 6-7-8 et 13 mai.

ECOLE SECONDAIRE DE MISTASSINI

Fanfare et Zone le 8 mai. Journée à l'école le jeudi. Théâtre le vendredi.

ECOLE ETIENNE-MARIE MISTASSINI

Exposition de travaux et montages exécutés et présentés par les étudiants. L'exposition aura lieu au Centre Culturel de Mistassini. Les visites seront tous les jours de 14.30 h. à 16 h. et de 19 h. à 21 h.

ECOLE SECONDAIRE JEAN-DOLBEAU

Ouverture lundi 6 mai. Soirée au Juvénat le 7 et à l'école Chanoine-Simard le 8. Exposition et spectacle de la troupe "Les Oranges". Le 10, exposition et théâtre.

ECOLE SECONDAIRE CHANOINE-SIMARD

Lundi de 18.30 h. à 20 h. exposition ainsi que mardi et mercredi. Le 8, spectacle à 20 h.

JUVENAT ST-JEAN

Une soirée mardi le 7 de 19.30 à 22h.: théâtre, jazz, musique instrumentale, visite des kiosques.

POLYVALENTE DE ST-FELICIEN

Ouverture le 6 mai à 19.30 h. Soirée de ballet. Le 7, spectacles et expositions. Le 8, la Sagouine et le film "Au boutte". Ciné-club le 9 et spectacles d'amateurs. Le 10 kiosques et ciné-club.

ECOLE SECONDAIRE PIE XII DE ST-FELICIEN

Ouverture mercredi 8, avec exposition. Spectacle avec Nicol Lebel le jeudi 9 après-midi.

ECOLE ST-MARIUS, LA DORE

Exposition et spectacles les 7-8 mai de 19.30 h. à 21.30 h.

CENTRE EDUCATIF BELLEVUE DE ROBERVAL

Ouverture le 5 mai à 14 h. Expositions les 6 et 7 des travaux académiques des élèves.

VILLA ETUDIANTE DE ROBERVAL

Ouverture le mercredi. Spectacles et expositions en soirée ainsi que le jeudi. Clôture le 10 mai.

CITE ETUDIANTE

Dimanche 20.30 h. "Les arrangements de Rebecca par la troupe Ben Ordinaire. Le 6 mai, spectacle divers ainsi que le 7 et le 8. Jeudi 9 mai, visite des kiosques et spectacles ainsi que le vendredi et samedi. Clôture dimanche, soirée méritas à 20.30 h.



MONIQUE BOILY — La grande gagnante du concours "Poster", Monique Boily étudiante en secondaire V à la Cité Etudiante de Roberval; son oeuvre a été reproduite en 300 copies et servira à publiciser la grande semaine culturelle Louis-Hémon qui se déroulera du 5 au 12 mai prochain.

L'Atelier de Jazz saguenéen veut atteindre un niveau professionnel

JONQUIERE — L'Atelier de Jazz saguenéen, de Jonquière, présentera un spectacle intitulé "Mai-Mouvement", le dimanche 12 mai à la salle François-Brassard. De nombreuses danses sont en programme, jazz africain, américain et anglais, danse contemporaine et classique. De plus, trois danses seront présentées en mouvement expressif.

LES PROFESSEURS

Mlle Raymonde Tremblay, présidente, directrice et chorégraphe de l'école, fait de la danse depuis plus de vingt ans. Elle a fait des études en jazz, ballet classique et mouvement expressif, en Angleterre, aux USA et au Québec. Mme Madeleine Tremblay-Ouellet, qui fait également de la danse depuis plus de 20 ans, fait de la chorégraphie et enseigne la technique classique à tous les niveaux.



MLLE RAYMONDE TREMBLAY — Elle étudie et pratique la danse depuis plus de 20 ans, et est directrice de l'Atelier de Jazz saguenéen.

LES COURS DE L'ECOLE

L'élève qui s'inscrit à cette école doit suivre quatre heures de cours par semaine, dans les disciplines suivantes: technique classique et technique de jazz, expression de mouvements, expression verbale et apprentissage de la danse. Pour les classes plus avancées, c'est de huit à dix heures par semaine, parfois plus. Ces élèves, en plus des options déjà mentionnées, suivent un cours de pointes, un cours de prouesses du couple et un cours de personnalité, charme et maintien. Pour les hommes, il y a en plus un cours de technique de sauts et de gymnastique aux appareils. Ainsi, les élèves de cette classe deviendront l'an prochain une troupe qui pourra faire des tournées.

Mlle Tremblay pense que son école est vraiment un atelier de travail et d'expérience, et elle veut que ses élèves dansent vraiment, qu'ils prennent conscience que le mouvement n'est pas mécanique et qu'il faut le sentir et le vivre pour que la danse devienne un art.

L'école n'a pas encore atteint un niveau professionnel, mais c'est un des buts visés par Mlle Tremblay. Il serait facile d'obtenir ce statut officiellement, mais elle préfère attendre que ses élèves aient acquis véritablement les qualités qui y correspondent.

L'été prochain, Michel Conte, chorégraphe de Radio-Canada, sera présent à l'école du 15 juillet au 3 août pour donner un stage comprenant atelier d'expression, technique de jazz et conférence tous les soirs. Une partie de ce stage sera ouverte au grand public.



C'QU'ON SAIT FAIRE — Alain Groleau, étudiant en secondaire V à la Polyvalente de St-Félicien est l'heureux gagnant du concours consistant à trouver un slogan pour la semaine culturelle Louis-Hémon 1974.

DEMÉNAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

SAMEDI, 4 MAI

9.30 Pierre et Popotame (C)
10.00 Mon ami Ben (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Téléchrome (C)
12.00 Le Saint (C)
13.00 Sporthèque (C)
14.00 Baseball (C)
16.30 Echos du sport (C)
17.00 Cinéma couleur (C)
"Le grand chef"
19.00 Walt Disney (C)
20.01 Les grands films (C)
"Kartoum"
22.31 Téléjournal (C)
22.47 Nouvelles du sport (C)
23.00 Super-production (C)
"La prisonnière du désert"

DIMANCHE, 5 MAI

9.30 Poly à Venise (C)
10.00 Une fleur m'a dit (C)
10.14 Le jour du Seigneur (C)
11.00 30 Dimanche (C)
11.30 Festival de jazz Montreux (C)
12.00 Magazine de la semaine verte (C)
13.00 A communiquer
13.15 Demain la vie (C)
13.30 Québec No 1 (C)
14.01 La soirée du hockey (C)
16.30 A communiquer
17.00 5 D (C)
18.00 Vedettes en direct (C)
19.00 Quelle famille (C)
19.31 Les beaux-dimanches (C)
22.00 La flèche du temps (C)
22.30 Téléjournal (C)
22.46 Sport-Dimanche (C)
23.00 Politique Atout (C)
23.30 Cinéma
"L'assassin ne pardonne pas"

LUNDI, 6 MAI

8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Monsieur Pipo
10.00 Les Chiboukis (C)
10.15 Du soleil à 5 cents (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez-vous (C)
"Le grand ours et l'enfant"
16.00 Bobino (C)
16.30 Les Egregores (C)
17.00 Daktari (C)
18.00 Cher oncle Bill (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Soirée canadienne (C)
20.00 Les forges de St-Maurice (C)
20.30 Mont-Joye (C)
21.00 Destination Canada (C)
21.30 Marcus Welby (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 122489 Enquête
"L'affaire du train postal"

HOTEL
LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi Tel: 543-4980
Chambres
et
pensions
SPECTACLE
CONTINU
de 3 hres p.m.
à 3 hres a.m.
tous les jours.
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES
POUR VOUS SERVIR

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

SAMEDI, 4 MAI

12.00 Flipper (C)
12.30 Patrouille du cosmos (C)
13.30 Bon week-end (C)
15.30 Samedi sports
16.00 Télé-revue
16.30 Sur le matelas (C)
17.30 O'Hara (C)
18.30 Cinéma (C)
"Tonnerre sur Pékin"
20.00 Grands spectacles (C)
"Il faut marier papa"
22.00 Regards sur le monde (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Bataille dans la vallée du diable"

DIMANCHE, 5 MAI

12.00 Homme de l'espace (C)
12.30 Documents (C)
13.00 Bon dimanche (C)
15.00 Le choc des idées
16.00 Jinny (C)
16.30 Match sur roulettes (C)
17.30 Cirque à son meilleur (C)
18.00 Music-Hall des Jeunes (C)
18.30 Jeunesse (C)
19.30 Ciné-choix
21.30 Sous mon toit (C)
22.00 Billy Graham (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Grande sauterelle"

LUNDI, 6 MAI

9.00 Ciné-matin
"Les beaux jours du roi Murat"
10.30 Pour vous mesdames (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"Cri de terreur"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Flipper (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Les Berger (C)
20.00 Médecin d'aujourd'hui (C)
21.00 A la canadienne (C)
21.30 Le justicier (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Opération secrète"

FUTURS
MARIÉS
Voyez notre
CHOIX DE
FAIRE-PART
Librairie
Régionale
461, Racine Est,
CHICOUTIMI
Tél.: 549-7135

SUR NOS ECRANS

Un jour dans la vie d'Yvan Denisovitch (3)

Anglo-norvégien, 1971, 100 min. Eastmancolor. Drame social réalisé par Casber Wrede, d'après le roman d'Alexandre Soljenitsyne. Principaux interprètes: Tom Courtenay, Espn Skjoncerg, Alfred Burke.

Yvan Denisovitch, accusé de désertion pendant la guerre, a été enfermé dans un camp de travail soviétique. Ce jour-là, il se lève en se sentant mal en point pour faire face à une journée de labeur par une température glaciale. Il parvient pourtant au bout des 18 heures qui le séparent de la prochaine période de sommeil et se félicite du résultat de cette journée: il n'a pas été malade, il est arrivé à trouver un peu de nourriture supplémentaire, il n'a pas fait un travail trop déplaisant et il n'a pas éveillé la colère de ses gardiens.

Ce film de qualité présente les conditions inhumaines faites à des prisonniers par un régime injuste. Des qualités d'entraide et de ténacité se manifestent chez les victimes de ce traitement.

A l'affiche au cinéma trois de Place du Royaume, à Chicoutimi.

M. Super invisible (5)

Italo-germano-espagnol, 1970, 91 min. Technicolor. Comédie fantastique réalisée par Antoni N. Dawson. Principaux interprètes: Dean Jones, Ingeborg Schoner, Gastone Moschin.

Un jeune savant, au service d'un institut scientifique de Genève, reçoit d'un collègue de l'Inde, une fiole d'un liquide qui a la propriété de rendre invisible pour quelque temps celui qui l'absorbe. Après avoir découvert cette faculté surprenante, le jeune savant s'en sert pour démasquer des criminels qui tentent de s'emparer de sa dernière découverte. Avec l'aide d'un vieux collègue et de sa charmante assistante, il vient à bout de ses dangereux bandits qui se trouvent sous la direction d'une vieille dame.

Cette comédie de valeur inégale constitue un divertissement honnête.

A l'affiche aux cinémas Capitol de Chicoutimi, Saguenay de Bagotville, Bellevue de Jonquière, Orphéon de Mistassini et Viva de Saint-Félicien.

Bonjour et adieu

Film américain, 1967, produit par Russ Meyer. Principaux interprètes: Alain Capri, Stuart Lancaster, Pat Wright, Halji, Karen Ciral, 78 min.

Mariée à un quinquagénaire, une jeune femme cherche ailleurs le plaisir que ne lui procure pas le lit conjugal. Fait par un spécialiste du genre, le film se termine par la mort d'un jeune amoureux de madame qui, du coup, retrouve son mari et le bonheur conjugal.

Aux cinémas Impérial de Chicoutimi et Centre de Jonquière.

Le Filleul (7)

Américain 1971, 92 min. Movielabcolor. Drame policier réalisé par William Rotsler. Principaux interprètes: Jason Yukon, Damon Kebroyd, Don Garcia, Marie Arnold, Mario Santini.

Cruel et ambitieux, Marc Cortina a décidé de réussir dans le monde de la pègre en profitant de la protection d'un chef de bande. Il assassine un lieutenant de celui-ci de façon à ce qu'un prostituée qu'il "suicide" en même temps soit accusée de méfait et il prend ensuite sa place dans l'organisation. Par ses interventions dans les diverses opérations du groupe criminel, il s'attire l'inimitié d'un de ses nouveaux collègues qui finit par le provoquer en duel. Cortino et son rival meurent tous deux dans l'affrontement.

Sur un vague canevas policier. Ce film minable aligne une suite de scènes d'une grossière indécence.

Au cinéma un de Place du Royaume, à Chicoutimi.

LA GRANDE BOUFFE (4)

Franco-italien, 1973, 128 min. Eastmancolor. Comédie satirique réalisee par Marco Ferreri. Principaux interprètes: Philippe Noiret, Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi, Michel Piccoli, Andréa Ferréol.

Quatre amis se réunissent dans une villa en banlieue pour s'y suicider en mangeant.

Spécialiste de la satire grinçante, Ferreri a conçu cette fois une critique d'une société de repus quitte à céder à toutes les outrances pour illustrer ses propos. A tel point que finalement son film tombe dans la répétition et devient fastidieux. Les aspects allégoriques du sujet s'y perdent dans une illustration d'un réalisme cru. Le réalisateur a su réunir des acteurs de grand talent pour animer ses personnages excessifs.

Aux cinémas Cartier de Chicoutimi, Elysée de Kénogami et Canadien d'Alma.

LA COMTESSE NUE (6)

Allemand, 1971, 85 min. Eastmancolor. Drame policier écrit et réalisé par Kurt Nachmann. Principaux interprètes: Ursula Blauth, Wolfgang Lukschy, Kurt Nachmann, Renate Kasche, Fernando Gomez.

C'est l'histoire d'un comte impuissant qui prend plaisir à photographier les ébats de sa jeune femme avec des amants engagés pour l'occasion.

La mince intrigue policière n'est évidemment qu'un vague prétexte à l'étalage de perversions diverses.

Au cinéma deux de Place du Royaume.

LE LIEN

Film suédois, 1971, 113 min. Drame écrit et réalisé par Ingmar Bergman. Principaux interprètes: Bibi Anderson, Elliot Goulb, Ma Von Sydow.

La femme d'un médecin suédois fait la connaissance d'un patient de son mari. Celui-ci lui déclare son amour et lui demande de devenir sa maîtresse. Elle cède à cette passion imprévue mais le patient se révèle un amant tourmenté. Le docteur surprend cet amour illicite et force sa femme à faire un choix. Après avoir tenté de rejoindre son amant en Angleterre, elle rentre en Suède et refuse de renouer avec lui lorsqu'il lui revient.

Ce drame sentimental d'un auteur important fait bien ressortir le bouleversement d'une femme rangée et entraînée dans un amour illicite. L'intrigue donne lieu à des scènes délicates.

Au théâtre Alma.

CHISUM (4)

Américain, 1970, 110 min. Panavision, Technicolor. Western réalisé par Andrew V. MacLaglen. Principaux interprètes: John Wayne, Forrest Tucker, Geoffroy Deuel, Andrew Prine.

Le western de McLaglen relate un incident réel connu dans l'Ouest sous le nom de "Lincoln County War". On y retrouve Billy the Kid qui jure de venger la mort de son patron, tué par les hommes d'un commerçant rival et malhonnête.

A l'affiche au cinéma deux du Ciné-parc Saguenay.

DES ROSES BLANCHES POUR MA SOEUR NOIRE

Mexicain, 1970, 96 min. Eastmancolor. Mélodrame réalisé par Abel Salazar. Principaux interprètes: Libertead Lamarque, Eusebia Cosme, Robertha, Irma Locano.

Deux femmes, l'une de race noire et l'autre blanche, sont amies de longue date et leurs filles, Robertha et Alicia, ont grandi ensemble. Lorsque Alicia apprend à sa mère qu'elle veut épouser un médecin noir, Ricardo, les idées libérales de celle-ci tombent pour laisser transparaître les préjugés raciaux. Alicia se révèle souffrir d'une grave affection au coeur et sa vie dépend d'une transplantation. Le coeur qu'on lui greffe se trouve être celui de Robertha, morte à la suite d'un accident.

Au cinéma un du Ciné-parc Saguenay.

la salle
FRANÇOIS BRASSARD
présente
7 mai à 8h. 30 p.m.
Roger
Whittaker

Billets: $3.50, $4.50, $5.50
23 mai à 8:30 hres
ADAMO
Billets: $4.00, $5.00, $6.00
CEGEP DE
JONQUIÈRE
ST HUBERT
JONQUIERE
TEL.-547-2687
RESERVATIONS
Galeries de Modes
547-2619
Institut de beauté
Jouvence - 548-4346
Tabagie Nelson
(B. & M.) - 547-3965
Tabagie Montminy
549-8905



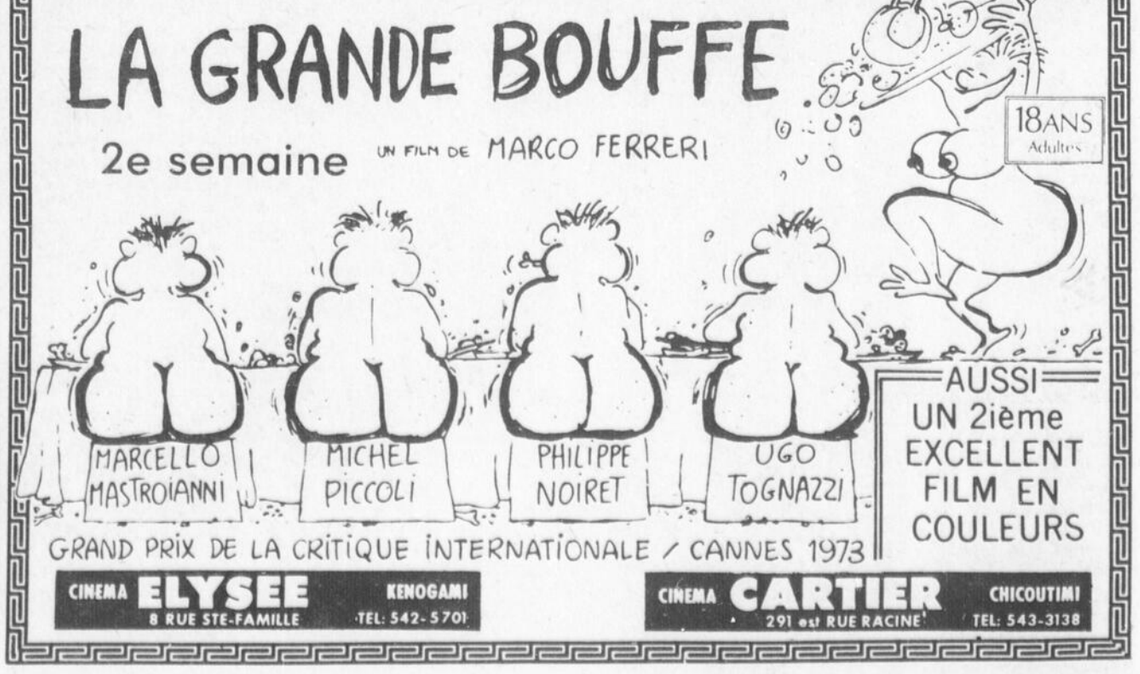
ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA - 662-2992 CLIMATISÉ
MAI 3-4-5 VEN. SAM., DIM.



CINEMA IMPERIAL CHICOUTIMI 120 ouest RUE PRICE TEL: 543-5580
CINEMA CENTRE JONQUIERE 564 RUE ST-DOMINIQUE TEL: 542-6901



BELLEVUE JONQUIERE RUE ST-HUB. et CENT. TEL: 542-5519
SAGUENAY BAGOTVILLE 430 RUE ELGIN TEL: 544-4611
CAPITOL CHICOUTIMI 77 est RUE RACINE



CINEMA ELYSEE KENOGAMI 8 RUE STE-FAMILLE TEL: 542-5701
CINEMA CARTIER CHICOUTIMI 291 est RUE RACINE TEL: 543-3138

LITTERATURE

Pour ou contre l'avortement?

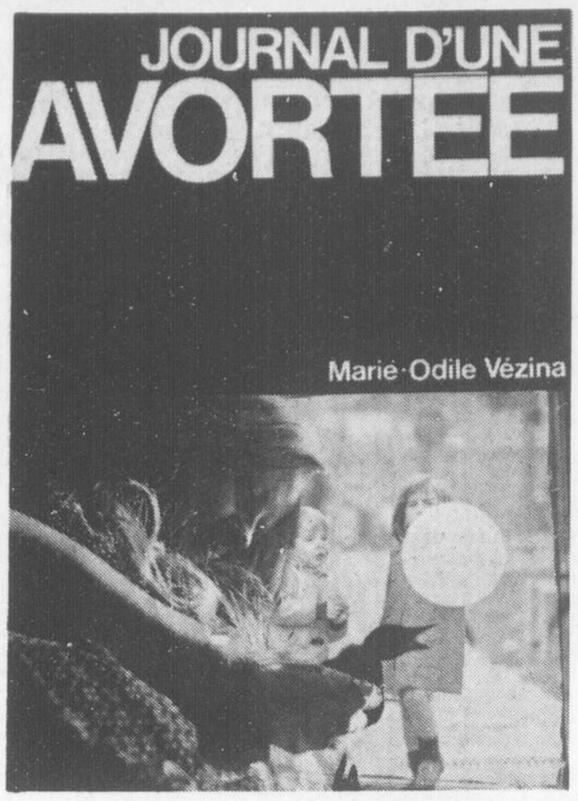
Faut-il, ou ne faut-il pas, légaliser l'avortement?

Les discussions vont bon train. Les manifestations battent leur plein. Pourtant, dans l'excitation des débats, l'on risque d'oublier l'essentiel: le remords, l'angoisse, la tristesse, les obsessions de la femme qui se fait, ou s'est fait avorter.

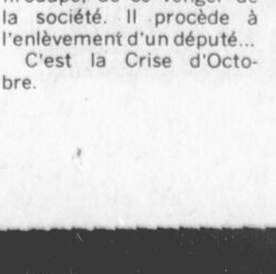
Marie-Odile Vézina, elle, parle d'expérience. Son témoignage, unique, nous met au creux du problème et nous aide à comprendre que l'on peut être à la fois pour et contre l'avortement: effrayant problème que nulle loi n'arrivera à résoudre...

"La légalité ou l'illégalité, la moralité ou l'immoralité de l'avortement se décide dans les entrailles, dans le corps, dans le coeur de chaque femme qui se trouve devant le dilemme de la vie ou de la mort. Pas ailleurs."

JOURNAL D'UNE AVORTEE, publié aux Editions La Presse.







La crise d'octobre métamorphosée

Devant vous, un gars bien ordinaire. Un gars de la campagne, perdu dans la ville, sans contact, sans argent, sans éducation. Un gars malchanceux.

Le voici, naïvement, innocemment, accusé du meurtre d'un vieillard, mort de sa bonne vieille mort.

Puis, mêlé, sans le vouloir, sans le savoir, au vol de listes électorales.

Emprisonné.

Sorti de prison, il conçoit, le malchanceux, l'enfirouapé, de se venger de la société. Il procède à l'enlèvement d'un député...

C'est la Crise d'Octobre.

L'enfirouapé: La Crise d'Octobre métamorphosée par l'imagination fertile d'un romancier nouveau. Une mordante satire des milieux politiques, judiciaire et pénitentiaire. Par un écrivain québécois.

Une écriture nouvelle, abondante, libérée.

"Une heure plus tard, des policiers se présentaient à sa chambre d'hôtel et le conduisaient au Quartier général de la Sûreté du Québec. Au cours de la nuit, le gouvernement d'Ottawa faisait voter la Loi des Mesures de guerre qui accordait aux forces policières des pouvoirs inouïs et supprimait plusieurs libertés civiles. Un contingent de 2,000 soldats arriva à Montréal et se dispersa dans toute la ville. On fit garder tous les édifices publics importants et la résidence de plusieurs personnalités du monde politique et financier. La population était saisie d'une stupeur craintive et s'attendait aux pires calamités..."

L'enfirouapé, par Yves Beauchemin, marque un pas dans la littérature québécoise. Publié aux Editions La Presse.

CINEMA

ALMA

ALMA

Jusqu'au 5 mai inclusivement.
"La Sexualité à travers le monde"
"Pas d'orchidée pour Miss Blandish"

CANADIEN

Jusqu'au 5 mai inclusivement.
"La Grande Bouffe"
"Carresses Intimes"

BAGOTVILLE

SAGUENAY

Jusqu'au 9 mai inclusivement.
"Monsieur Super Invisible"
"Ambassade"

CHICOUTIMI

CAPITOL

Jusqu'au 9 mai inclusivement.
"Monsieur Super Invisible"
"Ambassade"

CARTIER

Jusqu'au 9 mai inclusivement.
"La Grande bouffe"
"Solo"

IMPERIAL

Jusqu'au 9 mai inclusivement.
"Je suis une call girl ou Tous les Chemins mènent à Rome"
"Bonjour & Adieu"

PLACE DU ROYAUME

CINEMA 1

"Le Filleul"
"Les enragés de la moto"

CINEMA 2

"La Comtesse Nue"
"Carresses interdites"

CINEMA 3

"Une journée dans la vie"
"Rosa, je t'aime"

ST-FELICIEN

VIVA

Jusqu'au 9 mai inclusivement.
"Monsieur Super Invisible"
"Ambassade"

JONQUIERE

BELLEVUE

Jusqu'au 9 mai inclusivement.
"Monsieur Super Invisible"
"Ambassade"

CENTRE

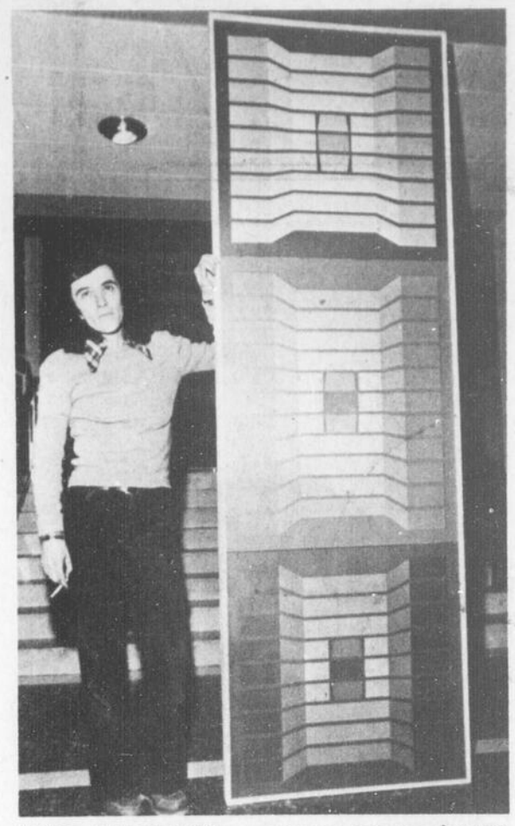
Jusqu'au 9 mai inclusivement.
"Je suis une call girl ou Tous les Chemins mènent à Rome"
"Leila la bête érotique"

MISTASSINI

ORPHEON

Jusqu'au 6 mai inclusivement.
"Monsieur Super Invisible"
"Ambassade"
Matinée pour enfants: le 4 mai.
"Monsieur Super Invisible"

ARTS ET SPECTACLES



YVON BERGERON — Quesques-uns de ses tableaux, comme ici le triptyque "Naissance du corridor", sont le fruit d'une recherche sur les formes et sur les nuances de la couleur.

L'itinéraire d'Yvon Bergeron

Par Denise PELLETIER-BOUCHARD

ARVIDA — Dans une exposition comprenant 12 tableaux à l'hôtel de ville d'Arvida, Yvon Bergeron, étudiant en beaux-arts à l'UQAC, présente les étapes de ce qu'il appelle un "itinéraire pictural", qui consiste surtout en une recherche sur les lignes et les couleurs par rapport à des effets de perspective.

Ses tableaux sont intéressants parce qu'ils sont pour ainsi dire en équilibre: un peu plus de blanc, ou un peu plus de couleur, parfois, et ce serait la catastrophe de l'incohérence. Mais, placé sur sa corde raide, Yvon Bergeron se tire très bien d'affaire et garde l'équilibre. C'est visible surtout dans ses acryliques, plus nombreuses et mieux réussies que les huiles et les sérigraphies.

Yvon Bergeron aime jouer avec des lignes très minces, colorées sur fond blanc, qui dessinent des perspectives associées à l'architecture: on a l'impression de voir des plafonds, des planchers, des murs ou encore des édifices, non pas représentés, mais évoqués.

Et la couleur (Bergeron chérit particulièrement les tons de rose, d'orange et de violet) n'est pas un "remplissage" des lignes: elle a sa vie propre et forme un second pôle de son art, le premier étant formé par les lignes. Sous cet aspect, l'oeuvre d'Yvon Bergeron est composée de deux sortes de tableaux: ceux à l'intérieur desquels ces deux pôles sont présents, et les autres par exemple les huiles, ou "Rapports modulaires", ou le triptique "Naissance du corridor", dans lesquels il recherche l'équilibre des formes colorées.

On pourrait reprocher une seule chose à l'art d'Yvon Bergeron, c'est d'être un peu froid, un peu trop visiblement étudié, comme si des calculs savants avaient annihilé la spontanéité et les vibrations intérieures de l'être. Froid comme le serait un plan par rapport à l'édifice auquel il correspond. Mais il vaut mieux commencer par là sans doute: acquérir la technique, réfléchir, expérimenter, faire des plans, pour ensuite construire vraiment.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE - CKRS

LE GRAND CHEF (4)

Samedi, 17h. Américain. 1954. Western de G. Sherman avec Victor Mature, John Lund et Susan Ball. Un chef sioux se met à la tête des siens qui veulent résister aux Blancs. Réalisation soignée. Décors naturels bien utilisés. Tension dramatique soutenue. Noble figure de chef. Quelques violences. (a)

LA PRISIONNIERE DU DESERT (3)

Samedi, 23h. Américain. 1955. Western de J. Ford avec John Wayne, Jeffrey Hunter et Vera Miles. Un aventurier se met à la poursuite des Comanches qui ont enlevé ses deux nièces. Réalisation grandiose au rythme lent. Rudesse et humour propres à l'auteur. Style épique. Interprétation savoureuse. Détermination et courage. (a)

L'ASSASSIN NE PARDONNE PAS (5)

Dimanche, 23h.30. Américain. 1947. Comédie policière de H. Levin avec George Brent, Joan Blondell et Adele Jergens. Rivalité entre deux journalistes qui cherchent à débrouiller une intrigue criminelle. Scénario classique avec cadavres à l'appui. Un peu d'humour. Jeu dégagé des vedettes. Violences dans un contexte folichon.

LE GRAND OURS ET L'ENFANT (5)

Lundi, 14h.30. Américain. 1967. Comédie dramatique de J. Neilson avec Clint Howard, Dennis Weaver et Vera Miles. Un garçonnet vit en amitié avec un ours. Développements prévisibles. Intérêt soutenu grâce au cadre naturel de Floride. Jeu plein de naturel du jeune interprète. Esprit familial. Bonté pour les animaux. (e)

CHICOUTIMI-CJPM

TONNERRE SUR PEKIN (6)

Samedi, 18h.30. Italien. 1965. Drame d'espionnage de J. Huxley avec Sandro Moretti, Dominique Boschero et Gaia Germani. Un agent secret du C.I.A. doit retrouver un savant atomiste disparu et assurer sa sécurité. Réalisation médiocre. Invraisemblances. Personnages sans consistance. Interprétation ennuyeuse. Scènes de violence brutale.

IL FAUT MARIER PAPA (4)

Samedi, 20h. Américain. 1962. Comédie sentimentale de V. Minnelli avec Glenn Ford, Shirley Jones et Ronny Howard. Un enfant tente de marier son père veuf à une jeune femme qu'il trouve sympathique. Artificiel mais amusant. Mise en scène soignée. Interprètes bien dirigés. Amour paternel. Acceptation du remariage après divorce.

LA BATAILLE DANS LA VALLEE DU DIABLE (4)

Samedi, 23h. Américain. 1965. Western de R. Nelson avec James Garner, Sidney Poitier et Bibi Andersson. Un détachement de cavalerie en marche vers Fort Concho est attaqué par une troupe d'Apaches. Réalisation vigoureuse. Rythme rapide. Comédiens de talent. Leçon de civisme. Situation irrégulière.

ALFIE LE DRAGUEUR (5)

Dimanche, 19h.30. Britannique. 1966. Comédie dramatique de L. Gilbert avec Michael Caine, Julia Foster et Vivien Merchant. Un coureur de jupons est amené à réfléchir sur sa conduite. Mise en scène assez alerte. Répétitions et effets appuyés. Détails pittoresques. M. Caine montre beaucoup d'assurance dans le rôle-titre. Situations scabreuses. Scènes osées.

UN HOMME ET UNE FEMME (3)

Dimanche, 23h. Français. 1966. Drame psychologique de C. Lelouch avec Jean-Louis Trintignant, Anouk Aimée et Pierre Barouh. Un veuf aime une veuve hantée par le souvenir de son mari. Intelligent, sensible et techniquement brillant. Intrigue plutôt mince. Jeu naturel des interprètes. Amour sincère. Relations sexuelles hors mariage.

LES BEAUX JOURS DU ROI MURAT (5)

Lundi, 09h. Français. 1947. Comédie de T. Pathé avec Claude Génia, Alfred Adam et Junie Astor. A Naples, un rebelle s'introduit à la cour en se faisant passer pour chanteur. Moyen. Costumes somptueux. Interprétation honnête. (a)

CRI DE TERREUR (4)

Lundi, 13h.30. Américain. 1958. Suspense de A. L. Stone avec James Mason, Rod Steiger et Inger Stevens. Pour exercer un audacieux chantage, un bandit kidnappe un jeune couple et leur fillette. Réalisation solide. Tension. Quelques invraisemblances. Fort bons interprètes. Atmosphère dure.

ACTIVITES ARTISTIQUES

EXPOSITIONS

YVON BERGERON expose dans le hall de l'hôtel de ville d'Arvida.

Les étudiants de l'UNIVERSITE LAVAL exposent dans le foyer de l'auditorium Dufour, jusqu'au 9 mai.

JEAN LAFORGE exposera dans le foyer de l'auditorium Dufour, du 10 au 23 mai.

Exposition du LIVRE SUISSE, à la salle François-Brassard, du 10 au 16 mai.

SPECTACLES ET CONCERTS

Spectacle de PAULINE JULIEN, le 5 mai à l'auditorium Dufour.

Spectacle de ROGER WITTAKER, le 7 mai à la salle François-Brassard.

Spectacle de l'ACADEMIE DE BALLET, les 10 et 11 mai à l'auditorium Dufour.

Récital de PIANO, présenté par les élèves de Mme Gérard Chouinard, à l'auditorium Pierrette-Gaudreault, le 11 mai.

Spectacle MAI-MOUVEMENT, présenté par l'Atelier de Jazz saguenéen, à la salle François-Brassard, le 12 mai.

Concert de la chorale AQUILON d'Alma, le 12 mai à l'auditorium d'Alma.

ARS ANTIQUA, concert de musique de la Renaissance avec des instruments anciens, sera présenté au petit théâtre de l'UQAC, le 14 mai.

THEATRE

La pièce LA SAGOUINE, d'Antonine Maillet, sera présentée ce soir à l'auditorium de l'hôpital Ste-Elisabeth de Roberval, et le 6 mai à l'auditorium d'Alma.

SEMAINE CULTURELLE

La semaine culturelle de la régionale Louis-Hémon se déroule du 6 au 12 mai.

CINEMA

TAKING OFF, un film américain (1970) de Milos Forman sera présenté au ciné-club régional, lundi et mardi. Un point de vue ironique d'un cinéaste tchèque sur la décadence de la petite bourgeoisie américaine.

EVERYTHING YOU ALWAYS WANTED TO KNOW ABOUT SEX..., film américain (1972) de et avec Woody Allen, sera présenté à la salle François-Brassard, le 10 mai, dans le cadre du festival des films à $0.50. Sept sketches sur le sexe, hilarants et parfois vulgaires.

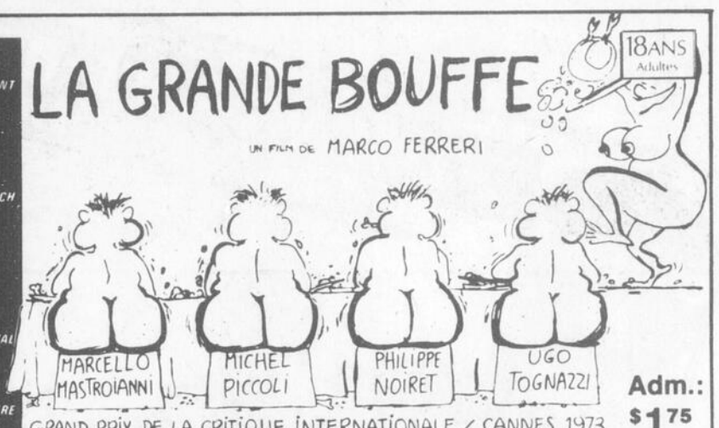
La cote des livres

1. Les recettes de soeur Berthe (3, cuisine de printemps), de Berthe Sansregret, édition Jour.
2. Mon jardin, de Gaston Charbonneau, édition Floral
3. La maison traditionnelle au Québec, de Lessard et Villandré, édition de l'Homme.
4. Love machine, de Jacqueline Susan, édition Livre de Poche.
5. L'Aventure Louis Hémon, d'Ayotte et Tremblay, édition Fides.

Les chiffres publiés dans cette rubrique nous ont été fournis par les libraires suivantes: Librairie Bertrand, Kénogami; Librairie Garneau, Galeries du Lac-St-Jean; Librairie Garneau, Place du Royaume; Librairie Générale, Jonquière; Librairie Régionale, Chicoutimi.

"MARCO FERRERI... L'HOMME DES IDÉES CHOCS." LE POINT
"HONTE POUR LE RÉALISATEUR, HONTE POUR LES COMÉDIENS QUI ONT ACCEPTÉ DE SE VAUTRER EN GROGNANT DE PLAISIR DANS PAREILLE BOUE." PARIS MATCH
"ON A ÉTÉ RAREMENT AUSSI LOIN; VOUS DEVEZ VOUS ATTENDRE À TOUT ET ÊTRE PRÊTS À TOUT SUBIR... LES ESTOMACS SENSIBLES SERONS MIS À DURE ÉPREUVE." ROBERT CHAZAL
"PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS." SPÉCIAL DERNIÈRE

LA GRANDE BOUFFE
UN FILM DE MARCO FERRERI
18 ANS Adultes



GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE / CANNES 1973
Adm.: $1.75
2EME FILM " CARESSES INTIMES " — 18 ANS —
THEATRE CANADIEN — ALMA

LE 12 MAI 1974
c'est la fête des mères
C.H.R.L AU COEUR
n'a pas l'intention de laisser passer cet événement
LA MAMAN ELUE GAGNERA $205. EN PRIX.
envoyez-nous l'inscription de votre mère
CHRL AU COEUR
910 KC.,
10,000 WATTS, ROBERVAL

CINEMA VIVA ST-FELICIEN
JUSQU'AU 9 MAI
COULEURS
dean jones
maintenant dans
monsieur SUPERINVISIBLE
Programme double
POUR ADOS
AMBASSADE

A
CHRL
au coeur
LUNDI
LE 20 MAI 1974
A
9 hres 30
MILOR - CHEY
CHRL AU COEUR
10,000 WATTS, ROBERVAL, 910KC.,
DANS LE COEUR DE SES AUDITEURS

MAINTENANT OUVERT — VENDREDI, 3 MAI
situé à la jonction de la Route 16A et du boul. St-Paul

Voyez: réunis dans un même programme... Les deux meilleurs drames du cinéma
PREMIER FILM
des Roses Blanches pour ma sœur Noire
DEUXIEME SUCCES
MIRAGE DE LA VIE
LANA TURNER / JOHN GAVIN
SUSAN KOHNER / SANDRA DEE
MAHALIA JACKSON / JUANITA MOORE
SAGUENAY 1

CINÉVIC INC. PRÉSENTE
MOINS de 14 ANS GRATUIT
ciné parcs SAGUENAY
2 ÉCRANS
OUVERT TOUS LES SOIRS A 6.30
LA PROJECTION DÉBUTE VERS 8.00 P.M.
ven. à jeu. du 3 au 9 mai
HOR.: 549-4337

PRÉSENTE EN GRANDE PRIMEUR... !
"UN HÉRO... OU... UNE LÉGENDE... VOICI
EN FRANÇAIS
John Wayne C'EST "CHISUM"
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
LA PLUS FANTASTIQUE POURSUITE EN SKI...
JEAN-CLAUDE KILLY
LE PLUS GRAND CHAMPION SKIEUR AU MONDE dans
28 secondes pour un hold-up
SAGUENAY 2

Vos bandes illustrées...

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
LE QUOTIDIEN, 4 MAI 1974

Hanna-Barbera
YOGI l'ours



Hanna-Barbera
LES PIERREAFEU



L'ARCHE DE NOË ®











Gentry GALEN *le champion ...*



L'ÉNIGMATIQUE INTRUSE, ALY BABBA, EXPLIQUE SA CAUSE FÉMINISTE....







ALY CONDUIT GENTRY SUR LE THÉÂTRE D'UNE DÉMONSTRATION...

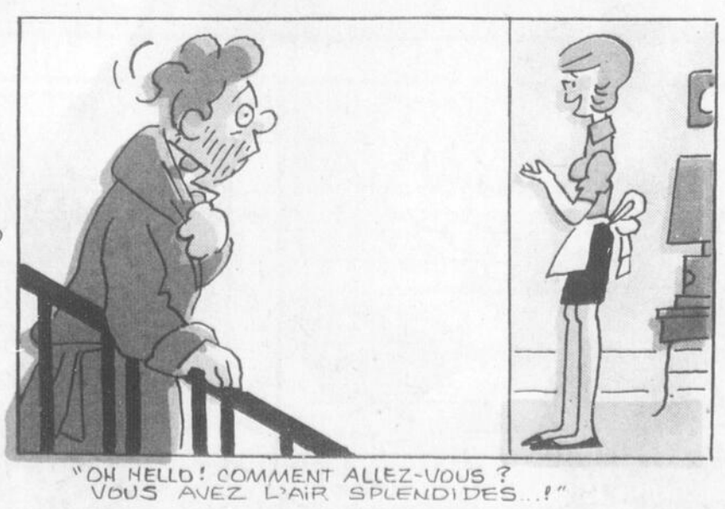




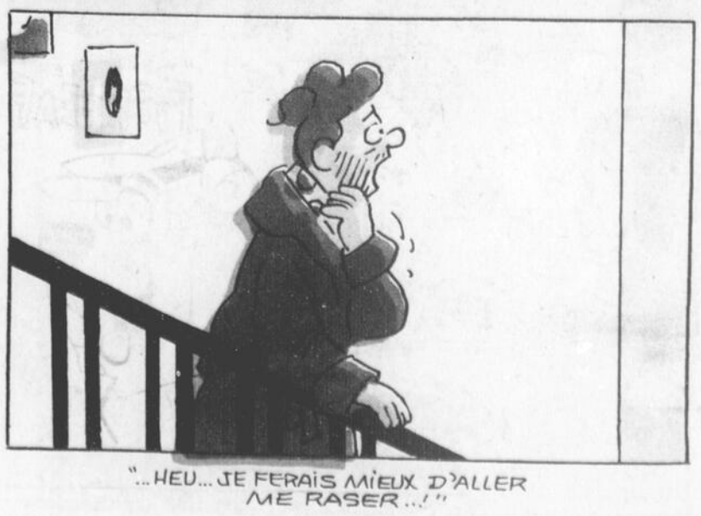
TRUDY ®

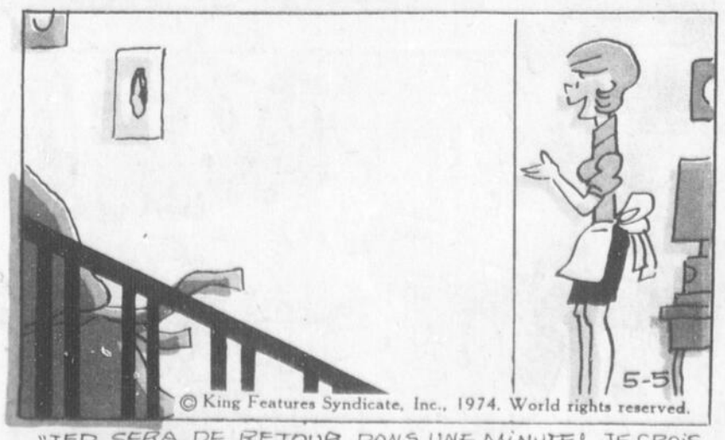
JERRY MARCUS













Prince Valiant

AU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAL FOSTER

NOTRE RÉCIT: LE PRINCE ARN ET SIR GAWAIN SE RETROUVENT UN PEU COMME LES INVITÉS DU DUC CYRILLE... LE DIXIÈME DE SA LIGNÉE... LA MÉCHANCETÉ ET L'HYPOCRISIE DU DUC RENDENT LEUR SÉJOUR ASSEZ HASARDEUX, MAIS LA CRAINTE DE LA SORCELLERIE DE LEUR ARRIVÉE SUBITE REMPLI SON ESPRIT PERVERS DE CRAINTE. "OH... ON UTILISE BIEN UN PEU DE MAGIE NOIRE À TRAVERS LE MONDE..." DE DIRE ARN AVEC INTENTION....

ARN AVAIT DÉJÀ PRATIQUÉ QUELQUES TOURS DE PASSE-PASSE POUR AMUSER SES PARENTS, AUTREFOIS..! UN SIMPLE CRIN DE CHEVAL AVEC UN PEU DE CIRE: "LA CRAINTE DE LA MAGIE EST PLUS FORTE QUE CELLE DE L'ÉPÉE" EXPLIQUE-T-IL...

GAWAIN UTILISE LE COUTEAU POUR COUPER UNE TRANCHE DE VIANDE, PUIS IL LE DÉPOSE EN DEHORS DE LA PORTÉE D'ARN... MAIS LE CRIN DE CHEVAL Y EST ATTACHÉ AVEC DE LA CIRE. "VIENS... COUTEAU" DIT ARN ET LE COUTEAU S'AVANCE VERS LUI... MAIS S'ARRÊTE. IL COMMANDE: "VIENS"... ET LE COUTEAU LUI SAUTE DANS LA MAIN!

LUI ET GAWAIN CONTINUE DE MANGER CALMEMENT COMME SI RIEN D'EXTRAORDINAIRE N'ÉTAIT SURVENU... MAIS DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA TABLE LES BRUTES DU DUC RESTENT LA BOUCHE OUVERTE DE TERREUR... QUELLES CHOSES TERRIFIANTES CES SORCIERS VONT-IL ENGENDRER...?

LE DUC AGRIPPE ARN PAR L'ÉPAULE: "VOUS ÊTES UN SORCIER! IL FAUT QUE VOUS M'AIDIEZ CAR SEULE LA PUISSANCE DES TÉNÈBRES PEUT FAIRE EN SORTE QUE... MA DULCINÉE... M'ADRESSE LA PAROLE..!"

"IL N'Y A PAS EU DE PLUS GRAND AMOUR QUE LE MIEN DEPUIS LE COMMENCEMENT DES TEMPS. JE SUIS EN ADORATION DEVANT ELLE!"

1943 © King Features Syndicate, Inc., 1974. World rights reserved. 5-5

"MAIS VOUS POUVEZ, AVEC LA PUISSANCE DE VOTRE MAGIE, PEUT-ÊTRE LUI OUVRIR LES LÈVRES. VENEZ AVEC MOI..!"

LA SEMAINE PROCHAINE: UNE HISTOIRE D'AMOUR!

MANDRAKE le magicien

par LEE FALK

UN HOMME DE CHAIR SONNE LA TROMPETTE D'ALARME DU DANGER...

BRAA--

BRAAA

HOMME DE MÉTAL

MÉTAL !!!

BRAA.. BRAA..

QU'EST-CE QUE C'EST?

UN AVERTISSEMENT..! LES HOMMES DE MÉTAL NOUS TRAQUENT POUR NOUS RÉDUIRE À L'ESCLAVAGE DANS LEURS MINES!

SOMMES-NOUS EN SÉCURITÉ ICI?

FALK and RODRIGUES 5-5

OH! NON... RHODA EST DEHORS EN TRAIN DE CUEILLIR DES FLEURS!!

LES HOMMES DE MÉTAL SE JETTENT SUR LEUR PROIE... EN CRACHANT LA FUMÉE ET LE FEU!

RHODA... SAUVES-TOI!

!!

BLAST--BLAST--BLAST

MAIS, JUSTE AU MOMENT OÙ ELLE ATTEINT LA SÉCURITÉ...

!

SSSSSSSS

...L'HOMME DE MÉTAL LUI LANCE UN FIL MÉTALLIQUE VIVANT...!

LE FIL MÉTALLIQUE VIVANT S'ENROULE TEL UN SERPENT AUTOUR DE SES JAMBES... DANS CET ÉTRANGE MONDE DE LA DIMENSION "X"...

?!

OH!

© King Features Syndicate, Inc., 1974. World rights reserved.

À SUIVRE

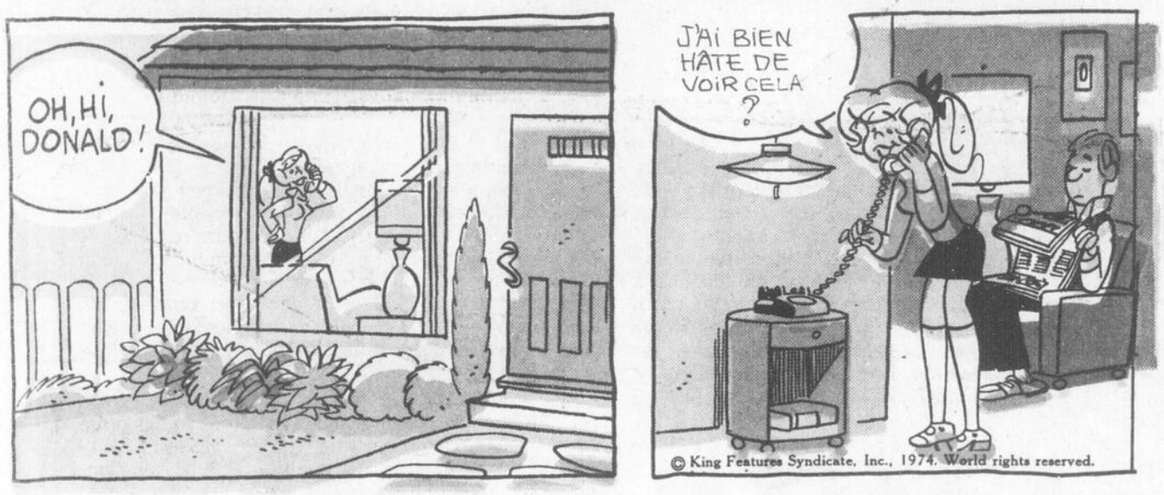


KAMA8A SQUAW

par Gordon Bess



Queue de PONEY par Lee Holley





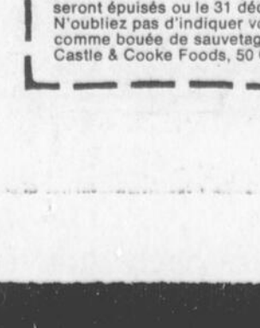




OUI, LES PARENTS! FAITES PLAISIR AUX JEUNES AVEC LEUR PROPRE

DODO LA BANANE DOLE® GONFLABLE





Dodo la banane Dole est la plus grosse banane que vous ayez jamais vue. Puis elle est très robuste, car elle est faite de vinyle plastique résistant. Dodo est aussi assez grosse pour les accompagner dans la piscine, mais suffisamment légère pour qu'ils l'apportent partout.

Chaque Dodo a sa propre trousse de visages amusants. Ils peuvent donc lui donner l'air qu'ils veulent.

Dodo peut sourire ou faire les gros yeux. Ils auront du plaisir à lui faire des visages. Vous pouvez même les aider.

Ce qu'il y a de mieux, c'est que Dodo est de toute sécurité. Après tout, c'est rien qu'une grosse banane remplie d'air.

Gonflez-la vous-même et voyez-la s'allonger jusqu'à 4 pieds et demi. Ça, c'est gros! Peut-être plus gros que vos petits! Ils seront contents de Dodo la banane Dole.

BON DE COMMANDE — Remplir et poster aujourd'hui.

Postez à: **Dodo la banane** Dole,
P.O. Box 2148,
Toronto, Ontario, M5W 1H1

Je veux avoir____ *Dodo la banane.* Pour chaque Dodo demandée, j'inclus $3.50 et deux collants de banane Dole. (Envoyez un chèque ou mandat-poste. Pas de timbres.)

NOM_____

ADRESSE_____ APP._____

VILLE_____ PROV._____

CODE POSTAL_____

Cette offre n'est valide qu'au Canada. Elle prendra fin lorsque les stocks seront épuisés ou le 31 décembre 1974. Allouez au moins 3 semaines pour livraison. N'oubliez pas d'indiquer votre code postal. *Dodo la banane* Dole ne doit pas être utilisée comme bouée de sauvetage.
Castle & Cooke Foods, 50 California St., San Francisco, California 94111

*Castle & Cooke, Inc.

VOYAGES

Hollande pour des vacances splendides

L'une des principales raisons est le fait que c'est un petit pays regorgeant de curiosités intéressantes ou amusantes. Tout y est proche, si bien que vous n'aurez jamais loin à aller pour voir ou vivre ce qui vous attire le plus. Il n'y a pas de pays qui offre autant de variété dans tous les domaines, sur une aussi petite superficie. Certes, ici, vous ne trouverez pas de montagnes, mais de beaux paysages reposants d'une grande diversité: vastes polders aux ciels immenses, bois et landes de bruyère où l'on oublie que l'on se trouve dans le pays le plus peuplé du monde, lacs où voguent des voiles blanches, larges plages de sable sur 250 km. de longueur, où se succèdent les stations balnéaires accueillantes.

La Hollande a une histoire très riche qui remonte bien avant notre ère. Ici ont vécu des bâtisseurs de monuments mégalithiques, des Germains et des Romains, ici se sont épanouis le Moyen Age et le Siècle d'Or. Tout ce passé se retrouve encore dans l'architecture et autres expressions d'art, dans les petites villes endormies aux belles constructions anciennes bien entretenues, dans les églises pittoresques renfermant des trésors d'art, et surtout dans l'ambiance qui règne ici.

La Hollande a une population aimable, hospitalière, qui aime les étrangers. Les problèmes de langue n'existent pas; étant donné que les Hollandais sont pour ainsi dire les seuls à parler leur langue, ils ont appris les langues de leurs voisins et ils aiment mettre leurs connaissances en pratique. La Hollande est connue dans le monde entier pour ses champs de fleurs, ses 950 moulins, ses sabots et ses magnifiques costumes traditionnels que l'on peut encore admirer dans de nombreuses localités. Mais c'est aussi le pays des ouvrages hydrauliques, les plus grands qui aient jamais été réalisés. En ce qui concerne la liste mondiale des entreprises industrielles, les grandes entreprises hollandaises occupent les quatrième, neuvième et quatorzième places. La Hollande vous invite à passer des vacances stimulantes, surprenantes, dont chaque heure vous enchantera.

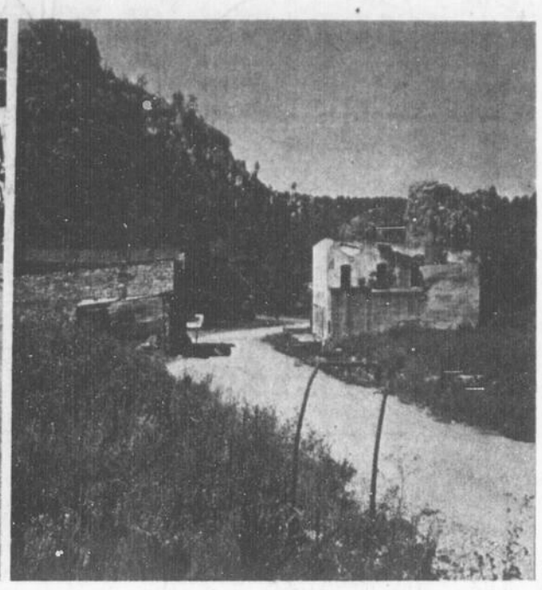
Bien que les trois grandes villes, Amsterdam, Rotterdam et La Haye, soient si proches l'une de l'autre que l'on pourrait les visiter en une seule journée (grâce à des autoroutes modernes et des communications ferroviaires extrêmement fréquentes), elles sont si différentes l'une de l'autre qu'elles semblent à peine appartenir à la même famille.

Amsterdam est l'une des villes les plus attrayantes qui soient au monde: une vie mouvementée s'y déroule dans le décor des riches maisons anciennes des marchands, des centaines de canaux et des 800 ponts. Les habitants y vivent intensément et aiment la bonne chère. La vie nocturne est un tourbillon, partout s'ouvrent de petits cafés où, tout en buvant un verre, chacun parle avec les autres. On entend la musique des carillons, des orgues de Barbarie, des guitares et des orchestres célèbres. Et ce n'est pas tout. Dans les nombreux musées, vous pourrez admirer des oeuvres d'art de toutes les époques, exposées pour vous avec goût.

La Haye est l'aristocrate de la famille. La station balnéaire mondaine de Schéveningue est un quartier de la ville, cette ville qui est celle des palais, de la verdure et des fleurs. Ici personne ne semble être pressé. C'est le siège du gouvernement avec les ministères et les ambassades. On y trouve de grands restaurants très chics, mais aussi de petits cafés-restaurants intimes, des terrasses accueillantes et des parcs tranquilles. On peut aller faire des emplettes dans les "promenades" qui sont réservées aux piétons. On visite des musées, les uns consacrés à la peinture ancienne, les autres à la peinture moderne, sans oublier Madurodam, une petite ville-miniature de renommée mondiale.

Rotterdam possède le plus grand port du monde et cela lui donne sa physionomie. A juste titre, les habitants sont fiers de leur esprit d'initiative moderne, du tunnel sous la Meuse et de l'imposant Euromast d'où l'on a une vue impressionnante sur tout le port. Et, bien sûr, cette grande ville portuaire a sa vie nocturne caractéristique, ses hôtels et restaurants luxueux. A partir de Rotterdam, on peut faire d'intéressantes excursions: à Kinderdijk où sont alignés seize moulins à vent; dans le Biesbosch, région de terre et d'eau, de roseaux et d'oiseaux aquatiques, ou aux gigantesques travaux du Delta.





Nouveau Mexique

Le désert et la montagne, la tradition et l'espace

Les habitants du Nouveau Mexique ont baptisé leur Etat "Terre d'Enchantement". Cet Etat ensoleillé, alliant les grands espaces (315.000 km²) aux sommets élevés (866 à 4.000 m) projette son charme dans un vaste rayon. Le Nouveau Mexique compte un million d'habitants, mais accueille près de 18 millions de visiteurs chaque année. Quelle est la raison de cet afflux?

Tout d'abord, des paysages d'une grande beauté. Montagnes boisées couronnées de neige, vastes déserts arides, hauts-plateaux, lacs d'un bleu profond et gorges d'un rouge flamboyant—tout cela vibre dans une grande et belle lumière. Mais le Nouveau Mexique possède un autre charme, et non des moindres: son climat. Tout au long de l'année, les journées sont chaudes et ensoleillées et les nuits sont enveloppées d'un agréable fraîcheur. Terre de contrastes, le Nouveau Mexique vous fascinera par son héritage culturel, mélange hispano-américain, indien et anglo-américain. Les bâtiments historiques de l'époque espagnole voisinent avec les réalisations hardies de l'architecture d'aujourd'hui. Les anciennes coutûmes tribales sont perpétuées dans les villages où vivent les Indiens, alors qu'à proximité, des chercheurs créent la technologie spatiale et nucléaire de demain.

Le mode de vie du Nouveau Mexique est absolument idéal pour le touriste. Vous y trouverez l'action sous forme de sports nautiques, du ski et alpinisme, équitation et rodéo, et la détente avec la vie paisible et bon enfant qui règne sous le ciel bleu du Nouveau Mexique. Un séjour au Nouveau Mexique, c'est un changement de rythme, un changement de temps . . . et un enchantement.

On ne peut pas dire que le Nouveau Mexique soit récent. En effet, c'est là que vécurent les premiers habitants de l'Amérique du Nord. On y a trouvé des traces d'hommes préhistoriques, comme l'Homme de Sandia, vieux de 25.000 ans, et l'Homme de Folsom, remontant à plus de 10.000 ans. Les conquistadors explorèrent ce territoire en 1539-1540, mais les premières colonies espagnoles furent créées en 1598. La capitale du territoire, Santa Fé, fut fondée en 1610 par Don Diego de Peralta. Lors de la Déclaration d'Indépendance du Mexique en 1821, ce territoire fit partie intégrante du Mexique, mais ses liens avec les Etats-Unis se renforcèrent au moment de l'immigration vers l'ouest qui emprunta la route connue sous le nom de Piste de Santa Fé. Après la guerre de 1846 entre les Etats-Unis et le Mexique, le Nouveau Mexique devint territoire américain. Essentiellement agricole par tradition, l'économie du Nouveau Mexique s'est tournée vers l'industrie avec les débuts de l'ère atomique à Los Alamos, en 1945.

La Vieille Ville—La Ville Nouvelle

Avec une population de 243.751 habitants, Albuquerque est la plus grande ville du Nouveau Mexique. C'est ici que se rejoignent tous les courants qui, étroitement emmêlés, tissent le mode de vie actuel du Nouveau Mexique. Dans les rues de la ville, vous croiserez aussi bien des hommes d'affaires anglo-américains, des éleveurs, des savants, que des indiens Navajo et Pueblo, et des fermiers parlant espagnol. Dans la Vieille Ville, flotte encore le parfum délicat de l'époque coloniale espagnole. Autour de la Plaza, vous trouverez des boutiques, des galeries, des restaurants et l'église de San Félipe construite en 1706. En l'espace de dix minutes, vous serez transportés de cette atmosphère XVIIIe Siècle dans le futur, en visitant le Musée de l'Air Atomique au sud-est de la ville. Puis, en moins d'une demie-heure, vous vous trouverez plongés dans la préhistoire en visitant un des villages où les indiens vivent selon des traditions millénaires.

Sur le plan des loisirs, Albuquerque vous offre l'embarras du choix: golfs, tennis, natation, et sports d'hiver. Vous serez également intéressé par l'artisanat local qui vous propose des bijoux, des tableaux, de la poterie, des tapis et des vêtements.

La Chambre de Commerce édite une brochure dans laquelle vous trouverez quelques itinéraires d'excursions dans les environs de la ville. L'un d'eux vous mènera vers les villes-fantômes de Golden, Madrid et Cerillos; un autre vous fera connaître des fantômes plus anciens: les ruines des missions espagnoles de Quarai, Abo et Gran Quivira, construites au XVIIe Siècle. A l'ouest de la ville, vous pourrez visiter une ville très ancienne, mais toujours bien vivante: la ville indienne d'Acoma merveilleusement située sur un plateau surplombant la plaine, cette "Cité du Ciel" était déjà ancienne lorsque les espagnols y parvinrent en 1540; il pourrait d'ailleurs s'agir de la plus vieille ville des Etats-Unis habitée en permanence. Deux autres lieux intéressants dans ses parages sont les Ice Caves, grottes souterraines de glace perpétuelle, et Inscription Rock, où plusiers voyageurs ont gravé leurs noms, commençant avec Don Juan de Onnate en 1605.

De petits villages et une Cité Atomique

Une journée de voyage au nord d'Albuquerque vous mènera aux ruines du village de Coronado déterrées par des fouilles. Pas loin, vous pourrez vous arrêter au village de Jemez, célèbre pour son artisanat—broderie, vannerie et couvertures. Vous pourrez regarder les artisans à l'ouvrage et acheter ses produits. La campagne boisée de montagnes Jemez interesse les visiteurs avec ses spectacles géologiques, comme Soda Dam, barrage naturel crée de couches mineraux, et Valle Grande, l'un des plus grands cratères de volcans du monde (453 km²).

Au Monument National de Bandelier, vous pourrez explorer les extraordinaires cavernes creusées dans la falaise et remontant à 1200 avant J.C. Puis, à 20 km à l'est, vous enjambez les siècles pour vous retrouver à la Cité Atomique de Los Alamos. Bien entendu, les installations de recherche sont absolument secrètes, mais vous pourrez visiter le musée et admirer des photos, des documents, des réacteurs et autres expositions scientifiques. Au nord de l'Etat pendant l'été un chemin de fer historique, le Cumbres & Toltec Scenic Railroad, fait le voyage entre Chama, N.M., and Antonio, Colo., traversant des paysages très beaux.

Des Artistes et des Indiens

Avec ses rues étroites et ses plazas, Santa Fé, capitale du Nouveau Mexique située sur un plateau à 2131 m à la base des montagnes Sangre de Cristo, est une ville très attachante. Le meilleur moyen de visiter la ville consiste à suivre l'itinéraire du plan de visite édité par la Chambre de Commerce. Point de depart de cette promenade, la Plaza est également le point d'aboutissement de la Piste de Santa Fé. Outre les boutiques de la Porte du Palais des Gouverneurs où les Indiens vendent des bijoux et des couvertures, vous pourrez visiter le plus ancien bâtiment public des Etats-Unis, le Palais des Gouverneurs; construit en 1610, ce bâtiment a été transformé en musée. Non loin de là, deux autres musées: le Musée de l'Indien Moderne consacré à la vie indienne au siècle dernier, et la Maison des Beaux Arts exposant les oeuvres d'artistes du Nouveau Mexique et du Sud-Ouest, ainsi que des oeuvres d'art indien. D'autres bâtiments encore méritent votre visite: la Cathédrale St. Francis de style roman, construite en 1869; la Mission San Miguel, fondée en 1610; et le nouveau Capitole de l'Etat (1966) dont la conception architectural évoque un symbole solaire indien.

A quelque 110 km au nord de Santa Fé, la petite ville de Taos sur un haut plateau, entourée de montagnes, vous seduira par la qualité de sa lumière, l'éclat de ses couleurs et le calme de sa vie, comme elle a séduit les nombreux artistes qui ont choisi de s'y établir.

En fait, il y a trois Taos: la ville proprement dite; à 4 km au nord, Taos Pueblo, une demeure communale à plusiers étages, le plus célèbre et le plus impressionnant des villages indiennes du Nouveau Mexique; enfin, à 6 km au sud, Ranchos de Taos communauté rurale abritant la merveilleuse église Saint François d'Assise, construite au XVIIIe Siècle.

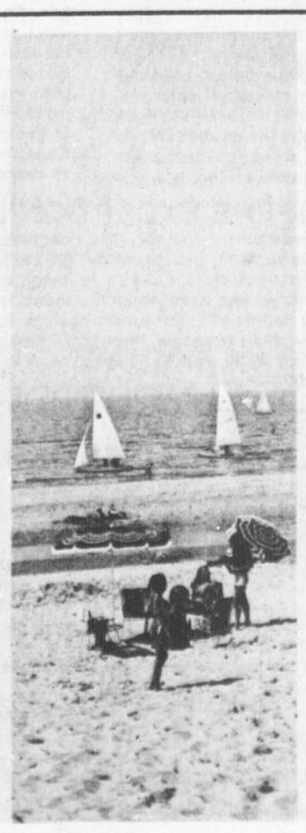


HOLLAND

fleur à la boutonnière de l'europe











PARTEZ AVEC UN BON GUIDE

CARTES DE TOUS LES PAYS

GUIDE BLEU, MICHELIN, NAGEL ET AUTRES

La Librairie Régionale Inc.

461 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI TEL.: 549-7135

LE BRICOLAGE

Comment travailler avec le contre-plaqué

Même la tâche la plus compliquée peut être facilement exécutée si vous vous en tenez au principe de base. Et la base dans toute fabrication de meuble est la boîte. Apprenez comment construire une boîte et vous êtes en voie de pouvoir attaquer le projet le plus ambitieux. C'est pour cette raison que nous avons fait une liste de suggestions valables pour le menuisier amateur et l'homme à tout faire; suggestions que connaissent déjà les menuisiers d'expérience.

LA MAJORITE DES PROJETS DONT DES VARIATIONS DE DEUX BOITES DE BASE

MEUBLE SUSPENDU

Les joints sont aboutés ou feuillurés. Les bouts du meuble ne montrent pas de grain de bois. La pesanteur est à angle droit aux clous.

MEUBLE DE BASE

Les joints du haut sont en onglet ou à doubles feuillures. Pour plus de force, le bas inclus un dé. Pas de grain de bois apparent; le bas est posé avec l'espace pour le pied.

PANNEAU ARRIERE

Pour les deux boîtes, il est posé en feuillure pour plus de force et de rigidité. Fixé avec de la colle et des clous, le contre-plaqué ¼" est suffisamment fort pour la plupart des projets.

Général

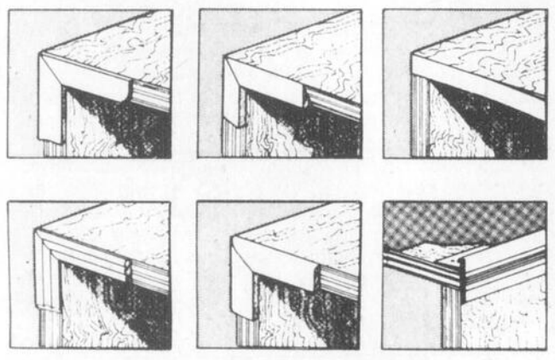
DETAILS — JOINT DE COIN

Le contre-plaqué est sans égal pour meubles, armoires, ou additions, car, dans la plupart des cas, il ne requiert aucune charpente. Nous montrons ici le détail des joints pour meubles.

COLLE POUR JOINTS

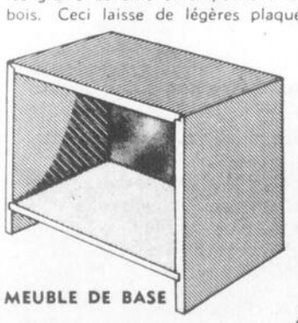
La colle est l'ingrédient le plus employé pour assembler le contre-plaqué dans le meuble. Le genre de colle "urea-formaldehyde" soluble à l'eau et qui durcit à froid est facile d'application. La meilleure méthode d'application de la colle est avec l'aide d'un pinceau pour de petits travaux ou avec un étendeur à colle pour les grandes surfaces.

Les joints collés devraient être bien assemblés. L'installation de blocs sous les serre-joints empêcheront d'endommager le contre-plaqué. Si de la sciure de bois est jetée sur la colle qui déborde des joints, elle absorbera l'humidité et aidera lorsque la colle devra être pelée.

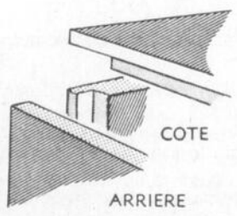


FINITION DES BORDURES DE CONTRE-PLAQUE

Si les bordures exposées du contre-plaqué doivent être finies à la peinture, elles peuvent être traitées avec un bouche-pores et finies sans garniture. L'on peut obtenir une bordure naturelle très attrayante en remplissant les grains du bout avec un mastic à bois teinté ou une pâte à bois et en arrondissant légèrement les bordures. (Note: Si le contre-plaqué doit être teinté ou frotté avec une teinture qui fait ressortir le grain, employer une composition soluble à l'eau ou l'huile, pour remplir les trous de clous et autres défauts. Certains mastics à base d'acétone, scellent les grains de bois et empêchent la teinture de pénétrer dans le bois. Ceci laisse de légères plaques non-teintées sur le produit fini. Tout genre de plastique est recommandé sous une peinture solide.) La bordure sablée est ensuite scellées et finie. Les bordures peuvent aussi être finies avec différentes moulures, tel qu'indiqué.

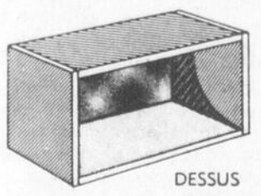


MEUBLE DE BASE

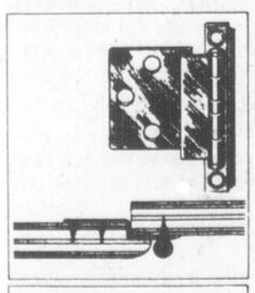


COTE

ARRIERE

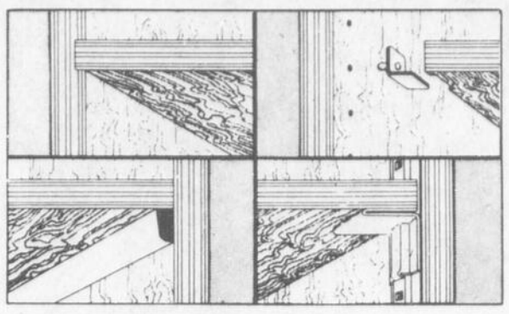


DESSUS



PENTURES POUR PORTES FEUILLUREES

PENTURES POUR PORTES AFFLEUREES



INSTALLATION DE TABLETTE

Lorsque les tablettes font partie de la structure du meuble, une construction feuillurée est recommandée. Si désiré, les bordures exposées peuvent être recouvertes de moulure.

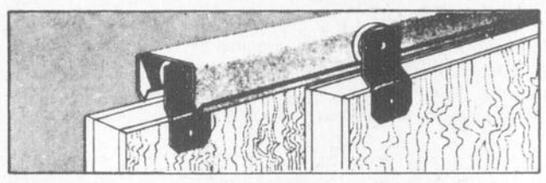
PORTES FEUILLUREES

La plupart des portes feuillurées de meubles sont taillées dans le ¾", mais quelquefois, des petites portes feuillurées le sont dans le ½". Les portes feuillurées épargnent beaucoup de travail, car la feuillure couvre le joint entre la bordure du meuble et sa charpente, ce qui signifie que le joint n'a pas à être ajusté avec autant d'attention.

Une méthode d'obtenir une porte feuillurée est de joindre deux morceaux de contre-plaqué de ⅜" ensemble de manière que le morceau de face soit plus large par la largeur de la feuillure. Une porte en feuillure typique est illustrée ci-dessous.

PORTES AFFLEUREES

Une variété de pentures sont disponibles pour les portes affleurées. En général, il est mieux d'éviter les pentures soutenues entièrement par des vis posées dans le gain du bout du contre-plaqué.



PORTES COULISSANTES

Toutes les grandeurs de portes coulissantes peuvent être faites de contre-plaqué. La plus simple est faite de panneau ¼" laquelle glisse entre deux arrêts de bois. Elle est employée pour les petites portes dans les meubles et bibliothèques. Sablez les bordures du panneau et passez un savon dans la rainure.

Pour un entreposage complètement fermé, les portes coulissantes peuvent glisser entre trois arrêts ou dans deux rainures, tel qu'indiqué. Des ornières en plastique sont disponibles et faciles à installer.

Des panneaux solides de ¾" sont utilisés pour les grandes portes coulissantes. Les portes — grandeur normale — pour garde-robes devraient être faites de contre-plaqué ¼" collé aux deux côtés d'une charpente en bois de 1".

Les portes à pleine grandeur demandent de la quincaillerie et sont habituellement suspendues du dessus. Plusieurs genres de roues de nylon ou autres matériaux ainsi que des ornières en métal sont disponibles en unité simple ou double.

DETAIL — TIROIRS

Des tiroirs typiques en contre-plaqué, des poignées de tiroir et le mécanisme à tiroir sont indiqués ici.

En général, le contre-plaqué ½" est suffisant pour le dos et les côtés de tiroirs, le ¼" pour le fond et le ⅝" pour le devant. Les côtés et le fond s'ajustent mieux si le devant est feuilluré avec une scie radiale afin de les accommoder.

Une méthode pour obtenir un effet de feuillure dans la construction du devant de tiroir, est de visser et coller ensemble deux morceaux de contre-plaqué ⅜" d'épais de façon à ce que le morceau du dedans soit plus petit et plus étroit pour pouvoir prendre les côtés et le fond du tiroir.

Pour les tiroirs de cuisine, des séparateurs peuvent être faits avec du contre-plaqué ¼" afin d'obtenir des sections qui contiendront la coutellerie, ustensiles de cuisson, et autre équipement de cuisine.

Si les bordures des fonds de tiroir et les coulisses à tiroir sont cirées ou savonnées, vous obtiendrez une opération plus douce et les tiroirs glisseront plus facilement. Les coulisses à tiroir peuvent être faites de bandes de bois de ¾" × ¾", fixées au meuble.

QUINCAILLERIE

Pour usage particulier pour différents projets en contre-plaqué:

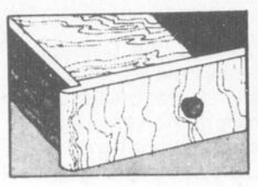
Le contre-plaqué s'adapte bien à la construction du "Lazy Suzan" dans les coins. La quincaillerie du "Lazy Suzan" peut être achetées et, selon le genre installé, les détails des tablettes tournantes peuvent facilement être figurés.

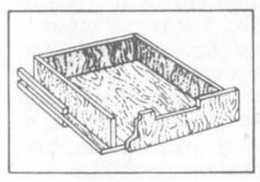
Un variété de crampons à portes est disponible sur le marché et tous peuvent être employés avec le contre-plaqué. Nous indiquons ici quelques-uns des modèles les plus récents disponibles. Beaucoup d'autres sont également efficaces.

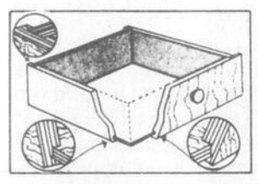
Des tablettes coulissantes peuvent être construites de plusieurs manières différentes. Une méthode simple est d'acheter de la quincaillerie à tablette en métal. Des supports à tablette en bois ou en plastique peuvent être posés ou des rainures faites dans les côtés du meuble.

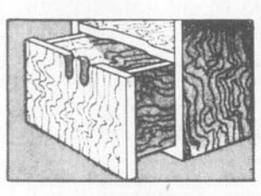
Finis intérieurs

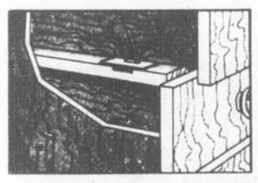
Les méthodes de peinture pour la finition du contre-plaqué ne diffèrent pas de celles employées pour finir d'autre bois. Une variété de finis attrayants est possible.

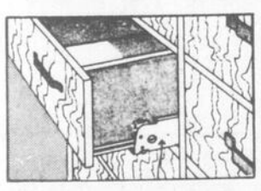












DETAIL — TIROIRS

FINI BLANCHI OU "BLOND"

Le fini blanchi est obtenu grâce à une couche de fond blanc préliminaire.

1. Posez une couche de fond de blanc éclaircie.
2. Avant qu'elle ne colle, essuyez ou brossez avec un pinceau sec pour obtenir la teinte désirée, en suivant le grain du bois.
3. Sablez légèrement et posez une couche de laque blanc ou de vernis de base.

FINIS TEINTS

Si un grand contraste de grain est désiré, la surface peut être teintée, sans aucun traitement préliminaire. Toutefois, si un effet plus doux est désiré, la surface devrait d'abord être recouverte d'une couche de fond à résine transparente, ou d'un laque blanc éclairci avant l'application de la teinture. La surface teintée est ensuite protégée avec des couches de laque ou vernis.

FINIS PEINTURES

La peinture et l'émail conventionnel pour murs et boiserie peuvent être utilisés avec succès sur le contre-plaqué. De meilleurs résultats sont obtenus si les panneaux sont premièrement recouverts d'une couche de fond et si de la peinture et de l'émail de qualité sont employés.

PEINTURES A L'EAU

Avant l'application de la peinture à l'eau, le contre-plaqué devrait être recouvert d'une couche de fond à résine claire, laque ou d'une peinture à fini mat, pour éviter que le grain ressorte. La peinture est ensuite appliquée selon les instructions du manufacturier.

PEINTURES GRANULEES

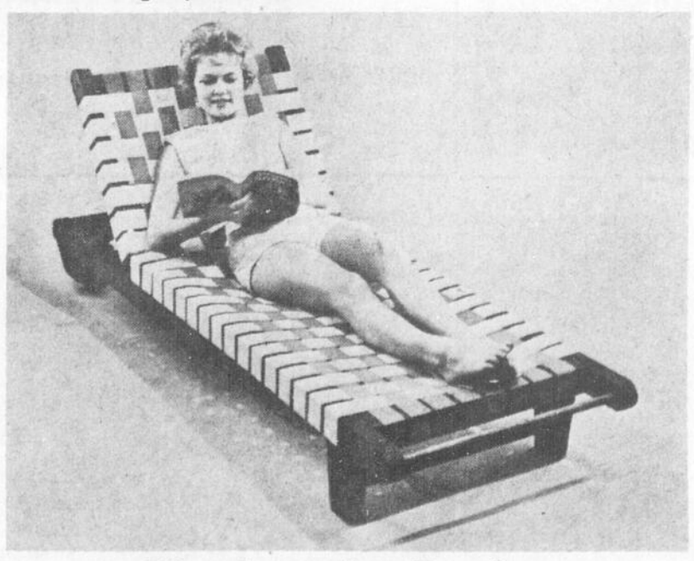
De telles surfaces peuvent être obtenues en posant premièrement une couche de fond suivie de peinture granulée.

BRICOLONS

Pêcheur ... Moulin à Vent



Voici une suggestion de décoration inusité. Ce moulin à vent, offrant la scène d'un pêcheur sans cesse en débat avec sa prise, apportera à coup sûr "du mouvement" dans votre jardin. Sa prise énorme se balade dans et hors de l'eau remuant vigoureusement la ligne que tient solidement notre pêcheur fortuné. (C'est à renverser toutes les histoires de pêche!) Mécanisme des plus simples qui soient. Ce plan est signé Jean-Marc Doré et vous donne les patrons grandeur nature. C'est le PLAN NO 480 A $2.50.



Chaise de Patio

Vous pouvez posséder cette somptueuse chaise de patio en retour de quelques heures de travail facile. Faites de bois de charpente, elle est d'une solidité à toute épreuve. Dos ajustable vous procurant un réel confort. Le modèle illustré a été réalisé en cèdre et rembourré de lanières plastiques; si vous préférez, vous pouvez utiliser un rembourrage de corde sur lequel vous placerez un moelleux matelas. Si vous possédez le plan no 709 de Jean-Marc Doré vous n'aurez aucune difficulté à réaliser cette chaise; en effet le plan vous donne liste de matériaux, patrons pleine grandeur, instructions claires et précises et de nombreuses illustrations. Procurez un exemplaire de ce plan en demandant le numéro 709 A $2.16.

OFFRE EXCEPTIONNELLE!

Série de 10 formidables revues de plans complets que tout bricoleur réalisera avec joie; leur réussite fera sa fierté. Des revues de 28, 32 et 52 pages, des plans d'articles pour meubler ou redécorer votre maison, votre sous-sol, votre parterre et votre patio. Vous obtenez: 10 revues, 83 projets à réaliser, 300 pages d'informations diverses, 449 illustrations et dessins. Une petite collection sur le bricolage, la construction et la décoration que tout bricoleur se devrait de posséder. Régulièrement vendues $1.00 chacune, elles vous sont offertes à 10 pour $5.00, soit $0.50 chacune. A vous d'en profiter!

Série J-10 à $5.00.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

LE COIN DU BRICOLEUR J. M.

316 Labrecque — C.P. 218 — CHICOUTIMI

S'il-vous-plait me faire parvenir:

.....no 480 (pêcheur - moulin à vent) à $2.50.
.....no 709 (chaise longue de patio) à $2.16.
.....Série J-10 (10 revues sur le bricolage) à $5.00.
Prière d'ajouter $0.20 si vous payez par chèque.
J'inclus la somme de $.....
★★★Les prix incluent la taxe s'il y a lieu.

NOM: _____
(lettres moulées)

ADRESSE: _____

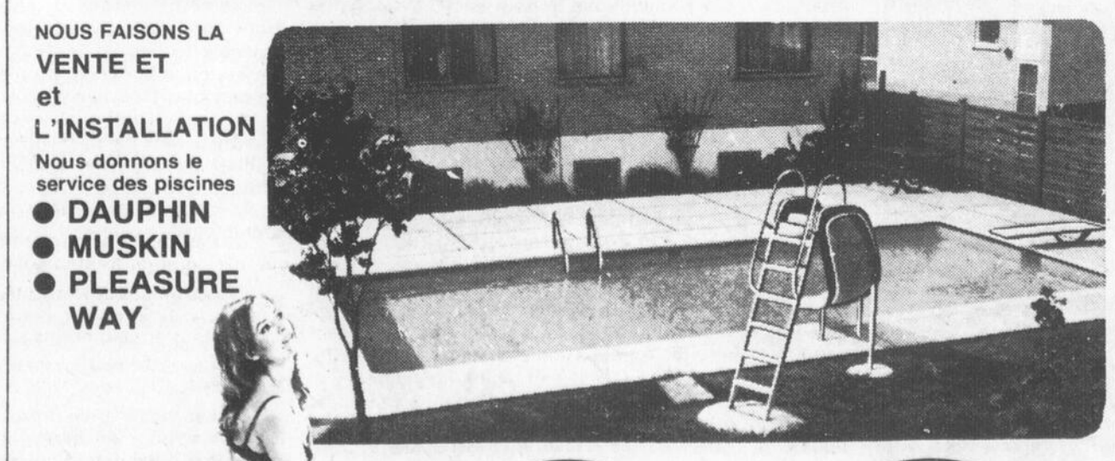
LOCALITE: _____

RESPIREZ LA JOIE DE VIVRE!...

NOUS FAISONS LA
VENTE ET
et
L'INSTALLATION

Nous donnons le service des piscines

- DAUPHIN
- MUSKIN
- PLEASURE WAY



GRATUITS
ESTIMES ET PLANS
D'AMENAGEMENTS
DE TERRAINS

Services professionnels

Nous vous offrons les services d'un Paysagiste Pépiniériste diplômé de France et un de l'Université Laval.

Nous avons de tout

Nous avons agrandi notre Centre du jardin pour donner un service complet. En un mot nous avons de tout pour le professionnel et l'amateur.

NOUS SOMMES FIERS

de voir venir chez nous des gens depuis 3 générations et notre personnel représente plus de cent ans d'expériences.

Pépinière Pilote & Fils, Ltée
SERVICE DE PAYSAGISTES
Arbres de terrasse - Arbustes d'ornement
442, rue St-Louis ISLE-MALIGNE, P.Q. TEL.: 662-5828



Caroline Kennedy est une fervente de la photographie

NEW YORK AP — Caroline Kennedy, 16 ans, qu'on ne voit pas souvent en photos, prouve pourtant qu'elle est elle-même une fervente de cet art.

Au cours de ces trois dernières années, la fille de feu le président John F. Kennedy et de Mme Jacqueline Onassis a pris des milliers de photos. Une exposition s'est ouverte à la mi-mars, dans une galerie de New York, où l'on peut voir 500 documents photographiques représentant la famille de Caroline, ses amis, ainsi que divers autres clichés pris au cours de ses voyages autour du monde.

Un ami intime de la famille confiait que Mme Onassis, qui s'était tout d'abord efforcée d'abriter Caroline des regards du public, était peu disposée à consentir à cette exposition. "Je lui ai alors dit qu'elle ne pouvait pas laisser Caroline rester toujours aux yeux de tous la fille d'un célèbre président maintenant défunt, qu'il fallait qu'elle la laisse s'épanouir, se créer sa propre personnalité".

Dès que Mme Onassis accepta l'idée de cette exposition, elle apporta tout son appui pour que l'inauguration soit pour Caroline le jour le plus heureux.

SON PROFESSEUR

Avant d'épouser le futur président Kennedy, Mme Onassis avait elle-même été reporter-photographe à Washington, mais c'est le photographe Peter Beard, un ami de la princesse Lee Radziwill, sa soeur, qui a été le guide de Caroline.

C'est lui qui a donné à celle-ci, alors âgée de 13 ans, son premier appareil photographique et qui, depuis lors, lui a prodigué ses encouragements. "C'est un vrai petit génie lorsqu'il s'agit de cet art", a déclaré M. Beard, qui vient récemment de publier un livre des photos qu'il a prises en Afrique sur les crocodiles. "Certains professionnels ressentiront un certain embarras en voyant ses photos. Elle n'a rien fait pour essayer de les surpasser, mais elle a une telle avance".

"Caroline voit le monde d'une manière exceptionnelle. Elle ressent toutes les possibilités, tel un peintre avec différents pinceaux, et c'est la personne la plus douce que je connaisse en ce qui concerne le sens de toutes les dimensions", continue M. Beard, qui a aidé Caroline à sélectionner les documents destinés à l'exposition.

Caroline poursuit ses cours et refuse de parler de ses photos ni de l'exposition.

Elle ne se sépare jamais de son appareil, et ses photos couvrent une grande variété de sujets et de techniques. C'est également elle qui rédige les légendes. A travers l'exposition, on fait la connaissance d'une Caroline enjouée et curieuse, qui taquine souvent sa famille et ses amis afin de les faire prendre des poses naturelles ou insolites.

De nombreuses photos sont drôles et vraies. Que ce soit une vue aérienne de Skorpios, l'île grecque de son beau-père, ou le gros plan d'un paon, ou un auto-portrait en séductrice, ses photos sont bonnes techniquement.

AUTO-PORTRAIT

Elle a photographié son frère John habillé comme le chef des Rolling Stones, Mick Jagger. Apparemment, John réussit une bonne imitation de Jagger.

L'auto-portrait que Caroline a réalisé d'elle-même est susceptible d'être utilisé sur les invitations. C'est celui d'une femme très belle, exotique, un anneau d'or dans le nez, coiffée d'un turban, et tenant une cigarette allumée entre les doigts.

L'exposition permet de voir plusieurs séries de photos d'un même sujet: les séquences d'une corrida espagnole, une partie de football à Hyannis, des amis s'amusant à s'éclabousser dans une piscine. On y voit de nombreux documents photographiques pris au nord du Tennessee, où Caroline a travaillé l'été dernier à réaliser un documentaire. Les visages ridés et édentés des gens de la montagne sourient à la jeune photographe qu'ils ne connaissent que sous le nom de Caroline.

Et bien qu'elle ait déclaré que Skorpios n'était pas l'endroit du monde qu'elle préférait, Caroline a pris plus de mille photos de l'île grecque et des Grecs qui y travaillent.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)	Une chose vous tracasse et vous empêche de faire des projets de voyage. Les enfants sont un peu excités ces jours-ci, alors une distraction est à recommander. Jour: mardi. Numéro: 17.
LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)	Un événement s'avère excitant On vous est bien fidèle. Vous devez faire chorus avec d'autres. Une prompte action produit d'heureux résultats. Vous mettez un m'as-tu vu à la raison. Soyez prompt.
LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)	Les opinions ne concordent pas toujours. Une complication n'en est plus une. Votre jugement vous guide . Vous adorez l'autre sexe qui le rend bien. Une solution n'est que passagère. Vous assistez à un fiasco.
LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)	Une histoire n'est que fictive. Vous donnez votre assentiment à un mouvement. Vous vous appliquez à bien faire. Le bonheur rayonne autour de vous. Vous surprenez un secret.
LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)	Vous devenez la coqueluche à un endroit. Ne vous hasardez pas à l'aveuglette. Vous tenez le bon bout de la ficelle. Une figure devient plus aimable. Il importe de marcher la main dans la main.
LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)	L'autre sexe n'a pas le dernier mot. Le passé est lettre morte. Inutile de tirer à hue et à dia. Un caractère s'apprivoise lentement. Il n'y a pas que des feuilles mortes. Une tension s'atténue.
CANCER (du 22 juin au 22 juillet)	Un bruit transpire dans votre entourage. L'imprévu arrive en sourdine. Le temps est votre meilleur auxiliaire. On vous rend le réciproque. On ne discute pas des goûts.
LE LION (du 23 juillet au 23 août)	On porte une chose importante à votre connaissance. Quelqu'un prend le taureau par les cornes. Vous marchez sur un terrain dangereux. Votre dynamique prend de l'ampleur.
LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)	Une nouvelle vous donne à songer. Faites le bond qui s'impose. On vous perd dans un amalgame de chinoiseries. Une opération réussit au delà de vos espérances. Votre étoile est généreuse.
LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)	Vous fredonnez un air favori. Des influences jouent en votre faveur. Une main de fée vous protège. Il ne faut pas croire à la fatalité. Les perspectives deviennent plus brillantes.
LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)	Vous vous attendez à du nouveau. Une mesure est dans l'ordre. Vous disposez aisément d'un adversaire. Quelqu'un fait des farces vraiment plates. Vous n'aimez pas les fantasques.
LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)	Votre avantage se maintient. Un coeur soupire. Une affaire est arrivée à son apogée. Des informations vous parviennent. Il faut prendre fait et cause directement.

BRIDGE

LA PRECISION

La seule façon d'aspirer à la précision réside dans la lecture de la distribution. Ce travail est généralement simplifié alors que la distribution est plus ou moins excentrique et que rapidement le partage de certaines suites est dévoilé.

Donneur: Nord

Est-Ouest vulnérables

N: Pi- V-9-8-5-2 / Co- R-10 / Ca- 9-2 / Tr- R-8-7-3

O: Pi- A-6 / Co- 9-8-5-2 / Ca- D-10-7-5-4-6 / Tr- 6

E: Pi- 3 / Co- A-D-7-6-4-3 / Ca- A-8 / Tr- D-10-4-2

S: Pi- R-D-10-7-4 / Co- V / Ca- R-V-3 / Tr- A-V-9-5

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	1-coeur	1-pique (1)	2-coeurs
2-piques	3-coeurs (2)	4- piques	passe
passe	passe		

(1) La main Sud est trop prometteuse pour qu'il s'en tienne à cette simple enchère défensive. Il aurait pu tout d'abord recourir à un contre d'appel puis au tour suivant annoncer sa suite de repli.

(2) Enchère un peu timide mais de toutes façons Sud aurait poussé à 4-piques.

Entame: -deux de coeur

Est fait la première levée de la dame de coeur et comme il en fait suivre l'as, le déclarant coupe du dix de pique. Sur l'attaque d'un petit atout Ouest n'en joue que le six et le Mort fait la levée de son huit. Sur le retour d'un atout Est abandonne un coeur et Ouest se trouve en main par l'as de pique. Ne voulant pas accorder au déclarant coupe et défausse par le retour d'un coeur, et ne désirant pas non plus lui permettre de découvrir facilement le partage des trèfles, Ouest change donc au six de carreau pour l'as de son partenaire. Sur le retour d'un careau le déclarant refuse les risques d'une impasse et gagne la levée de son roi.

Alors que le Mort coupe le valet de carreau Est ne peut fournir et abandonne un autre coeur. Le problème du déclarant consiste maintenant à passer entièrement la suite trèfle. Si celui-ci souhaite la précision il doit en premier lieu faire la lecture de la distribution. Il est révélé qu'Est ne détenait qu'un seul pique et deux carreaux. Si pour son appui à coeur Ouest devait en posséder quatre faibles cartes, la main Est était donc complétée par six coeurs et céder quatre faibles cartes, la main Est était donc complétée par six coeurs et quatre trèfles. Aussi afin de couvrir le singleton de trèfle se trouvant chez Ouest, le Mort en joue tout d'abord le roi. Sur le retour du trois de trèfle alors qu'Est n'en joue que le quatre, c'est avec assurance que le déclarant gagne la levée de son neuf. Le Mort reprend la main par son valet de pique et le retour d'un trèfle permet au déclarant de gagner deux levées de son valet et de son as, ce qui assure le succès du contrat.

Le déclarant n'a rien deviné, n'a pas été chanceux, tout simplement il a pu jouer avec précision grâce à la lecture de la distribution.

Revenons au choix de l'entame. Ouest a refusé de considérer que sa main présentait toutes les conditions favorisant la recherche d'une coupe. En effet le six de pique est un surplus d'atout alors que cette carte n'est pas nécessaire à la protection de l'as.

Ouest a un arrêt d'atout et n'est donc pas exposé à être épuisé rapidement. Enfin Ouest peut espérer pouvoir accorder la main à son partenaire. Ainsi l'entame logique d'Ouest était le six de trèfle et alors que son partenaire lui aurait accordé l'occasion de réaliser une coupe, impuissant le déclarant n'aurait pu prévenir une chute d'une levée!

Noël Duchesne



CHRONIQUE D'ECHECS

Par Benoît Larouche
Michael Gallagher

DENIS GAUTHIER REMPORTE LE TOURNOI DES CANDIDATS (JUNIOR)

Huit Juniors étaient éligibles pour le tournoi des candidats qui a eu lieu la semaine dernière à l'Université du Québec à Chicoutimi. Ils ont joué un quatre rondes système "swiss" et voici le résultat de la rencontre. Denis Gauthier (Port-Alfred) 3½, Yvan Bilodeau (Alma), Roger Lebrun (Bagotville) et Raymond Gauthier (Chicoutimi) avec chacun 2½, Michel Fortin (Chicoutimi) 2, Marcel Claveau (Alma) 1½, André Côté (Alma) 1 et Gaétan Bérubé (Dolbeau) O. Le vainqueur Denis Gauthier devra donc s'affronter un peu plus tard contre le champion actuel André Aubin pour décider qui remportera le titre du Championnat Junior Régional.

On sait que les candidats séniors doivent jouer un tournoi système "swiss" en fin de semaine prochaine pour déterminer un aspirant au titre de champion Sénior Régional, mais il est fort possible qu'on change la formule du tournoi. En effet, la majorité des joueurs croient qu'il serait beaucoup plus honnête de participer à la rencontre au moyen d'un système "round Robin", puisqu'ainsi tous les compétiteurs pourraient s'affronter à tour de rôle et définir alors que le plus fort a vraiment de meilleures chances de remporter la victoire du championnat.

SUR LE TABLEAU

● C'est ce matin à Alma qu'a débuté le tournoi "Hospitalité". Il se poursuivra durant toute la fin de semaine et tous les spectateurs qui aimeraient s'y rendre sont cordialement invités. L'endroit: salle Polyvalente de l'âge d'or située entre l'école Marguerite Bourgeois et l'église St-Joseph.

● Sur l'échelle internationale le tournoi des candidats en vue du Championnat Mondial se continue toujours. Anatole Karpov mène actuellement par deux victoires contre une défaite dans son match demi final contre l'ex-champion mondial, Boris Spassky.

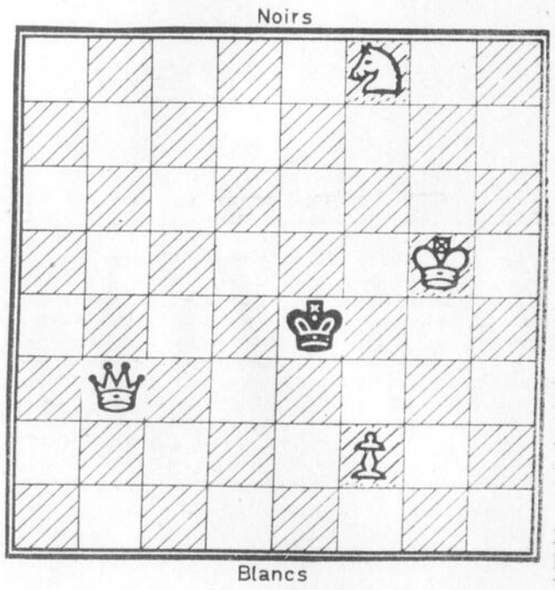
● Tous les joueurs d'échecs sont invités à se rendre au club de Chicoutimi, Parc Rosaire Gauthier, lundi soir prochain le 6 mai. Il y aura des activités pour tout le monde.

● Saviez-vous qu'une tour sur la septième rangée du tableau d'échecs est une compensation suffisante pour un pion.

PROBLEME DE LA SEMAINE

(Réf. Chess Life & Review)

Noirs



Blancs

Mat en trois coups pour les Blancs.....
Solution la semaine prochaine.

Réponse au problème de la semaine dernière:
1. Ce3, Rf3; 2. Da2, Re4; 3. Dd5..Mat.

PARTIE DE LA SEMAINE
SPASSKY-KORCHNOI
Kiev 1968 (match)
Défense Est-Indienne

1. d4,Cf6; 2. c4,g6; 3. Cc3,Fg7; 4. e4,d6; 5. f3(a),0-0; 6. Fe3,Cc6; 7. Cge2,a6; 8. Ccl(b),e5; 9. d5,Cd4; 10. Cb3(c),Cxb3; 11. Dxb3,c5(d); 12. dxc6,bxc6; 13. 0-0-0(e),Fe6(f); 14. Da3,Ce8(g); 15. h4,f6?(h); 16. c5,Tf7(i); 17. Da4,Dc7; 18. Fc4,Fxc4; 19. Dxc4,Ff8; 20. h5!(j),dxc5; 21. hxg6,hxg6; 22. De6,Td8; 23. Txd8,Dxd8; 24. Tdl,De7; 25. Dxc6,Cc7; 26. Db6,Rg7; 27. Cd5,De6(k); 28. Fc5,Fxc5; 29. Dxc5,Cb5; 30. De3,Dc6☆; 31. Rbl,Cd4; 32. Tcl,Db5; 33. Cc7!,De2(l); 34. Ce6☆!,Rh7?(m); 35. Dh6☆,Aban. (n)

(a) Les blancs se préparent à lancer une violente attaque par h4 et g4 tout en solidifiant leur centre.

(b) Les blancs doivent attendre la poussée e5 avant de jouer eux-mêmes d5. L'omettre laisserait aux noirs le contrôle de la grande diagonale.

(c) Ici, on ne peut gagner un pion: 10. Fxd4,exd4; 11. Dxd4,Cxe4; 12. Dxe4?,Te8.

(d) Les noirs veulent profiter de la position exposée du roi blanc pour lancer une attaque dans le centre ou sur l'aile dame. Plus naturel aurait été 11...Ch5; préparant la poussée f5 et une attaque sur l'aile roi.

(e) La pression sur le pion d6 commence, elle immobilisera les forces noires.

(f) 13...De7 aurait évité certains désagréments de la partie.

(g) Si 14...d5; 15. cxd5,cxd5; 16. exd5,Cxd5; 17. Fc4!

(h) Tahl propose 14...Ff6; 15. Fh6,Fxh4; avec une grande activité sur les cases noires.

(i) Si 16...d5; 17. Fc4,Cc7; 18. exd5,cxd5; 19. Cxd5,Cxd5; 20. Db3,Tb8; 21. Fxd5 etc. 16...d5; 17. Fc4,Cc7; 18. exd5,Cxd5; 19. Cxd5,cxd5; 20. Fxd5,Fxd5; 21. Td2; amusez-vous à chercher la suite.

(j) Lorsqu'on détient un net avantage de mobilité, les attaques sur deux fronts forcent généralement un déséquilibre qui rend la tâche du défenseur impossible.

(k) Si 27...Cxd5; 28. exd5, la pression causée par le pion passé permettra de gagner les pions de l'aile dame.

(l) Les blancs perdent au moins un pion: 33...Db6; 34. Ce8☆,Rf8; 35. Tc8,Re7; 36. Da3☆,Rd7; 37. Ta8, ou 33...Db7; 34. Ce8☆,Rf8; 35. Cd6, etc.

(m) 34...Rg8; 35. Tc8☆,Rh7; 36. Dxe2,Cxe2; 37. Ta8 avec deux pions passés.

(n) 35...Rxh6; 36. Thl☆☆

MOT MYSTERE

THÈME

Problème no 168 — FRUITS ET LEGUMES — **10 lettres cachées**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A: aire, airelle, amande, ananas, artichaut, asperge, aubergine, avocat
B: banane, berce, betterave, bigarade
blême
C: cantaloup, carotte, céleri, cerise, châtaigne, chou, citron, citrouille, coing, colon, concombre, cresson, crosne
E: écru, épi
F: feuille, fève, figue, filet, framboise, fruit
G: genet, genièvre, girofle, gourde
grain, grisette, gui
H: helvelle, hydne
I: igname
L: lactaire, laitue, lentille, limette, long, loupe
M: maïs, melon, mombin, morille, mousseron, mûre, myrtille
N: noix, noyau, nuage
O: orange
P: pâle, palomet, patate, pêche, persil, piment, poireau, poivron, prune, pruneau
R: racine, radis, râtelé
rave, romaine, roseau
S: salade, salsifis, sésame, silo, soja, sorbe, soya
T: thym
U: usité

La réponse du problème précédent: thorax

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	C	T	A	P	S	I	X	E	S	C	E	E	B	E	R	C	E	H	N
2	T	D	Y	N	A	R	U	R	I	D	I	I	B	D	G	N	T	H	O	N
3	I	O	R	N	E	A	U	F	E	O	A	D	T	R	A	T	D	R	O	E
4	S	U	A	U	E	M	I	N	C	L	N	L	A	R	O	R	E	Y	L	U
5	U	N	G	N	O	S	I	H	E	O	E	I	A	R	O	S	A	L	H	E
6	A	I	U	M	L	G	E	P	R	N	N	C	A	S	S	U	I	G	N	A
7	F	R	B	A	R	L	C	V	T	G	C	C	E	U	I	R	I	A	I	E
8	P	I	S	E	V	E	I	I	E	R	I	A	O	E	O	G	N	L	L	B
9	N	A	B	E	I	O	L	M	T	N	U	M	N	M	N	A	N	F	L	R
10	O	U	L	L	F	L	C	E	E	R	M	E	M	T	B	I	O	A	A	E
11	A	L	A	E	E	P	G	A	T	T	O	E	G	A	A	R	A	V	M	E
12	E	J	I	G	B	M	S	E	T	A	T	N	N	R	I	L	E	M	U	E
13	G	G	O	S	E	E	E	N	N	I	R	E	E	G	E	S	O	T	O	L
14	T	E	N	S	S	L	T	O	O	E	L	T	U	L	I	P	I	U	A	R
15	T	E	N	A	L	C	S	T	C	L	T	A	I	O	L	A	S	C	P	A
16	E	I	M	I	R	S	N	R	E	E	E	S	B	C	L	I	T	A	M	E
17	L	E	U	O	E	O	U	R	S	R	R	M	O	F	H	A	T	A	E	T
18	I	E	S	R	L	V	I	I	I	E	A	I	E	G	I	A	N	R	H	N
19	F	N	C	O	F	A	R	O	P	R	N	V	S	R	T	D	U	Y	Y	C
20	E	H	C	E	P	G	P	E	F	G	E	O	E	E	E	M	M	T	N	M

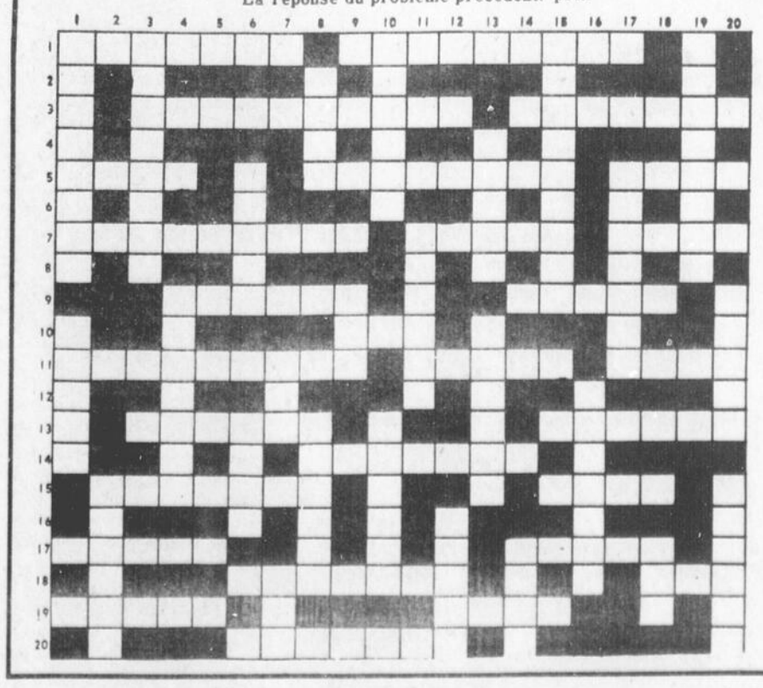
LES ENTRECROISES

10 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 168** — AU SALON DE COIFFURE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3: art, épi, non, ôté, sec, une
4: brun, cils, idée, pâle
raie, rare, rien, roux, tard
5: bière, bruni, épais, épars, glace, mèche
natte, odeur, queue, remis, Titus
6: bonnet, cheveu, entrée, épuisé, erreur, facial, ouvert
salles, teinte, tresse
7: artiste, attente, barbier, châtain, chignon, étendre, marotte, rouleau, senteur
8: alopécie, calvitie, entendre, perruque
9: attention, intrépide, imitation, papillote
10: ondulation permanente

La réponse du problème précédent: prix



DOSSIER

L'avenir du papier-journal est prometteur

S'adressant récemment aux membres de "The Advertising and Sales Club", de Toronto, M. W.D. Davidson, vice-président et directeur général de la société de papier-journal Domtar, Ltée, a brossé le tableau de la situation de cette industrie et il a tracé une hypothèse de son avenir.

Comme l'économie régionale repose en grande partie sur l'exploitation des pâtes et papiers, avec l'existence de six papeteries, nos lecteurs liront avec grand intérêt l'analyse faite par M. Davidson.

En guise d'entrée en matière, j'aimerais prendre quelques instants pour parler de l'industrie du papier journal en général.

En se basant sur des chiffres arrondis à des millions de tonnes, l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers a établi la capacité mondiale de papier journal en 1974 à un peu moins **de 28 millions de tonnes/an.**

Le Canada produit un peu plus du tiers de l'approvisionnement mondial, soit quelque **10,500,000 tonnes.**

Les ventes au pays comptent pour un peu moins de **1 million de tonnes de ce total,** et environ **2 millions** de tonnes sont vendues outre-mer tandis que quelque **7,500,000** tonnes sont écoulées aux Etats-Unis.

Pour vous donner une idée plus précise de ce que ces chiffres veulent dire, sachez qu'un numéro du Toronto Star pèse à peu près ¾ de livre.

Les Etats-Unis produisent environ 3,500,000 tonnes, tandis que la production de la Scandinavie est légèrement supérieure à celle des Etats-Unis.

Le reste de la production mondiale de 28,000,000 tonnes se répartit dans 37 autres pays, dont les principaux se trouvent en Europe occidentale, avec 3,300,000 tonnes.

Viennent ensuite le Japon avec 2,500,000 tonnes et le bloc communiste avec 2 millions de tonnes; à ce sujet, nous ne connaissons pas toutes les données concernant la capacité de production de la Russie mais nous savons qu'elle possède un excellent potentiel de production forestière.

Les Etats-Unis et la Scandinavie constituent donc la préoccupation principale du Canada, puisque ces pays représentent les concurrents les plus sérieux sur nos marchés traditionnels.

Notre concurrent principal à **l'échelle mondiale,** c'est la Scandinavie, puisque de toute évidence, la rivalité américaine se circonscrit aux Etats-Unis mêmes.

Bref, le Canada compte pour environ un tiers de l'offre mondiale de papier journal et répond à près de 68% de la demande aux Etats-Unis.

Comme vous pouvez le constater, le Canada est de loin le numéro 1 de l'industrie du papier journal.

Et l'on est donc en droit de se demander pourquoi, lorsqu'on lit de temps à autre la presse financière, on a l'impression que ce géant de l'industrie nage constamment en eau trouble?... Quels sont donc les problèmes? car,

DES PROBLEMES, NOUS EN AVONS

Les problèmes de l'industrie du papier journal peuvent être rapidement énumérés.

1) La majeure partie de notre production est vendue à l'extérieur du Canada,

2) Le besoin de moderniser l'équipement de fabrication et de réduire le coût de la récolte du bois est impératif,

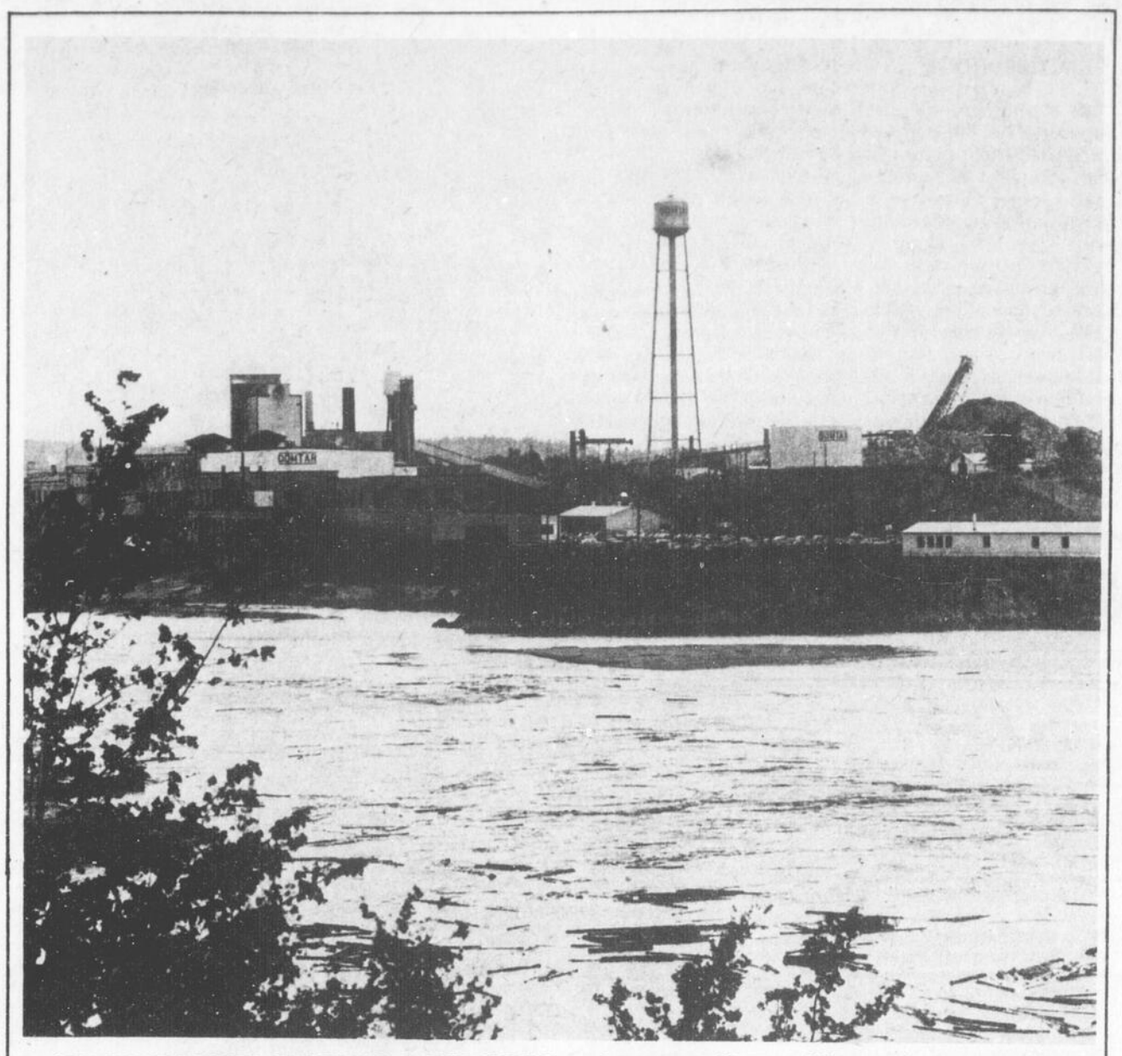
3) Le rendement sur l'investissement n'est pas suffisant.

Attardons-nous un moment sur quelques aspects de ces problèmes.

Lorsque la majeure partie des ventes et des bénéfices d'une industrie dépendent des exportations, elle devient vulnérable aux réglementations, aux variations des devises et aux sentiments nationalistes de ses clients.

Il y a quelques années, au mois de juin 1970, le dollar canadien était coté à 7 points au-dessous du dollar américain. Dès 1972, notre dollar atteignait la parité avec celui des Etats-Unis.

Ces fluctuations ont coûté environ **$64 millions** à l'industrie canadienne (Remarque - chaque gain de $0.01 s'est traduit par une perte de $750,000. en bénéfices/an pour la société Papier journal Domtar Limitée).



150,000 TONNES DE PLUS A DOLBEAU — La nouvelle machine qui commencera à tourner au début de 1975 produira 150,000 tonnes par année.

Au cours des périodes d'offre excédentaire, ces mêmes clients américains achètent "chez eux".

En 1971, les usines canadiennes ont fonctionné à 82.6% de leur capacité, tandis que leurs contreparties américaines tournaient à 94.9%.

En 1972, ces pourcentages étaient respectivement de 85.5 et 98.0 et à la fin de 1973, de 88.8 et 97.8.

(Remarque - le taux de capacité canadien a été touché par des grèves - perte de production de l'ordre de 600,000 tonnes courtes).

Il est donc facile de constater que l'on a fait appel au Canada seulement lorsque les usines américaines fonctionnaient à pleine capacité.

Si l'on tient compte que le seuil de rentabilité moyen pour les usines canadiennes est de 82%, l'on peut facilement comprendre pourquoi l'augmentation de prix du mois de novembre dernier était si critique.

Puisque nous exportons la plus grande partie de notre production de papier journal aux Etats-Unis, il nous faut répondre aux exigences de tonnages pendant les périodes de forte demande et absorber toutes les méventes sur le marché américain pendant les périodes de ralentissement économique.

Cette dernière condition a maintenu le taux de rendement sur l'investissement de l'industrie canadienne de papier journal à un niveau très bas jusqu'à la fin de 1973, lorsque cette condition s'est améliorée en raison d'une augmentation de prix causée par une grande demande du produit.

Malgré tout, les bénéfices après impôts n'ont été que de l'ordre de **7 à 9% en 1973.**

Pendant une période de plus de cinq ans, le rendement sur l'investissement de l'industrie canadienne a empêché la construction de nouvelles usines où l'amélioration des installations de récolte forestière.

Ainsi, nous nous retrouvons dans une position où il nous faut approvisionner notre principal marché avec du bois qui coûte plus cher, des frais de production plus élevés, des distances de transport plus grandes que les usines américaines.

Même si le rendement sur l'investissement de l'industrie canadienne devait s'améliorer, ce qui permettrait d'investir d'autres capitaux dans de nouvelles installations, il nous faudrait alors penser en termes d'un programme de reconstruction d'un minimum de cinq ans.

Si la demande actuelle se maintient et que les augmentations de prix sont supérieures à l'augmentation des coûts de l'industrie, ce programme de reconstruction serait possible.

LA PENURIE DE PAPIER JOURNAL — MYTHES ET REALITES

Puisque la presse a récemment consacré beaucoup d'espace à la prétendue pénurie de papier journal, je pense qu'il est bon de faire quelques commentaires à ce sujet aujourd'hui.

Pour commencer, il existe un marché relativement restreint de papier journal à travers le monde.

Cela découle du raffermissement de la situation économique mondiale vers la fin de 1972 et au début de 1973. On s'attend à ce que cette situation d'offre restreinte se poursuive encore pendant quelque temps. Il existe un équilibre entre l'offre et la demande mondiales.

Cet équilibre ne sera rompu que par le ralentissement du rythme du développement économique ou encore par l'addition d'installations de fabrication de papier journal excédentaire.

Il n'est pas facile de prévoir quelle sera la demande absolue de papier journal pour les quelques prochaines années à venir car nous ne pouvons pas déterminer avec précision sur quelle voie l'économie mondiale va s'orienter.

D'autre part, très peu de nouvelles machines à papier journal ont été annoncées et certainement pas assez pour alléger la situation d'offre restreinte si la demande se maintient.

L'industrie du papier journal est lente à investir lorsque le niveau de rendement sur l'investissement est en dessous du niveau exigé des entreprises papetières. Si l'on tient compte des coûts actuels, il faudrait un prix de $240. à $265. la tonne courte pour stimuler les projets d'installations d'envergure.

De plus, les entreprises de papier journal se sont trouvées dans une situation de capacité excédentaire en plusieurs occasions dans le passé.

Bon nombre d'entre elles ont installé de nouvelles machines pendant cette même période, ce qui a entraîné une compression des prix et réduit la majeure partie des usines à tourner au-dessous du seuil de rentabilité.

Maintenant, **la pénurie de papier journal** en tant que telle est une toute autre histoire.

Lorsque vers la fin de 1972 et au début de 1973, les conditions économiques placèrent l'industrie dans une situation d'équilibre entre l'offre et la demande, où la demande n'était que très légèrement excédentaire, de graves problèmes ouvriers obligèrent 35% des usines à fermer leurs portes.

Même si elle se trouvait totalement incapable de suffire à la demande, cette partie de l'industrie qui ne fut pas touchée par les arrêts de travail réduisit sa livraison à sa propre clientèle pour venir à la rescousse des clients des autres usines.

Ces grèves désastreuses se produisirent sur une période de 6 mois et furent à la base de ce qu'on appela communément la "pénurie de papier journal".

Il faudra probablement une période additionnelle de 6 mois aux entreprises de papier journal pour leur permettre de récupérer et d'en arriver à un stade où l'offre et la demande sont en équilibres.

QUEL EST L'AVENIR IMMEDIAT POUR L'UTILISATEUR DE PAPIER JOURNAL?

Si l'on tient compte que l'augmentation normale ou historique de 5% du marché créera une demande additionnelle de 500,000 tonnes de papier journal par année au cours des quelques prochaines années, si l'on tient compte également qu'une seule nouvelle machine d'une capacité de 150,000 tonnes doit commencer à tourner au début de 1975, l'offre va se restreindre davantage, du moins au cours des prochaines années, à moins que, tel que je l'ai indiqué précédemment, il survienne un renversement de la demande en raison des conditions économiques ou que les sociétés papetières n'accélèrent leur programme d'installation de machinerie.

Puisque les prévisions sur l'avenir de l'économie sont aussi nombreuses que les économistes eux-mêmes, examinons quelques instants les possibilités d'accroissement de la capacité de production du papier.

Comme je l'ai mentionné, une seule nouvelle machine à papier est prévue d'ici la mi-1975.

Cette nouvelle installation de production d'une capacité maximale de 150,000 tonnes ne pourra répondre qu'à moins de 20% de la croissance normale qui pourrait être prévue d'ici 1976.

On saisira peut-être mieux la complexité de ce problème si on sait qu'aujourd'hui une nouvelle machine à papier peut coûter $70 millions.

J'estime que ce chiffre subit une escalade au rythme d'environ un demi-million de dollars par mois.

Une fois l'aspect économique de ce problème réglé, nous apprendrions que la disponibilité du bois et la proximité du marché du papier journal entraîneraient un problème de disponibilité de site extrêmement frustrant.

Y-A-T-IL UN AVENIR POUR LE PAPIER JOURNAL?

Il faut mentionner très rapidement que le papier journal est fabriqué avec de la pâte mécanique.

Ce procédé consiste à transformer les fibres du bois en de particules assez fines pour fabriquer le papier.

Cela est effectué en broyant ou râpant mécaniquement le bois par opposition au procédé de cuisson.

Le papier à base de pâte mécanique coûte moins cher par pied carré, puisque le procédé de préparation de papier par cuisson est généralement plus lent et plus coûteux.

Le papier journal prepare à partir d'une composition d'environ 75% de fibres de pâte mécanique et de 25% de fibres chimiques (renforcement) constitue aujourd'hui le support d'impression le moins cher que l'on puisse se procurer de nos jours.

Si le papier à base de pâte mécanique est blanchi ou recouvert d'une surface d'argile (papier couché), on le retrouvera dans les catalogues, les livres de poche et les revues pour ne citer que quelques autres des grandes utilisations du papier journal.

Etant donné que par habitude et tradition, les Nord-Américains consacrent au moins 30 minutes à la lecture quotidienne, il serait étonnant que ce comportement cesse du jour au lendemain, même avec la concurrence de l'électronique.

Ce phénomène a été démontré dans une étude effectuée récemment par le "Newspaper Advertising Bureau of New York commandité par les producteurs de papier journal canadiens.

A partir d'un vaste échantillonnage d'hommes et de femmes, cette étude est arrivée à la conclusion qu'au moins 70% des femmes interviewées lisaient quatre quotidiens par semaine, tandis qu'une proportion de 49% lisaient des revues populaires (hebdomadaires et mensuelles). Une proportion de 42% d'entre elles regardait les nouvelles à la télévision.

D'autre part, 73% des hommes en moyenne lisent quatre quotidiens par semaine, 43% d'entre eux lisent des revues, tandis qu'une moyenne de 35% regardent les informations à la télévision.

Si l'on prend en considération la deuxième habitude des Nord-Américains d'aujourd'hui — le "magasinage" — l'on arrive, une fois de plus, à la conclusion que les quotidiens doivent continuer de faire partie des us et coutumes.

Les publicitaires qui annoncent dans les journaux ont la garantie que leurs produits seront vus par le lecteur.

Celui-ci peut facilement s'y reporter à titre de référence additionnelle ou même pour établir des comparaisons pour ses achats.

Si le client de notre publicitaire est tant soit peut intéressé, il peut même découper l'annonce pour établir d'autres comparaisons ou encore à titre d'aide-mémoire pour l'avenir.

Y-a-t-il un autre véhicule publicitaire qui puisse à la fois être aussi plaisant et donner un tel service?

UN AVENIR ASSURE POUR LE PAPIER JOURNAL

Si l'on tient compte que le papier journal ou les papiers à base de pâte mécanique comptent pour 99% et plus de tous les journaux, revues, livres de poche et catalogues, et qu'il n'y a actuellement aucun produit qui puisse le remplacer, il semble que l'avenir de ces catégories de papier se porte bien.

Si le rendement financier peut être amélioré davantage de façon à encourager les investissements dans ce secteur de l'industrie papetière, et si le rythme du programme de reconstruction d'installations peut être établi de façon à assurer une croissance proportionnelle à la demande, l'avenir du papier journal sera, on ne peut plus prometteur.